Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15127 – 7 F

JEUDI 16 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

# Etat d'urgence en Géorgie

UNE fois encore, Edouard Chevardnadze a dû faire l'amère constatation qu'il était plus facile, comme ministre soviétique des affaires étrangères, de négocier des traités historiques de désarmement nucléaire avec les Américains que de présider aux destinées de son pays. Même si, après avoir menacé de démissionner, il a obtenu, mardi 14 septembre, tous les pouvoirs de la part d'un Parlement provisoirement « en vacances », le chef de l'Etat géorgien est en effet aux prises avec une situation de plus en plus désordonnée.

L'encre des accords signés fin juillet, sous l'égide des Russes, entre les autorités géorgiennes et les séparatistes abkhazes était à peine sèche que Tbilissi devait faire face à une nouvelle contestation armée : celle menée, dans l'ouest du pays, par les « zviadistes » – ces partisans de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia, chassé du pouvoir il y a près de deux ans.

TOUJOURS réfugié dans la Tchétchénie voisine, ce dernier, jouant sur la frustration engendrée par la « capitulation » géorgienne dans le conflit abkhaze, veut empêcher la poursuite des pourparlers de paix. Déjà, l'action de ses partisans, qui se sont emparés de plusieurs localités de l'ouest du pays, a entraîné l'ajournement des discussions entre Géorgiens et Abkhazes. Les « zviadistes » ont lancé une nouvelle offensive dans la nuit de mardi à mercredi, pour couper une voie ferrée vitale aussi bien pour la Géorgie que pour l'Arménie voisine.

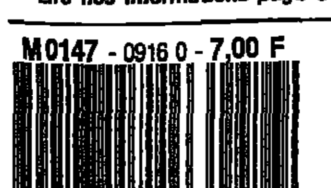
En déclarant que la majorité des armes aux mains des « zviadistes » leur ont été remises « par des structures officielles », Edouard Chevardnadze a reconnu qu'il ne contrôlait toujours pas les forces armées géorgiennes, issues des différentes milices.

LE président du Parlement s'est engagé, une fois l'état d'urgence instauré, à « remettre de l'ordre dans la République ». Rien pourtant n'est moins sûr, tant le pays, mis en coupe réglée par différentes mafias – qui contrôlent aussi bien le marché du pain que celui de l'essence – s'enfonce dans une anarchie complète. Ces clans s'appuient sur des bandes armées qui, sous couvert de soutien à tel ou tel dirigeant à telle ou telle cause, tiennent le haut du pavé. L'économie tourne au ralenti, la monnaie provisoire – le coupon – s'effondre et les investisseurs étrangers, en dépit du capital de sympathie dont Edouard Chevardnadze jouit toujours sur la scène internationale, renâclent bien sûr à placer leur argent dans un pays aussi fragile.

A Moscou, on assiste avec un rien de condescendance, voire de satisfaction, à ce nouveau délabrement d'une République de l'ex-URSS. Obligés de faire appel à l'armée russe pour maintenir l'ordre en Ossétie du Sud, une autre région indépendantiste, les Géorgiens ont aussi dû passer sous les fourches Caudines du Kremlin pour tenter de régler le dossier abkhaze. Ne devront-ils pas, maintenant, faire encore appel à leur ancien protecteur pour en finir avec la dissidence « zviadiste » ? Ce serait une nouvelle preuve du retour en force de la Russie dans son ancien empire.

*Lire nos informations page 6*

M0147 - 0916 0 - 7,00 F





Après la rencontre de Rabat et l'accord israélo-jordanien

# Les Etats-Unis veulent convaincre la Syrie de soutenir le processus de paix

*Le premier ministre jordanien a qualifié d'« événement ordinaire » l'accord signé mardi 14 septembre à Washington sur l'ordre du jour des négociations entre Israël et le royaume hachémite. De son côté, le chef du gouvernement israélien, Itzhak Rabin, de retour des Etats-Unis, mercredi, s'en est violemment pris à la Syrie, l'accusant « de faire la paix d'une main et d'ouvrir le feu de l'autre ». Auparavant, M. Clinton avait rappelé la nécessité de convaincre Damas de participer pleinement à la relance du processus de paix. Lors d'une brève escale au Maroc, mardi, où il s'était entretenu avec Hassan II, M. Rabin avait indiqué que la normalisation des relations entre Israël et le royaume chérifien se ferait par étapes.*

## Les bénéfices marocains

JÉRUSALEM

*de notre correspondant*

Outre les avantages diplomatiques évidents qu'Israël pourrait retirer d'une normalisation de ses relations avec un deuxième pays arabe – après l'Egypte, – le resserrement des liens avec le Maroc peut présenter, pour le gouvernement d'Itzhak Rabin, un bénéfice de politique intérieure non négligeable. Plus de quatre cent mille Israéliens, ayant gardé pour la plupart un solide attachement avec le pays de leur naissance ou de leurs ancêtres, sont, en effet, originaires du royaume chérifien.

Quelques milliers d'entre eux, en dépit de l'absence de relations consulaires entre les deux pays, se rendent discrètement à Casablanca, chaque année. La plupart des « Marocains » d'Israël – appellation souvent péjorative dans la bouche des ashkénazes, les juifs d'Europe, quand ils parlent des sépharades, leurs frères d'« Orient » – n'ont qu'un désir : un rapprochement des deux pays qui facilite leurs allées et venues entre Israël et le Maroc.

La rencontre avec Hassan II ouvre des horizons d'autant plus bénéfiques pour M. Rabin qu'elle pourrait indirectement accroître le soutien dont bénéficie son plan de paix dans l'opinion publique.

PATRICE CLAUDE

*Lire la suite page 4*

- **Le président Clinton envisage une conférence internationale pour encourager l'aide aux territoires occupés** – par ALAIN FRACHON
- **Yasser Arafat a été reçu aux Nations unies en chef d'Etat** – par AFSANÉ BASSIR POUR
- **Le calendrier d'application de l'accord de Washington**
- **L'ordre du jour des négociations israélo-jordaniennes**
- **La visite de M. Rabin à Rabat : une journée « exceptionnelle »** – par MOUNA EL BANNA
- **L'espoir des juifs tunisiens** – par MICHEL DEURÉ
- **Embarras à Téhéran**

*pages 3 et 4*

4 000 emplois supprimés d'ici à 1995

# La crise s'aggrave à Air France

*Bernard Attali, président d'Air France, a présenté mercredi 15 septembre un troisième plan de rigueur pour le groupe. Ce plan prévoit, d'ici à 1995, 5,1 milliards d'économies supplémentaires et la suppression de 4 000 emplois. Ce nouveau tour de vis est rendu nécessaire par les mauvais résultats d'Air France – 3,8 milliards de francs de pertes pour le premier semestre 1993, – ce qui laisse entrevoir un déficit annuel d'environ de 5,5 milliards de francs.*



Face à la crise généralisée de l'aviation civile, les compagnies aériennes taillent tour à tour dans leurs effectifs et leurs budgets. American Airlines, premier transporteur mondial, et Air France annoncent de sévères cures d'austérité.

Dans un entretien accordé au *Monde*, Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, souligne que le sort de la compagnie est entre les mains de ses salariés. « *L'Etat fera son devoir d'actionnaire* », indique le ministre.

Mais, en ce qui concerne la privatisation d'Air France, celle-ci « *passe après le redressement financier du groupe* ».

*Lire nos informations page 18*

## Québec : la retraite de Robert Bourassa

Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, a annoncé, mardi 14 septembre, qu'il ne terminera pas son quatrième mandat. Souffrant d'un cancer, il remettra sa démission dès que sa formation, le Parti *libéral, aura désigné* son successeur, en janvier.

page 9

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

## Les fausses querelles de la lecture

A l'occasion de la rentrée, le ministre de l'éducation nationale François Bayrou a rappelé son intention de diminuer de moitié, en cinq ans, le nombre d'élèves entrant au collège sans savoir lire. Et il a chargé l'inspection d'une mission de détection des méthodes d'apprentissage et de rattrapage les plus efficaces. Cette commande laisse pourtant perplexes formateurs, enseignants et inspecteurs. Car plus personne ou presque ne pose le problème dans ces termes. La croisade de M. Bayrou contre l'illettrisme scolaire risque de tourner au dialogue de sourds.

*(Lire page 15 l'article de CHRISTINE GARIN)*



# La popularité singulière de M. Balladur

*Le premier ministre tire profit du discrédit du PS et de l'image trop partisane de Jacques Chirac*

par Jérôme Jaffré

Cinq mois après son accession à l'hôtel Matignon, la popularité d'Edouard Balladur demeure au zénith. Selon les différents instruments de mesure des instituts de sondage, il recueille entre 60 % et 70 % d'opinions favorables. Dans le dernier baromètre de l'IFOP, il obtient le score de 61 % de satisfaits. Dans celui de la SOFRES, il culmine à 68 % de confiance, recueillant un très large assentiment, qui va de l'électorat RPR (94 % de confiance) à celui du Parti socialiste (54 %) en passant par l'électorat UDF (89 %), lepéniste (63 %) et écologiste (56 %). Seul l'électorat communiste est en majorité fixé dans l'opposition, mais un tiers de ses sympathisants manifestent leur confiance dans le premier ministre. Un tel phénomène pose aux observateurs trois questions. Comparée à celle des précédents premiers ministres, cette popularité est-elle réellement exceptionnelle? S'annonce-t-elle durable? Jusqu'à quel point perturbe-t-elle le jeu politique?

Si l'on compare le niveau de confiance des principaux premiers ministres depuis 1981 cinq mois après leur entrée en fonctions, la popularité de M. Balladur, tout en étant très élevée, cesse d'apparaître exceptionnelle. En novembre 1981, Pierre Mauroy obtient encore 63 % de confiance. Sept ans plus tard, le score de 66 % obtenu par Michel Rocard est très proche des 68 % recueillis aujourd'hui par Edouard Balladur. La similitude de ces trois scores incite à considérer la performance de 1993 comme une popularité d'alternance aussi forte que les scores de l'exécutif après les élections présidentielles de 1981 et 1988 et différente, ainsi, de la situation de 1986, qui, en raison des fortes positions conservées par François Mitterrand et le Parti socialiste, n'avait été vécue que comme une semi-alternance.

Si elle n'est pas exceptionnelle par son niveau, la popularité de M. Balladur est, en revanche, inédite dans sa configuration, tant à l'égard du président de la République que des principaux leaders de la majorité. Le premier ministre est en effet populaire quand le président l'est fort peu. Durant la première cohabitation, cinq mois après le changement de majorité, M. Mitterrand recueillait 55 % de confiance, devançant de 9 points Jacques Chirac. Sept ans plus tard, partant d'un niveau beaucoup plus bas et malgré une remontée, M. Mitterrand n'obtient que 39 % de confiance, 29 points en deçà du premier ministre.

Mesurée par le « *souhait d'avenir* » du baromètre du *Figaro-Magazine*, la cote des principaux leaders de la majorité place en tête les trois qui occupent les plus hautes responsabilités gouvernementales : Edouard Balladur (70 % de souhaits d'avenir), Simone Veil (56 %) et Charles Pasqua (48 %). Les grands leaders extérieurs au gouvernement sont largement distancés : Philippe Séguin est à 39 %, Raymond Barre à 38 %, Jacques Chirac à 36 % et Valéry Giscard d'Estaing à 27 % seulement.

► **Jérôme Jaffré est le directeur des études politiques de la SOFRES.**

*Lire la suite page 10*

### A nos lecteurs

Ce numéro du *Monde* comprend trois cahiers : un cahier « Actualité » de la page 1 à la page 26 ; un cahier « le Monde Arts et Spectacles » de la page 27 à la page 36 ; un cahier « Arts et Spectacles-Festival d'automne » de 52 pages. Ce dernier cahier est diffusé seulement aux abonnés et lecteurs de la région Ile-de-France.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 180 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

# DÉBATS

## Proche-Orient

## Une certaine beauté

par Daniel Sibony

CETTE entente qui s'ébauche entre Israël et l'OLP est un de ces événements à la fois riches d'avenir et qui éclairent le passé et les impasses qu'on en fait. L'accord ne fera pas cesser la violence des terroristes fanatiques (où donc a-t-elle cessé... ?), mais il promet des remaniements symboliques assez profonds et renouvelle une question radicale : l'action mûrie et réfléchie des hommes peut-elle desserrer l'étau du sacré quand celui-ci exerce une emprise aveuglante et fait que les hommes deviennent de purs instruments, pleins de violence et de fanatisme ?

Nous allons voir que c'est là l'enjeu.

L'homme de la rue palestinien a dit un mot très juste – ou plutôt ça s'est dit à travers lui : « Nous sommes en train de trahir les Arabes. » De fait, les Palestiniens et leur cause ont toujours été pris entre la peur qu'Israël a du monde arabe, si vaste et si peuplé, et l'horreur que celui-ci a d'Israël en tant qu'Etat. Jusqu'ici, les Palestiniens ont été pris en sandwich entre ces deux forces, n'attendant que d'être mangés. Et voilà qu'ils s'extraient de cet « entre-deux » angoissé, angoissant. En cela, ils font acte de vie. En osant trahir l'« unité » du monde arabe – en bonne partie fictive – ils se font du bien, et ils en font aussi à cette entité, jusque-là très exaltée mais efficace et bloquée. Ils l'obligent à reconnaître sa variété, sa divisibilité : ils l'y introduisent, presque de force, et cette épreuve de force morale est bénéfique : toutes les fois que le monde arabe s'est un peu diversifié, différencié, il a pu mordre sur autre chose que du fantasme, sur le réel même de la vie ; autrement, il chantait son unité sur le mode incantatoire et impuissant, comme une origine opaque.

### La question de Jérusalem

Les Palestiniens ont enrayé l'incantation, et par là ils redonnent un souffle nouveau. Un souffle très parlant pour tout un chacun, même ici : certaines façons de « trahir » son origine en ce qu'elle a d'incantatoire permettent de renouer avec elle sur un mode plus libre, plus vivable. Première rupture donc, avec de sacrés étouffements.

Un autre exemple illustre cette rupture ou cette prise de distance avec l'emprise du sacré en tant qu'elle produit du vertige – et fait tourner bien des têtes. C'est la question de Jérusalem.

Le seul verset dans le Coran qui y fait allusion est celui où Mahomet dit qu'il a *« vu la mosquée lointaine »*. Cette mosquée, c'est bien sûr le temple hébreu de Jérusalem (puisque, quand Mahomet prophétisait, il n'y avait point de mosquée là-bas). Le temple hébreu, il l'appelle mosquée, tout comme il nomme musulmans les prophètes juifs qui l'ont précédé – et il le fait dans un bel effort d'unité, pour remodeler et refonder une origine homogène de la croyance monothéiste, une origine englobante et achevée, qui inclurait ce qui la précède. On sait que cette unité n'a pas vraiment fonctionné. Toujours est-il que la *« mosquée lointaine »* dont parle le Coran, et qui est le temple juif dûment réinterprété, a pris corps au fil des temps et des conquêtes du Djihad : on a bâti sur le mont du Temple une vraie mosquée, appelée El Aksa, qui en arabe signifie justement mosquée lointaine. Là est peut-être le symbole d'une sacrée intrication. La mosquée réelle, qui sacre ce lieu pour les Arabes, n'y était pas quand il l'a « vue », mais elle vient après coup accomplir sa vision – comme c'est souvent le cas quand l'action des hommes vise à mieux fonder leurs croyances.

### Les croyances et le désir de vivre

Eh bien, on dirait que cet accord qui se dessine là-bas a ceci de « fou » – et d'émouvant – qu'il voudrait faire l'inverse : mettre les croyances derrière le désir de vivre, presque à sa traîne. C'est un défi. C'est peut-être la seule façon de mettre à l'épreuve lesdites croyances, de les enrichir. Or, quand la vie réelle des hommes – le jeu de leurs présences physiques, de leurs regards, de leurs gestes – l'emporte sur de sourdes convictions jamais dites, jamais vraiment pratiquées sinon sur le mode fétiche, cela rayonne une certaine beauté ; comme lorsque une nouvelle chance est donnée à l'amour.

Quant à Israël, il prend des risques bien sûr, mais ne pas en prendre serait aussi un très grand risque. Israël, comme Etat et comme peuple, n'est qu'un risque incalculable, de part en part. Ce petit peuple diasporique, qui ne peut faire autrement que de porter son message même quand il n'y croit plus, restera longtemps le témoin de la maturité ambiante : quand elle baisse de niveau, on trouve toujours des détours pour s'en prendre à lui et menacer son existence, quelles que soient les précautions. Et quand elle est d'un bon niveau, on le laisse vivre en paix, et on peut même l'interpeller sur ce qu'il fait de son message, à part d'en être quelque peu encombré.

**▶ Daniel Sibony est psychanalyste et a publié récemment *les Trois Monothéismes*, (Seuil), et *le Peuple « psy »*, (Balland).**



## Jéricho-sur-Seine

par Malek Boutih, Harlem Désir et Julien Dray

C'ÉTAIT il y a presque dix ans. Ensemble, nous fondions SOS-Racisme autour du symbole de l'union judéo-arabe. Pour la première fois, dans une même organisation, des jeunes Juifs sionistes et des jeunes Arabes propalestiniens décidaient de mener ensemble le combat contre le racisme et l'antisémitisme. Enfants de la Shoah, pour les uns, ils revendiquaient leur attachement à Israël, pays symbole d'une liberté et d'une fierté retrouvées après la nuit qu'avaient connue leurs familles sur cette terre d'Europe. Enfants des guerres coloniales, pour les autres, ils voyaient dans le keffieh palestinien un reflet de leur propre déracinement, de leur propres humiliations, signe de ralliement de l'Arabe sans frontières combattant pour sa dignité et ses droits. Mais ils étaient tous d'une même génération, qui voulaient en finir avec la logique de la haine et de la négation.

Pour d'autres, il était écrit que l'Arabe et le Juif devaient se haïr et s'affronter dans une guerre sans fin. Le conflit était inextricable : deux peuples pour une terre, deux rêves inconciliables, trop de blessures et de rancœurs accumulées pour trouver, un jour, les sentiers de la paix. Experts, géostratèges et cyniques en tout genre prétendaient tirer des livres saints et des racines millénaires du conflit qu'il en serait toujours ainsi parce qu'il n'en avait jamais été autrement. A quelques-uns au début, puis de plus en plus nombreux rapidement, nous avons refusé cette soumission à la fatalité pour faire le choix, le pari du dialogue, de la reconnaissance et de la paix possibles. Certes notre contribution fut des plus modestes, mais en défilant dans les rues, bras dessus, bras dessous, par-delà tout clivage communautaire, chaque fois que frappait la haine raciale, que la victime fût juive ou arabe, nous avons brisé un tabou.

Au début de SOS-Racisme, emportés par l'espoir, amusés par notre nouveauté ou intrigués par notre témérité, beaucoup nous ont soutenus, et rien ne semblait devoir résister à la vague de fraternité qui submergeait la France. Les tenants du réalisme, les exégètes de l'insurmontable destin des peuples à s'affronter pour Jérusalem étaient débordés, pris de vitesse. Ils comptaient sur le temps pour décourager la rêverie naïve d'une jeunesse qui finirait bien par s'essouffler, se lasser, courber l'échine devant la terrible réalité.

### Les fils du dialogue

De fait, la générosité, les liens qui nous unissaient furent mis à rude épreuve. A chaque attentat aveugle dans une synagogue, à chaque bombardement au Liban ou à Tunis, dans les échos d'une Intifada où gamins et militaires se faisaient face chaque soir au journal télévisé, nous étions ébranlés. L'espoir d'une solution de paix semblait disparaître, chaque fois, comme un mirage dans le désert, pour ne laisser place qu'à l'éternelle polémique, à la pure confrontation, au repli de chacun sur son « camp ». Pourtant, quand la violence secouait de nouveau le Proche-Orient, quand la guerre explosait sur les rivages du Golfe, quand nous étions nous-mêmes déchirés par les événements et par nos désaccords, nous avons réussi à ne pas briser les fils qui nous reliaient, poursuivant envers et contre tout un dialogue et un débat, tendus parfois à la limite du supportable, toujours acharnés, mais jamais rompus. C'en était trop pour ceux qui dénonçaient cette obstination à ne pas vouloir tenir compte des faits. Et les faits plaidaient rarement pour nous, il est vrai. Parmi ceux qui, dès les premiers jours, avaient soutenu notre combat, beaucoup désespéraient et commencèrent à regretter d'avoir rêvé trop haut. Il fallait se rendre à l'évidence : la paix n'était qu'une utopie puisqu'elle ne venait jamais.

Les temps furent difficiles pour SOS-Racisme comme pour tous ceux qui, de par le monde, s'accrochaient à l'idée du dialogue, mais notre espoir s'était ancré dans ce voyage, en Israël et dans les territoires occupés, fait ensemble, à l'automne 1988, en pleine Intifada. Là-bas, à Jérusalem, Tel-Aviv, Ramalah et Gaza, nous nous souvenions d'avoir rencontré ces Israéliens et ces Palestiniens qui, au cœur de la guerre, étaient déjà en train de construire la paix. Nous nous souvenions d'Abdel Chafi, de Sari Nusseibé, Nissim Zvili ou Shimon Pérès, qui, sans nous cacher les méfiances, la peur, toutes les difficultés et tous les obstacles qui obstruaient le chemin, nous avaient parlé de leurs espoirs d'ouvrir une voie nouvelle, d'aller vers une solution, de faire accepter des compromis des deux côtés.

### Musique de paix

Nous avons entendu les uns et les autres évoquer la lassitude de la guerre, des dirigeants palestiniens nous dire qu'ils étaient prêts à reconnaître Israël pourvu qu'Israël de son côté..., et des dirigeants israéliens accepter d'envisager, au moins comme hypothèse d'école, le voisinage d'un Etat palestinien, pourvu que les Palestiniens... Nous étions frappés par l'audace, par la vision, par la volonté de trouver une issue honorable et acceptable par d'autres, par des mots comme *« cousin », « partage », « coopération économique », « sécurité commune »*. N'était-ce que langage de circonstance, devant des visiteurs de passage, ou fallait-il y voir les prémices d'un tournant, d'un changement en profondeur des mentalités ?

Ce jour est enfin arrivé et, quoi que nous l'ayons rêvé, espéré, imaginé, il nous surprend. Nous sommes subjugués devant deux peuples que tout semblait séparer à jamais et qui se déclarent la paix, forçant le destin et ouvrant une nouvelle page d'histoire contre l'air du temps. Malgré les opposants de tous bords, malgré la poussée des intégrismes identitaires et peut-être, justement, parce qu'ils se faisaient plus menaçants que jamais, la voie du dialogue a fini par vaincre la haine. La preuve est faite que la fraternité, le respect de l'autre, la compréhension mutuelle peuvent l'emporter sur la destruction et la violence. La preuve est faite aux yeux de l'humanité entière que l'on peut sortir de la guerre sans humiliation, avec grandeur et fierté. Pour peu que des femmes et des hommes portent ces idéaux sans relâche.

Cette paix ne met pas fin à notre engagement, à notre serment de ne pas nous séparer. Elle nous crée, comme à tous les antiracistes, de nouveaux devoirs. Elle nous enjoint de ne jamais nous résigner à l'idée que des peuples sont voués à la haine éternelle. Dans ces moments de joie, nos yeux et nos cœurs se tournent vers la Bosnie-Herzégovine, le Haut-Karabakh, le Libéria et tant d'autres régions encore. Notre solidarité nous lie à tous ceux qui combattent le nettoyage ethnique, qui refusent l'exclusion de l'autre, la négation de ses droits au nom du sang, de la religion ou de la nation. Que cette musique de paix, dont ils percevront les échos assourdis, soit pour eux un premier message d'espoir et, pour nous, un salutaire rappel de nos obligations à leur égard.

**▶ Harlem Désir est ancien président de SOS-Racisme, Malek Boutih et Julien Dray anciens vice-présidents de cette organisation.**

## Un succès pour les « belles âmes »

par Alfred Grosser

UNE fois de plus, les « belles âmes » se seront montrées plus clairvoyantes et plus réalistes que les cyniques et que les apôtres de la seule méthode forte. Dans la tragédie palestinienne aujourd'hui comme hier pour le Maroc, pour l'Algérie, pour l'Allemagne.

C'est un ministre de la IVe République qui avait lancé l'expression pour disqualifier les naïfs prétendant faire avancer la solution des drames nord-africains à partir de considérations morales. Parmi elles, le respect et la compréhension de l'adversaire. Surtout quand l'adversaire n'en était pas vraiment un. Ainsi le sultan du Maroc. Le mois dernier, on a oublié de commémorer le 20 août 1953. Quelle stupide indignation alors, de la part de la « belle âme » François Mauriac, contre la déposition et la déportation à Madagascar du futur roi Mohammed V, compagnon de la Libération ! Pour empêcher le Maroc de devenir une nation souveraine, il fallait écarter le monarque – et en faire le symbole du nationalisme ! Etaient-ils naïfs et déraisonnables ceux qui s'indignaient de cette étrange application du traité de protectorat de 1912 affirmant que *« le gouvernement de la République prend l'engagement de prêter un constant appui à Sa Majesté chérifienne contre tout danger qui menacerait sa personne ou son trône »* ? Et qui annonçaient le sang versé comme conséquence du cynisme gouvernemental ?

Plus de huit années plus tôt, en mai 1945, lorsqu'une effroyable répression française fit des milliers de morts parmi les musulmans de Sétif, au moment où en Europe on fêtait la victoire sur le racisme, comme il était donc naïvement moralisateur, cet Albert Camus qui écrivait dans *Combat* : *« Persuadons-nous qu'en Afrique du Nord comme ailleurs, on ne sauvera rien de français sans sauver la justice ! »* Naïf comme l'ancien gouverneur général Maurice Viollette déclarant à l'Assemblée nationale en 1947 : *« Si, à tant de réclamations, si, à tant d'espérances, nous répondions seulement que nous verrons plus tard, ce serait un jeu redoutable que nous jouerions... « Plus tard », ce fut le mot de Louis XVI, ce fut le mot de Charles X... C'est le mot de toutes les révolutions, et moi, je ne veux pas de révolution. »* La révolte vint le 1er novembre 1954, parce que l'injustice avait été maintenue. En particulier celle que Maurice Viollette avait dénoncée : *« Ah ! quel scandale, 120 000 électeurs musulmans de statut personnel ! Mais 200 000 à 300 000 combattants musulmans de statut personnel, merveille ! »*

Naïfs ou traîtres, ou plutôt demi-traîtres, pour lesquels six balles suffiraient, comme déclarait un ministre fort chrétien. Traître, l'archevêque d'Alger, « Mohamed Duval », défendant évangéliquement les musulmans, torturés ou survivant dans leurs mechtas détruites, contre des crimes commis au nom de la France. Mauvais Français, ceux des pieds-noirs qui plaidaient lucidement pour la compréhension, quitte à se faire tuer comme se faisaient tuer les Algériens musulmans ouvert, au dialogue, donc traîtres eux aussi.

Au Maroc, en Algérie, ce sont les « belles âmes » qui avaient raison. Pour l'Allemagne, leur victoire morale est encore plus éclatante. Dès le 16 mai 1945, le vieil Alsacien Jean Schlumberger écrivait dans *Le Figaro* : *« Après le traité de Versailles... nous laissions l'initiative à nos adversaires. Nous nous bornions à demander : « Que vont-ils encore inventer pour troubler l'ordre ? »* Une seule question convient à qui veut courageusement employer ses forces : « Qu'allons nous inventer pour créer l'ordre ? » Et en octobre 1945, *Esprit* publiait l'article de Joseph Rovan, compagnon de déportation d'Edmond Michelet, intitulé programmatiquement « L'Allemagne de nos mérites » : elle sera en partie ce que nous en ferons, donc l'abstention est coupable. Aujourd'hui où on fête les soixante-quinze ans de Rovan, qui donc lui donne rétrospectivement tort ?

*Demain*, espérons qu'on donnera pleinement raison aux juifs d'Israël et d'ailleurs, de France notamment, qui ont refusé les condamnations globales et catégoriques, qui ont voulu comprendre et faire comprendre et, pour cela, dialoguer. Comprendre quoi ? D'abord l'essentiel : le poids de souffrances pesant sur ceux de l'autre camp. Surtout quand il s'agit de souffrance infligées par la communauté à laquelle on appartient. Elle n'était pas sacrilège, la phrase écrite par Théo Klein, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives en France (CRIF), dans son beau livre *l'Affaire du Carmel d'Auschwitz* (éd. Jacques Berthoin, 1991) : *« Nous vivons au milieu des autres ; Israël vit au milieu d'autres peuples. Personne ne peut être indifférent à l'autre qui le côtoie. Notre deuil, nos morts, aussi sacrés soient-ils, n'effacent jamais le deuil et les morts des autres ; notre sensibilité est aussi respectable – mais pas plus – que celle des autres. »*

Dans l'ancienne Yougoslavie, les dimensions de l'horreur eussent été moindres si, depuis des décennies, Serbes et Croates (à commencer par le clergé orthodoxe serbe et le clergé catholique croate) avaient consenti à prendre connaissance non des crimes subis par leurs collectivités respectives, mais des crimes commis par elles. Naguère ou même dans un passé lointain, dès lors qu'il s'agit d'ébranler des certitudes qui conduisent à la totale bonne conscience, par exemple, en tant que premier habitant d'une terre. Dans le Pentateuque, au chapitre 33 du *Livre des nombres*, Yahvé dit à Moïse : *« Parle aux Israélites. Tu leur diras : « Quand vous aurez passé le Jourdain vers le pays de Canaan, vous chasserez devant vous tous les habitants du pays... Vous posséderez ce pays et vous y demeurerez, car je vous ai donné ce pays pour domaine... »*

### Morale et raison

Cultiver la mémoire, celle du vécu personnel, encore davantage celle qui est transmise aux générations suivantes, ne constitue une visée pleinement morale – de la morale prétendument commune de l'égale dignité, de l'égale valeur de tous les hommes – que si elle prend en compte d'autres mémoires, que si elle ne transmet pas une image idyllisée de la communauté commémorée. L'éducation des « belles âmes », des créateurs de paix qui ne séparent pas morale et raison, consiste à libérer sans désinsérer. Libérer par prise de distance par rapport à la communauté d'appartenance, nationale, religieuse ou autre. Mais sans briser cette appartenance, car elle seule permet l'action créatrice, au sein de la communauté et vers le dehors. Sans optimisme béat : un échange de lettres, ce n'est pas encore la paix, moins encore la coopération. Mais, dès maintenant, on peut demander qu'on réfléchisse à tout le sang versé au nom du « réalisme ».


**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*

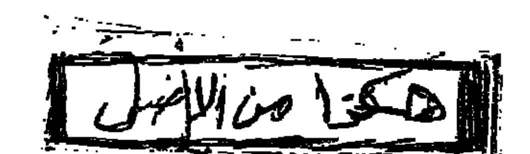
Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

# ÉTRANGER

## La dynamique de paix au Proche-Orient

**De retour de Washington, et après une brève visite au Maroc, Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, et Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, sont arrivés mercredi 15 septembre à Tel-Aviv, où une cérémonie d'accueil, boycottée par les membres de l'opposition, avait été organisée en leur honneur. Arieh Déri, chef du parti ultra-orthodoxe Shass, et ancien ministre de l'intérieur, qui vient de quitter le gouvernement à la suite d'une affaire de corruption, a réclamé l'organisation d'un référendum, le 3 novembre, afin que les Israéliens se prononcent sur les accords de paix conclus avec l'OLP. Un vote à la Knesset est prévu pour le 20 septembre.**

**De leur côté, les deux grands rabbins d'Israël ont appelé les juifs à se rendre en pèlerinage au mur des Lamentations, le 23 septembre, à Jérusalem, pour prier *«pour la miséricorde divine, une paix véritable et la sécurité»*. Quant au conseil municipal de Jérusalem, il a réaffirmé, dans une résolution votée, lundi, que la ville sainte *«est la capitale éternelle du peuple juif»*, ajoutant que *«n'importe qui concerné par Jérusalem ne peut approuver l'idée dangereuse de deux capitales pour une même ville»*.**

**Pendant les fêtes du Nouvel An juif, de mercredi à dimanche prochain, la bande de Gaza sera totalement bouclée. Un Palestinien a trouvé la mort, mardi, à Gaza, dans un attentat-suicide contre le quartier général de la police. D'autre part, un membre du mouvement de la résistance islamique Hamas a été tué et quatre soldats israéliens ont été blessés, dans la nuit de mardi à mercredi, à Hébron, en Cisjordanie, au cours d'un échange de tirs. Après son séjour à Washington, Yasser Arafat s'est rendu, mardi, au siège des Nations unies, avant de quitter les Etats-Unis. Le matin même, il avait été reçu au National Press club. Le chef de l'OLP avait précisé *«qu'il avait été démocratiquement élu président de l'Etat de Palestine par le Conseil national palestinien»*, qui fait office de Parlement en exil. Il avait indiqué qu'il avait eu, à la Maison Blanche, *«un entretien chaleureux et fructueux»* avec le président Bill Clinton. Il avait, d'autre part, indiqué que l'idée d'une internationalisation de Jérusalem *«est sur la table»* des négociations. Il s'était, enfin, défendu d'avoir soutenu l'Irak pendant la guerre du Golfe : *«J'ai simplement estimé, au début de la crise, que celle-ci devait être réglée dans un cadre inter-arabe.»***

**Le premier ministre jordanien, Abdel Salam Majali, a qualifié *«d'événement ordinaire»*, la signature, mardi, à Washington, d'un accord avec Israël sur un ordre du jour de leurs pourparlers de paix. De son côté, dans un entretien accordé, mercredi, à la radio d'Israël, M. Rabin a vivement critiqué la Syrie, qui *«offre une protection et une aide aux dix organisations du Front du refus et laisse la radio Al-Qods, qui se livre à une propagande venimeuse contre toutes négociations, émettre à partir de son territoire»*. *«D'un côté la Syrie tend soi-disant la main pour faire la paix*, a-t-il ajouté, *mais avec la deuxième main elle ouvre le feu contre nous.»***

# Le président Clinton envisage une conférence internationale pour encourager l'aide aux territoires occupés

WASHINGTON

*de notre correspondant*

Salué, dans la presse, pour l'élégance de l'accueil qu'il a réservé au premier sommet israélo-palestinien, le président Bill Clinton entend mener plus avant l'engagement, économique et diplomatique, des Etats-Unis dans la recherche de la paix au Proche-Orient.

L'appui américain sera essentiel, *ont répété* Israéliens et Palestiniens, mardi 14 septembre, au lendemain de la signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie dans les territoires occupés. Pour la première fois depuis son arrivée aux Etats-Unis, Yasser Arafat a évoqué, devant le National Press Club de Washington, la perspective d'un Etat palestinien. *«Les Américains vont devoir aider économiquement le nouveau-né, l'embryon d'autonomie palestinienne qui doit amener l'Etat palestinien indépendant appelé à se confédérer avec la Jordanie»*, a-t-il dit. Chef du département information de l'OLP, Yasser Abed Rabbo estime que *«l'aide des Etats-Unis à l'OLP est indispensable»* à la mise en œuvre de l'accord sur l'autonomie.

La question a été au centre des entretiens que M. Arafat a eus, mardi 14 septembre, avec plusieurs sénateurs, notamment le chef de la majorité démocrate, George Mitchell, et le «leader» de la minorité républicaine, Robert Dole. Ce fut une réception chaleureuse de la part d'un Congrès qui paraît s'être singulièrement affranchi de l'influence du groupe de pression pro-israélien. MM. Mitchell et Dole vont étudier l'abrogation de certaines lois qui prohibent toute aide américaine à l'OLP. Warren Christopher, le secrétaire d'Etat, a conseillé à la centrale palestinienne de créer rapidement une organisation administrative qui pourrait, dans les territoires occupés, bénéficier de soutiens financiers extérieurs.

Pour sa part, M. Clinton a indiqué qu'il étudiait la possibilité de réunir une conférence des pays qui entendent apporter une aide aux territoires occupés. Il s'agirait d'*«amener les pays européens, asiatiques et arabes intéressés à discuter de la manière dont nous pouvons mettre sur pied un ensemble de mesures»* d'assistance, a déclaré le président américain.

A vrai dire, plutôt qu'une assistance économique, les Américains envisagent, d'abord, un coup de pouce diplomatique pour maintenir la dynamique de paix. Tous les pourparlers israélo-arabes de Washington doivent continuer, ceux qui intéressent l'OLP, mais aussi la Syrie, la Jordanie et le Liban. L'accord israélo-palestinien doit être soutenu par des progrès réalisés dans les autres forums de négociation.

Le début de règlement entre Israël et l'OLP doit favoriser la normalisation des relations entre l'Etat juif et ses voisins arabes. Après tout, si les Palestiniens s'arrangent avec Israël, un des principaux griefs du monde arabe à l'encontre du gouvernement de Jérusalem commence à s'estomper. M. Clinton le laissait entendre, mardi, en appelant les dirigeants du monde arabe à suivre l'exemple du roi du Maroc qui venait de recevoir Itzhak Rabin, le premier ministre israélien.

### La cible syrienne

La première cible de la diplomatie américaine sera vraisemblablement la Syrie. Les Etats-Unis vont multiplier les efforts pour favoriser des progrès dans la négociation israélo-syrienne. Le conflit porte essentiellement sur le plateau du Golan, occupé par Israël, lors de la guerre de juin 1967. L'Etat juif ne veut pas dire qu'il est prêt à s'en retirer, tant que Damas ne s'engage pas, en retour, à conclure une *«paix totale»* avec lui. Et la Syrie n'entend rien révéler de la paix qu'elle envisage tant qu'Israël ne s'engage pas à restituer l'ensemble du plateau du Golan.

Dans le quotidien *USA Today*, le vice-ministre israélien des affaires étrangères, Yossi Beilin, a confié : *«Je suis sûr que nous pouvons trouver une solution pour le Golan.»* Mais, tout comme M. Arafat, M. Beilin ne voit pas de progrès possible hors d'une intervention américaine : *«Sans l'Amérique, nous ne ferons pas la paix avec la Syrie. Les Etats-Unis doivent absolument continuer à faire la navette diplomatique.»*

Sur la voie de la normalisation israélo-arabe, un petit pas a été franchi, mardi, à Washington, avec la signature d'une sorte d'accord-cadre entre l'Etat juif et la Jordanie *(lire l'encadré ci-contre)*. Dans la matinée, deux hauts fonctionnaires des deux pays ont apposé leurs signatures sur un document fixant l'ordre du jour des négociations à venir entre Amman et Jérusalem. Sur le fond, ce n'est, apparemment, pas grand-chose ; politiquement, c'est tout de même le premier accord formel entre un pays arabe et l'Etat juif depuis la paix israélo-égyptienne.

L'accord israélo-jordanien était prêt depuis quelques mois mais Amman attendait une percée israélo-palestinienne avant de le signer. Le document définit une série de contentieux à régler : deux petits différends frontaliers, la question de l'utilisation des eaux du Jourdain, celle des lieux saints de Jérusalem, enfin, beaucoup plus délicat, le sort du million de réfugiés palestiniens installés dans le royaume hachémite.

Ainsi sollicité par les uns et les autres, le président Clinton va devoir *«assumer le rôle central pour préserver la dynamique vers un règlement de paix»*, écrivait, mardi, le *New York Times*. Le président a très bonne presse. Jim Hoagland, le commentateur diplomatique du *Washington Post*, écrit, par exemple, que M. Clinton *«n'a pas commis une seule gaffe depuis que l'accord* [israélo-palestinien] *a été rendu public, assurant avec talent la promotion et le déroulement de la cérémonie de signature»*.

ALAIN FRACHON

## L'ordre du jour israélo-jordanien

Voici les grandes lignes du texte de l'ordre du jour des négociations futures entre la Jordanie et Israël, signé mardi 14 septembre à Washington :

– Le document se réfère d'abord aux principes de la conférence de Madrid qui avait lancé le processus de paix en octobre 1991, de même qu'aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU.

– *«Chaque partie doit s'abstenir de toute action ou activité qui pourrait porter atteinte à la sécurité de l'autre ou préjuger du statut final des négociations.»* Les deux parties *«envisageront les menaces (...) résultant de toutes les formes de terrorisme»*.

– Israël et la Jordanie *«s'engagent mutuellement à agir en priorité et le plus tôt possible afin que le Moyen-Orient soit une région vide d'armes de destruction massive, conventionnelles et non conventionnelles : cet objectif devrait être atteint dans le contexte d'une paix globale, durable et stable (...). Ce point pourrait être révisé en fonction des accords conclus dans le cadre des négociations multilatérales (dans le groupe de travail sur le désarmement)»*.

– Les deux pays conviennent d'*«assurer la juste répartition des quotas d'eau»* et d'*«examiner* (un sévère rationnement étant actuellement en vigueur en Jordanie) *les moyens de pallier le manque d'eau»*.

– Il faudra *«parvenir à une solution juste et agréée (...) du problème des réfugiés et des personnes déplacées»*. (La Jordanie compte plus d'un million de réfugiés palestiniens sur une population totale d'environ quatre millions de personnes.)

– Il faudra parvenir à un *«règlement des questions territoriales et* [une] *délimitation et* [une] *démarcation définitives de la frontière internationale reconnue par Israël et la Jordanie, en référence à la définition de la frontière lors du mandat* (britannique sur la Palestine), *sans porter préjudice au statut* (à négocier) *de n'importe quel territoire tombé sous le contrôle du gouvernement militaire israélien en 1967»*. (Il s'agit du statut définitif de la Cisjordanie et du territoire de Gaza.)

Les deux parties conviennent enfin d'*«explorer les potentialités de la coopération future bilatérale, au besoin dans un contexte régional»*, au sujet des ressources naturelles du travail, de la santé, de l'éducation, des transports et des communications, et de différents domaines économiques, *«y compris le tourisme»*.

– *«Quand des solutions jugées mutuellement satisfaisantes auront été trouvées aux questions évoquées par cet ordre du jour, il est prévu que les négociations déboucheront en fin de compte sur un traité de paix»*. – *(AFP.)*

Le calendrier d'application de l'accord de Washington

# D'octobre 1993 à avril 1999

La Déclaration de principes israélo-palestinienne sur l'autonomie des territoires occupés signée lundi à Washington prévoit un calendrier d'application qui commence le 13 octobre prochain, un mois après sa signature, et court jusqu'au 13 avril 1999.

Les forces israéliennes devront s'être retirées de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho avant le 13 avril 1994, et un Conseil, chargé de gérer l'autonomie des territoires, sera élu avant le 13 juillet 1994.

**● 13 octobre 1993**

L'accord entre Israël et l'OLP entre en vigueur.

**● 13 décembre 1993**

A cette date devra être conclu, entre Israël et l'OLP, un accord sur le retrait des forces israéliennes de la bande de Gaza et de la zone de Jéricho. L'accord pourra prévoir la présence d'une force internationale temporaire.

C'est peut-être à partir de cette date que le chef de l'OLP pourra venir s'établir à Jéricho (Yasser Arafat a parlé de *«quelques semaines»*, mais l'accord est muet à ce sujet).

**● Entre le 13 décembre 1993 et le 13 avril 1994**

C'est pendant cette période que commencera la période transitoire de cinq ans au terme de laquelle un statut permanent sera instauré en Cisjordanie et à Gaza. L'accord dit que cette période doit commencer *«avec le retrait israélien»*, sans spécifier s'il s'agit du début ou de la fin du retrait.

Dès l'entrée en vigueur de la Déclaration de principes et le retrait de Gaza et de Jéricho, Israël commencera à transférer les pouvoirs aux Palestiniens dans les domaines suivants : éducation et culture, santé, affaires sociales, taxation directe et tourisme.

**● 13 avril 1994**

A cette date, le retrait israélien de Gaza et Jéricho devra être achevé.

**● 13 juillet 1994**

C'est la date limite pour l'élection directe d'un Conseil de l'autonomie par les Palestiniens des territoires occupés, sous supervision internationale. Les Palestiniens de Jérusalem-Est pourront participer au processus électoral.

Un accord intérimaire sera négocié pour spécifier les pouvoirs et compétences du Conseil, qui devra notamment disposer d'une force de police.

Le Conseil aura juridiction sur la Cisjordanie et la bande de Gaza, à l'exception des questions – notamment Jérusalem et les colonies juives – qui seront discutées lors des négociations sur le statut permanent.

Le Conseil établira une puissante force de police. Israël conservera la responsabilité de la défense et de la sécurité globale des Israéliens.

Pas plus tard qu'à la veille des élections pour le Conseil, les forces militaires israéliennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza seront redéployées hors des zones peuplées.

**● Entre le 13 décembre 1995 et le 13 avril 1996**

C'est pendant cette période que devront commencer les négociations sur le statut définitif de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Ces négociations couvriront notamment : Jérusalem, les réfugiés, les implantations, les arrangements de sécurité, les frontières et les relations avec les voisins.

**● Entre le 13 décembre 1998 et le 13 avril 1999**

C'est pendant cette période qu'entrera en vigueur le statut permanent de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

# Yasser Arafat a été reçu à l'ONU en chef d'Etat

NEW-YORK (Nations unies)

*de notre correspondante*

Dix-neuf ans après sa première visite au siège des Nations unies, Yasser Arafat y a été reçu, mardi 14 septembre, comme un chef d'Etat. Il a gagné le palais de verre de Manhattan, escorté par une douzaines de voitures de police et protégé comme jamais par des gardes de sécurité alors que, lors de son dernier passage à New-York, le 13 novembre 1974, le chef de l'OLP avait été déposé sur le toit de l'immeuble par un hélicoptère.

En costume kaki, Yasser Arafat ne portait plus à la ceinture son fameux pistolet qu'il avait été obligé de retirer de son étui lorsqu'en 1974 il s'était adressé a l'Assemblée générale des Nations unies *(lire notre encadré)*. Après lui avoir donné une chaleureuse accolade, le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, l'a accompagné, en le tenant par le bras, jusqu'à son bureau du trente-huitième étage.

Selon des diplomates présents à la réunion, M. Boutros-Ghali aurait proposé la nomination d'un «coordonnateur spécial», chargé des affaires palestiniennes, qui aurait pour mission d'harmoniser les travaux des agences spécialisées de l'ONU – PNUD, UNICEF, OMS, etc. – dans les territoires occupés. Le déploiement éventuel d'observateurs de l'ONU aurait aussi été évoqué.

Selon M. Boutros-Ghali, l'accord de paix entre Israël et l'OLP devrait *«servir à la communauté internationale de modèle de règlement des conflits et des litiges»*. Selon une source bien informée, aussitôt après sa rencontre avec Yasser Arafat, le secrétaire général de l'ONU aurait reçu un appel de Jonas Savimbi, le chef des rebelles angolais de l'UNITA, auquel il aurait dit : *«Vous avez vu ce qui se passe entre Israël et les Palestiniens? Eh bien, faites la même chose avec le président Dos Santos...»*

Après sa rencontre avec le M. Boutros-Ghali, Yasser Arafat, rayonnant, a dit aux journalistes : *«C'était une longue marche, mais nous avons réussi...»*

### En position de paria

Les propos de M. Arafat ont soulagé la mission d'Israël aux Nations unies. L'ONU a toujours été un terrain hostile pour l'Etat juif où, année après année, il a dû faire face à plus de trente résolutions hostiles de l'Assemblée générale. Israël a été, comme l'Afrique du Sud, un paria au sein de l'organisation internationale au point que les journalistes arabes évitaient d'adresser la parole à leurs collègues israéliens.

Israël espère que la quarante-huitième session de l'Assemblée générale, qui s'ouvre mardi prochain, sera *«un nouveau commencement»*. L'ambassadeur d'Israël à l'ONU, Gad Yaacobi, a souhaité que les Nations unies deviennent plus *«pertinentes dans le processus de paix»* en éliminant certaines *«résolutions négatives»*, la plus *«insultante»* ayant été abrogée, le 16 décembre 1991, par 111 voix, sur l'insistance des Etats-Unis. Cette résolution, adoptée, en 1975, par 75 voix pour, 35 voix contre et 32 abstentions, identifiait le sionisme au racisme.

Israël demande qu'au moins sept autres résolutions, y compris celle qui propose une Conférence internationale sur le Proche-Orient, celle qui soutient l'Intifada, ou encore celle qui compare l'Etat juif à l'Afrique du Sud, soient *«éliminées de la mémoire de l'Assemblée générale des Nations unies»*.

Pour M. Yaacobi, ces résolutions devraient être *«remplacées par de nouvelles résolutions qui reflètent les réalités nouvelles»*. A son avis, *«il paraît logique que les changements intervenus au Proche-Orient incitent à des changements aux Nations unies»*. Itzhak Rabin, le premier ministre israélien, prendra-t-il la parole devant la quarante-huitième Assemblée générale ? *«Pas encore»*, a-t-il précisé. Cette année, ce sera le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès.

L'ambassadeur américain à l'ONU, Madeleine Albright, a, pour sa part, exprimé le souhait que les nouvelles résolutions des Nations unies soient désormais *«amicales pour Israël»*. Elle veut, notamment, que l'on ne mentionne plus la résolution votée en 1988, qui *«déplore»* la décision de Washington de refuser un visa à Yasser Arafat. L'ONU avait été alors obligée de convoquer une session spéciale de l'Assemblée générale, à Genève, pour que le chef de l'OLP puisse s'adresser à elle.

Les missions américaine et israélienne à l'ONU ont déjà organisé des réunions afin de mettre au point leur stratégie pour la prochaine session de l'Assemblée générale. Une des questions essentielles est l'appartenance de l'Etat juif à un bloc régional. N'ayant de relations diplomatiques qu'avec un seul pays arabe – l'Egypte, – Israël aura du mal, pour le moment, à se faire accepter dans le groupe asiatique (1). *«Cela ne devrait pas tarder»*, assure cependant un diplomate israélien. La première réunion entre l'ambassadeur israélien et son homologue palestinien, Nasser Al'Kidwa, aura lieu la semaine prochaine.

AFSANE BASSIR POUR

(1) Le groupe asiatique regroupe aussi les pays du Proche-Orient.

### Le revolver et le rameau d'olivier

Selon des sources diplomatiques citées, mardi 14 septembre, par le *Washington Post*, Yasser Arafat avait l'intention de porter à la ceinture un revolver durant la cérémonie de signature de l'accord entre Israël et l'OLP et de le remettre ensuite au président Clinton pour symboliser son engagement en faveur de la paix. Les responsables américains, ajoute le journal, ont cependant rejeté cette idée, estimant notamment qu'elle ne serait pas du goût des dirigeants israéliens.

En 1974, Yasser Arafat, qui portait une arme à la ceinture lors de son apparition devant l'assemblée générale des Nations unies, avait expliqué qu'il était venu *«un rameau d'olivier dans une main, le pistolet d'un combattant de la liberté dans l'autre»*. *«Cette fois-ci*, a-t-il dit dans un entretien publié, mardi, par le *New York Times*, *je viens avec deux rameaux d'olivier.»* Qu'est-il arrivé au revolver, a demandé le journal américain? *«Il sert maintenant à protéger la paix»*, a répondu M. Arafat. – *(AFP.*

# L'espoir des juifs tunisiens

*Après une émigration spectaculaire au cours des trente-cinq dernières années, la communauté connaît une certaine renaissance et « applaudit » l'accord de Washington*

TUNIS

*de notre correspondant*

S'il y a quelques Tunisiens pour exprimer des réserves à l'égard de l'option *« Gaza, Jéricho d'abord »*, ce n'est pas au sein de la communauté juive qu'on les trouvera. *« Nous qui avons choisi de demeurer sur le sol arabe où nous avons nos racines, nous nous réjouissons profondément*, déclare René Chiche, président de cette communauté. *Nous sommes heureux, à la veille de notre Nouvel an, que les mères, les épouses, les enfants, tous les Israéliens et tous les Palestiniens entrevoient enfin une ère de tranquillité. L'ensemble de notre communauté applaudit à la signature de cet accord qui aura sûrement un impact en Tunisie. »*

La communauté juive compte, aujourd'hui, 2 000 membres, dont environ la moitié vivent à Tunis et dans sa banlieue, 700 à Djerba, les autres à Zarzis, à proximité de la frontière libyenne, à Sousse, à Sfax et à Nabeul. Ce sont quelques hommes d'affaires, des commerçants, mais surtout des retraités. Ils étaient 150 000 – pour une population de deux millions et demi d'habitants – en 1948, au moment de la création de l'Etat d'Israël, et quelque 120 000, lors de l'indépendance tunisienne, en 1956.

Rien ne laissait alors présager les départs qui s'échelonnèrent sur plus de trente ans. Depuis qu'au XIVe siècle, les juifs chassés d'Espagne étaient arrivés à Tunis où le Saint patron de la ville, Sidi Mahrez, les avait accueillis et leur avait offert un quartier, celui de la Hara, ils vivaient en bonne entente avec la population, comparativement à la situation d'autres communautés dans le monde arabe. Avant l'installation du protectorat français, plusieurs d'entre eux furent ministres des beys et, reprenant cette tradition après son arrivée au pouvoir, l'ancien président Habib Bourguiba, en nomma deux dans ses premiers gouvernements, qui siégèrent aussi à l'Assemblée nationale tandis que d'autres étaient élus dans plusieurs conseils municipaux.

Mais, l'évolution de la situation dans le pays, marquée par la politique de collectivisation, la guerre d'Algérie, la bataille de Bizerte entre Français et Tunisiens en 1961, la tension grandissante au Proche-Orient avec la « guerre des six jours », au mois de juin 1967, et celle du Kippour, au mois d'octobre 1973, l'invasion du Liban, l'installation de l'OLP en 1982 et le bombardement israélien de son quartier général, dans la banlieue sud de la capitale, le 1er octobre 1985, furent, au fil des ans, à l'origine de la diminution spectaculaire de la communauté juive.

En période de crise, le pouvoir avait beau les assurer que leur sécurité et leurs droits étaient et seraient préservés – ce fut notamment le cas au début de la « guerre des six jours » lorsque des manifestants tentèrent de saccager les magasins juifs dans le centre de Tunis et d'incendier la grande synagogue, – la confiance s'effritait au fur et à mesure que les mots d'ordre du nationalisme arabe trouvaient de plus en plus d'écho, surtout parmi la jeunesse.

La Libye, qui cherchait à l'époque à en découdre avec le régime tunisien, s'employa aussi à attiser la tension . Pendant l'année 1985, par exemple, une radio pirate, *« la radio de la vengeance sacrée »*, émettant à partir de son territoire, appela quotidiennement les Tunisiens à *« se débarrasser par tous les moyens des juifs »* et de leur gouvernement *« qui en est complice »*. Est-ce cette campagne haineuse qui entraîna un policier – officiellement en proie à *« un accès de folie »* – à ouvrir le feu dans une synagogue de Djerba, faisant deux morts et six blessés parmi les fidèles ?

Pour les juifs qui « s'accrochaient » encore – en dépit de l' inquiétude permanente qui les habitait, – la vie continuait tant bien que mal mais ils étaient sans grande illusion sur leur avenir dans le pays. *« Bourguiba reste notre rempart et lorsqu'il disparaîtra nous n'aurons plus qu'à boucler nos valises »*, disaient beaucoup d'entre eux.

### *Une trentaine de synagogues*

Le vieux chef destitué au mois de novembre 1987, il n'en fut rien, à une exception près toutefois : une nouvelle vague de départs – la dernière – eut lieu lors de la guerre du Golfe Les rues de Tunis résonnaient alors de manifestations en faveur de Saddam Hussein, *« le premier Arabe à frapper Israël au cœur »* .

Depuis lors, la communauté juive a retrouvé sa sérénité et l'a fait savoir aux parents et amis installés pour la plupart en France. Aussi, ces derniers reviennent-ils en masse passer leurs vacances « au pays » où ils sont l'objet de maintes attentions de la part des autorités. Plusieurs d'entre eux ont mis à profit leur séjour pour sonder le marché et se proposeraient d'investir dans divers secteurs.

La Tunisie a toujours permis à la population juive de célébrer ses rites. Mais, ces dernières années, à la synagogue de la Ghriba, la plus ancienne d'Afrique du Nord, dans l'île de Djerba (qui en compte quatorze), le pèlerinage qui s'y perpétue chaque année depuis quatre siècles, a repris tout son éclat. Plusieurs centaines de fidèles, souvent venus de l'étranger, y célèbrent, en présence des autorités locales, la mémoire du grand maître du Talmud, Shimon Bar Yashai.

Même s'il déplore que la communauté qu'il préside se soit autant réduite, René Chiche exprime surtout sa satisfaction du climat de sécurité, d'entente et de confiance dans lequel elle vit désormais. Une trentaine de synagogues, dont sept à Tunis, existent dans le pays ; des écoles, *« où les enfants peuvent apprendre l'hébreu »*, et deux maisons d'accueil pour les vieillards, propriétés de la communauté, sont ouvertes et diverses œuvres sociales s'emploient en faveur des déshérités . *« Mais*, ajoute M. Chiche, *nous avons été particulièrement touchés lorsque le président Ben Ali a donné des instructions pour la remise en état de notre cimetière et très heureux qu'il prenne l'initiative d'inviter à Tunis le grand rabbin de France. »*

Natif de Tunisie, Joseph Sitruk, accompagné de Jean-Pierre Bansard, président du Consistoire israélite de France, avait été l'hôte d'une journée, il y a tout juste un an, du chef de l'état tunisien. Après une chaleureuse rencontre au palais de Carthage, le grand rabbin de France avait déclaré : *« J'aimerais que tout les pays ressemblent à la Tunisie et qu'ils soient une terre de tolérance, d'ouverture et d'avenir. »*

MICHEL DEURÉ

---

Malgré la dénonciation de l'« acte de trahison »

# Embarras à Téhéran

L'accord israélo-palestinien signé à Washington a causé un certain embarras à Téhéran en mettant en relief l'isolement international de l'Iran, seul pays, avec la Libye et l'Irak, à avoir condamné sans appel la *« trahison »* de l'OLP et encouragé les Palestiniens à continuer la lutte armée.

Cet isolement, alors, notamment, que la très grande majorité des dirigeants du monde arabe et musulman a approuvé ou applaudi à l'accord, semble inquiéter les dirigeants iraniens, conscients que leur pays risque, une fois encore, d'être montré du doigt par la communauté internationale comme fauteur de troubles au Proche-Orient. Trahissant cette inquiétude, l'agence officielle IRNA s'est demandé, mardi 14 septembre, si *« la position irrémédiablement hostile de l'Iran ne le mettra pas dans une situation difficile en cas de succès de l'accord israélo-palestinien »*.

Dans un long commentaire, qui tranche avec la virulence du ton adopté par le reste de la presse, IRNA a suggéré aux dirigeants iraniens d'adopter *« une position mesurée et globale »* sur ce dossier. Cet appel n'a, semble-t-il, pas été entendu, puisque le président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani a dénoncé, devant des commandants des « gardiens de la révolution », cet *« acte de trahison »* que constitue l'accord de paix entre Israël et l'OLP. *« Le problème de la Palestine ne pourra être résolu*, a-t-il assuré, *par la signature de quelques personnes réunies à la Maison Blanche (...) ou par l'OLP et les sionistes. »*

Faisant référence à de récents entretiens avec divers interlocuteurs officiels iraniens, plusieurs diplomates confirment, cependant, l'embarras des milieux dirigeants. Ils mettent sur le compte de cet embarras le fait qu'il ait fallu attendre plus de deux semaines après l'annonce de l'accord israélo-palestinien pour qu'une personnalité importante de la République islamique l'évoque publiquement

Cet accord avait été, jusqu'à maintenant, rejeté par un simple communiqué du ministère des affaires étrangères, affirmant que Téhéran continuerait à *« soutenir la lutte sacrée et légitime du peuple palestinien »*, en clair les mouvements qui entendent continuer la lutte armée contre l'Etat juif. Plusieurs dignitaires religieux sans responsabilité gouvernementale ont aussi stigmatisé la *« trahison »* du chef de l'OLP.

L'intransigeance de la position iranienne n'est pas surprenante pour les observateurs, le *« soutien à la juste lutte du peuple palestinien »* étant, depuis la révolution islamique de 1979, l'un des leitmotive de la rhétorique officielle en politique étrangère. Téhéran a toujours apporté son appui, politique et parfois matériel, aux organisations palestiniennes les plus radicales, notamment au mouvement de la résistance islamique Hamas – ou au Djihad islamique, – qui conteste la suprématie de l'OLP dans les territoires occupés par Israël et qui a rejeté l'accord de paix.

### *Etroite marge de manœuvre*

IRNA a souligné ce qui, selon de nombreux diplomates en poste à Téhéran, inquiète au plus haut point l'Iran : *« Il est clair qu'après le règlement des problèmes généraux du Proche-Orient, l'Occident et les Etats-Unis concentreront tous leurs efforts pour contenir ou agresser l'Iran. »* Pour le moment, les dirigeants iraniens semblent avoir misé sur un échec de l'accord, au vu des dissensions interpalestiniennes qu'il a provoquées, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Reste, selon un diplomate européen, que *« la marge de manœuvre des Iraniens est très étroite »*. A son avis, *« l'Iran a conscience des périls que lui fait subir son isolement actuel. Il ne prendra pas le risque de mettre en danger, pour la Palestine où il n'a pas d'intérêts stratégiques, ce qui subsiste de ses relations avec la communauté internationale, et notamment avec les Européens, qui sont déterminés à assurer la réussite de l'accord israélo-palestinien »*. – (AFP.)

---

# Les bénéfices marocains

*Suite de la première page*

Ministre de l'intérieur jusqu'au mardi 14 septembre, le rabbin Aryeh Déri, qui a été contraint à la démission pour une sombre affaire de corruption, a parfaitement compris la situation. Né au Maroc, comme un grand nombre de ses partisans ultra-religieux, le chef de file du parti Shass – lequel est en train de marchander son futur soutien aux accords de paix – a fait part de sa *« très vive émotion »* après l'entrevue au palais de Skhirat.

*« J'espère*, a ajouté le rabbin, qui avait été préalablement averti de la rencontre, *que Sa Majesté le roi Hassan II acceptera bientôt l'invitation à visiter Israël que lui a faite le premier ministre (...) Nous n'avons aucune hostilité à l'égard de ce pays. Au contraire. Il y a entre nous une longue histoire et une profonde nostalgie (...) Je pense que, comme moi, une grande partie de la population israélienne originaire du Maroc serait très heureuse d'accueillir le roi ici. »*

### *Diplomatie discrète*

Pour être discrets – boycottage arabe oblige – les liens entre Israël et le Maroc ne sont ni négligeables ni récents. M. Rabin vient de le reconnaître pour la première fois en public : c'est bien lui, portant perruque et lunettes noires, qui avait été vu, à Rabat, dans une limousine noire mise à sa disposition par le souverain chérifien, au mois d'octobre 1976. A l'époque, le chef de l'exécutif israélien était déjà, pour deux ans, premier ministre de son pays.

Quelques mois plus tard, en 1977, ce fut le tour de Moshé Dayan, le glorieux général borgne, alors ministre des affaires étrangères. Cette année-là, il rendit visite, à deux reprises, au « Commandeur des croyants ». Puis, vint le tour, au mois de juillet 1986, de Shimon Pérès. Même l'ancien chef de la diplomatie dans le dernier gouvernement du Likoud, David Lévy, né au Maroc, aurait fait le voyage de Rabat. Selon ses propres dires, le seul politicien israélien qu'Hassan II a toujours refusé de recevoir fut Itzhak Shamir. Chaque fois, le principal objet des rencontres secrètes était le même : préparer des plans de paix, discuter des possibilités d'influer sur tel ou tel dirigeant arabe en échange de telle ou telle concession israélienne. Ce fut en vain. Mais les liens entre le royaume chérifien et l'Etat juif allaient cependant s'affermir. Selon un haut fonctionnaire des affaires étrangères de Jérusalem, qui tient à garder l'anonymat, le véritable tournant date de la grande « marche verte » organisée au mois de novembre 1975 par Hassan II pour forcer l'Espagne à lui remettre le nord et le centre du Sahara occidental. Confronté à la guérilla du Front Polisario, le roi du Maroc se serait alors mis à la recherche d'appuis politiques, économiques et diplomatiques, notamment du côté américain. Une ouverture sur Israël, lui conseilla-t-on alors, pouvait grandement faciliter son entreprise.

C'est l'époque où, justement, l'OLP encourage les pays arabes à offrir aux juifs qui en sont originaires le droit de retourner dans leurs foyers abandonnés. L'idée palestinienne est évidemment de déclencher une émigration massive des juifs d'Israël de manière à affaiblir l'Etat sioniste autant que faire se peut. Mais en dépit de l'attachement que beaucoup d'Israéliens sépharades portent à leurs pays d'origine, le stratagème ne fonctionnera pas.

Hassan II, qui se flatte à bon droit des relations correctes qui ont presque toujours existé dans son royaume entre musulmans et juifs, a néanmoins saisi l'opportunité. En 1975, il annonce que tous les juifs originaires du Maroc, même s'ils ont la nationalité israélienne, sont toujours considérés comme de loyaux sujets. *« Ils sont libres de revenir où et quand ils veulent*, déclare-t-il. *Au Maroc, ils sont chez eux. »* Certains saisiront la perche royale pour réaliser de fructueuses affaires.

### *L'antenne du Mossad*

Officiellement, il n'y a toujours ni relations diplomatiques ni liens économiques entre les deux pays. Mais, raconte-t-on à Jérusalem, l'antenne du Mossad, les services secrets d'Israël, à Casablanca est *« l'une des plus actives du monde arabe »*. Le chef du service en personne aurait accompli, au début de cette année, un voyage discret à Rabat. Ce n'est un secret pour personne que des experts agricoles israéliens sont plus ou moins basés au Maroc. *« Les experts militaires*, indique l'un de nos interlocuteurs, *se contentent d'aller et venir. »*

Koor Industries, le très puissant conglomérat industriel israélien, contrôlé par la Histadrout, la centrale syndicale travailliste, possède de nombreux intérêts déguisés dans le royaume chérifien. Après un voyage confidentiel, au mois d'avril dernier, son directeur général, Benny Gahon, aurait obtenu l'accord des autorités marocaines pour bâtir un petit complexe industriel, quelque part dans le sud du pays. Au début de l'année, une société agroalimentaire israélienne, Coop-Tzafon, a obtenu du ministère du commerce l'autorisation d'importer du Maroc un certain tonnage de marchandises. Au total, laisse-t-on entendre, le flux économique entre l'Etat juif et le royaume chérifien se situerait autour de 100 millions de dollars par an.

Autres liens – humains ceux-là – entre les deux pays, Hassan II compte parmi ses conseillers les plus proches André Azoulay, dont une partie de la famille réside en Israël. En outre, le responsable des contacts israélo-marocains à la présidence du conseil à Jérusalem est le député travailliste Rafi Edri, Né au Maroc et parlant arabe, M. Edri, qui était à Rabat deux jours avant l'arrivée de MM. Rabin et Pérès pour préparer leur visite, est l'époux – veuf depuis quelques mois – de la fille de David Amar, un grand industriel juif qui fut, en son temps, conseiller économique du souverain chérifien et, pour certaines affaires, son partenaire financier.

PATRICE CLAUDE

## *Une journée « exceptionnelle »*

RABAT

*correspondance*

Itzhak Rabin et Shimon Pérès, premier ministre et chef de la diplomatie d'Israël, n'ont pas hésité à qualifier la journée du mardi 14 septembre, qu'ils ont passée au Maroc, d' *« exceptionnelle »* et d' *« historique »*. Il est vrai que Hassan II n'avait rien négligé pour rendre le plus agréable possible leur court séjour. Après avoir pris quelque repos dans la villa des hôtes étrangers, les deux visiteurs de marque ont été reçus, pendant une heure et demie, au palais de Skhirat, près de Rabat, et le souverain chérifien leur a offert la possibilité – insigne honneur – de visiter la grande mosquée qui porte son nom et qui a été inaugurée, il y a deux semaines, à Casablanca.

Hassan II n'a cependant pas donné suite à ce qu'une bonne partie de la presse de Jérusalem et de nombreux Israéliens considéraient déjà comme un fait acquis, à savoir l'annonce de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. MM. Rabin et Pérès se sont montrés beaucoup plus prudents que leurs compatriotes, cherchant manifestement à ne pas agacer les dirigeants marocains, qui n'aiment guère qu'on leur force la main. Ils ont souligné, au cours d'une conférence de presse, qu'une telle décision appartenait au roi et qu'en tout état de cause on ne pouvait atteindre cet objectif que *« graduellement »*.

Venus aussi bien remercier Hassan II pour ses efforts en faveur de la paix au Proche-Orient que pour lui *« demander conseil »* quant aux moyens susceptibles de renforcer les relations entre Israël et les pays arabes, MM. Rabin et Pérès se sont montrés très discrets sur ce que leur a dit le souverain chérifien. En revanche, ils n'ont pas caché un certain plaisir à rappeler leurs contacts secrets avec le roi dès le milieu des années 70. On a ainsi appris que M. Pérès en était non pas à son deuxième, mais à son quatrième séjour au Maroc, depuis 1978.

Lors de l'audience qu'il a accordée à ses deux visiteurs et qui a été retransmise par la télévision israélienne, Hassan II, à l'occasion du Nouvel An juif, a souhaité en hébreu, *« Chana Tova* (bonne année), *au peuple d'Israël »*. Soulignant que les Israéliens sont *« eux aussi les fils d'Abraham qui ont toujours été guidés par le livre révélé de la Thora »*, il a ajouté : *« Je suis heureux de dire* [au peuple d'Israël], *que ce qui a été fait hier* [la signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie des territoires occupés] *est, pour moi, un signe que nous irons du mieux vers le meilleur. »*

MOUNA EL-BANNA

---

Dans la presse internationale

# Les enjeux d'un accord

**La signification et les conséquences de l'accord de Washington sont largement commentées dans la presse internationale.**

***The Wall Street Journal*** (Etats-Unis) : *« Quels seront les dividendes de la paix en termes d'aide occidentale ? (...) L'OLP de M. Arafat, l'ANC de M. Mandela et les Khmers rouges ont attiré l'attention du monde au moyen d'une méthode primitive et persuasive, le terrorisme. Aujourd'hui, ils échangent leur assagissement contre l'aide occidentale. »*

***The Daily Telegraph*** (Grande-Bretagne) : *« De Gaulle s'adressa au peuple : M. Rabin devrait en faire autant (...) Au début des années 60, de Gaulle a dû faire face à une situation en Algérie très semblable à celle que le gouvernement israélien connaît aujourd'hui. Sa réussite a été d'isoler les extrémistes en utilisant le référendum (...) Cela lui a permis de prouver que l'extrême droite n'était pas représentative du peuple français, sans quoi sa politique n'aurait pu réussir. »*

***The Independent*** (Grande-Bretagne) : *« Les événements en Afrique du Sud, en ex-URSS et en Europe de l'Est ont montré que, lorsque le statu quo fondé sur un antagonisme mutuel est brutalement rompu, on doit s'attendre à une période d'instabilité accrue. Mais ces expériences prouvent que lorsqu'un changement est soutenu par une large majorité, même la violence ne peut briser le processus de réconciliation. »*

***Frankfurter Allgemeine Zeitung*** (Allemagne) : *« Un instant émouvant dont l'Histoire n'est pas riche. Ce qui s'est passé à la Maison Blanche ne peut laisser totalement indifférent, même les plus endurcis. On n'a pas entendu de discours trop peaufinés et on ne peut parler d'auto-encensement, mais plutôt de l'acceptation du fait qu'un dur travail est lié à l'apaisement au Proche-Orient. »*

***Süddeutsche Zeitung*** (Allemagne) : *« Washington n'est pas Camp David, car la position de Yasser Arafat est infiniment plus faible que, jadis, celle de l'Egyptien Anouar El Sadate. »*

***Le Soir*** (Belgique) : *« L'enjeu au cœur de la brève cérémonie de Washington dépasse de loin les frontières du Proche-Orient. Il est planétaire (...). Si MM. Rabin et Arafat devaient échouer, au bout de cette tête de pont qu'ils viennent de lancer nous aurions tous à en souffrir. »*

***La Stampa*** (Italie) : *« On se souvient d'une entrevue accordée par Yasser Arafat en 1991 : « J'attends un de Gaulle israélien qui vienne signer la paix des braves. »*

***24 Ore*** (Italie) : *« Ce qui ressort de cet accord, c'est le rôle marginal des Douze (...). C'est un échec grave pour la Communauté, qui a reconnu le rôle politique de l'OLP lors du conseil européen de Venise en 1980 et pour chaque Etat membre, comme la France, l'Espagne et l'Italie, qui ont multiplié les missions de bons offices. Un échec d'autant plus amer que l'Europe ne semble pas chercher à s'impliquer davantage. »*

***Al Baas*** (Syrie, organe gouvernemental) : *« Les Etats-Unis doivent traduire en actes leur engagement en faveur d'une solution juste et globale (...) Une paix partielle et incomplète ne peut conduire qu'à davantage de drames, de troubles et de guerres. »*

***Jomhouri-Eslami*** (Iran) : *« Le dossier de la Palestine ne sera fermé qu'avec la disparition d'Israël. »*

## Malgré la dénonciation de l'« acte de trahison »

# Embarras à Téhéran

L'accord israélo-palestinien signé à Washington a causé un certain embarras à Téhéran en mettant en relief l'isolement international de l'Iran, seul pays, avec la Libye et l'Irak, à avoir condamné sans appel la « trahison » de l'OLP et encouragé les Palestiniens à continuer la lutte armée.

Cet isolement, alors, notamment, que la très grande majorité des dirigeants du monde arabe et musulman a approuvé ou applaudi à l'accord, semble inquiéter les dirigeants iraniens, conscients que leur pays risque, une fois encore, d'être montré du doigt par la communauté internationale comme fauteur de troubles au Proche-Orient. Trahissant cette inquiétude, l'agence officielle IRNA s'est demandé, mardi 14 septembre, si *« la position irrémédiablement hostile de l'Iran ne le mettra pas dans une situation difficile en cas de succès de l'accord israélo-palestinien »*.

Dans un long commentaire, qui tranche avec la virulence du ton adopté par le reste de la presse, IRNA a suggéré aux dirigeants iraniens d'adopter *« une position mesurée et globale »* sur ce dossier. Cet appel n'a, semble-t-il, pas été entendu, puisque le président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani a dénoncé, devant des commandants des « gardiens de la révolution », cet *« acte de trahison »* que constitue l'accord de paix entre Israël et l'OLP. *« Le problème de la Palestine ne pourra être résolu,* a-t-il assuré, *par la signature de quelques personnes réunies à la Maison Blanche (...) ou par l'OLP et les sionistes. »*

Faisant référence à de récents entretiens avec divers interlocuteurs officiels iraniens, plusieurs diplomates confirment, cependant, l'embarras des milieux dirigeants. Ils mettent sur le compte de cet embarras le fait qu'il ait fallu attendre plus de deux semaines après l'annonce de l'accord israélo-palestinien pour qu'une personnalité importante de la République islamique l'évoque publiquement.

Cet accord avait été, jusqu'à maintenant, rejeté par un simple communiqué du ministère des affaires étrangères, affirmant que Téhéran continuerait à [illegible] palestiniens », en clair les mouvements qui entendent continuer la lutte armée contre l'Etat [illegible] sieurs dignitaires religieux [illegible] ponsabilité gouvernementale [illegible] aussi stigmatisé la « trahison » du chef de l'OLP.

L'intransigeance de la [illegible] iranienne n'est pas une surprise pour les observateurs, le soutien à *la lutte du peuple palestinien* étant, depuis la révolution islamique de 1979, l'un des leitmotive de la rhétorique officielle en politique étrangère. Téhéran [illegible] apporte son appui, politique [illegible] fois matériel, aux organisations palestiniennes les plus [illegible] notamment au mouvement de résistance islamique Hamas [illegible] au Djihad islamique [illegible] conteste la suprématie [illegible] dans les territoires occupés [illegible] Israël et qui a rejeté [illegible] paix.

### Etroite marge de manœuvre

IRNA a souligné ce que [illegible] nombreux diplomates [illegible] Téhéran, inquiète au [illegible] point l'Iran : *« Il est clair [illegible] le règlement des problèmes [illegible] du Proche-Orient [illegible] les Etats-Unis concentreront leurs efforts pour contenir [illegible] l'Iran. »* Pour le moment [illegible] dirigeants iraniens semble [illegible] mise sur un échec de l'accord [illegible] des dissensions [illegible] niennes qu'il a provoquées [illegible] t-on dans les milieux [illegible] ques.

Reste, selon un diplomate [illegible] péen, que [illegible]

## Dans la presse internationale

# Les enjeux d'un accord

**La signification et les conséquences de l'accord de Washington sont largement commentées dans la presse internationale.**

***The Wall Street Journal*** (Etats-Unis) : *« Quels seront les dividendes de la paix en termes d'aide occidentale ? (...) L'OLP de M. Arafat, l'ANC de M. Mandela et les Khmers rouges ont attiré l'attention du monde au moyen d'une méthode primitive et persuasive, le terrorisme. Aujourd'hui, ils échangent leur assagissement contre l'aide occidentale. »*

***The Daily Telegraph*** (Grande-Bretagne) : *« De Gaulle s'adressa au peuple : M. Rabin devrait en faire autant (...) Au début des années 60, de Gaulle a dû faire face à une situation en Algérie très semblable à celle que le gouvernement israélien connaît aujourd'hui. Sa réussite a été d'isoler les extrémistes en utilisant le référendum (...) Cela lui a permis de prouver que l'extrême droite n'était pas représentative du peuple français, mais qu'il ne pouvait* [illegible] *»*

*The Independent* (Grande-Bretagne) [illegible]

*Frankfurter Allgemeine* (Allemagne) [illegible]

*Süddeutsche Zeitung* [illegible]

*Le Soir* (Belgique) [illegible]

*La Stampa* (Italie) [illegible]

*24 Ore* (Italie) [illegible]

*Al Baas* (Syrie) [illegible]

*Jomhouri-Eslami* (Iran) [illegible]





## EUROPE

# Pologne, an V

## II. – *Le choc de la thérapie*

**Des élections législatives ont *lieu dimanche 19 septembre* en Pologne sur fond d'affaiblissement du syndicat Solidarité (*le Monde* du 15 septembre). Le deuxième volet de cette série d'articles consacrée à ce pays, quatre ans après l'effondrement du communisme, insiste sur le coût social de la transition vers le capitalisme d'une économie qui montre des signes encourageants de redressement.**

**OLSZTYN**

*de notre envoyée spéciale*

Parmi les métiers prometteurs en Pologne, si l'on en croit le panneau des offres d'emploiss du bureau du travail d'Olsztyn, celui de syndic d'entreprise figure en bonne place, tout près de celui de garde de sécurité. *« Une profession d'avenir »*, assure l'organisme qui se propose de former les futurs liquidateurs.

Aussi tragique que puisse en être le coût humain, cette annonce est un signe de bonne santé pour l'économie polonaise : les entreprises à liquider sont les mastodontes de l'économie planifiée, ces firmes d'Etat aux effectifs pléthoriques et à la rentabilité imaginaire. Dans le schéma idéal de transition vers l'économie de marché, une fois les mécanismes de base lancés – ce qui fut fait en Pologne dès le 1er janvier 1990, – les grosses entreprises d'Etat incapables de se restructurer devaient «naturellement» faire faillite et disparaître. *« Effectivement, ici, on peut dire que la thérapie de choc a fonctionné*, admet, un peu gênée, Janina Migdalewicz, directrice du bureau du travail d'Olsztyn, dans le nord de la Pologne. *Avec toutes ses conséquences sociales. »* Côté transition en marche, *« les grandes usines de la région qui devaient tomber sont tombées »*, surtout les deux premières années. Côté conséquences sociales, Mme Migdalewicz a vu en deux ans le nombre de «ses» chômeurs plus que tripler, pour atteindre, en août 1993, le taux de 21 % de la population active. Travailleurs de l'industrie ou de l'agriculture, ils forment le gros des bataillons de la Pologne qui sombre.

Attablé dans une pièce glaciale de sa grande ferme de Jankowo, à une quarantaine de kilomètres de là, Witek Pietraszewski, propriétaire d'une exploitation agricole de cent hectares, est aux premières loges de cette Pologne qui sombre. A la fin des années 70, l'opulence (factice) de l'ère Gierek et les crédits de l'Allemagne lui permettent d'acquérir ces cent hectares *« pour le prix, à l'époque, d'une petite Fiat »* (polonaise), puis de s'équiper en machines agricoles. Aujourd'hui, l'URSS n'est plus là pour acheter le blé des pays frères et la CEE ferme ses portes au bétail polonais. Et lorsqu'une sécheresse impitoyable s'abat sur le pays en 1992, l'Etat est trop pauvre pour indemniser ses paysans. A quarante-cinq ans, père de quatre filles, endetté jusqu'au cou, Witek essaie vaguement de se reconvertir dans le tourisme vert, tandis que ses machines rouillent devant la maison. *« Le communisme m'avait permis de devenir riche, un grand propriétaire terrien*, dit-il, amer. *En un été, le capitalisme m'a ruiné. »* Le 19 septembre, Witek, conseiller municipal de Solidarité, votera SLD, le parti des anciens communistes.

### *« Qui va acheter tout ça ? »*

Visiblement, le côté prestigieux du métier de liquidateur échappe, non loin de là, à Marek K., chargé du sort des trois fermes d'Etat qui composent le combinat agricole Warmia. *« Je ne liquide pas, je prépare à la privatisation »*, dit-il fièrement. Mais, finit-il par admettre, résigné, en montrant des terres en friche à perte de vue, *« qui va acheter tout ça ? »* Privée ou d'Etat, l'agriculture polonaise coule à pic, la tête maintenue sous l'eau par le protectionnisme occidental. *« C'est un problème dramatique*, reconnaît Michal Zielinski, économiste libéral de Lublin. *Mais je n'y vois pas de solution. »*

A 400 kilomètres au sud d'Olsztyn, Starachowice, 30 % de chômeurs, ville construite autour d'une usine de camions obsolète, offre les mêmes scènes de désolation, transposées à l'industrie. Ce matin de septembre, la directrice du bureau d'aide sociale de la ville, Danuta Borycka, affronte, dans le réfectoire d'une usine de bois au bord de la banqueroute, quelques centaines d'ouvriers qui n'ont rien touché depuis le 14 juillet – et encore, beaucoup ne reçurent-ils ce jour-là que 500 000 zlotys (150 francs). Lorsqu'elle tente de leur expliquer la procédure à suivre pour demander à bénéficier de l'aide sociale, les hommes explosent, les femmes se tordent les mains de désespoir. Pas un visage qui ne porte les stigmates de l'alcool, de l'épuisement ou de la dépression. Une femme explique, avant de fondre en larmes, que son mari et elle sont employés dans cette usine, qu'aujourd'hui c'est la rentrée, que cela fait des frais et ajoute : *« Qu'est-ce que je dis aux enfants ? »* A Starachowice, payer son loyer est un luxe que plus grand monde ne se permet.

Comment expliquer à ceux qui ne voient qu'un chiffre, celui de la moyenne nationale du chômage – 15,2 % – que pourtant, selon les indicateurs économiques, la greffe est en train de prendre ? Que, dans cette expérience historique, après deux années de stabilisation draconienne, une autre Pologne émerge, premier pays de l'ancien bloc communiste à enregistrer une croissance constante, depuis plus d'un an maintenant, de son PNB ? Que de ramener le taux d'inflation de plus de 1 000 % en 1989 aux environs de 35 % aujourd'hui était impératif ? Qu'un déficit budgétaire limité à 5 % du PNB – condition absolue pour obtenir les crédits des institutions financières internationales – ne permet pas l'entretien d'un Etat-providence ? Que l'ascension exemplaire du secteur privé, qui emploie à présent près de 60 % de la main-d'œuvre polonaise et fournit 45 % du PNB, est du meilleur augure ? Bref, que ce pays de près de 40 millions d'habitants, au bord du gouffre il y a quatre ans, *est peut-être* en train de devenir «normal» ?

Le choc est rude. Délibérément, la Pologne l'a encaissé de front, comme elle avait affronté le régime communiste. Aujourd'hui, de multiples signes montrent que cette stratégie radicale était payante. Ce sont les rues des grandes villes, Varsovie, Cracovie, Poznan, Gdansk, Lublin, métamorphosées, bordées de banques, de concessionnaires de voitures, de maisons ou d'immeubles en construction.

### *Le succès de la Bourse*

C'est le jeune maire de Starachowice, Grzegorz Walendzik, qui refuse de baisser les bras devant le chômage, *« même si je sais qu'on n'a pas encore touché le fond »*, se bat pour obtenir des investissements et des emplois, tente de diversifier les activités de sa ville. C'est une nouvelle race d'entrepreneurs privés, dynamiques et motivés. C'est la Bourse de Varsovie, où l'on se bouscule à l'entrée – 150 000 investisseurs, déjà – et où des Monsieur-tout-le-monde en pull et anorak, ingénieurs, petits artisans et même retraités, côtoient les inévitables *golden boys* en manches de chemise et bretelles rouge vif. C'est l'usine de tubes pour téléviseurs couleurs Polkolor, rachetée par Thomson en 1991, où près de 3 800 personnes travaillent sans renâcler un minimum de 42 h 30 par semaine, pour des salaires supérieurs de 40 % à la moyenne, permettant à Thomson de dépasser ses objectifs de production. Et c'est surtout le bouillonnant chef du syndicat Solidarité pour la région Mazowsze, Maciej Jankowski, qui, tout en fulminant contre ce *« capitalisme rouge »*, reconnaît qu'il n'y a plus *« de retour en arrière possible : il existe une volonté commune de participer à la transition économique »*.

Sous la pression sociale et politique, des ajustements au «big bang» ont été apportés depuis 1991, permettant à certaines grosses entreprises d'Etat de ne pas sombrer, elles et leurs dizaines de milliers d'employés. Simplement, remarque, d'une voix atone, Zofia, chômeuse de Starachowice, cette transition, *« c'est trop long »*. Janusz Lewandowski, l'homme le plus attaqué de Pologne, lui aussi trouve le temps long : ministre des privatisations, il a cristallisé sur lui toute la haine des opposants aux réformes et a dû revoir plusieurs fois sa copie, à cause des résistances politiques. Un représentant de son parti, le Congrès libéral-démocrate (KLD), a eu une fois un mot malheureux : dans la transition, a-t-il dit, il y a 30 % de gagnants et 70 % de perdants. Pour les deux partis qui ont promu la réforme économique depuis le début, le KLD et l'Union démocratique du premier ministre Hanna Suchocka, mieux vaudrait que les perdants n'aillent pas voter en masse le 19 septembre...

**SYLVIE KAUFFMANN**

Prochain article :

**III. – Soutanes, sida et yuppies**

## *Leszek Balcerowicz persiste et accuse*

**VARSOVIE**

*de notre envoyée spéciale*

Le père de la réforme économique polonaise, Leszek Balcerowicz, quarante-six ans, reçoit aujourd'hui dans un modeste deux-pièces de Varsovie, où il a installé sa Fondation pour l'éducation économique. Honni tant par la gauche que par la droite, qui l'accusent d'avoir sacrifié les travailleurs et bradé le patrimoine national, il affiche la sérénité de celui auquel les événements sont déjà en train de donner raison.

Dans un entretien accordé au *Monde*, l'ancien ministre des finances explique la perception négative des changements en Pologne par *« la confusion entre une visibilité accrue de certains phénomènes et l'émergence réelle de ces phénomènes. Exemple : les clochards existaient auparavant, mais la police les chassait. Il y avait un chômage structurel, mais il était caché »*. Parmi les facteurs contribuant à déformer la perception de la réalité économique, M. Balcerowicz cite encore les médias, *« qui, après avoir été contraints si longtemps à la propagande du succès, s'adonnent maintenant à la propagande de l'échec »*, les statistiques officielles et l'existence d'une opposition, *« dont le travail est de critiquer, ce à quoi nous n'étions pas habitués »*. Quant au gouvernement, coalition de sept partis très différents, *« il lui était difficile de mener une offensive unitaire dans une période aussi difficile »*. Finalement, résume Leszek Balcerowicz, *« je suis même surpris que les Polonais soient si raisonnables : les réformes ont été largement maintenues »*. Un peu de stabilité politique, cependant, n'aurait pas fait de mal : *« L'inflation serait plus basse, les privatisations seraient allées plus vite. »*

S'il admet que la privatisation des grandes entreprises d'Etat a pris du retard en raison de l'atmosphère politique, M. Balcerowicz souligne en revanche *« le grand succès »* des petites privatisations et de l'initiative privée en Pologne. Qu'on ne prononce pas devant lui les mots de « capitalisme sauvage » : *« Du capitalisme sauvage, un régime où les retraites font exploser le budget ?* s'écrie-t-il. *C'est un mythe ! »*

Mais ses mots les plus durs, Leszek Balcerowicz les réserve à la CEE. Candidat à la succession de Jacques Attali à la présidence de la BERD, il s'est retiré quand il est apparu que la Communauté conserverait ce poste. Pourtant, dit-il, *« je crois sincèrement que l'Europe est une et il n'y a pas de raison que l'Ouest conserve ses monopoles »*.

L'Europe ? *« Je suis déçu. Au début, il y a eu des pas positifs. Puis, au moment de la négociation des accords d'association, la CEE s'est livrée à des marchandages mesquins, sans comprendre l'importance que cela représentait pour nous. »* Quant à la France, *« elle a pris le parti protectionniste, lançant en outre cette accusation absurde de dumping social qui est de la pure perfidie politique »*. Au bout du compte, *« l'Occident a totalement manqué d'imagination »*. Pourquoi ? *« Comment expliquer Munich en 1938 ? Vous avez des événements de portée historique, et vous avez des politiciens. »*

**S. K.**

# EUROPE

**GÉORGIE : après avoir menacé de démissionner**

## M. Chevardnadze impose l'état d'urgence

**MOSCOU**

*de notre envoyé spécial*

*« Je suis las des offenses et des vexations, je présente ma démission ! »* Edouard Chevardnadze, visiblement en colère, quitte, mardi 14 septembre dans la matinée, la salle houleuse du Parlement géorgien, avant de se retirer en compagnie de quelques collaborateurs. Aussitôt, le bâtiment de l'Assemblée est entouré par les forces de l'ordre et des milliers de manifestants qui se mettent à genoux et scandent : *« A bas l'opposition ! Chevardnadze ne pars pas ! »*

Les députés présents, 127 sur 224, élus en octobre 1992 avec la bénédiction de Chevardnadze, rejettent, à l'unanimité, cette démission. Quant aux absents, ils ont préféré, comme c'est la tradition à Tbilissi, attendre chez eux le résultat de la bataille politique. Le chef de l'Etat trouve toutefois ce vote de confiance insuffisant. Devant la foule, il énonce les conditions qu'il pose pour revenir sur sa décision : que le Parlement vote la proclamation de l'état d'urgence dans tout le pays et accepte de « se mettre en vacances » pour trois mois. Il reçoit durant plus de trois heures Djaba Iossieliani, chef d'une des milices les plus importantes du pays, les « cavaliers » (Mkhedrioni), et un des artisans du retour au pouvoir de Chevardnadze en mars 1992. Mardi, c'est Iossieliani qui prit la tête de la fronde parlementaire en accusant Chevardnadze d'avoir, illégalement, pris les fonctions du ministre de l'intérieur : *« Vous êtes resté fidèle à vos méthodes communistes (...), vous voulez introduire une dictature »*, avait lancé le chef des « cavaliers », provoquant la colère et le départ du chef de l'Etat.

Départ en trompe l'œil puisque, dans la soirée, les députés, toujours à l'unanimité, acceptaient l'essentiel des conditions posées par Edouard Chevardnadze pour rester en fonctions. L'état d'urgence devrait entrer en vigueur le 20 septembre et, mercredi, les parlementaires devaient déterminer plus précisément les conditions de leurs vacances forcées.

J.-A. F.

□ **RUSSIE : *« Le communisme soviétique n'est pas mort »*, déclare Alexandre Soljenitsyne.** – L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne, qui a entamé, mardi 14 septembre, un séjour de cinq à six semaines en Europe, a déclaré, devant l'Académie internationale de philosophie de Vaduz (Liechtenstein) : *« Le communisme est loin d'être mort sur le territoire de l'ancienne URSS (..) Dans certaines Républiques, ses structures institutionnelles ont survécu dans leur intégralité, alors que dans chacune d'entre elles des millions de cadres communistes restent en réserve et que ses racines restent enfoncées dans la conscience et la vie quotidienne du peuple. »* – *(Reuter.)*

**BOSNIE-HERZÉGOVINE : à Genève**

## MM. Tudjman et Izetbegovic ont signé un nouvel accord de cessez-le-feu

Les présidents de Croatie, Franjo Tudjman, et de Bosnie, Alija Izetbegovic, ont signé, mardi 14 septembre à Genève, un accord prévoyant un cessez-le-feu *« rapide »* en Bosnie ainsi que la libération de tous les prisonniers. La signature de cet accord – à l'issue d'une journée de pourparlers – a été qualifiée de *« positive »* par les médiateurs de *la CEE et de l'ONU*, David Owen et Thorvald Stoltenberg. Toutefois, aucune date n'a été fixée pour la reprise des négociations de paix, interrompues il y a dix jours.

Dans les milieux diplomatiques, on se montre très circonspect sur cet accord. On note que, dans le passé, les dirigeants musulmans et croates ont déjà signé des accords, restés non seulement lettre morte mais suivis d'une intensification des combats. *« Cet accord est peut-être une percée,* a déclaré un diplomate, *mais on ne saura qu'avec le temps s'il entre véritablement en vigueur et s'il est respecté. »*

Selon des sources diplomatiques, une première analyse du texte de l'accord semble indiquer que MM. Tudjman et Izetbegovic ne sont toujours pas parvenus à régler le problème de la cession par les Croates d'un accès à la mer pour la future République musulmane de Bosnie. Ils sont en effet convenus de créer un groupe de travail chargé de régler les problèmes sur les frontières internes, y compris la question de l'accès à la mer pour les Musulmans. Les dirigeants de Sarajevo, qui se sont vu offrir des droits de port franc à Ploce, sur l'Adriatique, considèrent cette concession comme insuffisante et réclament la cession de Neum, un petit port de pêche croate qui est aussi une station balnéaire.

### *Trêve en Croatie*

En Croatie, les autorités croates et les rebelles serbes de Krajina (territoire croate contrôlé par les forces serbes) se sont déclarés disposés, mardi, à observer une trêve, après cinq jours de duels d'artillerie. Une vingtaine de villes de Croatie ont été visées par les bombardements serbes, de même qu'un faubourg de Zagreb, touché samedi par un missile. Mardi, un Mig de l'aviation militaire croate a été abattu par la défense antiaérienne serbe à une soixantaine de kilomètres au sud de la capitale.




Le commandement des forces serbes de Krajina a souligné que cette trêve devrait permettre aux unités croates d'évacuer trois villages du sud de la Croatie, près de Gospic, qu'elles avaient repris jeudi dernier. Cette offensive croate avait déclenché des représailles serbes sur l'ensemble du front. Les Croates ont quant à eux fait savoir qu'ils n'évacueraient les trois localités que si les « casques bleus » – et eux seuls – s'y installaient.

Par ailleurs, la contestation s'est étendue au sein des forces serbes de Bosnie, le mécontentement gagnant la ville de garnison de Sokolac (près de Sarajevo) alors que les quelque 200 militaires rebelles qui occupent depuis cinq jours la ville de Banja-Luka (principal fief serbe dans le nord-ouest de la République) avec leurs chars ont durci leur mouvement. L'état-major de crise, constitué à la tête des mutins par des officiers et sous-officiers venus directement du front, a présenté une nouvelle liste de vingt revendications qui ne sont plus seulement sociales mais aussi politiques.

Outre une amélioration de leurs conditions de vie et l'arrestation des *« profiteurs de guerre »*, les militaires révoltés réclament désormais des élections générales anticipées, la démission du gouvernement serbe de Bosnie et de la plupart des conseils municipaux, a indiqué l'agence Tanjug de Belgrade. Les *militaires de la région* de Sokolac ont, à leur tour, réclamé, mardi, une amélioration de leur situation matérielle. – *(AFP, Reuter.)*

**TURQUIE**

## Le PKK a libéré les sept otages occidentaux qu'il détenait

**ISTANBUL**

*de notre correspondante*

Sept touristes étrangers – deux Allemands, deux Italiens, deux Suisses et un Néo-Zélandais – ont été libérés, mardi 14 septembre, après plusieurs semaines de détention aux mains des séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dans l'Est de la Turquie. Les circonstances exactes de leur libération ne sont pas encore connues.

Une dépêche de l'agence de presse Kurd-Ha, proche du PKK, faisait état de la remise en liberté de plusieurs étrangers, lundi soir à Tevlo, un village proche de Dogubeyazit, dans la province d'Agri. Le gouverneur d'Agri, Ismet Metin, avait annoncé, mardi, que les forces de sécurité avaient arrêté quatre otages, libérés par les séparatistes, et qu'une procédure judiciaire serait entamée contre eux *« pour avoir aidé et encouragé le PKK »*. Cette déclaration pour le moins surprenante illustre la paranoïa des autorités locales, qui vivent dans un climat de tension permanent.

### *De nouveaux enlèvements ?*

Le ministère des affaires étrangères a rapidement publié un démenti catégorique : *« Les sept étrangers sont actuellement « débriefés » par les autorités locales, mais ils pourront rentrer chez eux très bientôt. »* Le Front national pour la libération du Kurdistan (ERNK), une branche du PKK, avait annoncé à Vienne, le 9 septembre, que les touristes seraient libérés si leurs gouvernements envoyaient des représentants pour les chercher. Deux parlementaires suisses et cinq députés italiens, accompagnés de plusieurs journalistes, se sont rendus en mission privée dans la ville de Van, mais des renforts de sécurité les ont empêchés de prendre contact avec le PKK.

Leur interrogatoire terminé, les ex-otages ont été transférés dans un hôtel de Dogubeyazit, et ils pourraient être rapatriés ce mercredi. La saga des otages n'est pas terminée pour autant. Les autorités locales ont annoncé que deux Iraniens et six Bengalis auraient été enlevés, le 11 septembre, par le PKK, sur la route entre Mus et Bingöl.

NICOLE POPE

□ **Un colonel en retraite assassiné par des terroristes d'extrême gauche.** – Un colonel à la retraite, Faruk Celebioglu, a été tué, mardi 14 septembre à son domicile, sur la rive asiatique d'Istanbul, par deux inconnus qui ont pris la fuite après avoir déposé sur la dépouille un drapeau de l'organisation d'extrême gauche Dev-Sol. Plusieurs raids policiers, au cours des deux dernières années, avaient décimé les rangs de cette organisation de guérilla urbaine qui a récemment repris ses activités armées. Vendredi, un général à la retraite avait été légèrement blessé par balle au visage, dans le quartier de Besiktas, à Istanbul. Son garde du corps avait ouvert le feu et atteint l'un des trois assaillants, qui avait été arrêté, porteur d'un drapeau de Dev-Sol et de faux papiers. – *(Corresp.)*

□ **ESPAGNE : des parlementaires européens exigent la libération de Julio Iglesias Zamora.** – Cent cinquante parlementaires européens ont manifesté, mardi 14 septembre, devant le Parlement de Strasbourg, pour la libération de Julio Iglesias Zamora, l'industriel basque enlevé le 5 juillet par l'ETA. A Saint-Sébastien, samedi dernier, plusieurs dizaines de milliers de manifestants avaient également dénoncé les méthodes de l'organisation indépendantiste basque (*le Monde* du 14 septembre). – *(AFP.)*

□ **LIECHTENSTEIN : dissolution du Parlement.** – Le prince Hans-Adam II du Liechtenstein a annoncé, mercredi 15 septembre, la dissolution du Parlement. Réunis en session extraordinaire, les vingt-cinq membres de l'Assemblée avaient renversé, mardi, le chef du gouvernement de la principauté, trois mois seulement après sa nomination. Le Parti progressiste des citoyens (FBP, droite), dont est membre Markus Büchel, est à l'origine de la motion de censure. Son parti adressait à M. Büchel divers reproches sur sa conduite des affaires. – *(Reuter.)*

□ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : avis aux anciens exilés.** – Les anciens ressortissants tchécoslovaques arbitrairement privés de la citoyenneté tchécoslovaque avant novembre 1989 ou ayant été contraints à renoncer à leur citoyenneté tchécoslovaque peuvent présenter leur demande d'acquisition de la citoyenneté de la République tchèque avant le 31 décembre 1993 au consulat de la République tchèque, 18, rue Bonaparte, Paris (6e) (tél. 44-32-02-00).



## La Cour internationale de justice renvoie dos à dos Bosniaques et Serbes

**LA HAYE**

*de notre correspondant*

Saisie pour la seconde fois en six mois du conflit en Bosnie-Herzégovine, la Cour internationale de justice, à La Haye, a renvoyé, lundi 13 septembre, Sarajevo et Belgrade dos à dos. Les juges ont, en effet, refusé de prononcer *« les mesures conservatoires »* protectrices requises par les deux parties, à l'appui de leurs accusations réciproques de génocide.

La Bosnie avait plaidé, lors des audiences des 25 et 26 août, la levée de l'embargo sur les armes afin de pouvoir exercer son *« droit à l'autodéfense »*, l'annulation des négociations de Genève sur *« la partition et le démembrement »* de son territoire ainsi qu'une déclaration de la Cour *« clarifiant sa situation juridique à l'intention de l'ensemble de la communauté internationale »*. Mais les membres de l'organe judiciaire des Nations unies ne se sont pas aventurés sur ce terrain politique et diplomatique, indiquant en termes juridiques à Sarajevo qu'elle n'avait pas frappé à la bonne porte.

La Yougoslavie (Serbie et Monténégro), pour sa part, attendait de la Cour une dénonciation et une condamnation des *« actes de génocide de l'ethnie serbe* (bosniaque) *»* commis par *« la prétendue République de Bosnie-Herzégovine »*. Mais les juges l'ont sommairement invitée à relire leur ordonnance du 8 avril, dans laquelle ils indiquaient déjà que les deux parties au conflit *« ne devaient prendre aucune mesure (...) de nature à aggraver (...) le différend existant sur la prévention et la répression du crime de génocide »* (*le Monde* du 10 avril).

CHRISTIAN CHARTIER

# AFRIQUE

**ALGÉRIE**

## L'un des fils du président de l'ex-Front islamique du salut aurait été arrêté à Oran

**ALGER**

*de notre correspondante*

L'un des fils du président de l'ex-Front islamique du salut (FIS), dissous, Okba Madani, que l'on croyait réfugié en Europe, a été arrêté, dans un hôtel d'Oran, au début du mois de septembre. Selon le quotidien *El Watan*, qui a publié mardi 14 septembre cette information, le militant intégriste a été appréhendé *« alors qu'il menait une vie clandestine »*. Okba Madani, comme ses deux frères, Salmane et Ikbal, avait été condamné à mort, par contumace, le 26 mai dernier, à l'issue du procès des auteurs de l'attentat contre l'aéroport d'Alger, commis le 26 août 1992. Le père, Abassi Madani – ainsi qu'Ali Benhadj, autre dirigeant de l'ex-FIS, – est incarcéré depuis plus de deux ans.

C'est aussi au début du mois de septembre que le colonel Kadhafi avait été pris à partie par les autorités algériennes, qui l'accusaient d' *« ingérence »* dans les affaires intérieures du pays. Alger avait été choqué par une déclaration du dirigeant libyen, affirmant que les principaux dirigeants de l'ex-FIS étaient ses *« amis »* et qu'il était *« prêt à rencontrer Abassi Madani, même en prison (...), pour sauver l'Algérie »*.

Quelques jours plus tard, le quotidien saoudien *Acharq el Awsat* indiquait que le bouillant colonel aurait récemment apporté une aide de 50 000 dollars à deux des fils d'Abassi Madani, auxquels il aurait proposé de venir s'installer en Libye. A en croire la presse locale, l'un des membres fondateurs de l'ex-FIS, Benazzouz Zebda, acquitté lors du « procès de l'aéroport », se trouverait actuellement à Tripoli.

La vague de violences reste une des préoccupations majeures du nouveau gouvernement de Redha Malek et du Haut Comité d'Etat (HCE) – un ancien journaliste du bimensuel *El Manbar*, Saad Bakhtaoui, a été retrouvé assassiné, samedi dernier, à Larbaa, au sud-est d'Alger. Le HCE a indiqué, à la *fin de la semaine dernière, qu'une* réunion du Haut Conseil de sécurité (HCS), composé d'une dizaine de membres, dont le ministre de la défense et le chef d'état-major de l'armée, aurait lieu *« dans les prochains jours »*, mais sans en préciser l'objet.

CATHERINE SIMON

**SOMALIE**

## Une partie du renfort indien de 5 000 hommes est arrivée à Mogadiscio

Une partie du contingent indien qui doit renforcer les forces des Nations unies en Somalie est arrivée mardi 14 septembre à Mogadiscio. Ce contingent, dont l'effectif total devrait compter près de 5 000 hommes vers la fin du mois, sera le deuxième en importance après celui du Pakistan, fort de 5 050 hommes. Il sera déployé dans le nord puis dans le centre du pays.

D'autre part, des Rangers de l'armée américaine, s'aventurant pour la première fois dans le nord de Mogadiscio, contrôlé par les hommes d'Ali Mahdi, ont mené mardi un raid héliporté contre la résidence d'un chef de clan somalien, Ali Ugas, et arrêté trente et une personnes, ont rapporté des témoins. Ils se sont ensuite rendus maîtres de la maison voisine, qui abritait Ahmed Jilao, le chef de la police sous le régime de l'ancien dictateur Mohamed Syaad Barré. Dans un communiqué publié à Washington, le département d'Etat américain a déclaré détenir des informations selon lesquelles le général Mohamed Farah Aïdid a ordonné à ses milices de prendre des otages américains s'il était capturé. – *(AFP, Reuter.)*

**ANGOLA : avant que le Conseil de sécurité n'adopte une nouvelle résolution**

## M. Boutros-Ghali estime que le conflit est « le plus meurtrier du monde »

Le conflit angolais est actuellement *« le plus meurtrier du monde »*, a estimé le secrétaire général de l'ONU, dans un rapport adressé mardi 14 septembre au Conseil de sécurité. Plus d'un millier de personnes meurent chaque jour en Angola des effets directs ou indirects du conflit, selon Boutros Boutros-Ghali, qui estime que *« les dimensions humanitaires de la tragédie que connaît l'Angola sont catastrophiques »*, trois millions de personnes (pour une population de neuf millions d'habitants) en subissant les conséquences.

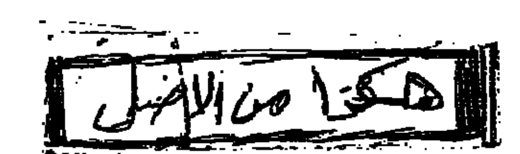
Le Conseil de sécurité a été saisi mardi d'un projet de résolution visant à proroger *« d'au moins trois mois »* le mandat de la Mission de vérification des Nations unies en Angola (UNAVEM II) et à imposer une série de sanctions contre l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Les sanctions envisagées afin d'isoler le mouvement de Jonas Savimbi comprennent un embargo sur le pétrole et les armes, le gel des avoirs financiers du mouvement et des restrictions aux activités de ses membres à l'étranger.

A Luanda, le président angolais, José Eduardo Dos Santos, a donné son accord pour participer, à Libreville, à un éventuel sommet de chefs d'Etat africains visant à remettre sur les rails les négociations inter-angolaises. De source informée à Luanda, les présidents du Zaïre, de Namibie, du Congo, du Zimbabwe, de Zambie et de Sao-Tomé participeraient à ce sommet, qui pourrait avoir lieu après la réunion du Conseil de sécurité.

Ce projet fait partie d'un plan échafaudé par le représentant spécial de l'ONU en Angola, Alioune Blondin Beye, qui a entrepris mardi, à Abidjan, des discussions avec une délégation de l'UNITA. Il semble toutefois improbable que M. Savimbi participe à un sommet, *en particulier si le* Conseil de sécurité opte pour des sanctions à l'encontre du mouvement rebelle, qui a relancé la guerre civile après avoir perdu les élections de septembre 1992. – *(AFP.)*

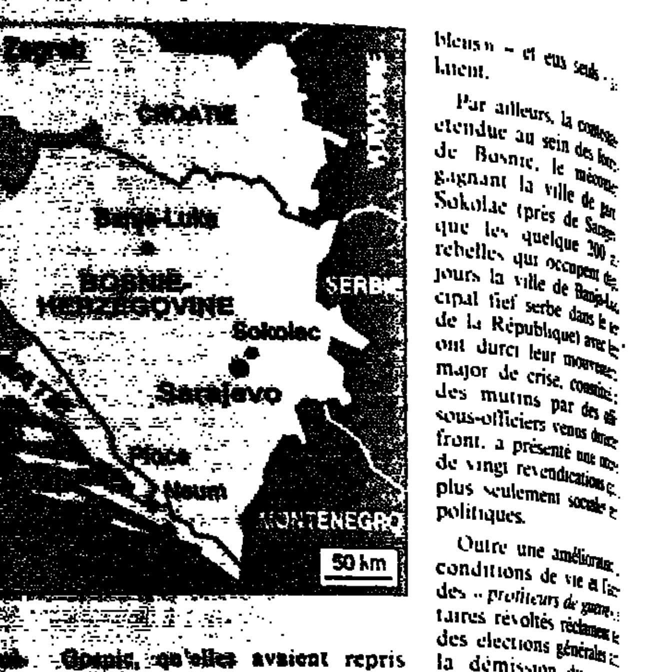
□ **CENTRAFRIQUE : campagne électorale sur fond de manifestations.** – Les partisans de l'ancien président David Dacko, candidat malheureux au premier tour de l'élection présidentielle, ont manifesté, lundi 13 et mardi 14 septembre, à Bangui, afin d'exiger de la Cour suprême *« une réponse »* à la requête déposée par les avocats de M. Dacko en vue d'un *« reclassement »* ou d'une *« annulation »* des résultats du premier tour. M. Dacko a toutefois annoncé, mardi, qu'il retirait sa requête et acceptait les résultats du premier tour, qui le classent en troisième position – l'excluant du second tour qui doit avoir lieu dimanche – alors que, pendant une semaine, les résultats partiels lui avaient attribué le deuxième rang. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – Une coupe malencontreuse, dans l'article intitulé « L'opposition togolaise n'a pas l'intention de participer aux élections législatives », publié dans *le Monde* du 28 août, a dénaturé les propos du président du Collectif de l'opposition démocratique (COD 2). En affirmant que *« c'est la poudre qui va parler »*, Léopold Gnininvi ne laissait pas entendre que le COD 2 ou son propre parti avait l'intention de prendre les armes, mais faisait part d'un *« danger »*, *« le COD 2 n'étant plus en mesure, selon lui, d'assumer le monopole de la lutte contre la dictature au Togo »*.



[…]GOVINE : à Genève

[…]zetbegovic ont signé […]rd de cessez-le-feu




AFRIQUE



# DIPLOMATIE

## La visite de M. Mitterrand

# Remis de son malaise, le chef de l'Etat a salué « l'avènement et le renforcement de la démocratie » en Corée du Sud

**M. Mitterrand s'est rétabli du malaise dont il avait été victime, mardi 14 septembre, peu après son arrivée à Séoul. Le chef de l'Etat a poursuivi le cours normal de cette visite au cours de laquelle il a salué *« l'avènement et le renforcement de la démocratie »* en Corée du Sud, symbolisés par l'élection, en décembre 1992, d'un ancien opposant, M. Kim Young-sam, à la présidence.**

SÉOUL

*de notre envoyé spécial*

Au deuxième jour de sa visite officielle au pays du Matin-Calme, le président Mitterrand a visité, mercredi 15 septembre, les pavillons de la Corée du Sud, de la France et de la CEE à « Expo 93 », l'exposition internationale qui a lieu cette année à Taejon, à 150 kilomètres au sud de Séoul. Une cinquantaine de sociétés en provenance de l'Hexagone y présentent leurs réalisations sous l'enseigne « Haute Technologie et art de mieux vivre », évidemment adaptée aux préoccupations locales, avec pour pôles principaux d'intérêt les transports aériens, ferroviaires et urbains, l'énergie, dont le nucléaire, les télécommunications et l'environnement qui sont ceux précisément que Séoul a récemment indiqués comme prioritaires dans son récent « Plan de dix ans » *(voir l'article de Philippe Pons, ci-dessous).*

M. Mitterrand avait auparavant déposé une gerbe au mémorial français de Suwon – l'un des seize monuments aux morts des pays qui ont participé à la guerre de Corée de 1950 à 1953.

M. Mitterrand a semblé totalement remis de l'indisposition qui l'avait saisi, mardi vers 16 h 30, deux heures après son arrivée à Séoul. Il avait été pris d'un malaise en entrant dans la Maison Bleue, le palais présidentiel, alors qu'il venait de passer les troupes en revue et de répondre au discours de bienvenue du président Kim Young-sam.

Visiblement décomposé, M. Mitterrand a cependant trouvé la force de signer le Livre d'or. Pris de spasmes, il s'est alors isolé dans un salon, accompagné de son médecin, le docteur Gubler. Des photographes l'ont vu vomir dans son mouchoir, ce que le porte-parole de l'Elysée a admis, sans, a-t-il précisé *« en avoir été témoin »*. M. Mitterrand *« a bu un verre d'eau et n'a pas reçu de soins particuliers »*.

### « Je vais bien »

Le chef de l'Etat, qui avait changé de costume, est revenu pour les entretiens avec le président Kim après environ une demi-heure. Les discussions ont eu lieu conformément au programme initialement prévu : trois quarts d'heures suivis de quarante minutes d'entretiens élargis aux ministres Alain Juppé (affaires étrangères), Gérard Longuet (industrie), Bernard Bosson (transports) et François Fillon (recherche).

Le président a ensuite participé mardi soir au dîner offert à la délégation française par son hôte. *« Je vais bien »*, a-t-il simplement déclaré à un journaliste.

Dans la délégation française, forte de quelque quatre-vingts personnes, la note éclatante, parmi les costumes gris et bleus, était donnée par Sophie Marceau (veste moutarde, pantalon prune, sweater cerise). En fréquente conversation avec le sculpteur César, également du voyage, l'actrice a été emmenée à Séoul par le chef de l'Etat en raison de la très grande popularité dont elle jouit ici, notamment auprès des jeunes pour qui elle est apparemment un symbole de l'émancipation féminine qui préoccupe beaucoup cette société en rapide évolution.

Le président Kim s'est félicité de cette *« première visite, dans l'Histoire, d'un chef d'Etat français »*. M. Mitterrand, en réponse, a salué *« cette terre de Corée où, pour survivre, la liberté a dû combattre »* – allusion à la guerre de 1950-1953 à laquelle ont participé environ 3 500 soldats français dont 269 sont morts ou disparus. Le chef de l'Etat a aussi observé que *« l'avènement et le renforcement de la démocratie »* – un processus en cours depuis 1987 et solennisé par l'élection, en décembre 1992, de l'ancien opposant M. Kim, premier président civil en trois décennies – *« donnent un sens à leur sacrifice »*.

Estimant *« dépassée »* l'actuelle division de la péninsule et s'inquiétant, en une allusion claire à la politique de Pyongyang en matière nucléaire, de la prolifération des *« armes de destruction massive »*, M. Mitterrand a apporté le soutien de la France à la politique prudente de Séoul envers le Nord.

M. Kim s'est réjoui, de son côté, d'assister à la naissance *« d'un partenariat fiable, confiant et privilégié »* entre Paris et Séoul. Au nombre des questions évoquées a figuré celle des *« archives du royaume de Chosun »*. Il s'agit de livres et de documents au nombre de trois cents environ qui avaient été emportés en 1886 par un officier de marine, le capitaine de vaisseau Roze, commandant une escadre de sept navires qui menait une expédition punitive (on dit ici, tout simplement, *« une guerre »*), après le massacre de neuf missionnaires catholiques français. La Corée du Sud attache apparemment une grande importance à la restitution du trésor historique ainsi dérobé. Il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à Paris. M. Mitterrand a indiqué à M. Kim comprendre *« la valeur symbolique de cette question »*. La France, a expliqué M. Musitelli, est prête *« à faire quelque chose »*, c'est-à-dire à prêter *« pour une longue durée ces documents, sur la base d'un échange contre d'autres de nature proche et susceptibles d'intéresser les spécialistes français de la Corée »*. Deux ouvrages pourraient être ainsi remis à Séoul dès mercredi. Mais la presse, ici, estime déjà qu'il s'agit d'un prêt « éternel ».

M. Kim a par ailleurs souligné que la Corée attendait de la France *« une accélération de ses transferts de technologie »*, à l'instar de ce qui surviendra lors de la construction du train à grande vitesse Séoul-Pusan, si le TGV de CGE-Alsthom est bien celui qui sera finalement retenu. La France s'est *« engagée à fond »* en ce sens, par la voix de Bernard Bosson, a indiqué M. Musitelli.

Le président français devait, mercredi après-midi, rencontrer à l'Assemblée nationale les leaders de la majorité et de l'opposition et prononcer devant les députés un discours largement consacré à la situation géopolitique régionale. Il devait ensuite offrir une réception à la communauté française de Corée puis un dîner en l'honneur de personnalités nationales apportant une contribution particulière à la coopération entre les deux pays. Jeudi 16 au matin, le président devait enfin décoller de Séoul en direction d'Alma-Ata, capitale du Kazakhstan.

**JEAN-PIERRE CLERC**


*(Lire également la chronique de Daniel Schneidermann page 25.)*


# Séoul cherche une nouvelle voie de développement

SÉOUL

*de notre envoyé spécial*

Bien que la Corée du Sud soit exportatrice d'appareillages électroniques, d'automobiles et de semi-conducteurs, sa production demeure largement orientée vers des produits à faible valeur ajoutée.

Jusqu'à présent elle a maîtrisé des technologies destinées aux marchés de masse en adaptant celles de pays avancés. Aujourd'hui, la stratégie de développement qui l'a servie dans son décollage fulgurant (en un quart de siècle, elle est passée du statut de pays pauvre à celui de « Petit Dragon » briguant l'entrée à l'OCDE) est retournée contre elle par ses voisins tirant partie des fortes augmentations des salaires qui ont laminé la compétitivité de ses industries.

La délocalisation de la production peut pallier cette perte de compétitivité, mais les Coréens sont conscients qu'ils ont atteint un seuil dans leur développement industriel et qu'un saut « qualitatif » est devenu un impératif comme l'indique le thème de l'exposition industrielle internationale de Taejon que devait visiter mercredi 15 septembre le président Mitterrand : « Le défi pour une nouvelle voie de développement » (1).

### Un effort de recherche important

La signature, le 13 septembre, d'un accord de coopération en matière de technologie industrielle entre la France et la Corée est symptomatique de l'orientation que Séoul souhaite donner à l'approfondissement des liens entre les deux pays.

Au terme de cet accord, un comité sera chargé de promouvoir la création d'entreprises conjointes, les ventes de licences et la formation de techniciens coréens en France. Afin de promouvoir celle-ci, est envisagée la création d'une fondation franco-coréenne dont *« la forme reste à définir »*, précise Lim Jae-choon, directeur du bureau de la coopération technique au ministère des sciences et des technologies.

La Corée consent un effort financier important en recherche et développement : de 2,2 % du PNB aujourd'hui (soit environ 30 milliards de francs), les dépenses en ce domaine devraient représenter 3,5 % en 1996 puis 5 % en l'an 2000. Les trois quarts en sont assumés par le secteur privé (7,7 milliards par exemple dans le cas de Samsung).

La Corée vise à promouvoir une recherche fondamentale indépendante : les socles, encore vides, du hall de l'université scientifique privée Postech (Pohan Institute of science and technology) sur lesquels un jour devraient reposer les bustes de Prix Nobel coréens, sont révélateurs de ce volontarisme.

*« Au vingt et unième siècle, nous comptons avoir rattrapé les pays avancés. Nous avons la volonté et les ressources humaines. Mais la science fondamentale n'a pas ici de racines profondes. Il nous manque des savoir-faire »*, nous dit Hahn Young-soung, vice-ministre pour les sciences et la technologie.

La Corée s'est dotée en 1991 d'un ambitieux programme de dix ans (*« High advanced national project »* : HANP) d'un coût de 26 milliards de francs qui définit des secteurs prioritaires : semi-conducteurs, télévision haute définition, bio-technologies, transports, nouveaux matériaux et énergie nucléaire. Séoul compte aussi développer sa propre filière spatiale.

De tels programmes requièrent des financements et des chercheurs. Or le système éducatif ne correspond pas aux besoins de l'économie. Le nombre des chercheurs représente le quart de celui des Etats-Unis et le septième de celui du Japon.

La Corée prévoit donc de faire appel à des experts étrangers (de 5 % à 20 % du budget en recherche fondamentale seront consacrés à la coopération avec les pays avancés). Des antennes coréennes ont déjà été installées dans le plupart des instituts de recherche aux Etats-Unis, en Europe et au Japon.

La Corée relèvera-t-elle le défi technologique ? Le secteur privé est essoufflé par l'effort financier considérable qui lui est demandé : ainsi, la réalisation de l'accélérateur de particules de Postech, institut créé par le groupe sidérurgique Posco, prend-elle du retard en raison du coût d'un projet qui fera de la Corée le quatrième pays à posséder un tel équipement.

Les innovations coréennes pointent (les Japonais ont acheté à Samsung un brevet de fabrication de semi-conducteurs), mais la péninsule reste largement importatrice de brevets. On note cependant, depuis deux ans, un tassement dans les transferts de technologies : de 5,9 milliards de francs en 1991, ils sont passés l'année suivante à 4,2 milliards.

Cette diminution est attribuée à la baisse des investissements en Corée et à la réticence des pays avancés. Premiers partenaires des Coréens pour les entreprises conjointes et les vente de licences, les Japonais veillent à ne pas subir un « effet boomerang » en se créant des concurrents. Les Occidentaux seraient plus ouverts, mais l'image d'une Corée peu respectueuse de la propriété intellectuelle reste, à juste titre, ancrée dans les mentalités. Il n'y a pas là que carence de l'éthique des affaires : héritage de la conception de l'apprentissage chez les artisans, en Corée, comme au Japon, la copie est traditionnellement considérée comme une vertu, le passage nécessaire vers un savoir. Les autorités s'emploient à modifier ces attitudes et à donner des assurances à leurs partenaires, non seulement par l'adoption d'une législation plus sévère sur la protection de la propriété industrielle mais aussi en leur promettant *« une réciprocité par une coopération sur des marchés tiers : nous sommes prêts, en toute bonne foi, à avoir une action d'intermédiaire entre les pays avancés et ceux qui n'ont pas la capacité d'adopter telles quelles leurs technologies très sophistiquées »*, dit M. Hahn.

**Ph. P.**

(1) *Corée Affaires*, revue de la chambre de commerce et d'industrie française en Corée, a consacré son numéro du deuxième trimestre 1993 aux problèmes technologiques.

## L'intégration des pays de l'Est dans la Communauté

# Bucarest et Sofia accueillent avec prudence les assurances données par M. Lamassoure

SOFIA

*de notre envoyé spécial*

Installées aux premières loges du conflit yougoslave, confrontées à de graves difficultés économiques, la Bulgarie et la Roumanie passent de surcroît pour les « parents pauvres » de l'Europe postcommuniste, souvent négligées par rapport aux pays du groupe dit « de Visegrad » (Pologne, ex-Tchécoslovaquie et Hongrie).

Avides de reconnaissance et de soutien extérieur, Sofia et Bucarest ont donc écouté avec intérêt Alain Lamassoure, le ministre délégué aux affaires européennes, leur affirmer, pendant son voyage du 12 au 14 septembre, qu'*« aucun pays d'Europe n'est exclu d'avance du processus d'intégration européen »*. Les dirigeants bulgares et roumains souhaiteraient toutefois savoir à quoi ressembleront les *« critères de convergence »* qui détermineront les conditions d'accès.

Prudence aussi par rapport à l'idée de pacte sur la stabilité et la sécurité en Europe, proposée par M. Balladur, et qui viserait à prévenir les conflits potentiels. La Roumanie, qui juge ce projet trop favorable aux Hongrois, s'est fermement opposée à toute initiative qui prétendrait régler une *« affaire intérieure »* par un arbitrage international.

Quant à la Bulgarie, elle n'a pas manifesté de position particulière ; mais elle a fait comprendre que sa stabilité pourrait être immédiatement menacée par l'embargo de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro, qui la prive de marchés évalués à 2,8 milliards de dollars (près de 16 milliards de francs), un chiffre contesté par les Occidentaux. Au lieu de réclamer d'improbables compensations de l'ONU, Sofia sollicite l'aide de la France pour obtenir des allègements de sa dette.

La Roumanie a en tout cas reçu la confirmation qu'elle voulait : le changement de majorité en France n'influera pas sur la priorité que Paris accorde à Bucarest. La visite de M. Lamassoure était la vingt-troisième depuis décembre 1989, la Roumanie arrivant ainsi en deuxième place derrière l'Allemagne... En point d'orgue, il a été annoncé que le président roumain, Ion Iliescu, se rendra à Paris en avril 1994. M. Lamassoure a également indiqué que François Mitterrand ira à Sofia le 19 janvier 1994.

**Y.-M. R.**


VIENT DE PARAÎTRE
LES DIVERGENCES FRANCO-ALLEMANDES MISES À NU
SEPTEMBRE 1993
N° 474 - 40e année
Parias dans la ville
LE MONDE diplomatique
32 pages - 20 F
Publication mensuelle - 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15
SUR FOND D'AUSTÉRITÉ SOCIALE
Cascade de libéralités pour les clients de la droite
Par CHRISTIAN DE BRIE
Survie
Par IGNACIO RAMONET
KONRAD KLAPHECK. – « L'Épreuve » (1987)
CE MOIS-CI DANS LE MONDE DIPLOMATIQUE :
SEPTEMBRE 1993
PALESTINE
Le projet de l'OLP en question (Alain Gresh).
POLOGNE
Une démocratie bouillonnante d'initiatives (Jean-Yves Potel).
AFRIQUE DU SUD
L'ANC dans l'engrenage des concessions (Pierre Beaudet, Hein Marais).
NUCLÉAIRE
Surenchères entre Séoul et Tokyo (Selig S. Harrison).
AUTOMOBILE
L'industrie européenne menacée (Laurent Carroué).
MÉDITERRANÉE
La fracture (Jean Chesneaux, Bernard Vincent, Alain de Libera).
également au sommaire
• ALLEMAGNE : Le mur dans les têtes.
• RUSSIE : La grande détresse de la société.
• PROCHE-ORIENT : L'aggravation des déséquilibres économiques.
• CUBA : Périlleuse transition à La Havane.
• TÉLÉVISION : Mise à mort du débat.
• JAPON : Une coalition hétéroclite.
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
20 F

# ASIE

CHINE : la libération du dissident

## Wei Jingsheng n'est toujours pas réapparu en public

PÉKIN

*de notre correspondant*

Une cinquantaine de journalistes devant un immeuble de brique de quatre étages, triste, crasseux et surpeuplé, comme tous les bâtiments érigés dans les années du communisme à la soviétique il y a quatre décennies. Dans la cour plantée d'arbres, des gens de condition modeste prenant le frais et venant regarder de près les cameramen étrangers. La curiosité finit par l'emporter chez les enfants. Petit carnet de notes à la main, ils demandent des autographes à ces étrangers d'un genre bizarre, qui n'ont pas l'air de touristes. La nuit tombe. L'attente se prolonge. Wei Jingsheng joue Godot.

Sa sœur sortira en fin de soirée pour annoncer qu'à la demande de l'intéressé la police l'a installé ailleurs à Pékin. Il ne souhaite pas réapparaitre au domicile familial, son lieu officiel de résidence, avant quelques jours. On ignore si c'est en raison de ses mauvaises relations avec son père ou s'il a tiré argument de cela pour priver le régime de la scène que celui-ci espérait pour souligner son geste de «clémence» : le retour au bercail de l'enfant terrible de la dissidence chinoise, à destination des écrans de télévision du monde extérieur. Ou encore, troisième hypothèse, si un désaccord n'est pas intervenu à la dernière minute entre les policiers et Wei sur la liberté de propos face aux journalistes étrangers qu'est en droit de revendiquer celui qui traitait Marx de charlatan et Deng Xiaoping de tyran.

### *«La plus grande mine de sel de toute l'Asie»*

Car hormis pour Wei Jingsheng il n'y pas particulièrement lieu de se réjouir de cette libération anticipée (six mois sur quinze ans). Elle n'est en rien le signe d'un début d'infléchissement de la politique chinoise. Le pouvoir chinois vient au contraire de démontrer une nouvelle fois par là qu'il considérait ses citoyens comme une monnaie d'échange dans son rapport désormais conflictuel avec l'opinion publique occidentale. En adeptes studieux du marxisme, les chefs du régime se montrent capables d'une concession importante par pur pragmatisme, afin d'obtenir ce qui est leur priorité absolue (avantages commerciaux aux Etats-unis, Jeux olympiques de l'an 2000). Sur le fond, c'est-à-dire sur les méthodes arbitraires de gouvernement, ils ne cèdent rien.

Le prouve, entre autres, la manière dont Wei a été remis en liberté surveillée : sans même une notification à sa famille, mince égard auquel avaient eu droit la plupart des autres dissidents relâchés ces derniers temps des bastilles de la «dictature du prolétariat». Tout au plus le vaurien réexpédié chez lui a-t-il eu droit à un repas d'adieux offert par les gardiens de son camp de travaux forcés, une mine de sel sur la côte du golfe de Bohai que l'organisme de défense des droits de l'homme Asia Watch, citant un document confidentiel chinois, considère comme *«la plus grande de toute l'Asie»*.

L'annonce officielle de sa libération, publiée dans tous les grands journaux mercredi 15 septembre, répète la calomnie selon laquelle Wei avait *«vendu des renseignements militaires»* et avait cherché à *«renverser le gouvernement chinois»*. Commentant sa libération, Asia Watch a souligné qu'elle ne devait pas faire oublier l'existence *«d'innombrables Wei Jingsheng* [en prison] *à travers toute la Chine»*.

Car la notion d'Etat de droit est aussi lointaine des considérations qui ont permis à Wei de sortir du Goulag chinois que celles qui l'y avaient mené. Lors de son procès, Wei s'était offert le luxe d'amener ses inquisiteurs sur son terrain favori : l'illégalité du pouvoir communiste. *«Tout gouvernement qui n'est pas issu d'élections démocratiques est illégal»*, avait-il lancé à son juge, contraignant celui-ci à demander à l'impertinent s'il pouvait qualifier Deng Xiaoping de *«vice-premier ministre dans une situation illégale»*. *«Oui, c'est bien ce que je veux dire»*, avait répondu Wei. M. Deng n'est plus vice-premier ministre. Mais on en est toujours là : quarante-quatre ans après la prise du pouvoir par les communistes à l'issue d'une guerre civile, la clause permettant le châtiment des «contre-révolutionnaires» au gré du Prince, qui a conduit Wei à perdre quatorze ans et demi de sa vie, est toujours inscrite dans la Constitution de la République «populaire».

FRANCIS DERON

□ **Les Etats-Unis ont salué la libération de Wei Jingsheng, mais rappelé l'existence de nombreux autres prisonniers politiques.** – Le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, a salué mardi 14 septembre la libération anticipée de Wei Jingsheng, mais a aussitôt rappelé qu'il restait de nombreux autres prisonniers politiques en Chine et qu'une des conditions du renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée, qui met la Chine sur un pied d'égalité avec les autres partenaires commerciaux des Etats-Unis, dépendait d'un «progrès significatif» sur la question des droits de l'homme. – *(AFP.)*

## EN BREF

□ **CORÉE DU NORD : déploiement de lance-missiles près d'installations qui serviraient à construire des armes nucléaires.** – La Corée du Nord a installé six lance-missiles autour de bases que Washington et Séoul soupçonnent d'abriter des installations servant à construire des armes nucléaires, rapporte mercredi 15 septembre l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Les installations, prévues pour des missiles sol-air, ont été déployées autour des sites nucléaires de Yongbyon, au nord de Pyongyang, précise Yonhap, en ajoutant que 47 batteries anti-aériennes se trouvent également dans un rayon de six kilomètres. La Corée du Nord a refusé jusqu'à présent de permettre une inspection internationale des sites de Yongbyon. – *(Reuter.)*

□ **ÉTATS-UNIS : un neuvième touriste étranger tué en Floride.** – Un touriste britannique âgé d'une trentaine d'années a été tué et son épouse blessée à la poitrine et au bras droit, mardi 14 septembre, lors d'une tentative de vol qui a mal tourné sur l'aire de repos d'une autoroute de Floride. Il s'agit du deuxième touriste tué par balles en moins d'une semaine et du neuvième cette année dans cet Etat. Les deux ressortissants britanniques se reposaient dans leur voiture de location, sur une aire fréquentée, quand ils ont été agressés par deux adolescents qui ont fait feu dès qu'ils ont tenté de s'enfuir. Le gouverneur de l'Etat, qui a multiplié ces derniers temps les avertissements aux touristes pour qu'ils échappent aux bandes sévissant surtout aux alentours de l'aéroport de Miami, a offert une récompense de 10 000 dollars pour tout renseignement permettant l'identification des meurtriers. – *(AFP, AP, UPI.)*

□ **David Dinkins candidat pour un second mandat à la mairie de New-York.** – Premier maire noir de New-York depuis 1989, David Dinkins, âgé de soixante-cinq ans, a été choisi, mardi 14 septembre, par les militants de son parti au cours d'une primaire, pour être à nouveau le candidat des démocrates lors des élections municipales du 2 novembre. Il devra affronter le républicain catholique Rudolph Giuliani, actuellement favori dans les sondages, et un autre candidat conservateur, soutenu par les militants hostiles à l'avortement, George Marlin. – *(AFP.)*

□ **Le Sénat approuve le budget de la défense.** – Le Sénat américain a approuvé, *mardi 14 septembre*, le budget 1994 de la défense à hauteur de 261 milliards de dollars, soit 1,8 milliard de moins que ce que demandait l'administration Clinton. La Chambre des représentants doit examiner ce projet de budget la semaine prochaine. Approuvant un amendement du sénateur Sam Nunn, président de la commission des forces armées, le Sénat a, d'autre part, estimé que la présence d'homosexuels dans l'armée constituait un *«risque inacceptable pour le moral, le bon ordre et la discipline»*. – *(AFP.)*

# AMÉRIQUES

CANADA : pour raisons de santé

## Robert Bourassa, premier ministre québécois quittera ses fonctions en janvier prochain

**Brillamment réélu en 1989 pour un quatrième mandat, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, âgé de soixante ans, prend prématurément sa retraite pour de graves raisons de santé. M. Bourassa a annoncé sa décision, mardi 14 septembre, au cours d'une conférence de presse.**

**Opéré d'une tumeur cancéreuse de la peau en 1990, M. Bourassa a subi des traitements qui l'ont contraint à s'absenter parfois longuement de la scène politique. *«Je m'en vais avec la satisfaction du devoir accompli»*, a déclaré M. Bourassa, persuadé que le Parti libéral continuera de se battre pour le maintien du Québec dans la fédération canadienne. M. Bourassa restera en poste jusqu'à ce qu'un nouveau chef du parti libéral soit désigné lors d'un congrès en janvier prochain. Ce dernier, suivant la tradition d'un système politique d'inspiration britannique, deviendra automatiquement premier ministre jusqu'à la prochaine échéance électorale, à la fin de 1994.**

**Les candidats les plus sérieux à la succession de M. Bourassa sont Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor, Gérald Tremblay, ministre de l'industrie et du commerce, Lise Bacon vice-premier ministre et Pierre Paradis, ministre de l'environnement.**

### *Un prince de l'ambiguïté*

*«Où vous situez-vous exactement?»* Du début jusqu'à la fin de sa longue carrière politique, Robert Bourassa, premier ministre du Québec de 1970 à 1976, réélu en 1985 et 1989, s'est vu poser des centaines de fois la même question. Elle ne pouvait qu'exaspérer celui dont la grande spécialité a toujours été le flou stratégique. *«Mais je me situe au milieu, au centre, voyons!»*, avait-il répondu avec un brin d'impatience à l'issue du congrès de sa formation, le Parti libéral, en 1991, au cours duquel il avait une fois de plus brouillé toutes les pistes. Après que les militants de sa formation eurent – grande première – adopté un programme constitutionnel à saveur souverainiste, comme il les y avait encouragés depuis plusieurs mois, il s'était empressé de déclarer que le fédéralisme canadien restait son *«premier choix»*.

Vingt-sept ans après s'être lancé en politique comme on entre en religion, M. Bourassa annonce, à soixante ans, sa retraite anticipée pour raison de santé, à un moment où, malgré ses efforts, la question de l'avenir politique de sa province n'est toujours pas tranchée. Le cancer de la peau dont il souffre depuis août 1990 ne lui laisse d'autre choix que d'abandonner la politique, la seule véritable passion qu'on lui connaisse.

Eduqué chez les jésuites, Robert Bourassa, né à Montréal en 1933 dans un milieu francophone modeste, a suivi sa vocation avec l'ascétisme des athlètes se préparant à toujours plus d'efforts. Pas de cigarettes, pas d'alcool, des repas toujours frugaux et vingt longueurs de piscine en guise de préalable à toute journée de travail : il n'a jamais dévié de cette stricte discipline au fil des années qui ont à peine voûté sa silhouette de grand mince.

Le premier record de ce coureur de fond du paysage politique québécois remonte à 1970. Diplômé d'Oxford et d'Harvard en droit fiscal, il devient à trente-six ans, quatre ans après avoir été élu député, le plus jeune premier ministre que le Québec ait jamais eu. Il est d'emblée confronté à la crise d'octobre, série d'attentats et d'enlèvements du Front de libération du Québec et doit, dans la confusion, laisser l'initiative à Pierre Elliott Trudeau, alors premier ministre du Canada. Six ans plus tard, il est spectaculairement évincé du pouvoir par le Parti québécois de René Lévesque. Ses propres amis politiques le conspuent, lui reprochant sa mollesse et son indécision.

Après un exil à Bruxelles et à Paris, il reconquiert, en 1983, la direction de sa formation, magistralement ramenée au pouvoir en 1985. On n'avait jamais vu plus belle résurrection politique au Québec, d'autant plus étonnante que Robert Bourassa n'a jamais eu le don d'enthousiasmer les foules.

#### *La force économique de la province*

On a souvent reproché à ce *«prince de l'ambiguïté»*, ce *«roi de l'esquive»* ou ce *«champion du compromis»*, comme on l'a appelé, son manque de vision et son pragmatisme à tout crin. Loin d'être le plus flamboyant des politiciens québécois, Robert Bourassa a sans doute été l'un des plus madrés, sous ses allures modestes et effacées. Le père du projet de la Baie James – l'immense complexe hydroélectrique du Nord québécois qu'il voulait encore agrandir – a toujours été convaincu que le Québec devait *«baser sa force politique sur sa force économique, plutôt que sur un concept abstrait d'indépendance»* vouée à ne rester qu'une *«coquille vide»* si les hommes d'affaires francophones ne parvenaient pas à s'emparer des leviers d'économie de la province. Il les y a aidés dans toute la mesure du possible, à partir de 1985 surtout, alors que les Québécois, encore mal remis des déchirements du référendum de 1980, au cours duquel la «souveraineté-association» fut rejetée, se détournaient de la politique pour se lancer dans les affaires.

Sans craindre les ambivalences dont son peuple est coutumier, Robert Bourassa s'est souvent défini à la fois comme fédéraliste et comme nationaliste, persuadé que le Québec pouvait affirmer toutes ses différences dans le cadre fédéral canadien. Le refus d'une partie du Canada anglais, en juin 1990, d'accepter les cinq *«conditions minimales»* qu'il avait fixées pour permettre au Québec de réintégrer le giron constitutionnel canadien puis l'échec du référendum canadien du 26 octobre 1992 sur un projet de réforme élargi l'avaient désarçonné, sans le convaincre de renoncer à se battre.

A l'indépendance formelle, assortie si possible d'une association économique avec le reste du Canada, que le Parti québécois continue de prôner, Robert Bourassa opposait ses propositions d'évolution politique lente et sans rupture, inspirées du modèle européen.

MARTINE JACOT

BRÉSIL

## Les démissions se multiplient au sein du gouvernement du président Itamar Franco

**Le président brésilien Itamar Franco fait face à la plus grave crise politique qu'il ait connue depuis son accession au pouvoir l'an dernier, après la destitution pour corruption de son prédécesseur Fernando Collor. Trois de ses ministres, ainsi que le leader du gouvernement au Sénat, viennent de présenter leur démission. Tous appartiennent à la formation de centre-droit qui forme le groupe le plus important du Parlement.**

RIO-DE-JANEIRO

*de notre correspondant*

Depuis quelques semaines déjà, les dissensions se multipliaient entre le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB, centre-droit) et le président Itamar Franco. L'actuel gouverneur de Sao-Paulo, Luiz Antonio Fleury, et son prédécesseur, Orestes Quercia – deux personnalités importantes du parti – se sont clairement déclarés en faveur d'une rupture avec l'actuel gouvernement, en raison de désaccords sur la politique suivie et dans la perspective de la prochaine élection présidentielle prévue en novembre 1994.

Le PMDB ne doit officiellement se prononcer que mardi sur la poursuite ou non de son soutien au chef de l'Etat, mais les démissions de ce début de semaine renforcent la probabilité d'une rupture. Coup sur coup, les ministres Coutinho Jorge (environnement), Alberto Goldman (transports), Antonio Brito (ministre de la présidence) ainsi que le leader du gouvernement au Sénat, Pedro Simon, ont annoncé leur départ. La convention nationale du parti, qui s'est tenue à Sao-Paulo le week-end dernier, avait déjà permis de démontrer qu'un courant largement majoritaire existait en faveur d'une nette prise de distance avec le chef de l'Etat.

Cette perspective complique sérieusement la tâche du président Franco. Dans l'hypothèse d'une séparation, le gouvernement ne disposera plus d'une majorité au Parlement, le PSDB (Parti social démocrate brésilien, centre-gauche), qui représente son principal soutien, ne réunissant qu'une quarantaine de députés sur les 500 que compte l'Assemblée. Avec 129 députés, le PMDB sera en revanche en mesure de bloquer toute initiative de l'équipe au pouvoir.

#### *Plan de choc écarté*

Pour réformer la Constitution, pour adopter les projets de loi sur la réduction du budget de l'Etat et sur la réforme fiscale, *«le gouvernement a besoin du Congrès»*, a constaté mardi 14 septembre, lors d'une conférence de presse, le ministre de l'économie Fernando Henrique Cardoso. Celui-ci s'est efforcé de dresser un tableau optimiste de la situation économique et a de nouveau écarté l'idée d'un plan de choc.

Les démissions ministérielles et la situation délicate qui en découle ont déjà contraint le chef de l'Etat à annuler sa visite officielle au Chili, pourtant prévue de longue date. La recomposition de son gouvernement s'annonce difficile. Le ministre de l'économie et des finances a pu réunir, autour de son nom et en raison de son prestige, quelques-unes des compétences les plus reconnues du pays, mais il ne saurait en être de même pour un président affaibli, à la personnalité de plus en plus contestée. *«Si aucun accord n'intervient entre le PMDB et le chef de l'Etat, le Brésil entre de facto en campagne électorale, seize mois avant la date prévue, avec un gouvernement qui sera, pendant ce temps, totalement impuissant»*, résumait un observateur.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT










# La popularité singulière de M. Balladur

*Suite de la première page*

Depuis le début du mois d'avril et la forte progression due à la victoire législative, la cote de M. Balladur n'a reculé que de 5 points (de 75 % à 70 %), celle de M. Pasqua progressant même de 2, alors que M. Chirac a perdu 11 points, et M. Giscard d'Estaing 18 points. Tout se passe comme s'il y avait une popularité gouvernementale, plutôt qu'une popularité majoritaire. Là aussi, la situation apparaît différente de la première cohabitation où, dès la fin 1986, M. Barre avait réussi à construire dans la majorité une popularité indépendante, voire critique vis-à-vis du gouvernement.

Exceptionnelle, moins par son niveau que par sa différence, la popularité de M. Balladur est-elle durable? Sans prétendre jouer les devins, il est tout de même loisible d'examiner l'évolution de la cote de ses prédécesseurs et les conditions mêmes de cette popularité. La perspective étant bornée par l'élection présidentielle, la durée de vie du gouvernement actuel se trouve limitée à deux ans. Durant ce laps de temps, les prédécesseurs de M. Balladur à l'hôtel Matignon ont perdu, par rapport à leur score d'arrivée, 10 points s'agissant de M. Rocard, 14 pour M. Chirac, 9 pour M. Fabius et... 34 pour M. Mauroy. Le recul moyen de ces quatre personnalités atteint ainsi 17 points, et 11 si l'on ôte le cas exceptionnel du maire de Lille, victime des impatiences et des intolérances de la première alternance. Appliquée à M. Balladur, cette projection fixe son score d'arrivée dans une fourchette allant d'un minimum de 56 % de confiance à un maximum de 62 %. Un score qui, pour le coup, serait bien supérieur à la performance de ses prédécesseurs à leur départ de l'Hôtel Matignon. Songeons en effet que M. Rocard détient le record de sortie avec 50 % de confiance, suivi par M. Chirac (48 %), M. Fabius (44 %), M. Bérégovoy (39 %), M. Mauroy (25 %) et Mme Cresson (22 %).

Deux éléments conditionneront, cependant, l'évolution de la popularité de M. Balladur. En premier lieu, l'évolution du moral des Français jouera un rôle important. Contrairement à ce que l'on pouvait penser, la forte popularité du premier ministre n'est nullement indépendante du climat psychologique du pays. Depuis le record de pessimisme atteint l'hiver dernier, la proportion de Français qui pensent que «les choses ont tendance à aller plus mal» a en effet reculé de 15 points, ce qui a contribué à préserver la popularité gouvernementale. Le risque d'une forte baisse se trouvera limité si, dans les prochains mois, le moral des Français continue d'évoluer du catastrophisme à l'inquiétude mesurée.

## *Discrédit du Parti socialiste*

En second lieu, ce maintien dépendra de l'évolution de l'électorat de gauche, en particulier socialiste. En septembre 1986, seuls 21 % des sympathisants socialistes déclaraient leur confiance en M. Chirac; sept ans plus tard, leur confiance en M. Balladur atteint 54 %. Dans le score global de la popularité des premiers ministres des deux cohabitations, cette différence représente, à elle seule, une dizaine de points! L'attitude de ces électeurs de gauche n'est pas liée à une plus ou moins grande proximité politique. L'action de leurs gouvernements les a préparés aux mesures sur la CSG et les retraites. Ils se montrent sensibles à une cohabitation harmonieuse et, à la différence de 1986, le gouvernement leur paraît, au moins jusqu'à présent, se placer au service de tous les Français et non des catégories privilégiées, contribuant ainsi à la cohésion sociale du pays.

Jusqu'à quel point la popularité de M. Balladur perturbet-elle le jeu politique? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que le premier ministre a réussi mieux qu'aucun de ses prédécesseurs à transcrire sa popularité gouvernementale en dimension présidentielle (*tableau I*). A la différence de M. Mauroy, qui, même au plus fort de l'état de grâce, n'y était pas parvenu ; à la différence de M. Rocard, qui, à Matignon, n'a pas réussi à consolider une position acquise depuis longtemps. M. Balladur a immédiatement surclassé les candidats virtuels dans tous les indicateurs présidentiels des différents instituts de sondage. Dans le dernier baromètre TF 1-Europe 1-SOFRES, le premier ministre distance en intentions de vote le candidat UDF de... 27 à 32 points, dépasse le score de M. Chirac de 10 à 11 points et laisse sur place au second tour M. Rocard (68 % contre 32 %) et M. Delors (62 % contre 38 %), alors que ce dernier battrait, sur le papier, M. Chirac (53 %-47 %) et M. Giscard d'Estaing (59 %-41 %).

A ce niveau, totalement inédit, M. Balladur cristallise en sa faveur les trois principales caractéristiques de la donne politique actuelle : la persistance du discrédit qui frappe le Parti socialiste, la perte du contrôle de leur électorat par les leaders UDF et l'image trop partisane de M. Chirac. Malgré sa modestie retrouvée, le Parti socialiste n'est pas encore parvenu à reconquérir l'opinion. En septembre 1986, il recueillait 55 % de bonnes opinions, 35 % de mauvaises. Sept ans plus tard, le score est presque exactement inverse : 35 % de bonnes opinions, 56 % de mauvaises. Pour la présidentielle, dès le mois de juin 1986, trois mois seulement après sa défaite, la gauche était donnée vainqueur quel que soit le cas de figure. Sept ans plus tard, M. Rocard est constamment dominé. M. Delors est certes dans une position plus favorable, mais en captant sur son image centriste et européenne – qu'une candidature réelle rendrait bien fragile – une large partie de l'électorat UDF.

Le recul d'audience des leaders UDF dans leur électorat est aussi spectaculaire. Au baromètre SOFRES-*Figaro-Magazine*, les sympathisants UDF placent en tête de leurs souhaits d'avenir Edouard Balladur, puis Charles Pasqua; Raymond Barre ne vient qu'en cinquième position, François Léotard en neuvième et Valéry Giscard d'Estaing en treizième. Si l'on examine la demande de candidatures présidentielles (*tableau 2*), il ne se trouve qu'un électeur UDF sur quatre pour souhaiter la candidature d'un des leaders de son mouvement, qui sont, dans leur propre électorat, largement distancés par les deux candidats potentiels du RPR et le candidat rêvé des socialistes.

Enfin, l'image trop partisane de M. Chirac, si elle lui garantit son poids politique, réduit sa capacité électorale. Mesurée en souhait d'avenir, la cote de popularité du maire de Paris est à 75 % dans l'électorat RPR, mais à 46 % seulement dans celui de l'UDF. A titre de comparaison, la cote de M. Balladur est à 93 % au RPR et 88 % à l'UDF, et celle de M. Pasqua – qui souffrait pourtant, à l'origine, d'une image elle aussi partisane – à 79 % au RPR et 75 % à l'UDF. En cas de duel au second tour de la présidentielle opposant M. Chirac à M. Delors, 56 % seulement des sympathisants UDF se prononcent pour le président du RPR, 44 % le font pour le président de la Commission européenne. Dans le cas de figure d'un duel Balladur-Delors, 89 % des voix UDF se portent sur le candidat éventuel de la majorité.

En définitive, la popularité du premier ministre, au-delà de sa personne et de sa fonction, a sans doute une signification politique. Tout se passe comme si, en lui accordant ce niveau de confiance, l'électorat de droite en faisait le porteur de sa volonté d'unification des deux grands partis de la majorité, susceptible de réunir l'UDF et la plus grande partie du RPR. Ce projet, qu'avait d'ailleurs avancé M. Balladur au début de 1988 lors de la précédente campagne présidentielle, a pour lui la faveur du peuple de droite et, sans doute, celle des élus UDF et RPR qui, à tous les échelons de la vie publique – les conseils municipaux, les conseils généraux et régionaux, le Parlement et l'Assemblée de Strasbourg, – portent pour la quasi-totalité d'entre eux les couleurs de l'union dès le premier tour.

En sens inverse, il est vrai, les obstacles ne manquent pas. Le référendum de Maastricht l'a montré, le seul clivage qui subsiste dans l'électorat de droite est celui de l'Europe, et le calendrier électoral appelle justement, dix mois avant l'élection présidentielle, le renouvellement du Parlement européen. De surcroît, la faiblesse de la gauche, si elle persiste, n'incitera nullement à une candidature d'union RPR-UDF dès le premier tour de l'élection présidentielle.

De son côté, M. Chirac ne saurait renoncer aisément à ses ambitions politiques. Il est en droit de considérer à la fois la fragilité des cotes de popularité et l'usure du pouvoir, ses propres capacités en campagne électorale, la légitimité que lui confère la présidence du RPR et le fait qu'hormis l'hypothèse fragile d'une entrée en compétition de M. Delors, sa propre candidature ne fait, à l'heure actuelle, courir aucun risque à son camp. Mais pour contrebalancer la stature de M. Balladur et mener à bien son combat politique – qui exige, le jour venu, le vote de plus de 50 % des Français, – le maire de Paris doit fixer sa stratégie politique : prendre appui sur la spécificité du RPR ou porter, lui aussi, la demande d'unification des partis de la majorité.

JÉROME JAFFRÉ

**TABLEAU I : La popularité des premiers ministres depuis 1981**

| | La confiance dans les premiers ministres cinq mois après leur accession au pouvoir | | La dimension présidentielle des premiers ministres | |
|---|---|---|---|---|
| | Confiance | Pas confiance | A la dimension | Ne l'a pas |
| Pierre Mauroy | 63 % | 30 % | 36 % | 43 % (janvier 1982) |
| Laurent Fabius | 49 % | 38 % | 38 % | 41 % (sept. 1985) |
| Jacques Chirac | 46 % | 48 % | 37 % | 47 % (sept. 1986) |
| Michel Rocard | 66 % | 29 % | 48 % | 41 % (avril 1989) |
| Edouard Balladur | 68 % | 28 % | 57 % | 29 % (mai 1993) |

Source : Baromètre *Figaro-Magazine*/SOFRES sur la cote de confiance. Baromètre *Nouvel Observateur*/SOFRES sur la présidentiabilité.

**TABLEAU II. – La demande présidentielle dans les électorats de la majorité : disparition des leaders UDF et concurrence au sein du RPR**

**Question : A la prochaine élection présidentielle, quelles sont les personnalités que vous souhaiteriez voir se présenter?**

| Les souhaits des électeurs UDF | | Les souhaits des électeurs RPR | |
|---|---|---|---|
| 1. Edouard Balladur | 70 % | 1. Edouard Balladur | 65 % |
| 2. Jacques Delors | 38 % | 2. Jacques Chirac | 64 % |
| 3. Jacques Chirac | 32 % | 3. Charles Pasqua | 24 % |
| 4. Valéry Giscard d'Estaing | 23 % | 4. Jacques Delors | 20 % |
| 5. Raymond Barre | 21 % | 5. Valéry Giscard d'Estaing | 15 % |
| 6. Simone Veil | 18 % | 6. Raymond Barre | 14 % |
| 7. François Léotard | 16 % | 7. Simone Veil | 12 % |
| 8. Michel Rocard | 7 % | 8. François Léotard | 10 % |
| Philippe Séguin | 7 % | Philippe Séguin | 10 % |

Source : baromètre présidentiel TF 1 – Europe 1/SOFRES (4-8 septembre 1993).

□ **M. Balladur en tête du «premier baromètre» présidentiel CSA – «*le Parisien*».** – Selon un sondage réalisé par l'institut CSA que *le Parisien* publie mercredi 15 septembre, le premier ministre, Edouard Balladur, devance de treize points le président de la Commission européenne, Jacques Delors, dans le premier «baromètre présidentiel» commandé par ce quotidien. L'enquête indique que 64 % des personnes interrogées *«feraient confiance»* à M. Balladur comme président de la République, contre 51 % à M. Delors. Le président du RPR, Jacques Chirac, arrive en cinquième position avec 40 % derrière Raymond Barre (44 %) et Simone Veil (43 %) mais devant Valéry Giscard d'Estaing, François Léotard et Michel Rocard (31 %). Ce sondage a été réalisé les 6 et 7 septembre auprès de 1 003 personnes.

# POLITIQUE

L'élection législative partielle de Loire-Atlantique

## M. Chirac salue l'« action courageuse » menée par le premier ministre

SAINT-NAZAIRE

*de notre envoyée spéciale*

Après plusieurs membres du gouvernement, c'était au tour de Jacques Chirac de venir, mardi 14 septembre au soir, entre les deux tours de la législative partielle de la huitième circonscription de Loire-Atlantique, apporter son soutien à la candidature d'Etienne Garnier (RPR) dont l'élection en mars a été invalidée par le Conseil constitutionnel. Devant plus d'un millier de personnes, le maire de Paris a mis en avant le score réalisé par Etienne Garnier lors du premier tour, dimanche 12 septembre : près de 39 % dans une circonscription acquise historiquement à la gauche.

Vantant *« l'intensité du travail d'Etienne Garnier »*, notamment sur le dossier des Chantiers de l'Atlantique, le président du RPR a estimé qu'il était cohérent que le député de Saint-Nazaire appartienne à la même majorité que celle du département, de la région, du pays. *« C'est nécessaire dans l'intérêt de cette région si vous voulez que son développement se poursuive »*, a-t-il ajouté, après avoir critiqué l'action des gouvernements socialistes et, notamment, de l'ancien député rocardien de la circonscription, Claude Evin.

### « Retrouver la confiance »

Jacques Chirac a profité de l'occasion pour faire l'éloge de l'*« action courageuse d'assainissement et de redressement »* engagée *« avec toute la détermination nécessaire »* par le gouvernement *« que conduit* [son] *ami Edouard Balladur »*.

Cette action va dans le bon sens, a-t-il déclaré, mais *« elle a besoin de parlementaires aussi motivés et résolus qu'Etienne Garnier pour retrouver la confiance sans laquelle notre pays ne pourra sortir durablement des difficultés. Saint-Nazaire ne peut pas rester à l'écart du mouvement de confiance et d'adhésion qui traverse le pays. La huitième circonscription de Loire-Atlantique doit confirmer impérativement le choix qu'elle a fait le 28 mars »*.

CLAIRE BLANDIN

Le rapprochement de deux familles de l'UDF

## Le Parti radical et le PSD constituent un « pôle réformiste »

Une trentaine de parlementaires du Parti radical et du Parti social-démocrate (PSD), réunis mardi 15 septembre à Paris, ont décidé de constituer un *« pôle réformiste »*. Cette réunion marque une première étape dans le rapprochement de ces deux composantes de l'UDF, souhaité le 6 avril dernier par Yves Galland, qui avait alors réitéré sa proposition de fusion du Parti radical, qu'il préside, avec le PSD. Un mois plus tard, le bureau politique du PSD s'était déclaré prêt à examiner cette perspective.

A l'occasion de cette rencontre, les parlementaires présents ont demandé *« au gouvernement de proposer au plus vite les mesures législatives, voire constitutionnelles, qui permettront à la majorité de tenir l'engagement pris pendant la campagne* [législative] *d'endiguer l'immigration clandestine »*. Ils souhaitent que *« ces mesures* [soient] *accompagnées d'une initiative française ferme afin que la Communauté constitue enfin un véritable espace de libre circulation et de sécurité »*. D'autre part, rappelant leur attachement *« à la défense de l'enseignement laïque et républicain »*, ils ont jugé *« sage et réaliste l'ajournement de la révision de la loi Falloux et la mise en place de la commission chargée de « mettre à plat » le dossier du financement de l'enseignement privé »*.

La loi quinquennale pour l'emploi

## Les centristes formulent des « exigences »

Jacques Chirac, président du RPR, a estimé dans un entretien au *Courrier picard* du 15 septembre que la loi quinquennale sur l'emploi inscrite à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement est *« un premier pas nécessaire et important dans une nouvelle approche du problème de l'emploi »*. *« J'approuve ce projet de loi* [qui] *« prend un certain nombre de dispositions et trace des perspectives à cinq ans »*, a ajouté M. Chirac.

Au cours d'un meeting électoral de soutien à Etienne Garnier (RPR), candidat à l'élection législative partielle de Saint-Nazaire, le président du RPR a également déclaré que *« la situation de l'emploi en France est trop grave pour que nous fassions l'économie d'une réflexion en profondeur sur l'organisation du travail »*. *« D'autres voies, plus imaginatives et plus judicieuses, doivent être explorées »*, a conclu M. Chirac.

Du côté de l'UDF, les députés centristes réunis à Toulouse pour une journée parlementaire ont exprimé *« un certain nombre d'exigences »*. *« Si nous pensons que le texte de loi qui nous est proposé doit être amélioré, il faut aussi qu'il soit complété par des perspectives plus ambitieuses, aussi bien en matière de formation professionnelle qu'en matière d'innovation sur une meilleure organisation du travail, une meilleure répartition du travail »*, a indiqué Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. *« Il faut dégager des horizons plus larges pour des Français qui attendent vraiment une espérance »*, a conclu M. Barrot.

Réunie le 14 septembre, la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, a désigné comme rapporteur de ce projet Denis Jacquat, député UDF de Moselle, et membre du PR.

Professeur au Collège de France

## Le sociologue Pierre Bourdieu médaille d'or du CNRS

La médaille d'or du CNRS pour l'année 1993 a été décernée à Pierre Bourdieu *« pour l'ensemble de son œuvre, qui contribue au rayonnement international de la sociologie française »*, annonce le CNRS, dans un communiqué publié mercredi 15 septembre.

Professeur au Collège de France, Pierre Bourdieu *« a régénéré la sociologie française, associant en permanence la rigueur expérimentale avec la théorie fondée sur une grande culture en philosophie, anthropologie et sociologie »*, souligne le CNRS. Il a formé *« grâce à un enseignement très novateur (...) un grand nombre des chercheurs qui font aujourd'hui le renom de la recherche française en sociologie, en histoire, en ethnologie et en sociolinguistique. »*

Décernée chaque année par le directeur général du CNRS, la médaille d'or n'a que rarement, jusqu'à présent, récompensé des recherches en sciences humaines. Claude Lévi-Strauss l'avait reçue en 1967, André Leroi-Gourhan en 1973 et Jacques Le Goff en 1991.

[Né le 1er août 1930 à Denguin (Pyrénées-Atlantiques), ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de philosophie, Pierre Bourdieu est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, où il a dirigé le centre de sociologie de l'éducation et de la culture, laboratoire associé au CNRS. Elu au Collège de France en 1981 dans la chaire de sociologie, directeur de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* depuis 1975, Pierre Bourdieu est l'auteur d'une trentaine d'ouvrages.]

# COMMUNICATION

Selon le rapport annuel du CNC

## Les chaînes de télévision financent moins le cinéma

**La production audiovisuelle aidée par l'Etat a fortement chuté en 1992. La disparition de la Cinq s'est traduite pour les producteurs par un manque à gagner qui se concrétise aujourd'hui dans les chiffres publiés par le Centre national du cinéma. Dans le secteur de la fiction, on assiste également à une redistribution des commandes sur le haut et le bas de la gamme au détriment des séries intermédiaires.**

Que le gouvernement se situe à droite ou à gauche, il existe toujours, au-delà des clivages politiques, une certaine rivalité entre le ministère de la culture et celui de *la communication*. Aujourd'hui comme hier, cette concurrence prend parfois des formes publiques sur les champs de compétences les plus propices aux « revenus médiatiques ». C'est ainsi que le ministre de la culture, Jacques Toubon, a été conduit à programmer, mercredi 15 septembre, une conférence de presse sur la production audiovisuelle dans le but de « court-circuiter » (au plan médiatique s'entend) la manifestation autour du GATT qu'organisait le même jour, avec déplacement à Strasbourg, siège du Parlement européen, le ministre de la communication, Alain Carignon, à la tête d'une délégation de vedettes du cinéma français en résistance contre la pression des producteurs américains.

### Nouveau clivage

Ce constat de concurrence amenait, mardi, certains producteurs du secteur audiovisuel à estimer que si les ministres s'occupaient un peu plus de leurs dossiers et un peu moins de leur « image », quelque chose serait changé dans l'univers médiatique. D'autant que la publication du rapport annuel du Centre national du cinéma (CNC) sur le bilan de la production audiovisuelle, intervenue ce même mercredi, est venue étayer l'idée que la situation financière de la production est dans l'ensemble fort difficile.

En 1992, les commandes des chaînes de télévision qui ouvrent aux producteurs l'accès au compte de soutien, ont baissé, pour la première fois depuis 1986. Cette diminution de la production aidée par le CNC a diminué aussi bien en volume horaire (1 507 heures de programmes commandées l'an dernier contre 1 846 heures en 1991) qu'en volume financier (4,72 milliards de francs en 1992 contre 5,43 milliards en 1991).

Curieusement, alors qu'on assiste à un regain d'audience de la fiction française, cette réduction des budgets touche surtout ces programmes et ceux de l'animation. Le genre documentaire, lui, est sur une pente ascendante et progresse de 6,8 % en durée et de 12 % en investissement.

Cette chute des commandes de fiction (3,23 milliards de francs contre presque 4 milliards en 1991) doit cependant être relativisée : les chiffres ne concernent que la production aidée par le CNC, ce qui laisse imaginer que des productions et des coproductions n'ouvrant pas droit aux aides de l'Etat ont pu voir le jour. Cela dit, la part des investissements étrangers a fléchi et n'a représenté, en 1992, que 16 % du total contre presque 30 % en 1991. L'analyse du CNC montre aussi qu'un clivage a eu lieu : les investissements des chaines se concentrent de plus en plus sur les fictions haut de gamme au coût horaire très élevé (4,5 millions de francs et plus) et les *sitcom* bas de gamme (TF 1 surtout) qui ne dépassent pas 800 000 francs de l'heure.

*Pour ce qui est de l'animation*, les commandes des chaînes ont généralement baissé, à l'exception de TF 1 qui a augmenté la sienne de 300 % en 1992. Cette baisse générale tient au fait que la hausse enregistrée en 1991 devait beaucoup aux commandes de feue la Cinq. Malgré le tassement dû à la disparition de cette chaîne, le secteur demeure fragile à cause du caractère cyclique de la demande. Même s'il est celui où les coproductions avec l'étranger sont les plus faciles.

En 1992, seul le documentaire a sauvé la face en enregistrant une hausse en volume horaire des commandes de 28 %. En termes financiers, ce regain n'est pas réellement significatif dans la mesure où le film documentaire n'accapare que 12 % des investissements des chaînes. Les commandes de documentaires émanent principalement des chaînes publiques.

Les producteurs audiovisuels réclament donc des mesures d'urgence en leur faveur au moment où le ministre de la communication souhaite assouplir les contraintes règlementaires qui pèsent sur les diffuseurs privés et autoriser à leur profit la seconde coupure publicitaire.

YVES MAMOU

Un « plan de secours »

## M. Toubon annonce 50 millions de francs pour soutenir les industries techniques du film

***Le secteur technique* (laboratoires, studios...) est depuis longtemps le parent pauvre du cinéma. Un plan doté de 50 millions de francs vient d'être mis au point pour le rénover.**

A peine nommé ministre de la culture, Jacques Toubon a dû voler au secours des laboratoires LTC en situation de dépôt de bilan. Il n'est donc pas étonnant que, cinq mois plus tard, les industries techniques du cinéma, ce « parent pauvre », se voient à leur tour dotées d'un « plan de secours ». Une *« aide exceptionnelle »* de 50 millions de francs vient d'être prévue pour relancer un secteur affecté par la concurrence étrangère et le sous-investissement.

Quatre types de mesures, présentées, mardi 14 septembre, par M. Toubon, ont été définies :

- Une aide aux studios : le soutien financier accordé à la production sera majoré pour les films qui se tourneront dans des studios situés sur le territoire français. Même si peu de films utilisent ce cadre quelque peu tombé en désuétude *« depuis la nouvelle vague »*, l'aide accordée sera accrue de 5 % par semaine de tournage ;

– Une aide à la modernisation des industries techniques : 18 millions de francs doivent être dégagés pour aider les laboratoires à se moderniser et former leurs personnels (laboratoires, multimédia, compression numérique, traitement numérique de l'image et du son, etc.). Un système de garanties de créances sera également mis en place pour permettre à ces entreprises de faire face aux délais (quand ce n'est pas au défaut) de paiement des producteurs ;

– Lutte contre la délocalisation. Pour enrayer autant que possible la vague des tournages dans les pays à faibles coûts de main-d'œuvre (Europe de l'Est principalement), l'aide accordée aux films qui se tournent en langue française sera liée à une obligation de dépense de 80 % au moins du budget sur le territoire national. Au total, 20 millions de francs seront dégagés pour ces actions ;

– Une *« commission du film »* sera également créée, à partir du 1er janvier 1994, dans le but de promouvoir et faciliter les tournages en France, qu'il s'agisse de films français ou étrangers.

Jacques Toubon a également annoncé qu'avant la fin de l'année des mesures seront prises pour faciliter l'accès des films français aux salles, nombre d'entre eux ne trouvant jamais aucune *« fenêtre »*. Si le vieux décret – jamais appliqué – organisant des « quotas » pour les salles ne risque pas d'être dépoussiéré, le ministre ne désespère pas d'aboutir à des décisions consensuelles avec UGC, Pathé, Gaumont, notamment.

Y. M.

Ecartés des négociations sur la vente de leur journal

## Les actionnaires minoritaires des « DNA » étudient la cession de leurs parts

**Alors que la rédaction des *Dernières Nouvelles d'Alsace* s'interroge sur les garanties d'indépendance qui lui ont été données par les représentants du groupe Hersant depuis le rachat de leur titre, les banques détentrices de la minorité du journal sont tentées de vendre leurs parts. Cette restructuration pourrait relancer la guerre entre les *« DNA »* et l'autre quotidien régional, *l'Alsace*.**

STRASBOURG

*de notre correspondant régional*

*« Actuellement, nous marchons sur des œufs. »* Cette réflexion d'un journaliste des *Dernières Nouvelles d'Alsace* est révélatrice du climat qui règne au quotidien de Strasbourg. Après le rachat du journal par le groupe Hersant, en juillet, la surprise a été totale. Et voilà qu'à la rentrée les mille deux cents salariés de l'entreprise apprennent que les *« DNA »* ont un nouveau PDG, en la personne de l'un des hommes de confiance de Robert Hersant, Michel Nozière, déjà installé dans le fauteuil de Jacques Puymartin (*le Monde* du 9 septembre).

L'étonnement et la consternation sont d'autant plus grands que l'ancien PDG avait été, quelques semaines avant le rachat, réélu à la tête du journal pour six ans. Au lendemain de la vente du journal par Hachette, M. Puymartin avait même tenu à rassurer ses troupes. *« Tenez bon*, avait-il dit, *le capitaine reste à la barre et l'indépendance rédactionnelle du journal sera respectée. »* Aujourd'hui, tout le monde se questionne sur les garanties données par la Société alsacienne de médias, qui regroupe les parts de Philippe Hersant et de son associé, le banquier Jean-Marc Vernes. Certains journalistes sont persuadés que le nouvel actionnaire majoritaire a un peu « forcé la main » à M. Puymartin. Mais, à ce stade, la rédaction, même si elle demeure inquiète et sceptique, n'a pas l'intention de se rebeller. Une dizaine de journalistes seulement semblent décidés à recourir à la clause de cession, qui permet un départ indemnisé lorsqu'un journal change de propriétaire. Selon d'autres, *« il n'y a aucune raison de défendre l'ancienne direction et de « diaboliser » Michel Nozière »*. *« Puymartin a quitté le navire sans autre forme de procès*, ajoutent-ils, *et Alain Howiller, le directeur-rédacteur en chef, ne s'est jamais senti aussi fort. »* Ce dernier serait *« regonflé »* et *« affirmerait vouloir rester à son poste parce qu'il a la confiance du président »*.

La position des actionnaires minoritaires des *« DNA »* apparaît beaucoup plus nette. Le Crédit mutuel, propriétaire du quotidien de Mulhouse, *l'Alsace*, et qui détient 20 % du capital du quotidien de Strasbourg, étudie sérieusement la cession de sa participation dans les *« DNA »*. Ainsi, Etienne Pflimlin, président du Crédit mutuel, affirme : *« Nous n'excluons pas de vendre. »* Pour le dirigeant de cette banque, la poursuite de la coopération avec les *« DNA »* représente un pari difficile, son établissement *« n'ayant à aucun moment été associé à la négociation »*. M. Pflimlin, qui a toujours milité pour une solution régionale, rappelle que, lorsque les premières rumeurs avaient circulé, il y a deux ans, sur une éventuelle cession des parts d'Hachette, il s'était déjà déclaré *« concerné par le rachat »*.

*Si la cession était décidée*, d'autres banques régionales, la Sogénal (groupe Société générale) et le Cial (groupe Crédit industriel et commercial), ainsi que la Banque populaire, qui détiennent au total 15 % du capital des *« DNA »*, pourraient suivre le Crédit mutuel. Seul le Crédit lyonnais (14 %) devrait conserver sa participation. Compte tenu du montant de la transaction avec Hachette (331,5 millions de francs) et de la législation en matière de protection des actionnaires minoritaires, le groupe Hersant ou la société de M. Vernes devraient, en principe, débourser 227 millions, dont 130 millions au seul Crédit mutuel.

Depuis plus de dix ans, les *« DNA »* et *l'Alsace* ont une participation croisée (les 20 % de l'entreprise de Strasbourg dans celle de Mulhouse sont restés dans le portefeuille d'Hachette). Cette participation a permis de « réguler » la concurrence, qui ne s'exerce réellement qu'à Colmar. En outre, les deux journaux coopèrent dans le domaine audiovisuel, grâce à des filiales communes de production de films et de reportages, ces derniers étant réalisés pour TF 1. L'irruption du groupe Hersant en Alsace risque ainsi de pousser les deux quotidiens régionaux à déterrer la « hache de guerre »...

MARCEL SCOTTO

Après la marginalisation de son secrétaire général

## Le Syndicat général du livre CGT se donne une direction collégiale

Le bureau du Syndicat général du livre CGT (SGL) a tenu une réunion extraordinaire, lundi 13 septembre, *« pour examiner la situation dans l'ensemble de l'industrie graphique parisienne et discuter des vives préoccupations des salariés face à l'offensive brutale du patronat et du gouvernement sur les emplois, les statuts et les conditions de travail. »*

Cette réunion de bureau, dont l'ambiance a été qualifiée de *« houleuse »* par un participant, a abouti à la mise en place d'une direction collégiale représentant les divers secteurs du SGL, avant son congrès fixé aux 14 et 15 janvier 1994. Elle se compose de Christian Guillaumie (préparation), Jean-Jacques Hédouin (maintenance), Marc Norguez (distribution) et Roland Bingler (impression). Le SGL est la principale composante du Comité intersyndical du livre parisien CGT, aux côtés de la Chambre syndicale typographique et du Syndicat des correcteurs. Traditionnellement, le secrétaire général du SGL est aussi secrétaire général du « Comité inter », structure de coordination entre les différents syndicats.

La création d'une direction collégiale du SGL réduit le rôle de M. Bingler, qui abandonne ses fonctions de secrétaire général du SGL. Simultanément, le bureau des rotativistes lui a demandé de *« suspendre sa participation comme secrétaire »* du « Comité inter », jusqu'à ce que celui-ci se soit réuni. Au fil des négociations récentes sur la réduction des effectifs dans les imprimeries parisiennes, M. Bingler était devenu la cible de certains secteurs du SGL, dont la photogravure, mais aussi de la Chambre syndicale typographique. Toutes deux s'étaient déclarées hostiles aux *« pseudo-négociations »* en cours au groupe Hersant (*le Monde* du 28 août). Les critiques se fondaient sur les relations jugées trop personnelles de Roland Bingler avec un dirigeant du groupe Hersant, et surtout, selon un responsable du Livre CGT, sur sa façon de mener les négociations au profit de la catégorie des rotativistes dont il est issu. *« Il s'agit d'une question de confiance »*, confie ce responsable. La direction collégiale se propose de veiller à l'équilibre des pourparlers entre le Syndicat de la presse parisienne (SPP) et les différentes catégories du Livre, ce qui ne devrait pas empêcher les négociations de se poursuivre, entreprise par entreprise. D'ici à l'assemblée du SGL, d'autres congrès doivent avoir lieu, dont celui de la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT). Ce dernier pourrait déboucher sur l'unification des syndicats du « Comité inter », du labeur et de la distribution.

# SOCIÉTÉ

Afin de sauvegarder le patrimoine génétique humain

## L'UNESCO crée le premier Comité international de bioéthique

**Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, devait présider, mercredi 15 septembre, la séance inaugurale du Comité international de bioéthique créé par son organisation. Cette structure a pour but de promouvoir la sauvegarde du patrimoine génétique de l'espèce humaine. Elle sera présidée par une Française, Noëlle Lenoir, membre du Conseil constitutionnel.**

La bioéthique, cette morale dynamique du vivant, jouit d'une audience grandissante. A l'échelon national d'abord, de nombreux pays créent, à l'image de la France en 1983, des instances chargées de nourrir la réflexion dans le champ de la recherche en biologie et en médecine (« le Monde Sciences-Médecine » du 20 mai 1992); à l'échelon international ensuite, grâce notamment à l'initiative du Conseil de l'Europe, qui, l'an dernier, décidait de créer une « conférence permanente » de comités nationaux d'éthique. Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe, a aussi mis en chantier une convention européenne, dite de bioéthique, qui devrait voir le jour avant la fin de cette année.

A son tour, l'UNESCO souhaite faire entendre sa voix, en créant un Comité international de bioéthique, que présidera Noëlle Lenoir, membre du Conseil constitutionnel, qui, à la demande du président de la République française, avait été chargée, en 1991, d'une mission nationale sur ce thème.

Ouvrant les travaux de ce comité, Mme Lenoir devait rendre public un rapport sur le génome humain. Cette nouvelle structure, à laquelle travailleront plusieurs grands noms de la communauté médicale de la sauvegarde internationale (1), ne devrait traiter que de questions relatives au patrimoine génétique de l'espèce humaine et au maintien de son intégrité. Sa réflexion devrait porter plus précisément sur le génome humain, le système nerveux central, l'embryologie, ainsi que sur l'usage multiforme de tests génétiques, des avancées en termes de médecine prédictive et de thérapie génique.

Dans ces domaines, comment agir sans s'opposer aux multiples démarches déjà engagées à tous les échelons de l'activité médicale, scientifique ou politique, ou les freiner? *« La tâche du comité international de l'UNESCO peut sembler délicate en raison de la diversité des positions éthiques*, reconnaît Mme Lenoir. *Celles-ci dépendent étroitement des systèmes de valeurs propres à chaque société, en fonction de ses traditions culturelles et religieuses. Ces systèmes de valeurs coexistent au sein de l'UNESCO, dont l'une des missions est précisément de favoriser les échanges entre les cultures et d'améliorer leur compréhension réciproque »*. En France, la traduction législative de principes éthiques tenus pour acquis pose, depuis près de cinq ans déjà, un problème crucial. Cet exemple démontre combien de tels sujets peuvent susciter de graves divisions.

Rien ne permet d'espérer qu'une question aussi essentielle que celle de la sauvegarde du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine permettra de faire l'économie de conflits que suscite aujourd'hui la prise de conscience des enjeux de la bioéthique.

JEAN-YVES NAU

(1) Dans la liste « provisoire » des membres du Comité international de bioéthique de l'UNESCO figurent notamment : Sydney Altman, prix Nobel de chimie 1989; Pierre Bourdieu, du Collège de France; Jean Dausset, prix Nobel de médecine 1980; Christian de Duve, prix Nobel de médecine 1974; François Gros, du Collège de France; Rita Lévy Montalani, prix Nobel de médecine 1976, et Michel Revel, de l'Institut Weizman.

Une circulaire du ministère de la santé

## Renforcement de la réglementation des tests de dépistage du virus du sida

Dans une lettre, datée du 8 septembre, adressée à l'ensemble des biologistes, le directeur général de l'Agence du médicament, Didier Tabuteau, et le directeur général de la santé, le professeur Jean-François Girard, annoncent que la réglementation relative à la qualité des tests de dépistage de l'infection par le virus du sida et à leur utilisation dans les laboratoires d'analyses de biologie médicale a été renforcée.

Ces dispositions, qui font l'objet d'une circulaire du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, confirment tout d'abord le retrait de neuf tests de dépistage du virus du sida décidé au mois de juillet dernier par M. Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé (*le Monde* du 28 juillet).

A la liste de ces neuf tests, s'ajoutent deux nouveaux tests, l'Elavia AC AB AK 2 (Sanofi-Diagnostic Pasteur) et le Clonatec HIV 2 (qui sont reclassés parmi les réactifs de différenciation et d'analyses complémentaires, c'est-à-dire qu'ils peuvent servir à distinguer une infection à VIH1 d'une infection à VIH2, mais qu'en aucun cas ils ne peuvent être utilisés comme tests de dépistage).

Précisant un certain nombre de bonnes pratiques de laboratoire, la circulaire rappelle que le dépistage des anticorps anti-VIH *« nécessite obligatoirement l'emploi, pour chaque sérum, de deux techniques ou de deux réactifs différents »*. Fait essentiel, le dépistage des anticorps anti-VIH ne doit pas se faire avec deux tests unitaires rapides ni avec deux tests monospécifiques.

Quant au test Western Blot, la circulaire précise qu'il est *« le seul test de confirmation actuel »*. Elle rappelle qu'il s'impose quand les deux tests de dépistage sont positifs ou discordants, qu'il doit être réalisé sur un deuxième prélèvement, différent de celui qui a servi au test de dépistage, et qu'une séropositivité ne peut être établie que lorsque le test Western Blot est positif.

F. N.

Un rapport de Léon Schwartzenberg sur les transplantations

## Le Parlement européen condamne le commerce des organes

**Le Parlement européen a adopté à une large majorité, mardi 14 septembre, un rapport de Léon Schwartzenberg (apparenté PS) condamnant le commerce des organes destinés aux transplantations. *« De tels actes doivent être considérés comme des meurtres et les médecins coupables interdits d'exercice de la médecine à vie »*, a déclaré le cancérologue français.**

STRASBOURG
(Communautés européennes)

*de notre correspondant*

Le texte adopté le 14 septembre par le Parlement européen demande au conseil des ministres de la CEE de prendre toutes les mesures nécessaires pour interdire le commerce d'organes sur tout le territoire communautaire. Parmi les actions préconisées figurent l'interdiction d'importer des organes sans la certitude de leur origine, la gratuité du don et l'anonymat du donneur à l'égard du receveur, l'exclusion de toute rémunération spécifique à l'acte médical, l'agrément des services hospitaliers chargés des transplantations et l'autorisation de prélever des organes sur des mineurs que dans des cas exceptionnels.

Le rapport Schwartzenberg invite en outre la Commission de Bruxelles à établir un code de conduite accompagné de mesures législatives et répressives. Afin de compléter le dispositif, l'Assemblée des Douze suggère à l'exécutif communautaire d'informatiser les données concernant les organes disponibles et de formuler des propositions sur la coopération européenne entre les services de santé. Elle préconise également une plus grande coopération des Etats membres pour accélérer la recherche dans le domaine des organes artificiels et des xéno-greffes.

Dans le but d'illustrer la gravité de la situation actuelle, M. Schwartzenberg a cité plusieurs cas dramatiques qui ont eu lieu ces dernières années en Amérique latine. Selon le professeur français, le ministère argentin de la santé a découvert, en février 1992, que les malades d'un hôpital psychiatrique près de Buenos-Aires se sont vu prélever du sang, des cornées, des organes et que mille quatre cents d'entre eux ont disparu.

### « Pièces de rechange »

En Colombie, il a été retrouvé les restes de quarante personnes dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine de Barranquilla. Selon le rapporteur, les gardiens assommaient à coups de batte de base-ball les mendiants sur lesquels étaient pris les organes les plus rentables pour être vendus au marché noir. Les autres exemples cités par le parlementaire européen ne sont pas moins horribles. D'après la police guatémaltèque, les enfants envoyés aux Etats-Unis sous prétexte d'y être adoptés sont en fait utilisés comme donneurs d'organes au prix de 20 000 dollars chacun.

Au Honduras, des enfants handicapés sont adoptés par des personnes qui les vendent ensuite comme *« pièces de rechange »*. En Inde, les habitants du village de Villivakkam ont pour habitude d'aller vendre un rein ou un œil à Bombay.

Plus près de nous, M. Schwartzenberg a évoqué le cas de quatre mille enfants brésiliens venus en Italie, entre 1988 et 1992, pour y être adoptés. La justice italienne n'a retrouvé la trace que d'un millier d'entre eux. Les juges de la péninsule ont en outre établi que la Camorra avait envoyé des enfants dans des cliniques clandestines au Mexique, en Thaïlande et même en Europe pour y faire prélever tous leurs organes.

MARCEL SCOTTO

## L'Italie dément que des enfants brésiliens aient été victimes de prélèvements

Le ministre italien de la justice, Giovanni Conso, a démenti mardi 14 septembre que des enfants brésiliens, venus en Italie pour y être adoptés, aient été victimes d'un trafic d'organes, comme l'a affirmé le député européen Léon Schwartzenberg à Strasbourg en session plénière du Parlement *(lire ci-dessus)*. *« Les enfants venant du Brésil, officiellement entrés en Italie dans le but de l'adoption entre 1988 et 1992, sont au nombre de 3 702 et ils ont tous été insérés de façon heureuse dans des familles adoptives »*, a indiqué dans un communiqué le ministre italien qui déclare *« totalement infondées »* les affirmations du parlementaire français.

Il ne pourrait en être autrement, *« compte tenu de la législation italienne sur les adoptions internationales qui prévoit le maximum de garanties, et notamment la pré-adoption d'un an afin d'éviter tout abus, y compris l'effrayant phénomène du prélèvement d'organe »*, a ajouté M. Conso. Le ministre italien a conclu en affirmant que *« l'atrocité de tels crimes ne devrait pas permettre des dénonciations inconsidérées »* et dépourvues de tout fondement.

RELIGIONS

## Un entretien avec Jean Kahn

*« Les gouvernements de la Communauté européenne devraient harmoniser leurs législations contre le racisme et l'antisémitisme »*

déclare le président du Conseil représentatif des institutions juives de France

*Les fêtes du Nouvel An juif (Roch hachana) devaient commencer mercredi 15 septembre. A cette occasion, Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), exprime, dans un entretien au Monde, ses espoirs de paix au Proche-Orient et son souhait d'une* « harmonisation des législations en Europe contre le racisme et l'antisémitisme ». *M. Kahn a été reçu le 10 septembre en Allemagne par le chancelier Kohl.*

***« Dans quel climat s'ouvre le Nouvel An juif?***

– La communauté juive doit se réjouir d'événements qui font naître un espoir de paix au Proche-Orient. Certes, l'histoire a été impétueusement bousculée. Nombre d'inquiétudes demeurent quant à l'application du processus engagé. Mais ce qui vient de se passer entre les dirigeants israéliens et palestiniens est positif et doit se poursuivre au niveau des peuples.

***– Avez-vous des inquiétudes particulières pour Jérusalem?***

– Je crois que nous, juifs français, n'avons pas à interférer dans d'éventuelles négociations sur Jérusalem. Elles sont l'affaire du gouvernement israélien. Toutefois, s'il y a un lieu où nous avons à faire jouer un devoir d'ingérence, c'est bien Jérusalem. Car cette ville est le centre spirituel de tout le peuple juif. Nous souhaitons que Jérusalem demeure la capitale de l'Etat d'Israël, unie, indivisible, dans le respect de toutes les croyances qui s'y expriment.

» Des inquiétudes plus graves pourraient se lever, si la région ne parvenait pas à un réel décollage économique. Et à cet égard, je crois que l'Europe, dont on a souvent dénoncé l'absence au Proche-Orient, a une carte maîtresse à jouer. Elle a un intérêt d'autant plus grand à s'ancrer économiquement dans la région que le Japon et l'Extrême-Orient ont des longueurs d'avance sur nous. Le chancelier Kohl m'a dit qu'il fallait un *« plan Marshall »* pour le Proche-Orient. Il a raison, et l'Europe devrait y prendre toute sa part.

***– Quel était l'état d'esprit de vos interlocuteurs allemands après la multiplication des actes racistes et antisémites dans leur pays?***

– Savez-vous qu'il y a eu plus de profanations de cimetières et de monuments juifs en Allemagne au cours de la seule année 1992 que durant les années de 1926 à 1932? M. Kinkel, ministre de l'intérieur, m'a dit qu'il avait *« honte »* et M. Kohl qu'il fallait par tous les moyens *« éradiquer »* ces phénomènes racistes.

» Il faut créer une Europe de l'« éthique ». Les gouvernements de la communauté devraient harmoniser leurs législations nationales contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Le chancelier Kohl m'a dit qu'il reprendrait cette proposition au sommet européen qui coïncidera avec la présidence allemande de la Communauté à partir de juillet 1994.

### « Une pédagogie de la tolérance »

***– Des profanations de synagogues et de cimetières juifs ont lieu aussi en France...***

– Cent quatre-vingt-treize tombes juives, il y a un an, ont été détruites à Herrlisheim, dans le Haut-Rhin, et on n'a toujours pas retrouvé les responsables. Récemment encore, la synagogue de Villepinte, en Seine Saint-Denis, a été profanée, mais cette fois les auteurs du forfait ont été arrêtés. A maintes reprises, nous avons alerté les autorités sur cette banalisation des profanations. M. Quilès, ministre socialiste de l'intérieur, m'avait dit qu'il ferait tout pour lutter contre de tels actes. M. Pasqua, son successeur, m'a assuré qu'il agirait avec la plus grande sévérité. Mais peut-on garder des cimetières?

» C'est une pédagogie de la tolérance que nous devons tenter de promouvoir, dès le plus jeune âge, en collaboration avec l'éducation nationale. Je viens de rencontrer M. Bayrou et je lui ai exprimé mon souhait que l'enseignement de la deuxième guerre mondiale et de l'extermination ne soit pas repoussé à la fin des programmes et négligé. Chaque année, nous organisons un voyage de lycéens à Auschwitz. Le prochain réunira, le 2 décembre, des classes de Bordeaux, et M. Bayrou a fait savoir qu'il souhaitait personnellement y participer. Mais ce type d'initiatives devrait être multiplié. Il ne faut pas cesser de lutter contre les campagnes négationnistes, qui se répandent jusqu'à l'école.

***– Que pensez-vous du nouveau dispositif pour le contrôle de l'immigration en France?***

– La situation exigeait sans doute un renforcement des contrôles à l'égard d'une certaine immigration clandestine. Nous avions exprimé notre accord avec le rapport de la commission Marceau Long qui a inspiré les nouvelles lois d'aujourd'hui. Les risques de dérapage se trouvent moins dans les textes que dans leur application. Le premier ministre a dit, à plusieurs reprises, que la France doit à tout prix rester une terre d'accueil. Nous nous en tenons là, car, pour nous, juifs, le principe du droit d'asile pour les personnes qui subissent des persécutions politiques est essentiel et le respect de l'étranger un devoir inscrit dans la Torah, remontant au plus loin de notre tradition. »

Propos recueillis
par HENRI TINCQ

JUSTICE

Condamné dans une affaire de dessous-de-table

## Un urologue nancéien ne pourra plus donner de consultations privées à l'hôpital public

NANCY

*de notre correspondante*

Le tribunal administratif de Nancy a rejeté, mardi 14 septembre, trois requêtes déposées par le professeur Jacques L'Hermite, urologue nancéien, qui demandait l'annulation de la décision de non-renouvellement de son contrat d'activité libérale au sein du CHRU de Nancy.

Le commissaire du gouvernement avait noté dans ses conclusions que M. L'Hermite avait omis de déposer un dossier de renouvellement du contrat. Le professeur L'Hermite avait été condamné par la cour d'appel de Nancy en juillet dernier (*le Monde* du 23 juillet) à quinze mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende pour extorsion de fonds et tentative sur ses patients.

C'est dans ce contexte que le CHRU de Nancy avait été amené à prendre ses distances avec le praticien dans l'attente de la décision du tribunal.

En avril de cette année, le directeur de l'hôpital de Nancy avait averti le praticien de ce qu'il avait omis de solliciter par lettre, dans les délais qui lui étaient impartis, le renouvellement de son contrat d'activité au sein de l'hôpital public qui arrivait à expiration.

Certains reprochent à M. L'Hermite une forme de « provocation ». Il semblerait que, deux après-midi par semaine, celui-ci consulte à titre privé à l'hôpital public sans faire payer ses patients. Le dossier, de toute façon, n'est pas refermé, M. L'Hermite ayant affirmé au sortir de l'audience de la cour d'appel qu'il avait l'intention de s'en remettre au Conseil d'Etat.

MONIQUE RAUX

Pour dissimulation au fisc

## Patrick Sabatier condamné à quatre ans de prison avec sursis

La 14e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine) a condamné, mardi 14 septembre, Patrick Sabatier à quatre ans de prison avec sursis et 250 000 francs d'amendes. L'ancien animateur de radio et de télévision était accusé d'avoir dissimulé au fisc 5 millions de francs sur ses revenus personnels de 1987 et 1988 et 22 millions au titre de l'impôt sur les bénéfices de la société Télévasion, dont il était PDG et salarié, et qui produisait ses émissions de télévision, pour la même période.

Lors de l'audience du 15 juin dernier, le procureur avait requis contre lui trois ans de prison dont dix-huit mois ferme et 250 000 francs d'amende. Le président de la 14e chambre correctionnelle de Nanterre a précisé, mardi, que la peine était assortie d'un sursis du fait que Patrick Sabatier s'était, depuis sa première comparution, acquitté du redressement fiscal dont il faisait l'objet.

## Une délégation du Congrès juif européen a été reçue par le chancelier Kohl

Une délégation du Congrès juif européen (CJE), présidée par M. Kahn, a été reçu, vendredi 10 septembre, par le chancelier allemand Helmut Kohl. Cette rencontre qui, selon le CJE, s'est déroulée dans une atmosphère *« cordiale »*, a quelque peu détendu les rapports entre le chancelier et la communauté juive après les actes récents de racisme et d'antisémitisme en Allemagne.

L'ancien président de la communauté juive allemande, Heinz Galinski, aujourd'hui décédé, s'était prononcé pour que l'Allemagne unifiée inscrive dans le préambule de sa nouvelle Constitution une formule rappelant le souvenir de l'Holocauste, ce qui ne plaisait pas du tout aux dirigeants de Bonn. Cette revendication n'a pas été jusqu'à présent reprise par le successeur de Heinz Galinski, Ignaz Bubis. Les dirigeants juifs européens ont obtenu le soutien du chancelier pour les actions qu'ils mènent contre le racisme et l'antisémitisme dans les pays d'Europe centrale et orientale.

L. R.

# SOCIÉTÉ

Saint-Denis favori devant Marne-la-Vallée

## M. Balladur devait réunir mercredi 15 septembre les ministres concernés par le Grand Stade

**Le premier ministre devait réunir, mercredi 15 septembre, les principaux ministres concernés par le dossier du Grand Stade. Les collaborateurs du chef du gouvernement ont fait savoir à la municipalité de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) que si, effectivement, sa candidature était retenue les conditions qu'elle a posées seraient acceptées par le gouvernement (*le Monde* du 3 septembre).**

Le choix n'était donc pas formellement arrêté mercredi en fin de matinée. Mais il restait possible que M. Balladur profite de sa conférence de presse prévue jeudi matin 16 septembre sur l'aménagement du territoire pour annoncer la décision définitive.

Un conseil municipal extraordinaire devait se réunir mercredi dans la soirée, à Saint-Denis. La municipalité dirigée par Patrick Braouezec (PC) devait en effet examiner la prise en compte par le gouvernement des conditions posées par Saint-Denis, qui concernaient les transports – avec un maillage train-métro-tramway, – la couverture de l'autoroute A1 depuis l'échangeur de la porte de la Chapelle et la construction de parkings souterrains. D'après la municipalité de Saint-Denis, l'installation du Grand Stade sur les terrains du Cornillon qui, bien que situés sur sa commune, appartiennent à la Ville de Paris, permettrait la relance de l'aménagement urbain. Depuis plusieurs années en effet, Saint-Denis, Aubervilliers et le conseil général de Seine-Saint-Denis ont lancé, avec des architectes et des urbanistes, un projet permettant de restructurer des quartiers, autrefois à vocation industrielle. Situés de part et d'autre de la tranchée de l'autoroute A1, qui coupe la ville en deux, ils sont dépourvus d'équipements collectifs, et abritent une population défavorisée. Cette opération, actuellement en panne faute de moyens financiers, pourrait évidemment être relancée par la construction d'un équipement aussi important que le Grand Stade.

### *25 hectares de friches*

Les 25 hectares du site du Cornillon, une friche autrefois occupée par des installations de Gaz de France, sont situés à moins de 3 kilomètres du boulevard périphérique et de la porte de la Chapelle, au nœud routier de l'autoroute Paris-Lille et de la rocade A-86.

Ce site occupe donc une position de favori, en concurrence avec ceux de Rosny-sous-Bois et surtout de Marne-le-Vallée. Ce dernier, dont la candidature est soutenue par le conseil régional d'Ile-de-France (à majorité RPR-UDF) et «intéresse» le président (UDF) du conseil général de Seine-et-Marne, bénéficie cependant encore d'atouts sérieux, dont les moindres ne sont pas les infrastructures et équipements construits autour d'Euro Disney : RER, TGV, parkings.

La probable remise en cause de l'installation du Grand Stade sur le site de Sénart provoque évidemment la colère des élus de l'autre ville nouvelle de Seine-et-Marne, celle qu'avait choisie Michel Rocard. Ceux-ci indiquent qu'aucune décision officielle n'est venue contredire la désignation de leur ville par Michel Rocard, alors premier ministre, le 8 février 1991. Mais leur projet, pour lequel deux groupements d'entrepreneurs ont été retenus, demande une participation financière importante des pouvoirs publics (800 millions de francs) et a toujours été contesté par les milieux sportifs en raison de son éloignement de la capitale (40 kilomètres).

Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, et qui était chargé du dossier du Grand Stade dans les gouvernements socialistes, a défendu, mardi 14 septembre, le choix de Melun-Sénart. Il a accusé l'actuel gouvernement d'être *«obsédé par la remise en cause des décisions»* de ses prédécesseurs.

Dans la perspective d'une candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques d'été de l'an 2004, Pierre Abric, vice-président délégué du Comité national olympique et sportif français (CNOSF),a pris position en faveur d'un Grand Stade de 80 000 places à Marne-la-Vallée : *«La France y disposerait d'un axe olympique»*, autour duquel pourrait pourraient être réalisé les grands équipements nécessaires à des JO : village des athlètes, piscine et vélodrome.

Après avoir renoncé à s'engager au titre de constructeur

## Peugeot en formule 1 avec un nouveau moteur

**Cinq mois après avoir renoncé à engager Peugeot en formule 1 au titre de constructeur (châssis et moteur), le groupe PSA a annoncé, mercredi 15 septembre, sa venue en formule 1 pour 1994 avec un nouveau moteur V10, plus compact et plus léger que celui qui avait permis à la marque sochalienne de remporter le titre mondial des voitures de sport en 1992 et les deux dernières éditions des vingt-quatre heures du Mans. Le choix de l'écurie qui bénéficiera de la fourniture gratuite de ce moteur sera connu début octobre, mais Larrousse F1 semble la mieux placée.**

La «veille technologique» du lion de Sochaux-Montbéliard aura duré cinq mois. Dès la saison prochaine, le V10 Peugeot devrait rugir sur les circuits de formule 1. Faute d'avoir pu réunir les partenaires financiers pour boucler le budget pour l'engagement en 1994 d'une formule 1 conçue et motorisée par Peugeot Talbot Sport (PTS), Jacques Calvet, président de PSA, avait repoussé, le 7 avril, le projet de Jean Todt. Mercredi 15 septembre, les successeurs de ce dernier, parti depuis chez Ferrari, Michel Schreiber, directeur des activités sportives de PSA, et Jean-Pierre Jabouille, directeur de PTS, ont reçu le feu vert pour la présence de Peugeot en formule 1 comme motoriste.

Au mois d'avril, Jacques Calvet avait fixé les deux préalables à l'engagement de Peugeot en formule 1 : la stabilité des règlements devait être assurée pour plusieurs saisons et l'investissement ne devait pas dépasser celui consenti par sa société en 1992 pour le championnat des voitures de sport. Depuis, la Fédération internationale du sport automobile (FISA) a répondu en partie à ses espérances en prolongeant, au moins jusqu'en l'an 2000, l'utilisation en formule 1 des moteurs atmosphériques de 3,5 litres et en limitant les recours à l'électronique dans les systèmes d'aide au pilotage, afin de lutter contre l'inflation des budgets.

Jean Todt avait estimé en avril que le coût du programme 1992 en voitures de sport représentait entre 50 % et 60 % de l'investissement qu'il jugeait nécessaire pour une formule 1 entièrement conçue (châssis et moteur) par PTS.

### *Une écurie de milieu de classement*

Grâce au concours technique et financier d'un grand pétrolier, la participation au championnat du monde de formule 1 comme motoriste devrait permettre à Peugeot de rester dans les normes des budgets consacrés précédemment aux voitures de sport. Jacques Calvet juge ce nouveau budget *«compatible avec les besoins d'investissements de Peugeot pour la recherche, la formation des hommes et la satisfaction des clients.»*

Dans une conjoncture économique difficile avec la chute des ventes et l'annonce d'un plan supprimant quelque 2 500 emplois en 1994, Jacques Calvet a, sans doute, pris en considération l'image dynamique que les victoires en championnat du monde des rallyes (1985 et 1986), dans le Paris-Dakar, en voitures de sport (1992) ou aux vingt-quatre Heures du Mans (1992 et 1993) avaient apportée à la firme de Sochaux.

Un engagement en formule 1 ne pouvait plus être différé, au risque de décapiter la cellule de «veille technologique». Après Jean Todt, parti chez Ferrari le 1er juillet, André de Cortanze, brièvement promu responsable technique des activités sportives de Peugeot et de Citroën, vient de quitter ses fonctions pour entrer dans l'écurie Sauber de formule 1. Jean-Pierre Boudy, responsable du département moteurs, attendait le choix du président de PSA pour décider de la suite de sa carrière.

Dès sa prise de fonction comme directeur technique de PTS, le 1er juillet, Jean-Pierre Jabouille avait, en effet, demandé à Jean-Pierre Boudy de travailler sur un nouveau V10. Ancien pilote de la première formule 1 Renault (de 1977 à 1980), Jabouille jugeait le V10 qui équipait la 905 en bout de développement et, surtout, trop encombrant (630 mm de long, 635 mm de large et 440 mm de haut) et trop lourd (150 kg) pour pouvoir rivaliser avec les meilleurs (1) dans la formule reine du sport automobile.

L'angle des 10 cylindres en V du nouveau moteur Peugeot sera ramené de 80° à 72° afin de le rendre plus compact (2) que son prédécesseur. Ce nouveau moteur devrait tourner au banc d'essais à la fin de l'année et être prêt en mars 1994 pour le Grand Prix d'Afrique du Sud. Début octobre, Peugeot devrait faire connaître le choix de l'écurie qui en bénéficiera.

Les amateurs français de formule 1 ne doivent toutefois pas s'attendre à un duel Renault-Peugeot dès la première année. Benetton (lié avec Ford, mais qui espère toujours le moteur Renault), McLaren (en négociations avec Chrysler-Lamborghini), Lotus (qui vient de signer avec Mugen-Honda), ne semblent pas intéressés par un partenariat avec la firme de Sochaux.

Pour son rodage en formule 1, Peugeot devrait choisir une écurie de milieu de classement. Larrousse F1, Jordan, Footwork, auraient fait acte de candidature. L'écurie française semble la mieux placée. Jean-Pierre Jabouille entretient d'excellents rapports avec Gérard Larrousse, qui était son directeur technique à l'époque où il pilotait la formule 1 Renault. A défaut de disposer de gros budgets, Larrousse F1 bénéficie d'un capital de sympathie qui pourrait se révéler utile si les premiers succès tardaient trop à venir.

GÉRARD ALBOUY

(1) A titre de comparaison, le moteur Renault (RS5) qui propulse la Williams mesure 620 mm de long, 550 mm de large, 411 mm de haut et pèse 135 kg.

(2) L'angle du RS5 est encore plus fermé, avec 67°.

□ **FOOTBALL : débuts victorieux pour Paris SG et Bordeaux dans les coupes d'Europe.** – Le Paris SG et Bordeaux ont réussi leur entrée en coupe d'Europe en s'imposant, mardi 14 septembre, sur le terrain de leurs adversaires. Dans l'épreuve des vainqueurs de coupe, les Parisiens ont gagné (1-0) à Nicosie (Chypre) grâce à un but de Jean-Luc Sassus (78e minute). Bernard Lama a arrêté un penalty à l'ultime minute du match. En Coupe de l'UEFA, les Girondins ont battu les Bohemians de Dublin (1-0). Le but a été marqué par Christophe Dugarry (15e minute).

**DÉFENSE**

En attendant la programmation

## Les restructurations militaires marqueront une pause en 1994

Comme l'avait annoncé François Léotard le 3 septembre dernier sur le porte-avions *Clemenceau* (*le Monde* des 5-6 septembre), la réduction des effectifs militaires et le processus de restructuration dans le secteur de la défense marqueront une pause l'an prochain, afin de permettre notamment aux armées de mieux assimiler les mesures et les diminutions d'effectifs déjà annoncées par le gouvernement de M. Balladur et engagées par son prédécesseur. Alors que le ministère de la défense avait supprimé près de 25 000 emplois en 1992 et 22 400 en 1993, le projet de budget pour 1994 ne prévoit, en effet, aucune réduction d'effectifs. Au contraire, des créations de postes devraient intervenir dans la gendarmerie nationale – comme depuis plusieurs années consécutives – et dans l'armée de terre pour renforcer sa professionnalisation.

### *Une période d'attentisme électoral*

Le ministère de la défense a décidé, avec l'accord des services du premier ministre, de ne pas annoncer de nouveau plan de restructuration en 1994, qui serait applicable en 1995. D'abord, parce que les mesures rendues publiques en 1992 et 1993 voient leur application, pour certaines d'entre elles, courir encore sur l'année 1994. Ensuite, parce que le processus de déflation des effectifs, qui devait continuer jusqu'en 1997, est, aujourd'hui, jugé trop brutal : il doit notamment ramener l'armée de terre à 225 000 hommes. Ces décisions n'excluent pas des mesures de rationalisation au coup par coup en 1994, mais sans leur ampleur d'origine.

Déjà, le ministre de la défense a renvoyé à plus tard le projet de réorganisation de la délégation générale pour l'armement que, lors de sa nomination à la tête de cette administration (*le Monde* du 21 mai), Henri Conze avait été chargé d'élaborer, et qu'il a néanmoins adressé à M. Léotard il y a quelques semaines. *«Evitons à l'outil de défense les à-coups trop brutaux, les décisions irréversibles, les accélérations inutiles et, surtout, les déchirements»*, a expliqué, le 2 septembre dernier, le ministre devant les stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Le gouvernement donne ainsi l'impression d'avoir choisi d'attendre la rédaction du Livre blanc sur la défense – prévu pour la fin de l'année en ouverture au projet de loi de programmation militaire présenté au Parlement au printemps 1994 – avant de se prononcer définitivement sur le bien-fondé d'un nouveau «format» des armées. On notera cependant que cet attentisme du gouvernement en la matière correspond aussi à un calendrier électoral qui l'oblige à se montrer prudent.

Tant 1994 que 1995 seront, en effet, chargées en échéances électorales, avec des scrutins cantonaux (mars 1994), européens (juin 1994), municipaux (mars 1995), présidentiels (mai 1995) et sénatoriaux (septembre 1995). Or, comme l'ont montré les deux précédentes réorganisations du patrimoine domanial des armées, les restructurations militaires sont lourdes de conséquences par les fermetures de garnisons, les dissolutions ou les transferts d'unités qu'elles impliquent dans les régions et les communes concernées. Dans ces conditions, les électeurs peuvent manifester localement leur désapprobation et les candidats aux élections n'en sont que plus attentifs.

Au printemps dernier, M. Léotard avait été très critiqué par la fraction la plus dure du RPR pour avoir continué d'appliquer le plan de réduction décrété par son prédécesseur, Pierre Joxe, pour l'année 1994. Ces initiatives sont généralement annoncées avec douze à dix-huit mois d'avance sur leur calendrier d'exécution pour tenir compte des difficultés (logement et inscriptions scolaires) rencontrées par les familles de militaires ou de salariés civils de la défense.

J. I.

□ **La direction générale de la DGSE déménagera à Noisy-le-Sec.** – Le gouvernement a autorisé le principe du transfert progressif de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) de la caserne du boulevard Mortier, à Paris (20e arrondissement), vers le fort de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), où elle a déjà des installations au profit de son service «action» et de ses archives. Des crédits d'étude pour ce déménagement sont inscrits dans le projet de budget de la défense pour 1994. Ce transfert est une demande ancienne (*le Monde* du 2 avril 1992) de l'institution qui compte près de 4 000 fonctionnaires, civils et militaires. Il date du temps où Claude Silberzahn dirigeait les services secrets français. En juin dernier (*le Monde* des 3 et 4 juin), M. Silberzahn – qui n'a toujours pas reçu de nouvelle affectation depuis son départ – a été remplacé par Jacques Dewatre, ancien officier et préfet.

**FAITS DIVERS**

Deux morts, cinquante-quatre blessés

## Un Airbus A-320 s'écrase à Varsovie

Un Airbus A-320 de la compagnie Lufthansa, en provenance de Francfort, a pris feu mardi 14 septembre, lors de son atterrissage manqué sur l'aéroport international Okecie de Varsovie. L'accident s'est produit alors que les conditions climatiques au-dessus de la capitale polonaise étaient très mauvaises.

L'appareil, qui avait 70 passagers à son bord, dont 6 membres d'équipage, aurait été victime d'un phénomène d'aquaplaning, qui l'aurait propulsé hors de la piste où il aurait heurté un talus. L'incendie se serait propagé à partir d'un réacteur. Arrivés sur place, les services de sécurité ont pu éteindre le feu et évacuer les blessés, qui ont été hospitalisés.

Parmi les passagers à bord se trouvait le nouvel ambassadeur d'Allemagne en Pologne. On ne déplore pour le moment que deux décès, dont un des pilotes de l'Airbus. l'autre victime n'ayant pas encore été identifiée. Pour les responsables de la Lufthansa, qui ont dépêché un groupe d'experts sur place, *«il est encore trop tôt pour pouvoir dire quelque chose sur les causes de l'accident»*.

Commandé à ce jour à 640 exemplaires – dont 406 appareils en service à la fin juillet, – il s'agit du quatrième accident pour l'Airbus A-320 depuis son lancement. Les précédents sont les accidents d'Habsheim (Haut-Rhin), 3 morts en juin 1988, celui de Bengalore (Inde), 90 morts en février 1990, et celui du mont Sainte-Odile (Bas-Rhin), 87 morts en janvier 1992.

**ENVIRONNEMENT**

Un colloque sur l'avenir de la liaison fluviale

## Le Midi se mobilise pour le canal Rhin-Rhône

BESANÇON

*de notre envoyé spécial*

Le canal Rhin-Rhône? Une affaire de Marseillais! C'est du moins l'impression générale qu'on pouvait retirer du colloque organisé, mardi 14 septembre à Besançon, à l'initiative d'une coordination de cinq chambres régionales de commerce, impatiente de voir *«sauter le bouchon du Doubs»*. Les Provençaux étaient venus en force pour essayer de convaincre *«les gens du Nord»* que les 220 kilomètres du chaînon manquant pour la liaison fluviale Méditerranée-mer du Nord devaient à tout prix être inscrits au programme du gouvernement.

*«Notre handicap, c'est que l'axe Rhin-Rhône ne passe pas par Paris»*, a déploré Henri Mercier, président du Conseil économique et social de Provence-Alpes-Côte d'Azur. *«Et pourtant*, a renchéri un transporteur routier, *l'axe vital aujourd'hui n'est plus le PLM, mais Düsseldorf-Lyon-Marseille-Barcelone.»*

Un entrepreneur canadien, installé à Arles pour vendre de la tourbe russe aux maraîchers provençaux, a expliqué qu'il ne pouvait développer son activité qu'avec le transport fluvial ou maritime, seul capable de s'adapter aux marchandises lourdes. Et un armateur italien de Marseille, spécialisé dans les bateaux de croisière, a confirmé que les Américains étaient enthousiastes à l'idée de remonter de Méditerranée en Europe du Nord par les canaux, sans toutefois passer par Marseille, qui est loin de l'embouchure du Rhône...

Quant au maire de Marseille, Robert Vigouroux, retenu dans sa ville, il a fait lire un message soulignant que *«l'achèvement du canal Rhin-Rhône est une nécessité absolue»*. Robert Ruas, vice-président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, a plaidé aussi en faveur de la liaison Rhin-Rhône, mais cette fois pour le port de Sète, lui aussi en déconfiture.

Un seul Provençal n'a pas pris la parole : Michel Vauzelle, conseiller général d'Arles et ancien ministre de la justice. Mais il a signé la pétition pour le canal à l'adresse du ministre de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua. Et en privé, il regrette que les aménageurs privilégient toujours le développement dans le Nord, par exemple avec le tunnel sous la Manche : *«Avec ce qui bouge au Proche-Orient, il serait temps de penser maintenant à l'axe Nord-Sud»*, plaide-t-il.

Pendant tout le colloque, les militants des Verts et de Saône vivante-Doubs vivant, Dominique Voynet en tête, ont manifesté à l'extérieur contre *«le canal à grand gabarit»*. Et pour une fois, c'était les manifestants qui semblaient les plus confiants. Car, comme l'a souligné l'ancien ministre des voies fluviales, Georges Sarre, *«ce n'est pas Paris qui bloque, mais Bercy»*. Selon lui, en effet, si la liaison Rhin-Rhône ne se fait pas, pas plus que la liaison Seine-Nord, c'est parce que les finances ne veulent pas d'un projet de 15 à 20 milliards de francs au rendement plus qu'aléatoire.

ROGER CANS

**EN BREF**

□ **En Autriche, un enfant de Témoins de Jéhovah meurt à la suite d'un refus de transfusion de sang.** – Un bébé de dix jours, né de parents Témoins de Jéhovah, est décédé samedi 11 septembre dans le service de pédiatrie d'un hôpital de Linz (Autriche). Né six semaines avant terme, il souffrait d'une infection pulmonaire. Une transfusion de sang aurait pu sauver l'enfant, selon un communiqué publié mardi 14 par la direction de l'hôpital, mais les parents s'y sont opposés, la transfusion de sang étant une pratique rejetée par la secte des Témoins de Jéhovah. Les parents avaient signé une décharge prenant sur eux toute responsabilité en cas de décès du bébé. – (*AFP*.)

□ **L'un des auteurs présumés du «casse du siècle» de Toulon remis en liberté.** – L'un des auteurs présumés du hold-up de la Banque de France de Toulon, commis le 16 décembre 1992, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, mardi 14 septembre, par le juge toulonnais Benjamin Rajbaut, en raison d'un manque de charges contre lui. Jean Chiari, âgé de cinquante ans, qui était incarcéré depuis février, reste en examen pour vol à main armée et prise d'otage. Onze personnes avaient été mises en examen et écrouées à la suite du casse, et 5 millions de francs, sur les 160 dérobés, ont pu à ce jour être récupérés.

Le Monde

# EDUCATION • CAMPUS

# Les fausses querelles de la lecture

*La croisade de M. Bayrou contre l'illettrisme fait l'impasse sur l'évolution de la recherche et des pratiques des enseignants*

A l'occasion de la rentrée scolaire, le ministre de l'éducation nationale a retrouvé son thème de prédilection : *«le drame»* de la lecture en France. A plusieurs reprises sur les ondes, puis devant la presse le 6 septembre, il a redit que c'était à ses yeux la priorité *«absolue»*, le combat essentiel, qu'il fallait sans relâche dénoncer cette *«terrible question»* et le *«complot du silence»* qui l'entoure, qu'il ressent, dit-il, comme une *«blessure personnelle»*.

Peu de thèmes, dans le domaine scolaire, se prêtent aussi facilement au registre du mélodrame. La lecture pèse sur tous les autres apprentissages et les conditionne largement. Elle est la clé du succès à l'école comme de l'accès à l'emploi, à la culture, ou à la simple autonomie sociale dans un monde où l'écrit est présent partout.

Si l'on ajoute que la lecture reste mystérieuse, qu'on ne sait pas, par exemple, comment s'opère exactement, chez l'apprenti-lecteur, le passage de la reconstruction syllabique du mot à sa reconnaissance automatique, si l'on rappelle, enfin, que le débat sur les «méthodes» d'apprentissage, introduit dans les années 1920 en France *(lire l'encadré ci-dessous)*, a déjà nourri les angoisses de plusieurs générations de parents et d'enseignants, on comprend qu'elle soit un thème porteur, le thème «grand public» par excellence, idéal pour un ministre qui ne dédaigne pas évoquer publiquement sa vie de père de famille ou son expérience de professeur.

Les prédécesseurs de M. Bayrou, MM. Jospin et Lang, mais aussi, à sa façon et avant eux, Jean-Pierre Chevènement, avaient essayé de faire baisser d'un ton la rengaine sur la montée de l'illettrisme scolaire. En insistant sur les enjeux de la lecture, infiniment plus exigeants dans une société où l'écrit est omniprésent et où le niveau de qualification s'élève. Mais aussi en publiant les premières enquêtes sur les performances des écoliers français et leur «niveau» de lecture.

Sans autoriser un optimisme délirant, toutes les enquêtes montrent que les petits Français ne s'en tirent pas trop mal, comparés en tout cas à leurs congénères irlandais, belges, espagnols ou danois (*le Monde* du 24 septembre 1992 et du 6 mai 1993). Même si les moyennes ont tendance à écraser les spécificités locales, même si l'on sait que les 5 % ou 10 % de jeunes qui ont de réelles difficultés de lecture sont regroupés dans les mêmes zones, les mêmes quartiers, les mêmes écoles et que cet «effet de masse» est socialement intolérable, ces résultats devraient, au moins, permettre de garder la tête froide.

Pourtant, reprenant très fidèlement les thèses de son propre livre publié il y a trois ans, *la Décennie des mal-appris*, François Bayrou annonçait la couleur dès son arrivée au ministère : il serait le pourfendeur infatigable de l'illettrisme à l'école et diminuerait de moitié, en cinq ans, le pourcentage d'enfants qui entrent en classe de sixième sans savoir lire. Une tâche considérable puisque le ministre lui-même estime, malgré les enquêtes de ses propres services – beaucoup plus optimistes – qu'un tiers des enfants, au moins, sont des handicapés de la lecture.

## Bons maîtres et bonnes méthodes

Reste à passer aux actes, ce qui ne sera pas la partie la plus facile. Avec une belle assurance, le ministre avance deux postulats. Premièrement, il y a les *«bons maîtres»*, qui font réussir tous leurs élèves sans exception alors que d'autres n'y parviennent pas. Deuxièmement, il y a de *«bonnes méthodes de lecture»*, qui permettent *«de comprendre les mots par le déchiffrage des lettres»*, comme il l'a expliqué sur France-Inter le 7 septembre, et qui sont valables pour tout le monde, quels que soient les enfants et le niveau de leurs difficultés. Les premiers serviront désormais de modèles à leurs collègues moins habiles, les secondes devront sans tarder se répandre dans toutes les salles de classe.

Bref, au risque de prendre à contre-pied tout ce que le milieu compte de formateurs, d'inspecteurs et de chercheurs rompus à la réflexion sur la lecture, le ministre n'hésite pas à faire délibérément front commun avec l'inquiétude des familles, quitte à ranimer le vieux débat sur les méthodes de lecture, un thème presque aussi vieux que la lecture elle-même. Or, on le croyait enterré depuis le colloque organisé en 1979 par Christian Beullac (1) alors ministre de l'éducation nationale, qui, pour tous les spécialistes de la question, signe le grand tournant et l'armistice sur le front des méthodes.

Le ministre actuel ne l'entend visiblement pas ainsi. *«Pour fonder une politique efficace en faveur de la lecture à l'école*, a t-il expliqué dans une lettre adressée en juillet à tous les inspecteurs primaires, *j'ai l'intention de m'appuyer sur les réussites concrètes observées dans les classes. (...) Je vous demande de me transmettre vos réflexions portant aussi bien sur la détection des difficultés précoces qui empêchent l'enfant d'accéder à la lecture que sur les méthodes d'apprentissage et les méthodes de rattrapage»*.

Le problème est qu'il risque fort d'entamer, avec les inspecteurs du primaire, les formateurs des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ou les responsables de la formation continue des enseignants du primaire un véritable dialogue de sourds.

La commande, en effet, laisse perplexes tout ceux qui sont, sur le terrain, les relais naturels du ministre auprès des instituteurs. Quand elle ne les plonge pas dans une franche colère. *«On a mis dix bonnes années à se débarrasser d'une vision purement instrumentale de l'apprentissage de la lecture*, explique l'un d'entre eux, inspecteur dans la région parisienne et responsable de la formation continue à l'échelon d'un département. *Dix ans à élargir notre horizon en intégrant à la «leçon de lecture» d'autres dimensions, sociales, culturelles, ludiques. A batailler pour installer des bibliothèques dans les écoles primaires et maternelles. A inciter les instituteurs à utiliser les livres de jeunesse et à travailler avec les bibliothécaires. Parmi les 20 % à 30 % de maîtres qui sont hyper-formés dans ce domaine, plus personne n'appréhende le problème par le biais des «méthodes». Et personne n'a envie d'y revenir. Or, c'est bien sur ceux-là que le ministre souhaite s'appuyer, alors comment va t-il faire?»*

Une inspectrice de l'académie de Limoges juge, pour sa part, l'attitude du ministre *«frileuse, régressive, déprimante. On voudrait*, tempête-t-elle, *ramener le débat à un conflit d'opinion alors que notre travail depuis des années avec les instituteurs est de leur faire comprendre que la méthode efficace c'est celle qui les comprend toutes et qui s'adapte, en fonction de la situation, de l'âge des élèves, de leur niveau de difficulté, etc. La position du ministère est surtout politique. Sa transposition sur un plan pédagogique n'a pas de sens. Heureusement, on sait que dans l'éducation nationale les changements sont très lents. Quelquefois, ça a du bon...»*




Les inquiétudes sont parfois tempérées par des remarques de bon sens : la confection des plans de formation est très décentralisée et ceux de cette année sont, de toute façon, déjà arrêtés. En 1994-1995, peut-être. Mais d'ici là...

Tous insistent sur les mêmes avancées, conquises au fil des années et des «plans-lecture» successifs, puisque chaque ministre ou presque, depuis quinze ans, a défendu le sien. La réflexion sur l'apprentissage de la lecture s'est enrichie grâce à l'implication de l'école maternelle (que le ministre tient visiblement à l'écart de ces préoccupations) et par un travail, encore timide mais essentiel, sur le lien entre lecture et écriture comme sur la dimension sociale, culturelle et familiale du rapport au livre et à la lecture (2). Les stages-lecture envahissent les plans académiques de formation des maîtres et il n'y a pas un projet d'école – quand ils existent – qui ne valorise cette dimension. En outre, les débats entre spécialistes, qui recoupent souvent les querelles de territoires entre psychologues, linguistes, «cognitivistes» et pédagogues sont toujours vifs, mais ils se tiennent désormais et de plus en plus à l'écart des salles de classe.

Bref, si l'«acte de lire» n'a pas encore livré toutes ses zones d'ombre, ce qui invite finalement à une grande modestie, il y a une idée qui a fait tranquillement son chemin parmi tous ceux, chercheurs ou enseignants, qui s'interrogent sur leur pratique professionnelle : l'entrée par les «méthodes» risque fort d'être une fausse piste. Et il n'est guère raisonnable, plaident-ils, de continuer à entretenir indéfiniment une querelle des «anciens» contre les «modernes» à propos de méthodologies d'enseignement toutes concues entre 1880 et 1930.

## Un grand classicisme

Comment s'y prennent les maîtres, en effet ? Si l'on en croit les quelques rares enquêtes disponibles sur le sujet mais surtout la production des éditeurs scolaires, plus sûrement révélatrice des penchants et des pratiques des instituteurs que les textes officiels, l'immense majorité, depuis les années 50, utilise modestement une méthode «mixte». Autrement dit, comme l'explique un inspecteur de l'Isère, *«ils prennent ce qui est le plus stimulant dans la méthode dite globale, la lecture de mots ou de phrases, et ce qui est le plus structurant, le travail sur la syllabe, dans l'approche plus classique»*.

Les dégâts occasionnés par un recours immodéré à la fameuse méthode «globale» – une thèse largement entretenue, jusqu'à l'aube des années 80, par le professeur Debray-Ritzen, traqueur infatigable de la dyslexie chez l'enfant et de ses origines génétiques – sont sans doute largement fantasmatiques puisqu'on sait, désormais, qu'elle est pratiquement absente des salles de classe. Les trois ou quatres titres phares des éditions Nathan, Hachette et Hatier, leaders sur le marché, dont 300 000 exemplaires sont achetés chaque année pour le seul renouvellement des stocks, proposent tous des démarches de type syllabique, en tout point semblables à celles en usage dans les années 50, voire bien avant.

La différence, et elle est importante, c'est que le manuel ne ligote plus les maîtres, que beaucoup utilisent d'autres outils, journaux, livres, correspondances, affiches, etc. et ne limitent pas l'apprentissage de la lecture à la seule initiation au code. Les responsables des collectivités locales l'ont bien compris qui sont de plus en plus nombreux à financer des actions sur la lecture.

Il y a un an à peine, à côté des textes officiels sur l'école primaire restés inchangés depuis 1985, un document intitulé *la Maîtrise de la langue* a été élaboré par un groupe d'enseignants, de chercheurs et de formateurs, proches du cabinet de Jack Lang. En quelque deux cents pages très denses, il présente à la fois un bilan des recherches en matière de lecture et des orientations pédagogiques pour chaque cycle de l'école élémentaire. On y tient sagement en lisière le débat sur les méthodes. Elles sont *«nombreuses et variées»* précise le texte, mais elles ne sont *«qu'un élément parmi d'autres d'une pédagogie de l'écrit»*. Comme le fait remarquer une inspectrice, le travail sur ce texte, favorablement accueilli au moment de sa publication par le Conseil national de documentation pédagogique (CNDP), ne fait que commencer avec les instituteurs puisque les premiers stages de formation continue commenceut dans les prochaines semaines. Or, son élaboration a pris deux bonnes années.

Faut-il y voir un signe encourageant pour la continuité du service public ? Pour de très triviales questions de calendrier, le reprise en mains suggérée par les déclarations de François Bayrou pourrait être plus difficile que prévu.

**CHRISTINE GARIN**

(1) *Apprentissage et pratiques de la lecture*. Actes du colloque de Paris, 13-14 juin 1979 (CNDP).

(2) Voir aussi l'enquête du *Monde de l'éducation* de septembre.

# Quelques siècles d'apprentissage

*Les méthodes de lecture ont lentement évolué depuis le Moyen Age*

MÊME s'il semble qu'elle date d'hier, la guerre des méthodes de lecture remonte à l'aube des années 20, et toutes les méthodes d'enseignement qui ont cours aujourd'hui, les «modernes» comme les «classiques» ont été conçues entre 1880 et 1930. Mais elles ont sûrement, dans la décennie 60, bénéficié d'un regain de vigueur. Principal accusé d'un système scolaire en proie à la question angoissante de la démocratisation, la lecture prenait brusquement la vedette dans les journaux ou les colloques. Et la guerre des méthodes à laquelle se livraient pédagogues, médecins et psychologues scolaires – une invention récente – n'était guère qu'un reflet déformant d'une question dont on cherche toujours la réponse aujourd'hui : comment rendre la pédagogie plus efficace et les lecteurs plus performants.

Si le b a ba remonte au Moyen Age, il faudra attendre 1833 et les lois Guizot sur l'instruction publique pour que b et a fassent directement Ba. Une autre tendance se manifeste dès le seizième siècle, celle d'utiliser le «son» des lettres. D'où le a, beu, cueu, deu, etc., qu'on ânonnait encore dans les années 20 ou 30.

Quoi qu'il en soit, ces variations pédagogiques subtiles mises à part, jusqu'au dix-neuvième siècle, le code est appris pour lui-même, indépendamment de la compréhension des textes lus. Ce sont les années Jules Ferry qui vont installer, pour cent ans, une démarche moins fastidieuse et surtout plus efficace, parce que mieux adaptée aux exigences émancipatrices de l'école de la République. Ecriture et lecture, jusque-là séparées pour la grande masse des élèves, deviennent complémentaires. L'image, comme support du déchiffrage et clé du sens, apparaît dans les manuels, qui se diffusent largement à cette époque. Mais l'évolution se fait en douceur, sans polémique excessive, le modèle de départ se perfectionnant au fil des années, à mesure que progresse la scolarisation et, avec elle, le souci de former des lecteurs.

## Une géologie complexe

Puis arrive la méthode globale. Introduite dans les années 20 par une institutrice française d'école maternelle, M$^{me}$ Rouquié, elle propose de partir de mots entiers, que l'enfant doit mémoriser grâce au support de l'image, en procédant par analogie et en les comparant entre eux. Confidentielle d'abord, elle devient affaire d'Etat quand le pédagogue bruxellois, Ovide Decroly s'en empare, l'accommode, et tente de l'imposer comme méthode officielle en Belgique en 1936. La polémique se développe dans ce pays d'abord, les détracteurs de la méthode globale l'accusant de causer des ravages dans l'apprentissage de l'orthographe. Le ministère belge de l'instruction publique l'abandonnera officiellement en 1957.

Mais la polémique rebondira en France, où la fameuse méthode ne s'aventurera guère, pourtant, hors des limites du réseau des écoles nouvelles inspirées par Decroly. En fait, la méthode mixte, qui permet, dès le commencement de l'apprentissage, de naviguer entre lecture de mots et reconstruction syllabique, s'impose pratiquement partout, tout simplement parce qu'elle limite les effets peu stimulants du déchiffrage mécanique.

Il convient aussi d'évoquer l'entrée en force, dans l'école des années 60, des psychologues scolaires et des orthophonistes. Puis, dans les années 70, celle de la linguistique qui, forte de son ancrage récent dans l'Université française, influence durablement la formation des instituteurs. Dans l'un et l'autre cas, c'est autour du langage oral que l'on cherche les raisons des difficultés d'apprentissage de la lecture.

Le travail de l'Association française pour la lecture (AFL) viendra, au milieu de la décennie 70, ajouter une strate supplémentaire à cette géologie complexe. L'AFL explore deux pistes : les techniques de lecture rapide importées des Etats-Unis et l'importance du «milieu» pour l'accès à la lecture. D'où l'idée, désormais admise, que tous les supports de lecture doivent être utilisés ; d'où, aussi, le développement des bibliothèques, centres documentaires placées au cœur de l'activité scolaire ; ou encore du principe d'une immersion totale des enfants dans l'univers de l'écrit par le biais de «classes lecture».

Dernier jalon de ce long parcours : la primauté faite à la compréhension des textes sur les mécanismes de déchiffrement du code. Un courant important, soutenu notamment par Eveline Charmeux, professeur d'école normale, part du principe que lire, c'est anticiper la signification d'un texte, formuler des hypothèses que l'on vérifie ensuite par sa lecture. La majorité des instituteurs, comme d'ailleurs les instructions officielles de 1985, encore en vigueur, en retiendront surtout que *«lire c'est comprendre»*. Ce qui n'est déjà pas si mal.

**Ch. G.**

EDUCATION ◆ CAMPUS

# Universités en panne de réforme

*L'annulation, cet été, du projet de loi sur l'enseignement supérieur plonge les universitaires dans l'expectative et le ministère dans l'embarras*

A force d'échecs, de coups d'épée dans l'eau et de réformes avortées, la rénovation de l'Université finira-t-elle par apparaître comme une mission impossible? De nature à décourager non seulement les initiatives gouvernementales mais aussi les énergies qui, dans la communauté universitaire, œuvrent en faveur d'une modernisation des établissements d'enseignement supérieur?

Le dernier épisode parlementaire pourrait le laisser penser. Voilà une majorité, instruite par l'expérience, qui dépose discrètement, au début du mois de juin, une proposition de loi visant à autoriser les universités qui le souhaitent à déroger à une quinzaine d'articles-clés de la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur. Plutôt que de mettre à bas l'édifice législatif contraignant construit par Alain Savary il y a dix ans, il s'agit de permettre aux universités de s'en affranchir.

Et voilà un gouvernement qui saisit la balle au bond, valide le projet, l'inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée à la fin du mois de juin et mène rondement la discussion : le 6 juillet, le texte est adopté définitivement par le Sénat. Dans son souci d'aller vite pour limiter les controverses, il commet cependant une double erreur. Non seulement il évite d'associer sérieusement la communauté universitaire à la réflexion et se prive ainsi de soutiens possibles. Mais surtout il reste sourd aux conseils de prudence qui ne manquent pourtant pas de lui parvenir.

### Le moule de la loi Savary

Le résultat ne tarde pas : le 28 juillet, le Conseil constitutionnel juge cette loi non conforme à la Constitution et l'annule. Son argumentation est imparable. Dans sa précipitation, estime-t-il, le législateur a oublié qu'il est seul compétent, en vertu de l'article 34 de la Constitution, pour fixer les *« règles de création »* et les *« règles constitutives »* des établissements publics, en l'occurrence les universités (*le Monde* du 30 juillet). Autrement dit, souligne le Conseil constitutionnel, le législateur ne peut maintenir la loi de 1984, et, parallèlement, donner toute latitude au pouvoir réglementaire – aux établissements eux-mêmes et au ministre – d'inventer d'autres règles, dérogatoires et floues, sur des points aussi importants que la nature, le rôle, la composition et le mode d'élection des organes de direction ou encore la nature des ressources financières dont peuvent bénéficier les établissements.

Voilà donc les universités françaises plongées dans l'expectative et le gouvernement dans l'embarras. Car la décision du Conseil constitutionnel soulève deux questions. La première, circonscrite et précise, a trait aux sept universités nouvelles créées depuis deux ans : Marne-la-Vallée, Evry-Val-d'Essonne, Cergy-Pontoise, et Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, créées par décrets de juillet 1991, ainsi que les universités d'Artois et du Littoral (créées en novembre 1991) et celle de La Rochelle (janvier 1993). Conformément à la loi de 1984 (article 21), ces universités ont bénéficié, lors de leur création, de dispositions dérogatoires. Elles ont ainsi pu éviter de constituer les trois conseils prévus par la loi Savary (conseil d'administration, conseil scientifique et conseil des études et de la vie universitaire) que bon nombre de responsables universitaires jugent excessivement lourds et paralysants, et elles les ont remplacés par un conseil d'orientation et un conseil d'université. En outre, les universités nouvelles ont pu s'affranchir, en matière de composition de ces conseils, des règles strictes fixées par la loi de 1986 et y renforcer sensiblement la présence de personnalités extérieures, élus locaux ou responsables économiques.

Cette phase initiale d'expérimentation, limitée par la loi Savary à une durée de dix-huit mois, a été élargie à trois ans par une loi de juillet 1992, et la récente proposition de la loi de la majorité visait précisément à supprimer ce délai et à pérenniser le dispositif.

Or la décision du Conseil constitutionnel écarte, pour l'instant, cette perspective. Au grand dam des responsables de ces universités nouvelles qui imaginent mal, comme le souligne Alain Lottin, administrateur provisoire de l'université d'Artois, de rentrer, d'ici un an, *« dans le moule de la loi Savary »*. *« Ces règles dérogatoires sont une nécessité,* ajoute-t-il, *ne serait-ce que pour des raisons techniques : dans une université naissante, telle unité de formation démarre à peine quand telle autre, comme les instituts universitaires de technologie par exemple, existent depuis vingt ans et ont atteint leur régime de croisière. »* Figer dès à présent la représentation des uns et des autres ne serait donc ni équitable ni réaliste.

Michel Garnier, responsable de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, est encore plus catégorique. *« De nouveaux partenaires se sont mobilisés, précisément parce que nous ne sommes pas un simple clone d'université traditionnelle. C'est de cette différence, de cette plus grande souplesse de pilotage, de cette expression plus claire du pouvoir et de l'autonomie que nous tirons notre crédibilité. Si nous rentrons dans le moule, cet élan sera cassé. »*

Quant à Alain Dubrulle, leur collègue de l'université du Littoral, il estime indispensable de sortir rapidement de l'incertitude. *« Nous avons commencé à réfléchir sur des projets de statuts innovants, permettant d'échapper aux aspects sclérosants de la loi de 1984 et de parvenir à une meilleure adéquation entre le dispositif institutionnel et le fonctionnement réels d'une université. Si nous abandonnions cette ouverture et la dynamique collective qu'elle a suscitée, beaucoup de collègues et de partenaires extérieurs auraient le sentiment d'un retour en arrière. »*

Il ne fait pas de doute que le message a été entendu au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mais dans l'entourage de M. Fillon, l'on n'est manifestement pas prêt à pécher à nouveau par excès de précipitation. La fin de la période expérimentale s'achevant en juillet 1994 pour les quatre universités nouvelles d'Ile-de-France, le ministère dispose, il est vrai, de quelques mois pour trouver une solution satisfaisante d'ici, *grosso modo,* au mois d'avril prochain.

Dès à présent, toutefois, deux hypothèses semblent écartées. D'une part, celle qui consisterait à fermer les yeux, à «oublier» de demander à ces établissements leurs nouveaux statuts et à les laisser prolonger, *de facto,* leur régime dérogatoire. D'autre part, celle qui consisterait à demander au Parlement une nouvelle prolongation, par exemple de deux ans, de la période expérimentale. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le gouvernement craint, en effet, qu'un tel projet soulève les mêmes objections de la part du Conseil constitutionnel. Il préfère donc explorer tranquillement la voie réglementaire, consulter Conseil d'État et présidents d'université et tenter de définir le statut des nouvelles universités sur la base de la législation actuelle, en utilisant au maximum les possibilités d'adaptation.

Reste la deuxième question soulevée par la décision du Conseil constitutionnel : au-delà du laboratoire des universités nouvelles, est-il possible, et dans quelles conditions, de rénover les institutions et le mode d'organisation de l'ensemble des universités françaises? C'était l'objectif affiché en juin dernier. Et c'est le souhait exprimé, de plus en plus nettement, par bon nombre de responsables universitaires.

Georges Haddad, président de Paris-I et premier vice-président de la Conférence des présidents d'université, résume bien le sentiment général en lançant : *« La loi Savary a des mérites, mais son fonctionnement est très lourd. Nous sommes prêts à réfléchir à des assouplissements et des expérimentations, à condition que cette évolution s'inscrive dans un cadre national et ne renforce pas les risques d'éclatement des établissements. »*

### L'horizon de 1995

Même écho de la part de Régis Ritz, président de l'université Michel-de-Montaigne (Bordeaux-III), pour qui la conférence des présidents est *« prête à un travail de réflexion et de toilettage de la loi Savary, de nature à favoriser une évolution en douceur »*. Ou encore de la part de Bernard Nemitz, président de l'université Jules-Verne, à Amiens. A ses yeux, *« il est indispensable de faire évoluer la loi de 1984 et de corriger sa rigidité excessive. Le gouvernement a brusqué les choses de façon maladroite, mais il serait très dommage que, du coup, le dossier soit gelé et qu'on renonce à réfléchir à des changements ponctuels susceptibles de renforcer la responsabilité et l'autonomie des établissements. »*

Encore faut-il trouver la bonne méthode. La décision du Conseil constitutionnel est, à cet égard, instructive, puisqu'elle fixe, en quelque sorte, le mode d'emploi d'une éventuelle réforme et évoque quatre possibilités. *Primo,* l'abrogation pure et simple de la loi Savary et son remplacement par un nouveau dispositif universitaire. Pour l'instant, personne n'y songe vraiment, tant est vif le souvenir de l'échec du projet Devaquet de 1986. *Secundo,* la possibilité pour le législateur de fixer plusieurs règles d'organisation des universités, entre lesquelles les établissements pourraient choisir. Ce serait une manière de passer du menu imposé à la carte au choix. *Tertio,* le Conseil rappelle la possibilité de prévoir des statuts particuliers pour des établissements universitaires ayant des caractéristiques propres, comme c'est déjà le cas, dans la loi Savary, pour les grands établissements.

Enfin, le Conseil souligne que le législateur peut même accepter que les établissements adoptent des règles dérogatoires à condition toutefois de *« définir précisément la nature et la portée de ces expérimentations, les cas dans lesquels celles-ci peuvent être entreprises, les conditions et les procédures selon lesquelles elles doivent faire l'objet d'une évaluation conduisant à leur maintien, à leur modification, à leur généralisation ou à leur abandon »*.

On ne saurait tracer plus précisément les marges de manœuvre du gouvernement. Manifestement, ce dernier entend, là encore, les explorer avec précaution. Mais si l'on estime, dans l'entourage de M. Fillon, qu'une réforme d'ensemble reste nécessaire, on souligne également que la situation n'est pas mûre pour engager ce débat avant 1995. D'ici là, rien n'interdit cependant de réfléchir et d'esquisser des solutions. Et l'on n'est pas loin de penser, rue Descartes, que la balle est désormais dans le camp des présidents d'université.

En attendant, chacun attend la publication du projet de budget pour 1994. Comme le note un président d'université, *« les problèmes institutionnels ne sont pas négligeables. Mais dans l'immédiat, c'est aux créations de poste ou aux crédits de fonctionnement que les universitaires jugeront du dynamisme du gouvernement »*. Réponse dans quelques jours.

**GÉRARD COURTOIS**

# Les études médicales sous perfusion

*Même homéopathique, l'augmentation du « numerus clausus » des étudiants en médecine marque un tournant*

APRÈS avoir si longtemps dénoncé les effets secondaires de la cure d'amaigrissement infligée aux études médicales, les doyens des facultés ont fini par être entendus : le nombre d'étudiants en médecine, fixé chaque année de manière conjointe par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et celui de la santé, va cesser de baisser. Le nombre de places ouvertes au concours de fin de première année devrait augmenter, en juin 1994, de 2 %, passant de 3 500 à 3 570 dans les vingt-trois facultés de médecine. Dix places supplémentaires seront, en outre proposées, à des pharmaciens et des dentistes, soixante-dix autres à des candidats des professions médicales et paramédicales (1).

De l'avis général, parler d'augmentation du *numerus clausus* serait cependant abusif. Au tout début des années 80, le nombre d'étudiants admis en deuxième année était supérieur à 6 000 par an et, en 1990-1991, il était encore de 4 000.

S'il reste donc relatif, ce coup d'arrêt à la diminution, depuis plus d'une décennie, des effectifs des étudiants en médecine n'en constitue pas moins une décision symbolique. Tout comme la présence, mardi 7 septembre, lors de la réunion de rentrée de la conférence des doyens de médecine, de François Fillon. Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a renoué avec une tradition tombée en désuétude depuis plus de dix ans. Alice Saunier-Seïté fut le dernier ministre à rencontrer officiellement les « patrons » des facultés de médecine au grand complet, en 1980.

Depuis cette date, la baisse du *numerus clausus* obéissait à un objectif précis : lutter contre la surpopulation médicale et éviter qu'en ouvrant trop largement leurs portes, les universités ne lancent sur le marché un nombre excessif de futurs médecins, rendant difficile l'installation des nouveaux diplômés et compromettant les carrières des médecins déjà installés.

Des voix ne tardèrent pourtant pas à s'élever pour expliquer qu'une réduction trop drastique du *numerus clausus* n'était pas de nature à résoudre le problème de la surpopulation médicale. Comme l'explique un doyen de médecine, *« il faut, sur ce dossier, avoir une vision à long terme. Compte tenu de la durée des études médicales, toute décision ne produit ses effets que dix ans plus tard. Les études médicales sont comparables à un porte-avion, pas à une vedette rapide. L'inertie est un facteur que l'on ne peut négliger. »* Or, du fait du vieillissement du corps médical en activité, les projections démographiques réalisées par le service des statistiques, des études et des systèmes d'information du ministère des affaires sociales, sont sans appel : selon une enquête de 1991, basée sur une stabilisation du nombre d'étudiants à 4 000 par an, *« dès 2010, on assisterait à une chute brutale des effectifs de médecins, liés à un accroissement du nombre de départs en retraite pour un nombre d'entrées stables »*.

A ces données, s'ajoute la féminisation de la profession. En 1992, pour la première fois, les femmes ont été majoritaires parmi les lauréats du concours de fin de première année. Et, selon les doyens de médecine, une telle évolution devrait entraîner des modifications des pratiques professionnelles et des besoins plus importants de jeunes médecins. Autant de raisons d'augmenter le *numerus clausus.*

Ces arguments, traditionnellement repris par les ministres de l'éducation nationale, se heurtent depuis des années à la volonté de maîtriser les dépenses de santé. Ainsi, la Caisse nationale d'assurance-maladie lie l'augmentation des dépenses de santé, et donc du déficit de la Sécurité sociale, à celle du nombre de médecins. De plus, certains syndicats de médecins, en particulier la Confédération des syndicats médicaux français, voit dans la réduction du nombre d'étudiants en médecine une garantie de revenus pour les professionnels installés. L'augmentation du *numerus clausus* qui vient d'être décidée a beau être dosée de manière homéopathique, elle marque donc un tournant et a été accueillie favorablement par les doyens qui ne cachent pas leur volonté de voir ce nombre porté *« le plus rapidement possible »* à 4 500.

### Regrouper des facultés

En revanche, un des autres sujets évoqués par François Fillon lors de la réunion avec les doyens de médecine n'a pas rencontré le même enthousiasme. Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche s'est en effet avancé sur le terrain miné de la carte des facs de médecine. La Rue Descartes souhaite en effet encourager un regroupement de différentes facultés, dans un souci de *« rationalisation des structures ». « Il existe actuellement onze UFR de médecine à Paris. N'est-il pas possible pour atteindre une certaine masse critique, nécessaire à une médecine de pointe, d'envisager des rapprochements ? »*, a demandé François Fillon.

Les doyens ont immédiatement tenu à faire préciser par le ministre qu'il n'était pas question d'étendre le raisonnement à certaines régions de France et de menacer ainsi les facultés qui accueillent relativement peu d'étudiants. *« L'autonomie des facultés les plus jeunes n'est en aucun cas remise en cause,* précise M. Patrice Queneau, doyen de la faculté de médecine de Saint-Etienne, *même si, au niveau des troisièmes cycles, pour la formation des internes et la recherche, des synergies régionales sont appelées à se développer. D'ailleurs elles existent déjà. »* Et la conférence des doyens de refuser toute hypothèse de fermeture de « petits » départements de médecine dans le but de maintenir un bon fonctionnement des établissements hospitaliers, mais aussi dans une logique plus globale d'aménagement du territoire, qui avait déjà prévalu lors de leur création.

**MICHÈLE AULAGNON**

(1) Depuis le 28 mars 1993, un nombre de places supplémentaires au concours de fin de première année est créé pour les titulaires d'un diplôme d'études médicales et paramédicales ayant exercé deux ans (*le Monde* du 18 mars 1993).

## Pas de sur-mesure pour les littéraires

L'idée d'ouvrir plus largement les études médicales aux bacheliers littéraires et de créer, à leur intention, un concours spécifique d'entrée en deuxième année de médecine, avait été suggérée par le ministre de l'éducation nationale, M. Bayrou, au mois de juin ; avec l'intention affichée, dans le cadre de la réforme du lycée, de multiplier les voies d'excellence et les débouchés pour les non-scientifiques.

Elle vient d'être pratiquement enterrée par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. En déclarant, le 7 septembre devant les doyens de médecine, que *« le concours d'entrée* [en deuxième année] *pourra rester unique et toujours reposer principalement sur les disciplines scientifiques »,* M. Fillon a clairement épousé la position des professeurs de médecine, qui s'étaient rapidement opposés au projet de M. Bayrou.

Dès le mois de juillet, André Gouazé, président de la conférence des doyens et lui-même en charge de l'UFR de Tours, écartait sans ambiguïté la voie imaginée par le ministre de l'éducation nationale. *« Nous ne pensons pas que la solution réside dans des concours différents et ne sommes pas prêts à accepter ce principe. Le concours de fin de première année doit rester le même pour tout le monde (1). »* Et si une commission a été mise en place, en juillet, pour examiner le dossier et rendre ses conclusions avant la fin de l'année, on imagine mal qu'elle fasse l'impasse sur le refus catégorique des doyens de médecine.

S'ils sont réfractaires à un deuxième concours, ces derniers sont toutefois prêts à adapter le mode de recrutement des facs de médecine. *« Cette solution nous paraît être la meilleure, car elle évite de créer deux profils d'étudiants,* explique M. Guy Vincendon, doyen de la faculté de Strasbourg et président de ce groupe de travail. *Les effets pervers de* ce deuxième concours *pourraient être nombreux : il peut faire émerger deux types de médecins, les premiers doués pour les relations humaines, les seconds, plus scientifiques. »* Exit donc le deuxième concours.

Mais les doyens ne s'arrêtent pas là. Et renvoient la balle dans le camp du ministre de l'éducation nationale. Partant du principe que le concours de fin de première année doit rester à dominante scientifique, ils regrettent, notamment, que la réforme des classes terminales et du bac entérinée par M. Bayrou n'offre pas une palette d'options suffisante aux élèves des séries littéraires, économiques et sociales. *« Il n'est pas normal que dans la série L (littéraire), les options soient surtout littéraires,* explique M. Vincendon. *Ainsi, un élève de terminale S (scientifique) peut s'initier aux sciences de la vie, pas son camarade de la série L, qui pourtant veut peut-être devenir médecin. »*

Reste la nécessité, sur laquelle chacun s'accorde, d'adapter le concours de fin de première année d'études médicales. Engagée par la réforme de mars 1992, mise en place dès le concours 1993 par sept facultés de médecine et généralisée cette année, cette évolution prévoit notamment l'introduction d'un module de culture générale. Ce nouvel enseignement fait l'objet d'une épreuve pour l'admission en deuxième année, comptant au moins pour un dixième du résultat final (*le Monde* du 19 mars 1992).

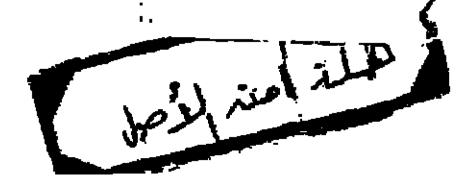
**M. A.**

(1) *Le Quotidien du médecin* du 16 juillet 1993.

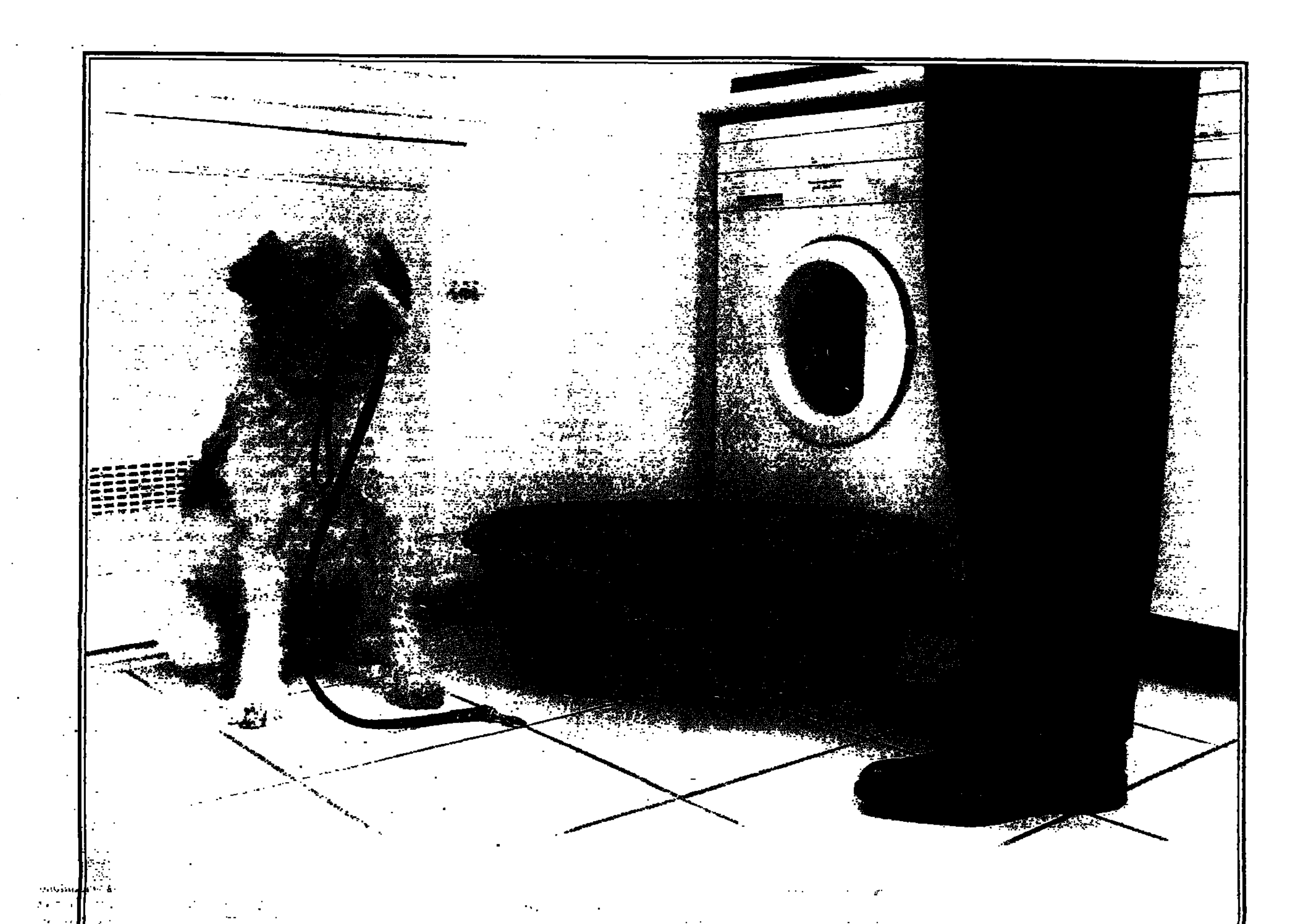








*(Publicité)*



**Nous faisons tout pour offrir à ceux qui ont un pressant besoin d'exactitude, un temps de trajet identique tous les jours.**



Tous les jours dans Paris, 670 trains se succèdent régulièrement toutes les 110 secondes pour vous permettre d'arriver chez vous à la minute près. **On n'en fera jamais assez pour vous donner l'esprit libre.**

EURO RSCG

RATP

*l'esprit libre*



# ÉCONOMIE

## BILLET

### Retour aux sources pour la CSG

La CSG (contribution sociale généralisée) ne sera pas déductible du revenu imposable. Ainsi en a décidé Edouard Balladur, malgré l'opposition d'une partie de sa majorité, qui rappelle les promesses faites par le RPR et l'UDF avant leur victoire aux législatives.

Le premier ministre justifie sa décision par l'impossibilité de maintenir en l'état un prélèvement trop complexe qui voit coexister une partie non déductible (le «Rocard» 1,1 %) et une partie déductible (le «Balladur» 1,3 %) de la même contribution. Et il est vrai que la gestion d'un pareil impôt n'est pas des plus faciles pour les entreprises, qui le prélèvent à la source. M. Balladur ajoute que les Français n'y perdront pas au change, puisque la réforme de l'impôt sur le revenu qui sera connue dans le détail la semaine prochaine prévoit que tous les contribuables – à revenu équivalent – verront leur impôt baisser, de façon parfois importante (plus de 10 %, parfois de 12 % et 13 %). Le gouvernement accepte de perdre 19 milliards de francs dans la réforme, ce qui représente un effort important pour un impôt qui rapporte quelque 300 milliards de francs.

Si Jacques Barrot, président (UDF-CDS) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et avec lui les centristes voient ainsi triompher leur thèse, Philippe Auberger, rapporteur général (RPR) du budget, et avec lui une grande partie du mouvement néogaulliste estiment la solution mauvaise. Il est peu probable qu'on en vienne pour autant aux mains, mais la divergence – qui est importante sur le plan des principes – laissera des traces. M. Balladur, qui le savait depuis longtemps, avait, pour cette raison, d'abord proposé d'augmenter la TVA quand il s'agissait de trouver les moyens de combler les trous apparus dans les finances publiques et sociales.

Au-delà de la plus ou moins grande impopularité de la CSG non déductible, qui apparaît aux contribuables – surtout à ceux qui bénéficient de revenus confortables – comme un impôt sur l'impôt, se profile à l'horizon un grave débat qu'il faudra bien aborder un jour. La CSG deviendra-t-elle progressivement une sorte d'impôt proportionnel sur le revenu, coexistant avec un impôt progressif? M. Auberger a raison de dire qu'un tel impôt ne tiendrait plus compte de la taille des familles et ferait financer par l'Etat une partie grandissante du système de protection sociale. Pour lui, la CSG ne doit pas tomber dans l'escarcelle du budget de l'Etat. Il pose ainsi un véritable et grave problème.

**ALAIN VERNHOLES**

## Un entretien avec le ministre des transports

*La crise que traversent les compagnies aériennes n'excuse pas les faiblesses d'Air France, estime Bernard Bosson*

***«Comment analysez-vous la situation du groupe Air France?***

– Ce serait nier l'évidence de ne pas reconnaître la mauvaise santé financière du groupe Air France. Malgré deux plans de redressements successifs – le plan Cap 93, puis le plan *«de retour à l'équilibre»* – Air France a perdu 5,5 milliards de francs de 1990 à 1992. En 1992, la compagnie Air France *stricto sensu* a même perdu 4 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires de 40 milliards. Pour 1993, les pertes au niveau du groupe vont s'élever à 5,5 milliards de francs (contre 3,2 milliards en 1992). Air France souffre, à l'instar des autres compagnies aériennes, de la crise du transport aérien, mais cette crise réelle ne doit pas servir d'excuse aux faiblesses, elles aussi réelles, du pavillon national. Parmi les grandes compagnies internationales, certaines sont épargnées par la crise – British Airways ou les compagnies du Sud-Est asiatique – d'autres amorcent leur redressement en Europe, comme Lufthansa. Or Air France s'enfonce dans la crise et continue de perdre des parts de marché par rapport aux compagnies de l'AEA (1), de l'ordre de deux points sur la période qui court de 1988 à 1992. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'à terme Air France joue la survie du pavillon national...

***– Pour sortir de la crise, dans quelles directions doivent porter les efforts d'Air France?***

– Face à la crise, Air France dispose de trois atouts. Il existe un très fort attachement du personnel d'Air France au pavillon national. Ce qui peut être un élément de blocage – les négociations lentes et délicates avec les syndicats – peut aussi servir de ressort dans une conjoncture tendue. En second lieu, Air France a désormais atteint une taille critique mondiale avec l'acquisition d'Air Inter et les prises de participation dans les compagnies belge et tchèque Sabena et CSA. Mais ces investissements massifs ont pesé sur les comptes du groupe. Enfin, la réputation de fiabilité et de sérieux de la compagnie nationale n'est plus à faire.

»Il lui reste toutefois à atteindre deux objectifs internes qui sont liés entre eux : d'une part retrouver un équilibre financier durable, fixé pour 1995. Il y a quelque chose de désespérant, en effet, pour le personnel d'une entreprise d'être confronté à des plans de rigueur à répétition. D'autre part, il faut que l'entreprise retrouve une compétitivité accrue, et cela passe par une réforme de la politique commerciale et tarifaire et par une plus grande responsabilisation du personnel. Air France doit accroître son agressivité commerciale et ne pas attendre le client derrière son comptoir.

***– Quelle place pour Air Inter dans ce dispositif?***

– Il faut développer les synergies entre les deux compagnies qui sont complémentaires. Pour le moment, l'équilibre n'est pas encore trouvé entre Air France et Air Inter. La structure de groupe est inachevée. C'est comme si les deux entreprises coexistaient. Sans plus. Alors que l'avenir d'Air Inter se situe au sein du groupe Air France. Il faut aussi préparer Air Inter à la concurrence européenne à partir d'avril 1997. Elle doit développer les vols province-province, province-Europe et même Paris-Europe.

***– Le plan présenté par Bernard Attali intègre-t-il tous ces éléments?***

– Après la demande que je lui avais faite dès le mois de mai, Bernard Attali nous a présenté un premier plan en juillet que nous lui avons demandé de renforcer pour atteindre les objectifs fixés. Le plan présenté aujourd'hui prévoit d'ici 1995 5,1 milliards d'économies et la suppression de l'équivalent de 4 000 emplois à temps plein. Ce plan a obtenu notre feu vert à condition que les suppressions de postes soient faites en limitant au minimum le recours aux licenciements secs. Cette précision faite, ce plan a été approuvé par le gouvernement.

***– Comment se situe le gouvernement par rapport à la compagnie?***

– Nous sommes très attachés à Air France, nous jugeons indispensable de maintenir le pavillon national, mais pas à n'importe quel prix. L'Etat fera son devoir d'actionnaire. Mais il s'agit pour nous d'éviter deux écueils : aller trop loin et aboutir à une grande grève qui serait mortelle pour Air France, ou ne pas être courageux, ce qui conduirait aussi sûrement à la perte d'Air France. Le destin de la compagnie se trouve d'abord dans les mains de son personnel.

### «La concurrence sera organisée»

***– Quand la privatisation sera-t-elle lancée?***

– Lorsque j'ai reçu tous les syndicats en juillet et qu'ils m'ont posé la question, je leur ai demandé s'ils connaissaient beaucoup d'acquéreurs qui se risqueraient à acheter une action d'Air France, vu l'état de ses finances! Le redressement de la situation financière du groupe Air France est la priorité du moment. Pour la privatisation, on aura le temps d'en reparler...

***– Quelle politique du transport aérien allez-vous défendre en France comme à l'extérieur?***

– Il nous faut préparer le choc de 1997, année qui verra la libéralisation totale du transport aérien à l'intérieur de la Communauté européenne. Finis les autorisations et les quotas! Le redressement d'Air France et l'ouverture d'Air Inter sur l'Europe vont dans ce sens, mais nous ferons en sorte que les petites compagnies aussi puissent vivre. Mais chacun ne fera pas tout et n'importe quoi : la concurrence sera organisée.

***– Comment?***

– Nous limiterons la taille des avions, le nombre de leurs sièges ou de leurs rotations, etc. Entre le protectionnisme qui conduit au déclin et l'ultralibéralisme qui conduit à la jungle existe l'espace de l'intelligence et de l'humain.

***– Les aéroports de province vous demandent pourtant d'autoriser un plus grand nombre de compagnies...***

– En tant qu'élu de province, je connais le prix du monopole, merci : 2 400 francs plein tarif pour l'aller-retour Annecy-Paris! D'un autre côté, je sais qu'une concurrence effrénée débouche sur des prix de dumping et, inévitablement, sur la concentration de l'activité dans quelques mains. On me classe au centre, et je prouverai que le centre, ce n'est pas le marigot : nous allons avancer sur un chemin de crête qui évite le précipice du monopole et celui du libéralisme échevelé. Regardez les résultats de la concurrence aérienne sauvage maintenue par l'ancien gouvernement socialiste aux Antilles. Les cinq compagnies qui les desservent nous demandaient une augmentation de 35 % des capacités pour l'hiver prochain, alors qu'Air Martinique a déjà déposé son bilan! Nous avons limité l'augmentation des sièges à celle de la demande, soit moins de 10 %.

***– Et dans le domaine du transport européen?***

– Nous devons défendre la place du pavillon français et européen au niveau mondial. Le 28 septembre, nous proposerons au conseil des ministres de la CEE des mesures à court terme, c'est-à-dire le gel des capacités pour l'hiver – comme sur nos lignes des Antilles, – une lutte contre la délocalisation et la réduction des coûts pesant sur le transport aérien. A moyen terme, nous poursuivrons l'harmonisation technique et sociale en cours. A long terme, nous voulons plus de fermeté dans les discussions avec les Etats-Unis. Nous avons obtenu que soit créée, à Bruxelles, une commission d'études sur le transport aérien comparable à celle mise en place par le président américain. Et je peux certifier que nous veillerons à ce que cette commission ne verse pas dans l'idéologie ultra-libérale dominante à Bruxelles. Et qu'elle emprunte le chemin de crête dont je parlais tout à l'heure...»

Propos recueillis par
**ALAIN BEUVE-MÉRY et ALAIN FAUJAS**

(1) Association of European Airlines, qui regroupe 23 compagnies européennes.

## Entamant une cure d'austérité

### American Airlines va supprimer 5 000 emplois d'ici à la fin 1994

Première compagnie aérienne mondiale, American Airlines est aussi frappée par la crise de l'aviation civile. Son PDG, Robert Crandall, a annoncé, mardi 14 septembre, un nouveau plan de rigueur pour le transporteur. Il compte supprimer 5000 emplois d'ici à la fin de 1994, soit 5 % de ses effectifs, et entreprendre une réduction de la taille de sa flotte. Sur l'ensemble de 1994, American prévoit de réduire ses capacités de transport passagers de 4,5 %. Elle envisage ainsi de retirer de l'exploitation onze DC-10 supplémentaires qui s'ajoutent aux trente et un que la compagnie avait déjà prévu de retirer de sa flotte. Elle prévoit aussi de diminuer le nombre de ses vols transatlantiques pour l'hiver 1993-1994. La compagnie est aussi prête à examiner toute proposition de rachat de certains actifs excédentaires.

## 5,1 milliards de francs d'économies et 4 000 suppressions d'emplois

### Air France voudrait retrouver l'équilibre en 1995

Trois plans sociaux en trois ans. Le remède administré au groupe Air France est rude. Bernard Attali a présenté, mercredi 15 septembre, au conseil d'administration d'Air France, le troisième plan social du groupe aérien français qui prévoit une série d'économies drastiques. Aucun secteur n'est épargné. Au programme, 5,1 milliards de francs d'économies, dont 3,4 milliards dès 1994, la suppression de 4 000 emplois équivalent-temps-plein, et la poursuite d'une politique de cession d'actifs non stratégiques. A terme, l'objectif est de faire baisser de 20 % les coûts unitaires d'Air France, et de retrouver l'équilibre financier du groupe en 1995.

Ce nouveau serrage de vis est rendu nécessaire par la crise généralisée du transport aérien, qui grève lourdement les comptes d'Air France. Au premier semestre, les pertes affichées par le groupe atteignent 3,8 milliards de francs. Ce mauvais chiffre inclut toutefois un fort montant de provisions, de l'ordre de 800 millions, lié à la restructuration du groupe. Et aucune cession d'actifs n'a été réalisée au premier semestre. Le déficit pour l'année pleine risque néanmoins de tourner autour de 5,5 milliards de francs.

Le plan d'économie comporte quatre grandes directions. Le recentrage du réseau est poursuivi et amplifié. Il est prévu de supprimer une trentaine de lignes supplémentaires et de fermer une quinzaine d'escales. A l'issue de cette restructuration, le nombre de lignes desservies par Air France aura été réduit de 40 % en cinq ans.

#### Efforts de productivité

Des efforts de productivité tant du personnel au sol que du personnel navigant sont requis. La direction compte renégocier les protocoles de carrières avec les personnels navigants pour aller au-delà des 750 millions de francs dégagés à ce jour. 3 300 suppressions d'emplois au sol sont prévues, contre 1 000 pour le personnel navigant. Trois cents emplois seront cependant créés. La totalité des suppressions d'emploi porte sur 1994. L'érosion naturelle devrait permettre de résorber près de la moitié du sureffectif. Comme pour les précédents plans, le recours aux licenciements secs (37 sur 5 000 postes supprimés) doit être limité.

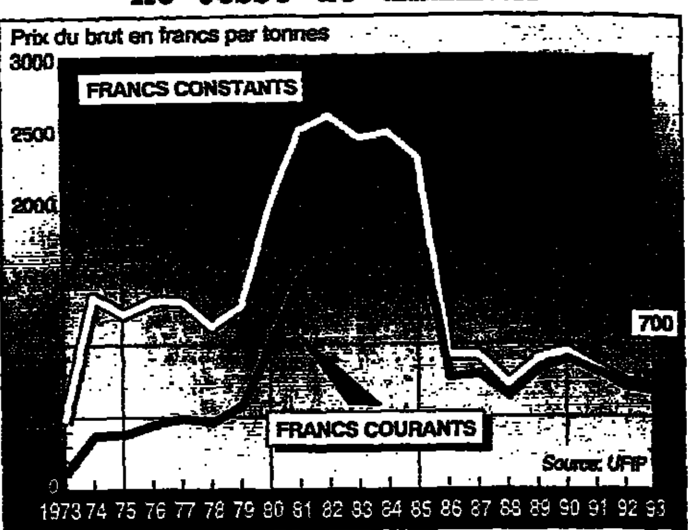
Air France compte aussi relancer sa politique commerciale. La gestion en centre de profit pour certaines activités bien individualisées comme le fret ou l'informatique est prévue. De même que l'introduction d'une rémunération au résultat. Des synergies entre Air France et Air Inter sont recherchées, ainsi que le renforcement de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle en plate-forme de correspondance.

Enfin, pour réduire l'endettement du groupe, qui s'élève à 21 milliards de francs, Air France a décidé une réduction supplémentaire de son programme d'investissement de 2 milliards de francs, et va poursuivre une politique de désendettement par cession d'actifs. Des négociations sont en cours pour la cession partielle de la chaîne d'hôtels Méridien. La vente de la filiale Duty Free Saresco et l'ouverture du capital de Servair sont à l'ordre du jour, ainsi que la recherche d'un partenaire minoritaire pour Air Inter.

Pour le soutien financier de l'Etat, actionnaire majoritaire d'Air France, le montant – non révélé – dépend en grande partie des tractations du gouvernement avec la Communauté à Bruxelles. Face à l'ampleur des coupes, il s'agit de dégager un montant d'économies structurelles supérieur à celles qui ont résulté des deux plans précédents : la marge de manœuvre de Bernard Attali est étroite. Elle oscille entre les risques de démoralisation du personnel et les fortes tensions sociales qui peuvent en découler.

**A. B.-M.**

## Le prix de l'or noir ne cesse de diminuer




***Sous les 16 dollars.** Depuis le début de la semaine, malgré quelques tentatives de redressement, le prix du baril de pétrole à Londres est demeuré sous cette barre. Il s'échangeait à 15,78 dollars mardi 14 septembre, après être tombé, vendredi 10 septembre, à 15,67 dollars, son niveau le plus bas depuis trois ans. En termes réels défalqués de l'inflation, l'or noir continue de voir sa valeur s'éroder. En francs constants, le brut de 1993 est trois fois et demi moins cher que celui du début des années 80 et deux fois moins onéreux que celui acheté après le premier choc pétrolier, provoqué par la guerre du Kippour en 1973.*

*Depuis le début de l'été, la chute des cours sur les marchés pétroliers approche les 10 %. Cette amplification de la baisse est due à la surproduction et à l'éventuel retour de l'Irak, comme vendeur, sur la scène internationale. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) doit se réunir le 25 septembre pour évoquer cette situation délicate, et tenter de trouver un accord permettant de faire remonter le prix du brent (le pétrole de référence pour l'Europe) aux alentours des 21 dollars souhaités comme niveau de référence. Une tâche délicate tant les intérêts des douze membres sont différents.*

## En contrepartie d'un accord couvrant la période 1994-1995

### Le gouvernement est prêt à renoncer au gel des traitements des fonctionnaires

**Les conditions d'ouverture d'une négociation salariale dans la fonction publique se précisent. Alors que les contacts entre le gouvernement et les responsables des sept fédérations syndicales de fonctionnaires se sont multipliés ces derniers jours, les discussions pourraient bien s'engager officiellement dès la fin du mois pour aboutir à la mi-octobre. Sur le fond, en échange de la signature d'un accord couvrant la période 1994-1995, le gouvernement serait d'ores et déjà prêt à lever le gel des augmentations générales décrété pour 1993.**

La pénitence salariale infligée par le gouvernement aux fonctionnaires aura été de courte durée. Quatre mois après avoir décrété le gel des augmentations générales en 1993, l'équipe de M. Balladur paraît en effet vouloir conclure rapidement un accord salarial en bonne et due forme dans la fonction publique. Politiquement, le premier ministre a certes tout intérêt à aboutir rapidement dans un domaine qui, s'il était laissé en souffrance, risquerait d'empoisonner non seulement les débats à venir dans la fonction publique mais aussi le climat des prochaines échéances électorales et notamment celui de l'élection présidentielle de 1995. De plus, au moment où la hausse des prix (hors tabac) se cantonne aux alentours de 2 % par an, le coût d'un accord salarial basé sur le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires peut paraître économiquement supportable (un point de hausse générale des traitements représente quelque 5 milliards de francs en année pleine).

#### Coup de pouce symbolique

De leur côté, les cinq organisations syndicales les plus «réformistes» (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) ont également intérêt à conclure rapidement cette négociation salariale. La perspective – délicate pour la FEN – des élections professionnelles à l'éducation nationale début décembre, le faible niveau des revalorisations générales à négocier, vont dans le sens de la signature d'un accord. De plus, la bonne fin de ces négociations conditionne celle d'autres chantiers de dialogue social (conditions de travail, action sociale), dont les résultats seront sans doute plus visibles.

Dans ce contexte, le schéma des négociations se précise au fil des contacts noués depuis la rentrée entre le ministère de la fonction publique et les responsables des fédérations syndicales. Le gouvernement serait ainsi prêt à donner satisfaction aux syndicats qui souhaitent que 1993 ne soit pas une année «blanche» du point de vue salarial. Reste à savoir si ce coup de pouce symbolique interviendrait dès la fin de l'année, comme le réclament les syndicats, ou à titre rétroactif au début de 1994. Parallèlement, les méthodes d'analyse de l'évolution du pouvoir d'achat des agents qui, depuis 1983, soulèvent régulièrement l'indignation des organisations syndicales seraient clarifiées et assouplies.

Si toutes les organisations syndicales réformistes – à l'exception de la CFTC – acceptent enfin le principe d'un accord pluriannuel, elles n'en demandent pas moins des *«garanties fortes»*, dans la mesure où les prévisions économiques pour 1995 ne seront toujours pas connues à l'heure des négociations. Reste à préciser ces *«garanties»*, qui ne devront pas pour autant se traduire par *«un retour à une indexation trop lisible»* des salaires sur les prix.

Force ouvrière et la CGT se sont, de leur côté, placées en retrait de cette négociation. La première parce qu'elle ne se sent *«pas très favorable à la conclusion d'accords pluriannuels»*. La seconde parce qu'elle ne se fait *«guère d'illusions»* sur la politique gouvernementale et cherche d'abord à *«mobiliser les fonctionnaires»* contre celle-ci.

**VALÉRIE DEVILLECHABROLLE**

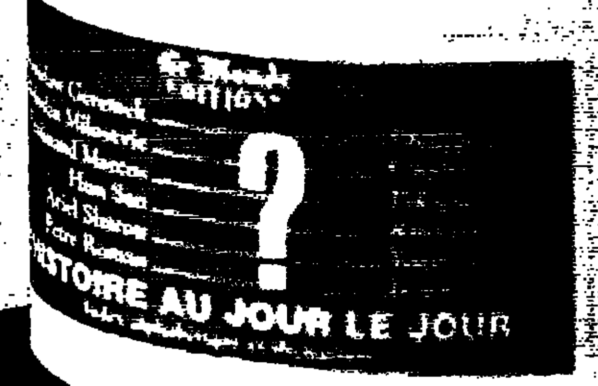
## INDICATEURS

**ALLEMAGNE**

• **Produit national brut : – 2 % au premier semestre 1993.** – Le produit national brut allemand a diminué de 2 % au cours du premier semestre 1993 par rapport aux six premiers mois de l'année antérieure, tandis que, pour le mois de juin, la balance commerciale a affiché, à la surprise des experts, un excédent de 6,3 milliards de marks (22 milliards de francs).

**ÉTATS-UNIS**

• **Ventes de détail : + 0,2 % en août.** – Les ventes de détail ont augmenté de + 0,2 % au mois d'août par rapport au mois de juillet, soit une hausse de 6,2 % par rapport au mois d'août 1992. Il s'agit de la cinquième hausse mensuelle consécutive. De son côté, l'indice des prix de détail a augmenté de 0,3 % en août par rapport à juillet, alors que les experts tablaient sur une hausse de 0,2 %. Sur les douze derniers mois, les prix de détail ont augmenté de 2,8 %.





# Le prix de l'or noir ne cesse de diminuer




*Sous les 16 dollars. Depuis le début de la semaine, malgré [...] sous cette barre. Il s'échangeait à 15,78 dollars mardi 14 septembre, [...] tombé, vendredi 10 septembre, à 15,67 dollars, son niveau le plus bas [...] trois ans. En termes réels défalqués de l'inflation, l'or noir continue [...] valeur s'éroder. En francs constants, le brut de 1993 est trois fois [...] moins cher que celui du début des années 80 et deux fois moins [...] celui acheté après le premier choc pétrolier, provoqué par la guerre [...] en 1973.*

*Depuis le début de l'été, la chute des cours sur les marchés [...] approche les 10 %. Cette amplification de la baisse est due à la [...] et à l'éventuel retour de l'Irak, comme vendeur, sur la scène [...]. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) doit se [...] 25 septembre pour évoquer cette situation délicate, et tenter de [...] accord permettant de faire remonter le prix du brent (le pétrole [...] pour l'Europe) aux alentours des 21 dollars souhaités comme [...] référence. Une tâche délicate tant les intérêts des douze [...] différents.*

En contrepartie d'un accord couvrant la période 1994-[...]

## Le gouvernement est prêt à renoncer au gel des traitements des fonctionnaires

**Les conditions d'ouverture d'une négociation salariale dans la fonction publique se précisent. Alors que les contacts entre le gouvernement et les responsables des sept fédérations syndicales de fonctionnaires se sont multipliés ces derniers jours, les discussions pourraient bien s'engager officiellement dès la fin du mois pour aboutir à la mi-octobre. Sur le fond, en échange de la signature d'un accord couvrant la période 1994-1996, le gouvernement serait d'ores et déjà prêt à lever le gel des augmentations générales décrété pour 1993.**

La pénitence salariale infligée par le gouvernement aux fonctionnaires aura été de courte durée. Quatre mois après avoir décrété le gel des augmentations générales en 1993, l'équipe de M. Balladur paraît en effet vouloir conclure rapidement un accord salarial en bonne et due forme dans la fonction publique. Politiquement, le premier ministre a certes tout intérêt à aboutir rapidement dans un domaine qui, s'il était laissé en souffrance, risquerait d'empoisonner non seulement les débats à venir dans la fonction publique mais aussi le climat des prochaines échéances électorales et notamment celui de l'élection présidentielle de 1995. De plus, au moment où la hausse des prix (hors tabac) se cantonne aux alentours de 2 % par an, le coût d'un accord salarial basé sur le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires peut paraître économiquement supportable (un point de hausse générale des traitements représente quelque 5 milliards de francs en année pleine).

### Coup de pouce symbolique

De leur côté, les cinq organisations syndicales les plus « réformistes » (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) ont également intérêt à conclure rapidement [...] négociation salariale. [...]

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

INDICATEURS

# ÉCONOMIE

Alors que les Etats-Unis réaffirment leur refus de renégocier le volet agricole du Cycle de l'Uruguay

## Les agriculteurs de la Coordination rurale ont bloqué plusieurs grands axes de circulation menant à Paris

De nombreux barrages, sporadiques et ponctuels, ont commencé à être organisés aux premières heures du mercredi 15 septembre, dans la grande banlieue de Paris, par des agriculteurs répondant à l'appel de la Coordination rurale.

Des « opérations escargot » sur les routes et autoroutes menant à la capitale, ainsi que sur le boulevard périphérique, des manifestations sur la voie du TGV Tours-Paris, avaient été signalées dès le lever du jour, mais elles n'ont donné lieu à aucun incident sérieux avec les forces de l'ordre mobilisées en grand nombre à cette occasion dans les départements de la grande couronne de Paris.

Parallèlement, la France poursuit une intense activité diplomatique auprès de ses partenaires européens pour tenter de reprendre la négociation sur le volet agricole du GATT et aboutir le 20 septembre à Bruxelles à une position commune. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a déclaré, mardi 14 septembre, après une rencontre avec son collègue italien, qu'il avait constaté *« de la compréhension et des convergences »* avec Rome, notamment sur l'organisation du marché des fruits et légumes.

A propos de l'attitude – déterminante – de Bonn, le ministre a ajouté : *« Les Allemands ont beaucoup évolué. Ils se rendent compte qu'il y va de l'intérêt de tous et qu'il serait préjudiciable à l'Europe d'aller vers une crise. Ils ont donné le premier signal. »*

A Washington, le président Clinton, qui venait de recevoir le premier ministre australien Paul Keating, a mis en garde la CEE en *« l'incitant fermement à ne pas rouvrir le dossier agricole du GATT »* et l'accord de Blair House. M. Keating a été encore plus net : *« Les Européens ne peuvent laisser les Français seuls décider de mettre en échec l'ensemble des négociations commerciales mondiales. »* Mais Sir Leon Brittan, membre de la Commission européenne, qui était aussi à Washington, s'est déclaré *« confiant »* dans la possiblité de conclure les négociations du Cycle de l'Uruguay d'ici à la fin de l'année.

En visite, mardi 15 septembre, à Saint-Nazaire, Jacques Chirac a dit *« comprendre l'inquiétude des agriculteurs, sans pour autant approuver la manifestation de la Coordination »*, mais il a ajouté qu'il *« soutenait sans réserve la position du gouvernement »*. Le porte-parole du RPR, Jean Louis Debré, s'est montré pour sa part plus vigoureux et explicite, indiquant dans un communiqué : *« Si la solidarité européenne n'était pas au rendez-vous le 20 septembre, il appartiendra au gouvernement d'en tirer les conséquences et de faire usage du droit de véto qui permet à chaque Etat dont les intérêts fondamentaux sont en péril de résister. »*

Le premier bilan des organisateurs de la manifestation

## « Nous tiendrons jusqu'au bout »

GRANDVILLE (Eure-et-Loir)

*de notre envoyée spéciale*

En début de matinée du mercredi 15 septembre, au quartier général, dans la grande ferme de Grandville utilisée à cet effet, la Coordination rurale a dressée un premier bilan de sa tentative de « blocus » de Paris. Son président, Jacques Laigneau, exprime sa *« satisfaction »*. Le blocus avait commencé aux alentours de 5 heures du matin. Une trentaine de barrages mobiles avaient été dressés, et environ 80 actions menées ici ou là sur l'ensemble du département de l'Essonne. Selon le président, environ 10 000 personnes participaient d'ores et déjà à l'ensemble de l'opération en région parisienne. Parmi les points chauds, on signalait au QG une base de loisirs près d'Etampes et les abords de l'aéroport de Roissy.

Evidemment, rien ne pouvait permettre de conclure – succès ou échec – pour les heures à venir. Mais les organisateurs étaient bien décidés à ne pas *« refaire l'erreur »* de la précédente manifestation l'an passé. Le quartier général ne serait pas, cette fois-ci, le lieu de centralisation des actions. *« Tel Robin des bois »*, selon Nicolas Jacquet, trésorier de la Coordination, il s'agissait de décentraliser aussi bien l'initiative que les petits postes de commandement d'où partiraient les groupes-commandos. Barrages mobiles et *« non violents »*, répétaient les organisateurs.

Ainsi, dans l'Essonne, le poste de commandement s'était installé dans une ferme de Marolles-en-Beauce. Une femme d'exploitant d'une trentaine d'années, Christine Poisson, coordonnait aussi bien, depuis la veille, les arrivées d'agriculteurs, en particulier venus du Lot-et-Garonne, que leur affectation dans des *« fermes d'accueil »*, d'où devaient partir, vers cinq heures du matin, les commandos organisateurs de barrages. C'est de Marolles que partirent les manifestants du Lot-et-Garonne qui réussirent à pénétrer sur le périphérique parisien.

Vers 8 heures, au QG, on apprenait qu'un petit groupe était arrivé aux abords de l'aéroport de Roissy. Et l'on se félicitait de la présence du président belge de la Coordination rurale européenne, appelée ECU (Euro Country Union), qui regroupe des syndicats belges, allemands et danois. Jacques Laigneau appelait par ailleurs l'ensemble des catégories professionnelles à se mobiliser comme les agriculteurs. Pour lui, le veto à Blair House et la renégociation de la politique agricole commune, ne sont pas l'affaire des seuls paysans.

Cette fois-ci, deux ans après sa création, la Coordination rurale, se réjouissant de l'ampleur croissante de son action, n'en fixait plus de termes précis : *« Nous tiendrons jusqu'au bout. »* En clair, la menace était de poursuivre le « blocus » jusqu'au lundi 20 septembre s'il le fallait, jour du conseil des ministres européens.

DANIELLE ROUARD

Selon une étude des notaires

## Les signes d'un « premier frémissement » observés sur le marché immobilier parisien

Sans crier victoire, les notaires parisiens ont commencé d'entrevoir au premier semestre *« les signes d'un premier frémissement »* sur le marché immobilier de la capitale. Dans leur dernière analyse, publiée mardi 14 septembre, ils notent une *« légère reprise du nombre de transactions »* : pour le troisième trimestre consécutif, leur nombre est en augmentation (+ 4,9 % au deuxième trimestre de 1993 par rapport à la même période de l'année précédente). Confirmant ce début de regain d'intérêt, le nombre de promesses de vente est, simultanément, en augmentation de 12,6 %.

Côté prix, l'heure est encore à la baisse : l'indice au 30 juin était en recul de 1,68 % par rapport au 31 mars. Néanmoins, il évolue selon la taille des appartements, puisque les studios et deux-pièces sont en légère reprise (+ 0,5 % et + 0,2 % respectivement), les grandes surfaces continuant de baisser. Dans certains arrondissements (6e, 10e et 18e), on assiste même à des hausses de prix depuis six mois.

A la Maison Blanche

## Les annexes au traité de libre-échange nord-américain ont été signées

Le président Clinton a signé, mardi 14 septembre, les accord annexes au Traité de libre échange nord-américain (ALENA) conclu avec le Mexique et le Canada, au cours d'une cérémonie solennelle qui réunissait à la Maison Blanche trois de ses prédécesseurs (les présidents Ford, Carter et Bush) ainsi qu'un parterre d'hommes politiques et d'industriels favorables à la ratification de l'ALENA.

La signature doit marquer le lancement d'une campagne d'explication à l'échelle des Etats-Unis pour convaincre l'opinion publique des bienfaits attendus de l'ALENA pour l'économie américaine. La Maison Blanche espère ainsi peser sur le Congrès qui doit ratifier le traité de libre-échange avant la fin de l'année. Mais l'opposition à l'ALENA au Congrès est telle que rien ne dit qu'il en sera ainsi. De leur côté, le Canada et le Mexique ont également ratifié mardi les accords annexes au traité.



Un an après la sortie de la livre du SME

## La Grande-Bretagne n'est pas au bout du tunnel

**Depuis la sortie de la livre du SME (système monétaire européen), le 17 septembre 1992, les moindres soubresauts de l'économie britannique sont auscultés en Europe, et notamment en France, où le débat sur l'« autre politique » divise la classe politique. Invité récemment à Paris par le CIREM (Centre d'information et de réflexion sur l'économie mondiale), Bill Robinson, économiste et conseiller spécial de Norman Lamont lorsque celui-ci était chancelier de l'échiquier (de février 1991 à juin 1993), a dressé un bilan contrasté de la situation économique outre-Manche.**

Bill Robinson le tient pour acquis : le déficit de la balance des paiements va continuer à se creuser. La chute des prix du pétrole depuis 1986, la relance de la consommation et la surévaluation de la livre entre 1987 et 1992 ont contribué largement à la dégradation continue du solde commercial du Royaume-Uni. Mais Bill Robinson avance une explication supplémentaire : la hausse des revenus pétroliers a consacré une désindustrialisation de la Grande-Bretagne, en augmentant la part des activités de services dans le produit national. Ainsi, ajoutée à la surévaluation de la livre, la baisse de la part de la production industrielle dans le produit national explique-t-elle la baisse des exportations britanniques de produits manufacturiers et, partant, l'aggravation du déficit commercial.

La sortie du SME de la livre le 17 septembre 1992 avait un objectif clair : redonner du souffle aux exportations et enrayer le déclin industriel britannique. Pour l'instant, l'ancien conseiller de Norman Lamont juge les premiers résultats *« encourageants »*, même si, reconnaît-il, les performances sur le marché européen n'ont pas encore été évaluées avec précision. Elles dépendront pour beaucoup de l'état de l'appareil productif britannique après deux années de récession. De ce point de vue, Bill Robinson n'est guère optimiste (en juin, la production manufacturière hors énergie a baissé de 2,1 %, et elle n'a augmenté que de 0,7 % en juillet).

### Réduire le déficit budgétaire

Il n'en reste pas moins que jusqu'ici les tensions inflationnistes tant redoutées sont absentes. *« C'est le résultat de la précédente récession en Grande-Bretagne. Mais une reprise de la hausse des prix d'ici à la fin de l'année 1993 n'est pas à exclure »*, a-t-il dit.

La situation des finances publiques n'est pas moins préoccupante. Encore contenu à hauteur de 2,3 % du PIB sur l'exercice 1991-1992, le déficit budgétaire devrait atteindre pour l'année 1993 50 milliards de livres (434 milliards de francs), soit 8 % du PIB (produit intérieur brut) britannique. Pour Bill Robinson, le début des années 90, marqué par une période préélectorale et la récession (baisse du PIB de 2,4 % en 1991 et de 0,4 % en 1992) expliquent l'aggravation du déficit : la dernière réforme fiscale, ramenant le taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises de 50 % à 35 %, avait été décidée alors que les revenus pétroliers étaient importants. Aujourd'hui, l'effondrement des cours du brut, ajouté à la contraction des rentrées fiscales, nourrit la crise budgétaire dans laquelle s'enfonce la Grande-Bretagne. *« Le Royaume-Uni consomme et produit comme si la part des revenus pétroliers dans le PIB était toujours aussi importante que par le passé »*, poursuit le conseiller de M. Lamont.

Aussi devient-il urgent *« de freiner une consommation intérieure qui stimule les importations, et d'améliorer les rentrées fiscales »*, conclut l'économiste britannique. Ainsi s'explique que l'idée d'une augmentation des impôts commence à faire son chemin en Grande-Bretagne. Même s'il constate une farouche opposition parmi les députés les plus conservateurs, Bill Robinson espère que la réforme entrera en vigueur d'ici au mois de novembre. Même si, depuis que la poll tax a poussé vers la sortie la « Dame de fer », la question de la hausse des impôts reste un sujet tabou.

GRÉGOIRE BISEAU

# ÉCONOMIE

**SOCIAL**

En poste depuis 1989

## Gilles Johanet va quitter la direction de la Caisse nationale d'assurance-maladie

**Directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) depuis plus de quatre ans, Gilles Johanet va quitter ses fonctions dans les prochaines semaines. Il devrait être remplacé par Gérard Rameix, conseiller de Jacques Chirac à l'hôtel Matignon de 1986 à 1988.**

Depuis quelque temps, le départ de M. Johanet ne faisait aucun doute. Consécutive à une «fuite», sa confirmation plonge le ministère des affaires sociales dans un certain embarras alors que les négociations entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats de médecins sont en panne. Agé de quarante-trois ans, cet énarque, ancien collaborateur de Pierre Mauroy dont il est l'un des «fidèles» au sein du Parti socialiste, n'a cessé d'aiguillonner ses interlocuteurs. Ce qui lui avait valu l'hostilité de Jean-Claude Mallet, président (FO) du conseil d'administration de la CNAMTS, davantage attaché à ménager les syndicats médicaux qu'à faire pression sur ces derniers pour parvenir à une maîtrise effective des dépenses de santé. A plusieurs reprises, M. Mallet avait ces derniers mois tenté d'obtenir le départ du directeur.

M. Johanet, qui a amené les services de la CNAMTS à développer de nouvelles missions afin de réaliser un meilleur suivi – et, à terme, un réel contrôle – de l'activité de la médecine libérale, a été rarement suivi par les différents ministres des affaires sociales. Fort des résultats probants obtenus grâce aux accords conclus avec les cliniques privées ou les infirmières libérales, il n'avait pas caché sa déception lorsqu'en juillet 1992 le gouvernement de Pierre Bérégovoy avait renoncé à son projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé avant de réécrire sa copie dans un sens beaucoup moins ambitieux. De même, il avait regretté que le plan d'économies de Simone Veil, ministre des affaires sociales, ne comporte pas certaines dispositions qui auraient permis – sans empiéter sur le terrain de la négociation conventionnelle – d'adresser un *«signal clair»* aux professions de santé qui devront dégager 10,7 milliards de francs d'économies avant fin septembre.

M. Johanet, devrait réintégrer la Cour des comptes dont est originaire M. Rameix. Directeur des opérations financières et des investissements depuis 1990 à la société Hottinguer Finances, ce dernier devra faire preuve d'autant de force de caractère que son prédécesseur.

J.- M. N.

Réclamant une autre politique industrielle

## 2 000 salariés de Bull manifestent contre les suppressions d'emplois

Quelque 2 000 salariés de Bull ont manifesté, mardi 14 septembre à Paris, à l'appel de l'intersyndicale (CFDT, CFE-CGC, CGT et FO), pour protester contre le plan de 2 850 suppressions d'emplois en France d'ici la fin 1994 et réclamer un changement de stratégie industrielle du constructeur informatique. Cette manifestation – la première de cette importance depuis longtemps – a rassemblé, devant le siège du groupe à La Défense puis aux abords de l'Hôtel Matignon, des salariés en provenance de toutes les unités françaises du constructeur informatique. Une délégation de manifestants a été reçue par un membre du cabinet du premier ministre.

Ce rassemblement intervenait à la veille de la réunion, mercredi 15 septembre, du comité central d'entreprise reprenant l'ordre du jour du CCE du 5 juillet, boycotté par les syndicats, et au cours duquel la direction souhaitait présenter les modalités de ce nouveau plan social (*le Monde* du 7 juillet). Cette réunion devait également tirer le bilan du plan de départs volontaires lancé au printemps par la direction et qui s'est finalement soldé par quelque 700 départs au lieu de 500 attendus. Mardi, les syndicats menaçaient de boycotter, une nouvelle fois, la réunion de mercredi pour protester contre l'absence de communication de la direction sur le redéploiement industriel du groupe.

La rentrée de la centrale chrétienne

## La CFTC veut «relancer la coopération des syndicats réformistes»

La CFTC veut jouer *«un rôle charnière»* sur l'échiquier syndical et promouvoir *«une société à responsabilité partagée, dans laquelle les organisations syndicales auraient davantage prise sur le réel»*. Alain Deleu, secrétaire général de la centrale d'inspiration chrétienne, qui s'exprimait mardi 14 septembre pour sa conférence de presse de rentrée, a fait part de sa *«détermination à relancer la coopération des syndicats réformistes»*.

Selon lui, les *«convergences»* entre syndicats réformistes (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) *«ont porté leurs fruits»* et permis de modifier plusieurs dispositions du projet de loi quinquennale pour l'emploi. Soulignant que *«l'action avec la CGT se passe assez fréquemment sur le terrain»*, il a toutefois estimé qu'un rapprochement avec la centrale de Montreuil *«est beaucoup plus difficile au niveau interprofessionnel»*.

La CFTC préconise la signature de *«contrats de paix sociale et de progrès»* dans les entreprises, des négociations de branche *«en priorité»* sur *«une réduction significative du temps de travail et le développement professionnel des salariés»* ainsi que la *«mobilisation»* des partenaires sociaux *«pour une politique active de l'insertion»*.

## EN BREF

□ **La Namibie crée sa monnaie nationale.** – Le ministre de l'économie de Namibie, Gert Hanekon, a annoncé la mise en circulation à partir du mercredi 15 septembre, d'une monnaie nationale, le dollar namibien, qui se substituera progressivement au rand sud-africain actuellement en vigueur dans le pays. Le dollar namibien sera échangé sur une base de parité avec le rand (environ 1,75 franc) jusqu'en 1995, date à laquelle la Namibie sera techniquement capable de découpler sa nouvelle monnaie du rand, a ajouté le ministre. Les rands seront progressivement retirés de la circulation mais resteront une monnaie légale jusqu'à la mise en place totale du dollar namibien.

□ **Le Vietnam *«regrette»* la prorogation de l'embargo américain.** – Un porte-parole du ministère vietnamien des affaires étrangères a regretté, mardi 14 septembre, *«que les Etats-Unis maintiennent des sanctions (...) qui violent le droit fondamental des nations à se développer»*. Le responsable vietnamien a néanmoins observé que, à défaut d'être levées, les sanctions étaient assouplies, une décision qui va *«dans la direction de la levée de l'embargo»*. Sans remettre en cause les principales dispositions de l'embargo commercial imposé depuis 1975, Bill Clinton a autorisé, lundi 13 septembre, les compagnies américaines à participer aux programmes de développement financés par les institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

□ **L'impôt de Bourse devrait être maintenu.** – Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a indiqué, mardi 14 septembre devant le Club de la Bourse, qu'il n'était pas possible *«dans l'immédiat»* de supprimer l'impôt de Bourse. La situation budgétaire ne le permet pas, a fait valoir M. Alphandéry. Interrogé sur la création de fonds de pension, le ministre de l'économie a souligné qu'il y avait en France un réel besoin *«de développement d'un troisième étage de la retraite»*, mais il a indiqué qu'il ne souhaitait *«pas aller plus vite que la musique»*.



— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —



# LE MONDE DES CARRIÈRES



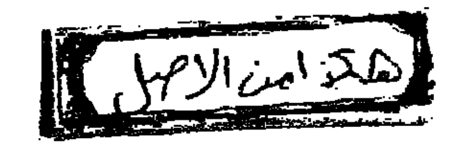
REPRODUCTION INTERDITE

# L'AGENDA



**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

# DEMANDES D'EMPLOI







# Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



## appartements ventes

**2e arrdt**

Zone piétonne, studio prêt à habiter, cuis. aménagée, s. de bns, wc, digicode, concierge Px 740 000 F T : 42-38-26-31

**4e arrdt**

HOTEL DE VILLE 88 m², 4e étage, 2 ch. + 1 ch. studio, 2 sdb neuf, asc., frais réduits 2 940 000 F + parking 45-72-50-50

ILE ST-LOUIS Duplex exceptionnel, 80 m² environ, clair, calme 3 350 000 F DVI - 44-18-07-07

**5e arrdt**

LUXEMBOURG. P. de T., dble séj + 4 chbres, vue dégagée est-ouest, bon plan, 3 690 000 F

CL. BERNARD. Beau 4 P., stand., sud, sans vis-à-vis, calme 2 100 000 F - 43-25-97-16

**6e arrdt**

Mo Duroc 3/4 p., cuisine équipée, tout confort, parfait état, calme 1 720 000 F 45-48-15-15

Rue Cherche-Midi, studio 30 m², 5e étage, belle vue, calme 790 000 F - 45-48-15-15

**7e arrdt**

ÉCOLE MILITAIRE 2 PIÈCES. Clair et calme TOUT CONFORT. Prix intéressant 995 000 F CASSIL RG - 45-66-43-43

**GRENELLE ST-GUILLAUME**

A RÉNOVER 121 m², 2e ét., plein sud 3 600 000 F Vernange 44-18-60-93

UNESCO Gd standing, parfait état

**200 m², 6,9 MF**

Vue dégagée, balcons s/verdure dble services avec asc VERNANGE 44-18-60-93

**8e arrdt**

ELYSÉES-MATIGNON - RARE 3/4 p CONFORT, 3e s/RUE 1 450 000 F - 69-06-82-98

**12e arrdt**

DAUMESNIL STUDIO 28 m² Imm. 1980 pierre de taille 560 000 F - 43-81-88-36

**MICHEL-BIZOT**

3 p. tt cft + terrasse 30 m², immeuble 1975, 9e ét., superbe vue FONCIA - 43-67-07-65

**14e arrdt**

14e A saisir, exceptionnel, 2 pces, stand., Ct clair, impec 599 000 F 69-06-82-98

DENFERT-ROCHEREAU très bel imm. p. de T 5 P 130 m² dble récept. angle 47 m², 4e asc. sud, balcon État impeccable 3 350 000 F Tél. : 45-67-01-22

HOPITAL ST-JOSEPH PETIT 3 P., BEL IMM 1 050 000 F - 43-20-32-71

VAVIN, 39 m², 2e ét., bel imm., entrée, cuis., bns URGENT - 43-20-32-71

**15e arrdt**

FALGUIÈRE, GD 2/3 P., bel imm., 4e, asc., impec 1 360 000 F - 43-20-32-71

Prox. Montparnasse studio étg élevé, asc. tt cft

**490 000 F**

CASSIL R.G. 45-66-43-43

QUARTIER ALLERAY 2 p. 50 m² + balc 11 m², 3e ét., asc., plein soleil 1 070 000 F - 43-20-32-71

SQUARE BLOMET. Plein sud

**2 P. + TERRASSE**

+ park. Belle aff. 1 400 000 CASSIL - 45-66-43-43

Montparnasse, 6e ét asc., gd 3 p. 82 m², cuis. équip., pl. sol., park., urgt 43-35-18-36

Prox. PARC BRASSENS, beau 3 P., 57 m², 6e ét., p. de tai 770 000 F - 42-66-36-53

**16e arrdt**

**ALBONI P. de T.**

7/8 pces, luxe, belle vue, KHS-SELECT 42-15-04-57

**17e arrdt**

**WAGRAM, GD 2/3 P.**

DANS HOTEL PARTICULIER 2 450 000 F - 43-20-32-71

**91 - Essonne**

MASSY-PALAISEAU, près RER, TGV, beau 6 pces, 136 m², 8e ét., imm. moderne, dble expos. E.O., grds balcons, grde cuis., équipée, s.d.b., s. de douches, 2 wc, nbrx placards, 2 pkg, 2 caves, tennis, parf. état, 1 800 000 F Particulier Tél. : 69-20-90-61, matin ou après 20 heures

**92 Hauts-de-Seine**

**NEUILLY 80 M²**

Beau duplex 8e asc. terrasse 2 950 000 F 47-04-88-18

**Province**

**AIX-EN-PROVENCE**

Part. vend studio 25 m², tbe kitchen, s. de bns, wc, hall, séj., rangts, asc Tél : 91-09-21-04 - 200 000 F

## bureaux

*Locations*

**MADELEINE**

61 m², 10 170 F Mens. 41 m², 6 800 F Mens Bail neuf Sans reprise PARTENA - 47-42-07-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

**DOMICILIATIONS**

et tous services 43-55-17-50

## fonds de commerce

*Ventes*

Proche retraite, cède comm. fossiles, minéraux, bijoux, gde ville. Intermédiaire s'abst sous réf. 8674 Le Monde Publicité 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

## boutiques

*Ventes*

ST-JACQUES, murs de bout. libre, ts cces s/2 niv. 116 m², urgt 43-35-18-36

## appartements achats

**CABINET KESSLER**

78, Champs-Élysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces Évaluation gratuite sur demande 46-22-03-80 - 43-59-68-04

**EMBASSY SERVICE**

43, av. Marceau 75116 Paris rech. POUR CLIENTS ÉTRANGERS 40 à 100 m² QUARTIERS RÉSIDENTIELS

**(1) 47-20-40-03**

## locations non meublées offres

**Paris**

15e av. Breteuil gd studio tt cft excellent état tr clair vue dégagée 4 300 HC chauff. indiv CASSIL R.G 45-66-43-43

15e, BIR-HAKEIM, GRAND 3 PCES + balc, vue dégagée, rénové, ds im. stand., parking 2 places, loy. 11 000 ch. c CASSIL RG - 45-66-43-43

3e, face Musée Picasso, part. loue beau 2 P., 48 m², prix 5 550 HC Tél. : 42-78-05-72

## immobilier information

VOUS VENDEZ un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un Professionnel FNAIM IMMO MARCADET (1) 42-51-51-51 FAX 42-55-55-55

## locations non meublées demandes

**Paris**

**EMBASSY SERVICE**

rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLES GESTION POSSIBLE

**(1) 47-20-30-05**

rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE. VIDES ou MEUBLÉS. GESTION POSSIBLE. (1) 47-20-30-05

Journaliste au « Monde » ch. 2 pces à louer, contre Paris ou rive gauche Max. 5 500 F Tél. 42-01-79-62

## maisons individuelles

Porte de Châtillon, jolie maisonnette de 105 m², parf. état et 50 m² de jard. dernière 1 350 000 F. crédit avantageux Tél. : 43-40-07-42

**VEND ARIÈGE**

Prox. Foix, Tarascon-sur-Ariège, maison de rapport à rest., alt. 730 m, surf. sol 60 m², 3 façades, actuell. eau, élect. Px 210 000 F à débat Tél. : 61-64-88-88

## villas

Ile d'Elbe (Italie) Soleil 6 pers. pour sept T. (19) 32 10-61-10-93

## pavillons

A vendre à Malthers 1951, pavillon (1967) F5 100 m² hab. sur terrain arboré + garage, cuis. équip., séj. avec cheminée, à l'étage 3 chbres & dressing, combles aménageables. prix 890 000 F Tél. 39-90-11-12 domicile Tél. 44-79-16-35 bureau

Vds à NANTES quartier Monselet, maison 180 m² sur 3 niveaux, très bon état, petit jardin, calme 1 200 000 F Tél. après 20 h Mme Lecorre au 16-40-47-94-01 ou 16-40-20-36-00 h. bureau

## maisons de campagne

**VEND ARIÈGE**

Prox. Foix, Tarascon/Ariège maison de rapport à rest. alt. 730 m surf. sol 60 m² 3 façades, actuellt. eau élec. Px 210 000 F à débat Tél. 61-64-88-88

## châteaux

30 km nord TOULOUSE-31 près 81, petit château 1781 sur 3 ha, 150 m de Rives s/Tarn, bois pré, verger, potager, 25 pces bien dispo., grde dépend. bureaux, bon jardinier, gardien Sur place 3 800 000 F Part 69-20-90-61, matin ou après 20 heures

## terrains

TERRAIN VIABILISÉ, 1200 m², 90 km de Paris 12 km gare de Dreux Charmant village Prix 150 000 F Tél. matin : 47-98-35-50

## viagers

Achète à particulier VIAGER LIBRE OU OCCUPÉ pour placement 42-42-26-29

## FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

*Ventes*

40 km BOURGES FERMETTE RESTAURÉE 6 P terrain 1 ha bordé par rivière Prix 725 000 F MAISON ÉCLUSIÈRE refaite sur 3 000 m² terrain Prix 320 000 F CABINET LANE [illegible] Tél. 48-74-55-26 Fax 1-49-74-54-72

ALLIER A VENDRE BORD FORET DOMA[illegible] PROPRIETE [illegible] PARFAIT ETAT [illegible]

Mo Jules-Joffrin [illegible]

Mo Pte-de-la-Chapelle [illegible]

Rue Custine [illegible] 950 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

FBG SAINT-HONORÉ [illegible] Px 2 100 000 F 42-89-33-55

RUE DE VERNEUIL 125 m² [illegible] Px 3 760 000 F 42-89-33-55

RUE SARETTE [illegible] Px 1 250 000 F VALETTE 42-89-33-55

BD MALESHERBES - WAGRAM [illegible] PARTENA 47-42-07-43

ARAGO [illegible]

Montparnasse [illegible]

ST JACQUES [illegible]

*Achats*

[illegible]

Immo Marcadet, [illegible] FNAIM [illegible] Tel 42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

*Locations*

9e - RUE CONDORCET [illegible]

16e CHARLES MICHELS [illegible]

16 TROCADERO [illegible]

16e AV FOCH [illegible]

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

**Le Monde**

**AGENTS IMMOBILIERS**

*pour passer votre annonce*

**46-62-75-13**

## terrains terrains

KAUFMAN & BROAD

**Promoteur constructeur recherche des terrains dans Paris – 12e, 13e, 14e, 15e, 16e et 17e arr. –**

**Contacter Daniel Raze Tél. : (1) 49 00 15 15**

# LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| **PARIS** | | |
| **5e ARRONDISSEMENT** | | |
| 2 PIÈCES 64 m², 3e étage park. | 11, rue Tournefort G.C.I. – 40-16-28-70 Frais d'actes | 8 300 + 715 410 |
| **7e ARRONDISSEMENT** | | |
| 3 PIÈCES 94 m², 3e étage park. | 90, bd de La Tour-Maubourg AGIFRANCE – 45-51-01-93 Frais de commission | 13 500 + 2 219 9 606,60 |
| 6 PIÈCES 235 m², 6e étage | 184, rue de l'Université AGIFRANCE – 47-05-80-11 Frais de commission | 25 844 + 3 095 18 390,59 |
| **8e ARRONDISSEMENT** | | |
| 2-3 PIÈCES 65 m², rez-d.-ch. | 57, av. Franklin-Roosevelt PHENIX GESTION – 44-86-45-45 Commission | 6 000 + 250 4 269 |
| 5-6 PIÈCES 110 m², 1er étage | 44, rue du Colisée G.C.I. – 40-16-28-68 Frais d'actes | 9 900 + 930 470 |
| **12e ARRONDISSEMENT** | | |
| 4 PIÈCES 90 m², 6e étage cave + park. | 62-64, cours de Vincennes PHENIX GESTION – 44-86-45-45 Commission | 7 900 + 1 385 5 622 |
| **13e ARRONDISSEMENT** | | |
| STUDIO 35 m² + balcon 1er ét., poss. park. | 67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location | 3 000 + 660 2 430 |
| 2 PIÈCES 50 m² + balcon 2e ét., poss. park. | 67, bd Auguste-Blanqui CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location | 3 680 + 1 000 2 930 |

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| **14e ARRONDISSEMENT** | | |
| 2 PIÈCES 52 m², 4e étage cave + park. | 80, rue de l'Abbé-Carton PHENIX GESTION – 44-86-45-45 Commission | 6 020 + 575 4 289 |
| **15e ARRONDISSEMENT** | | |
| 3-4 PIÈCES 100 m² + terrasse rez-d.-ch., poss. park. | 17, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location | 8 035 + 1 620 6 055 |
| **16e ARRONDISSEMENT** | | |
| 3-4 PIÈCES 125 m², 6e étage | 67-69, av. Victor-Hugo SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Commission | 16 000 + 1 834 11 520 |
| **17e ARRONDISSEMENT** | | |
| 4 PIÈCES 136 m² + chbres de service, 3e étage | 9, rue des Dardanelles G.C.I. – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction | 15 800 + 1 856 604 |
| **19e ARRONDISSEMENT** | | |
| 2 PIÈCES 60 m² + balcon 5e ét., poss. park. | 84, rue de Crimée CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location | 5 350 + 535 4 122 |
| **78 – YVELINES** | | |
| 2 PIÈCES 54 m², 4e ét. cave + park. | ST-GERMAIN-EN-LAYE 40 *quater*, rue des Ursulines PHENIX GESTION – 44-86-46-45 Commission | 4 649 + 665 3 308 |
| 5 PIÈCES pavillon 103 m² park. + cave | ST-GERMAIN-EN-LAYE 20-22, rue Schnapper SAGGEL VENDOME - 46-93-91-46 Commission | 8 350 + 643.20 6 012 |

| Type Surface/étage | Adresse de l'immeuble Commercialisateur | Loyer brut + Prov./charges |
|---|---|---|
| **92 – HAUTS-DE-SEINE** | | |
| 3/4 PIÈCES 63 m², 8e étage parking | BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès G.C.I. – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction | 6 000 + 790 310 |
| 4 PIÈCES 85 m², 4e ét cave + park | COURBEVOIE 2, av. Parc Place Charras PHENIX GESTION – 44-86-45-45 Commission | 6 640 + 667 4 725 |
| 2 PIÈCES 53 m², 2e étage parking | NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc G.C.I. – 40-16-28-68 Frais d'actes | 5 035 + 685 310 |
| 3 PIÈCES 78 m², 2e étage park. + cave | NEUILLY-SUR-SEINE 34-36, bd Victor-Hugo SAGGEL VENDÔME – 46-93-91-46 Commission | 6 630 + 1 228 4 773.60 |
| 4-5 PIÈCES 112 m², 3e étage | NEUILLY-SUR-SEINE 1 *bis*, rue du Gal-Delanne SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Commission | 10 080 + 1 238 7 258 |
| **95 – VAL-D'OISE** | | |
| 4 PIÈCES pavillon 105 m², parking | CERGY 5, allée de Chantaco AGIFRANCE - 34-42-03-10 Frais de commission | 6 258 + 260 4 453 |
| 5 PIÈCES 115 m², parking | MONTMORENCY 9, ruelle des Blots AGIFRANCE - 39-83-75-04 Frais de commission | 6 234 + 429 4 436 |

*La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de*















# VIE DES ENTREPRISES

Volkswagen lance un plan de sauvetage pour sa filiale espagnole

## Les pertes de SEAT pourraient dépasser les 4 milliards de francs en 1993

**En proie à de graves difficultés financières, le constructeur automobile SEAT, filiale à 99 % de Volkswagen, va vendre à sa maison-mère allemande son usine de Pampelune. Lors du conseil d'administration de la firme espagnole, mardi 14 septembre à Barcelone, Volkswagen s'est engagé à reprendre pour 120 milliards de pesetas (environ 5 milliards de francs) ce site industriel situé au nord de l'Espagne. Cette opération constitue *« le premier pas vers l'assainissement définitif »* de SEAT, qui devrait enregistrer en 1993 des pertes de quelque 100 milliards de pesetas (4,3 milliards de francs).**

**José Ignacio Lopez, le numéro deux du groupe allemand, assistait au conseil d'administration de la firme espagnole. Le jour même, le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, annonçait qu'il abandonnait son rôle de médiation entre Volkswagen et l'ancien employeur américain de M. Lopez.**

**Cette décision est la conséquence du refus de General Motors d'engager des discussions directes avec VW pour tenter de résoudre leur différend.**

MADRID

*de notre correspondant*

SEAT affronte la crise la plus grave depuis que son ancien propriétaire Fiat a abandonné, en 1986, la firme automobile espagnole. Volkswagen, détenteur actuel de 99 % des actions, s'interroge aujourd'hui sur les mesures à prendre pour redresser une situation qualifiée de *« préoccupante »* et qui, avec d'autres secteurs comme les régions nord-américaines et Asie-Pacifique, *« peut affecter le bilan du groupe »*, comme l'indiquait récemment Ferdinand Piëch, le président du consortium Volskwagen.

Afin de remédier aux difficultés, il a d'ores et déja été décidé d'accélérer le transfert de la propriété et de la gestion de l'usine de Pampelune (4 000 employés fabriquant les Polos) à VW. De plus, 6 000 ouvriers seront licenciés d'ici à 1996 afin de réduire la totalité du personnel de 23 000 à 17 000. Cette réduction, qui devrait affecter les trois usines de SEAT (deux à Barcelone et une à Pampelune), n'est pas encore officielle. Elle a été évoquée par Angel Marin Benito, directeur des ressources humaines, qui a précisé qu'aux 3 600 départs déja prévus il faudrait en ajouter 2 400.

Après quatre années de bénéfices modestes, SEAT a en effet enregistré une perte de 12,7 milliards de pesetas en 1992 (540 millions de francs) et l'année 1993 ne s'annonce guère brillante. Le deuxième trimestre a été catastrophique, comme l'a reconnu Juan Diaz Alvarez, président de SEAT, dans un entretien au quotidien *El Mundo* : *« Nous nous sommes trouvés en juillet dans une situation pire que ce que nous attendions. La dévaluation de la peseta et un niveau de production inférieur aux prévisions ont engendré des pertes à l'exportation. »*

A ces raisons, il faut ajouter les énormes investissements réalisés au cours des deux dernières années notamment dans la nouvelle usine de Martorell, à Barcelone (6 300 employés), considérée comme l'une des plus modernes d'Europe, alors que les ventes de voitures chutaient de 23 % sur le marché national. Aujourd'hui, l'endettement du groupe est estimé entre 250 et 300 milliards de pesetas (10,5 et 12,7 milliards de francs).

Au-delà de ces chiffres qui présagent des ajustements rigoureux, les Espagnols craignent que Volkswagen n'utilise cette crise pour détourner ses investissements vers les pays de l'Est. Déja, 200 milliards de pesetas (8,4 milliards de francs) prévus pour les exercices 1993 et 1994 ont été gelés par le vice-président de SEAT, Eberhard Müller. Les syndicats commencent à froncer les sourcils et s'interrogent sur les conséquences du processus de restructuration annoncé par M. Piëch. Chacun se demande notamment si SEAT ne va pas être contraint à d'importants sacrifices pour que Volkswagen ne termine pas l'année dans le rouge.

MICHEL BOLE-RICHARD

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### CAPITAL

□ **Lafarge-Coppée procédera bien à une augmentation.** – Comme on le pressentait et vraisemblablement avant le lancement des premières privatisations, Lafarge-Coppée, deuxième cimentier mondial, lancera bien une augmentation de capital de 2,5 milliards de francs (*le Monde* du 9 septembre). Cet appel au marché – le plus important en termes de montant qu'ait connu la place de Paris depuis le début de l'année – aura lieu du 20 au 23 septembre et sera réalisé pour moitié sur le marché intérieur et pour moitié à l'international. Les fonds ainsi levés permettront au cimentier de financer le développement de l'entreprise, notamment dans les pays à forte croissance (bassin méditerranéen et Asie du Sud-Est) et à développer des produits nouveaux. Lafarge-Coppée, qui a annoncé un résultat net (part du groupe) de 693 millions de francs au premier semestre, stable par rapport au premier semestre 1992, mise sur son développement international pour compenser un recul de 5 % de son activité tant en France, qu'en Europe occidentale, en raison notamment de marchés cimentiers très déprimés.

### CRISE

□ **Un administrateur judiciaire chez Chausson.** – Le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) a nommé, mardi 14 septembre, un administrateur judiciaire pour trois mois auprès du PDG de la société automobile Chausson, filiale commune de Peugeot et Renault, pour laquelle l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire avait été prononcée la veille. Les syndicats de l'entreprise ont appelé les 3 000 salariés à *« manifester massivement »* le 16 septembre devant le ministère de l'industrie, en estimant que la *« responsabilité directe de Renault et Peugeot »* est engagée.

### NOMINATION

□ **Edouard Esparbès directeur général du Crédit agricole d'Ile-de-France.** – Edouard Esparbès a été nommé directeur général de la Caisse régionale du Crédit agricole d'Ile-de-France, la plus importante du réseau de la « banque verte », en remplacement de Lucien Douroux, nommé le 4 juillet directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole. Edouard Esparbès était depuis 1989 directeur général adjoint de cette même caisse nationale, chargé du développement et des financements. Après avoir commencé sa carrière au ministère des finances, il était entré à la Caisse nationale en 1971, puis à la Caisse régionale du Loiret, dont il devint directeur général en 1985, après cinq années comme directeur général adjoint à la Caisse d'Ile-de-France.

### ACQUISITION

□ **Unilever rachète la division glaces de Kraft General Foods.** – La société anglo-néerlandaise Unilever a racheté les activités glaces de l'américain Kraft General Foods, filiale de Philip Morris, pour un montant qui n'a pas été précisé. Ce rachat du numéro un américain de la crème glacée renforce la position d'Unilever dans ce secteur où la firme possède déjà trois marques. Il reste soumis à l'approbation des autorités américaines. Les activités vendues à Unilever United States Inc. ont un chiffre d'affaires annuel de 500 millions de dollars (2,9 milliards de francs) et emploient 2 000 personnes dans six Etats américains.

## AUTOMOBILE

### « Super diesel »

Si une voiture mérite bien l'appellation quelque peu galvaudée aujourd'hui de « super », c'est bien la nouvelle version diesel de la BMW série 3. Baptisée 325 TDS, cette nouvelle venue dans une gamme qui s'est toujours voulue sportive amène aux sceptiques la preuve définitive qu'il n'est pas absolument nécessaire de fonctionner aux carburants les plus volatils pour atteindre des puissances et, par voie de conséquence, des vitesses que l'on aurait jamais imaginées possibles voilà à peine dix ans pour des voitures particulières alimentées au mazout.

Le gazole, et son exploitation dans les moteurs à combustion interne, a fait des progrès considérables en quelques années. Aussi, sans succomber au triomphe de la marque allemande qui annonce avec l'apparition du nouveau modèle qu'elle produit désormais le diesel le plus puissant du monde dans sa catégorie (2,5 litres et en dessous), force est de reconnaître que ce type d'énergie, pour l'instant encore favorisé dans les tarifs, peut procurer à moindres frais d'utilisation autant de plaisir à conduire une automobile qu'autrefois le « super » le permettait, par rapport à l'« ordinaire ».

Ce résultat a été obtenu par la firme de Munich tout simplement en adaptant la motorisation installée sur sa série 5, une classe de voitures cossues et déjà plus bourgeoises, à la série 3, réputée plus jeune, dynamique et donc plus légère. Il en découle naturellement l'apparition sur le 2 498 cm³ suralimenté d'un échangeur air-air, ce qui fait passer les chevaux retenus dans le six-cylindres de 115 (85 kW) à 143 (105 kW). Avec un tel résultat les performances (par pudeur, on ne fera que les évoquer) passent au bout des tours de 198 km/h, ce qui n'était déjà pas mal, à plus de 210 km/h. Ce gain réclame des aptitudes de conduite encore plus sérieuses tant la montée en régime est rapide. Les accélérations passant de 12 secondes à 10,4 secondes pour atteindre, en départ arrêté, les 100 km/h.

La consommation sur route ne s'en ressent pas (6,7 litres en moyenne aux 100 km), pas plus que le confort général donné sur le véhicule et qui « encaisse » ce surcroît de sportivité sans défaillance. Bien que la 325 TDS ait pris dans l'affaire quelque 15 kilogrammes de plus que la version TD, une sensation de légèreté et de facilité en résulte au volant. Une bonne insonorisation, une boîte de vitesses adaptée aux circonstances et impeccablement verrouillée, une tenue de route aujourd'hui sans défaut font le reste que l'on peut dans l'affaire évaluer, sur la facture, à une augmentation de 12 000 francs par rapport à la version 325 turbo diesel de base, toujours distribuée et bien vendue. En quelque sorte, il faut envisager à l'achat de consacrer à ce nouveau bijou de la technique 178 000 francs au lieu de 166 000 francs. Cela n'arrêtera pas, bien sûr, les fanatiques du « super diesel ».

CLAUDE LAMOTTE


Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33




# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 15 septembre ↓ Rechute

Après deux séances de reprise assez sensible, la Bourse de Paris virait à la baisse, mercredi 15 septembre, dans un marché calme. En repli de 0,07 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche une heure plus tard une perte de 0,41 %. Peu après 12 h 30, les valeurs françaises accentuaient leurs pertes, abandonnant 0,89 % à 2 115,13 points. Le MATIF est également en baisse mercredi. Wall Street a cédé du terrain mardi, et les taux d'intérêt ont remonté aux Etats-Unis à la suite d'une hausse plus importante que prévu de l'indice des prix en août.

Paris suit donc le mouvement alors que la baisse des taux d'intérêt en France ne semble pas inscrite pour les prochains jours, avant la réunion du Conseil européen du 20 septembre consacré au GATT.

Mercredi, la Bundesbank a injecté des liquidités dans le circuit monétaire au taux de 6,70 % une semaine après avoir diminué d'un demi-point ses taux directeurs.

Parmi les titres en hausse, on relevait à la mi-journée Cantrest avec un gain de 3,4 %, une valeur qui avait beaucoup baissé ces derniers jours. Legris montait de 1,6 %, et les Comptoirs modernes de 2,2 %. A l'inverse, l'Alsacienne de supermarchés reculait de 3,6 %. Les échanges étaient encore importants sur Eurodisney avec 500 000 titres négociés en recul de 2,2 %. La veille 183 800 Eurodisney avaient été traités durant la séance. Accor accusait un recul de 1,3 % à 597 francs, dans un volume de 56 000 pièces. La société de Bourse Courcoux-Bouvet déclare être vendeur sur le titre. « La charge persiste dans l'opinion négative qu'elle a sur l'action depuis trois mois », a précisé un de ses membres. D'autres boursiers soulignaient que l'action du groupe, qui est très endetté, est encore trop chère. « Il ne faut pas espérer de redressement d'Accor cette année, car la fréquentation des hôtels du groupe est mauvaise », commentait l'un d'eux.

Selon un sondage réalisé pour La Poste et divers réseaux bancaires

## 12,4 % des Français intéressés par l'achat de titres de futures privatisées

12,4 % des Français interrogés envisagent de prendre une participation dans les futures sociétés privatisées, Elf Aquitaine réalisant le meilleur score d'intention d'achat avec 18 %, selon un sondage réalisé par la SOFRES pour La Poste et publié mardi 14 septembre. Sur ce pourcentage, environ 4 % des Français intéressés envisagent d'investir plus de 15 000 francs, 4 % entre 5 000 et 15 000 francs et 4 % encore moins de 5 000 francs, soit un montant moyen de 20 000 francs.

En tête des intentions d'achat, Elf Aquitaine est suivi de Rhône-Poulenc (15 %), Aérospatiale (13 %), puis à égalité avec 12 % d'intentions d'achat les AGF et l'UAP, la BNP et Renault avec 11 % et enfin le GAN pour 10 %. Avec un pourcentage de 12,4 %, ce marché potentiel d'environ 5 millions de Français pour la privatisation représente donc entre 100 et 120 milliards de francs, ajoute La Poste. Ce sondage a été réalisé au cours du mois de juin 1993 sur un échantillon de 20 000 personnes.

## NEW-YORK, 14 septembre ↓ Repli

Wall Street s'est repliée, mardi 14 septembre, sous la pression d'une remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire et d'une forte baisse du titre Home Depot. L'indice Dow Jones a terminé en baisse de 18,45 points, soit 0,51 %, à 3 615,76 points. Quelque 256 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été deux fois moins nombreuses que celles en baisse : 676 contre 1 330, alors que 584 actions sont restées inchangées.

Les taux d'intérêt sont remontés après l'annonce d'une hausse des ventes de détail et des prix à la consommation supérieure aux attentes, ce qui a laissé craindre une relance de l'inflation, a relevé Hildegard Zagorski, analyste chez Prudential Securities.

Home Depot a nettement reculé après l'abaissement de sa note par Goldman. Les semi-conducteurs et la haute technologie se sont repliés dans le sillage des prévisions de résultats en baisse au deuxième semestre par Compaq Computer, a ajouté Mme Zagorski. Des prises de bénéfices, après les gains de la veille, ont également pesé sur le principal baromètre de Wall Street, a-t-elle poursuivi.

| VALEURS | Cours du 13 sept. | Cours du 14 sept. |
|---|---|---|
| Alcoa | 71 3/8 | 71 1/4 |
| ATT | 60 1/2 | 60 1/8 |
| Boeing | 40 1/2 | 40 1/8 |
| Chase Manhattan Bank | 35 1/4 | 35 |
| Du Pont de Nemours | 49 5/8 | 49 5/8 |
| Eastman Kodak | 61 1/2 | 61 |
| Exxon | 65 1/2 | 65 1/2 |
| Ford | 56 | 53 3/4 |
| General Electric | 98 3/4 | 97 7/8 |
| General Motors | 47 1/2 | 45 3/4 |
| Goodyear | 43 1/4 | 44 3/8 |
| IBM | 43 7/8 | 43 5/8 |
| ITT | 94 | 93 3/8 |
| Mobil Oil | 77 5/8 | 77 5/8 |
| Pfizer | 60 3/8 | 63 1/4 |
| Schlumberger | 63 3/8 | 64 |
| Texaco | 65 3/8 | 65 1/2 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 148 1/2 | 142 1/4 |
| Union Carbide | 18 5/8 | 18 |
| United Tech. | 57 1/2 | 56 7/8 |
| Westinghouse | 14 7/8 | 14 1/2 |
| Xerox Corp. | 72 | 71 1/8 |

## LONDRES, 14 septembre ↑ Légère avance

Les valeurs ont engrangé quelques gains, mardi 14 septembre, à la Bourse de Londres, encouragées par la remontée du marché à terme et les bons chiffres de la production industrielle. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 3,2 points, soit 0,1 %, à 3 028 points. Le volume des échanges est resté moyen avec 577,7 millions d'actions contre 585 millions la veille.

La hausse de 0,7 % de la production manufacturière en juillet a été jugée encourageante. Le marché attend, mercredi 15 septembre, les chiffres de l'inflation et des ventes de détail, qui seront suivis jeudi par ceux du chômage et du solde budgétaire. Les banques ont gagné du terrain, de même que les groupes internationaux, dopés par la remontée du dollar. En revanche, les alimentaires ont été boudées. Aux bancaires, Barclays a augmenté de 1 penny à 506, après l'annonce de 500 licenciements dans ses succursales de la région de Londres et du sud-est de l'Angleterre. Lloyds a progressé de 7 pence à 547, National Westminster de 7 pence à 487, et HSBC Holdings de 6 pence à 701.

| VALEURS | Cours du 13 sept. | Cours du 14 sept. |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,86 | 5,90 |
| B.P. | 3 | 3,01 |
| B.T.R. | 3,83 | 3,80 |
| Cadbury | 4,88 | 4,88 |
| De Beers | 11 | 11 |
| Glaxo | 6,23 | 6,26 |
| G.U.S. | 38 | 38 |
| I.C.I. | 7,29 | 7,34 |
| Reuters | 15,63 | 15,78 |
| RTZ | 7,01 | 7,93 |
| Shell | 6,62 | 6,58 |
| Unilever | 10,47 | 10,55 |

## TOKYO, 15 septembre Clos

Tous les marchés financiers et boursiers japonais ont chômé, mercredi 15 septembre, en raison de la Fête des anciens.

### CHANGES

**Dollar : 5,5870 F ↓**

Mercredi 15 septembre, le franc restait stable en début de séance, à 3,4870 francs pour un deutschemark contre 3,4881 francs mardi soir, sur un marché calme. Quant au dollar, il demeurait faible mercredi, le marché refusant encore sa confiance à l'économie américaine. Face au franc, le billet vert glissait à la mi-journée à 5,5870 francs à la mi-journée contre 5,6055 francs mardi soir.

| FRANCFORT | 14 sept. | 15 sept. |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6965 | 1,6830 |
| **TOKYO** | 14 sept. | 15 sept. |
| Dollar (en yens) | 105,75 | 106,47 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE** (effets privés)

| | |
|---|---|
| Paris (15 sept.) | 7 3/16 %-7 5/16 % |
| New-York (14 sept.) | 3 % |

### BOURSES

| | 13 sept. | 14 sept. |
|---|---|---|
| (SBF, base 100 : 31-12-81) | | |
| Indice général CAC | 582,80 | 585,41 |
| (SBF, base 1000 : 31-12-87) | | |
| Indice CAC 40 | 2 119,07 | 2 134,14 |

**NEW-YORK** (Indice Dow Jones)

| | 13 sept. | 14 sept. |
|---|---|---|
| Industrielles | 3634,21 | 3615,76 |

**LONDRES** (Indice « Financial Times »)

| | 13 sept. | 14 sept. |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 3024,80 | 3 028 |
| 30 valeurs | 2354,70 | 2 354,10 |
| Mines d'or | 151,30 | 145,40 |
| Fonds d'Etat | 102,86 | 102,34 |

**FRANCFORT**

| | 13 sept. | 14 sept. |
|---|---|---|
| Dax | 1872,57 | 1880,57 |

**TOKYO**

| | 14 sept. | 15 sept. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 20947,79 | Clos |
| Indice général | 1690,33 | Clos |

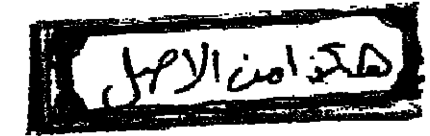
## MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT | | COURS TERME TROIS MOIS | |
|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 5,6840 | 5,6870 | 5,6595 | 5,6655 |
| Yen (100) | 5,2624 | 5,2673 | 5,3209 | 5,3293 |
| Ecu | 6,6362 | 6,6427 | 6,6266 | 6,6378 |
| Deutschemark | 3,4870 | 3,4900 | 3,4915 | 3,4966 |
| Franc suisse | 3,9985 | 4,0036 | 4,0220 | 4,0300 |
| Lire italienne (1000) | 3,6395 | 3,6439 | 3,6223 | 3,6293 |
| Livre sterling | 8,6301 | 8,6404 | 8,6555 | 8,6717 |
| Peseta (100) | 4,3607 | 4,3665 | 4,3267 | 4,3378 |

## TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS | | TROIS MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Demandé | Offert | Demandé | Offert | Demandé | Offert |
| $ E-U | 3 | 3 1/8 | 3 1/16 | 3 3/16 | 3 1/4 | 3 3/8 |
| Yen (100) | 2 3/4 | 2 7/8 | 2 9/16 | 2 11/16 | 2 9/16 | 2 11/16 |
| Ecu | 7 3/4 | 7 7/8 | 7 9/16 | 7 11/16 | 7 3/16 | 7 5/16 |
| Deutschemark | 6 11/16 | 6 13/16 | 6 1/2 | 6 5/8 | 6 1/4 | 6 3/8 |
| Franc suisse | 4 3/4 | 4 7/8 | 4 5/8 | 4 3/4 | 4 1/2 | 4 5/8 |
| Lire italienne (1000) | 8 7/8 | 9 1/8 | 8 13/16 | 9 1/16 | 8 11/16 | 8 15/16 |
| Livre sterling | 5 7/8 | 6 | 5 7/8 | 6 | 5 3/4 | 5 7/8 |
| Peseta (100) | 10 1/8 | 10 1/2 | 9 7/8 | 10 3/16 | 9 9/16 | 9 7/8 |
| Franc français | 7 1/16 | 7 5/16 | 7 | 7 1/4 | 6 5/8 | 6 15/16 |

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.






# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DE PARIS DU 15 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −1,42 % (2103,88)

### Règlement mensuel

| Dernier coupon(1) | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | % + − |
|---|---|---|---|---|
| 01/06/93 | EDF-GDF 3% | 5630 | 5650 | +0,36 |
| 30/07/93 | B.N.P. (T.P) | 1033 | 1012 | −2,03 |
| 22/10/92 | Cr Lyonnais(T.P.) | 1054 | 1050 | −0,38 |
| 24/10/92 | Renault (T.P.) | 2265 | 2250 | −0,66 |
| 01/10/92 | Rhone Poulenc(T.P) | 2419 | 2410 | −0,37 |
| 15/07/93 | Saint Gobain(T.P.) | 1150 | 1130 | −1,74 |
| 01/08/93 | Thomson S.A (T.P) | 1020 | 1030 | +0,98 |
| 16/07/93 | Accor 1 | 605 | 595 | −1,65 |
| 01/07/93 | Air Liquide 1 | 765 | 746 | −2,48 |
| 30/07/93 | Alcatel Alsthom 1 | 739 | 728 | −1,49 |
| 01/06/93 | Alsac.Super.(Ny) 1 | 2630 | 2532 | −3,73 |
| 25/06/93 | Alspi 1 | 393 | 385 | −2,04 |
| 12/07/93 | AGF(Ass.gle.Fce) 1 | 655 | 655 | — |
| 21/07/93 | Axa 1 | 1550 | 1530 | −1,29 |
| 15/06/90 | Bail Equipement 1 | 56 | 54,30 | −3,04 |
| 12/07/93 | Bail Invest. 1 | 1170 | 1189 | +1,62 |
| 28/03/93 | Bancaire (Cie) 1 | 535 | 521 | −2,62 |
| 15/06/90 | Banque Colbert C2 | 151,10 | 150,80 | −0,20 |
| 21/06/93 | Bazar Hot. Ville 2 | 650 | 650 | — |
| 15/09/93 | Berger (M) 2 | 1210 | 1215 | +0,41 |
| 21/12/92 | Bertrand Faure 2 | 460 | 460 | — |
| 15/07/93 | BIC 1 | 1365 | 1360 | −0,37 |
| 01/07/92 | BIS 1 | 157,50 | 155 | −1,59 |
| 01/07/93 | B.N.P. CI 1 | 561 | 559 | −0,36 |
| 15/07/92 | Bollore Techno.1 | 460 | 458 | −0,43 |
| 17/05/93 | Bongrain 1 | 2858 | 2796 | −2,17 |
| 02/07/93 | Bon Marche (Au) 1 | 684 | 692 | +1,17 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

### Hors-cote (sélection)

[illegible]

### Second marché (sélection)

[illegible]

### Sicav (sélection) 14 septembre

[illegible]

### Marché des Changes

| Cours indicatifs | Cours préc. | Cours 14/09 | Cours des billets achat | Cours des billets vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5,6010 | 5,6145 | 5,40 | 5,90 |
| Ecu | 6,6540 | 6,6345 | — | — |
| Allemagne (100 dm) | 349,5200 | 348,3000 | 339 | 362 |
| Belgique (100 F) | 16,3750 | 16,3095 | 15,75 | 16,75 |
| Pays-Bas (100 fl) | 311,1500 | 310,1300 | 302 | 323 |
| Italie (1000 lires) | 3,6540 | 3,6545 | 3,37 | 3,82 |
| Danemark (100 krd) | 84,7800 | 84,9000 | 80 | 88 |
| Irlande (1 iep) | 8,1595 | 8,1290 | 7,80 | 8,55 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,7040 | 8,6560 | 8,35 | 9,15 |
| Grèce (100 drachmes) | 2,4320 | 2,4285 | 2,89 | 3,09 |
| Suisse (100 f) | 400,2200 | 399,3300 | 387 | 409 |
| Suède (100 krs) | 71,4800 | 71,3400 | 67 | 76 |
| Norvège (100 k) | 80,2300 | 80,2200 | 75 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 49,6670 | 49,4930 | 48,30 | 51,30 |
| Espagne (100 pes) | 4,3825 | 4,3705 | 4,05 | 4,60 |
| Portugal (100 esc) | 3,4200 | 3,4150 | 3,05 | 3,80 |
| Canada (1 $ can) | 4,2513 | 4,2480 | 4,10 | 4,55 |
| Japon (100 yens) | 5,2858 | 5,3092 | 5,10 | 5,45 |

### Marché libre de l'or

| Monnaies et devises | Cours préc. | Cours 14/09 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 62000 | 62200 |
| Or fin (en lingot) | 63300 | 62250 |
| Napoléon (20f) | 361 | 369 |
| Pièce Fr (10 f) | 394 | — |
| Pièce Suisse (20 f) | 358 | 355 |
| Pièce Latine (20 f) | 361 | 355 |
| Souverain | 450 | 451 |
| Pièce 20 dollars | 2430 | 2430 |
| Pièce 10 dollars | 1220 | 1300 |
| Pièce 5 dollars | 730 | — |
| Pièce 50 pesos | 2310 | 2345 |
| Pièce 10 florins | 371 | 380 |



### Matif (Marché à terme international de France)

14 septembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 144 800

| Cours | Mars 94 | Sept. 93 | Déc. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 126,90 | 123,50 | 123,24 |
| Précédent | 127 | 123,62 | 123,36 |

CAC 40 A TERME
Volume : 16 649

| Cours | Sept. 93 | Oct. 93 | Nov. 93 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2143 | 2158 | .... |
| Précédent | 2135 | 2149 | .... |

### RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

### ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux   Li = Lille
Ly = Lyon   M = Marseille
Ny = Nancy   Ns = Nantes

### SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

# ÉCHECS

## Quatrième partie du championnat du monde

# Kasparov, goulu lucide

Garry Kasparov est devenu célèbre pour la justesse de ses sacrifices. Il est aussi passé maître dans l'art difficile de les accepter ou de les refuser au bon moment, comme il l'a montré mardi 14 septembre avec les noirs, dans la quatrième partie du championnat du monde qui se déroule à Londres. En choisissant la variante du « pion empoisonné » – où la reine noire « mange » le pion b2 tandis que les blancs en profitent pour se développer et attaquer la souveraine exposée –, le tenant du titre débutait la rencontre avec appétit.

Au 16e coup, Nigel Short lui offrait un deuxième pion qu'il dévorait aussitôt goulûment. L'Anglais, qui donnait parfois l'impression de ne pas trop savoir quoi jouer, restait timide en attaque. Kasparov montrait à son tour qu'il pouvait lui aussi faire des « cadeaux » – en sacrifiant la qualité au 21e coup –, à condition d'en tirer un bénéfice. Avec deux coups de pions (25... h3 et 26... d5), le Russe lançait la contre-attaque. Lucide, et non insatiable, il se payait même le luxe de refuser de croquer une pièce, un cavalier aussi empoisonné que le cheval de Troie (28... ç3).

Short lançait bien quelques dernières piques, mais Kasparov, qui avait vu très loin, maîtrisait la situation et l'Anglais devait abandonner après le 40e coup, obligé d'échanger les dames et de se retrouver, à très court terme, avec un pion contre trois à son adversaire.

Après quatre parties, Kasparov compte déjà trois points d'avance (3,5-0,5) et adopte un régime de croisière tandis que Short semble toujours ruminer les occasions gâchées des première et deuxième rencontres. Prochaine confrontation jeudi 16 septembre.

Par ailleurs, dans la sixième partie du championnat du monde concurrent qui se déroule aux Pays-Bas, Karpov, avec les blancs, a battu Timman et mène désormais au score 3,5 à 2,5.

P. B.

Blancs : SHORT
Noirs : KASPAROV

Quatrième partie
*Défense Sicilienne*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. e4 | ç5 | 22. Fxç4 (83) | h4 (85) |
| 2. Cf3 | d6 | 23. Fd3 | f5 |
| 3. d4 | çxd4 | 24. Fe2 | Fg7 |
| 4. Cxd4 | Cf6 | 25. ç4 | h3 |
| 5. Cç3 | a6 | 26. g3 | d5 |
| 6. Fg5 | e6 | 27. Ff3 (105) | dxç4 (102) |
| 7. f4 | Db6 | 28. Te3 | ç3 |
| 8. Dd2 | Dxb2 | 29. Txç3 | Fxç3 |
| 9. Cb3 | Da3 | 30. Dxç3 (110) | 0-0 (105) |
| 10. Fxf6 | gxf6 | 31. Tg1 | Tç8 |
| 11. Fe2 | Cç6 | 32. Df6 | Fç6 |
| 12. 0-0 | Fd7 | 33. Fxç6 | Txç6 |
| 13. Rh1 | h5 | 34. g4 | Cg6 |
| 14. Cd1 (19) | Tç8 (59) | 35. gxd5 | exd5 |
| 15. Ce3 | Db4 | 36. Dxf5 | Dxa2 |
| 16. ç3 | Dxe4 | 37. Dxh3 | Dç2 |
| 17. Fd3 | Da4 | 38. f5 | Tç3 |
| 18. Cç4 | Tç7 | 39. Dg4 | Txb3 |
| 19. Cb6 (54) | Da3 (74) | 40. fxg6 | Dç6+ |
| 20. Tae1 (64) | Ce7 (84) | Aband. | |
| 21. Cç4 | Txç4 | | |

*Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.*

# CULTURE

## L'avenir de la Bibliothèque nationale de France

# M. Toubon estime que rien ne justifie les craintes du personnel de la BNF

Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, dans une lettre adressée à Dominique Jamet, président de l'Etablissement public, se dit *« surpris d'apprendre par la presse l'existence d'une lettre ouverte que* [lui] *aurait envoyée le personnel de l'Etablissement public de la Bibliothèque de France »*. Dans une lettre ouverte au ministre rendue publique le 10 septembre, les personnels faisaient part de leur inquiétude, notamment, sur les modalités de leur fusion avec la Bibliothèque nationale (*le Monde* du 15 septembre). *« Rien ne me semble, à ce stade, justifier de telles craintes*, écrit le ministre, *et l'Etablissement public dispose de tous les éléments lui permettant d'assurer une communication sereine sur tous les aspects de ces dossiers. »*

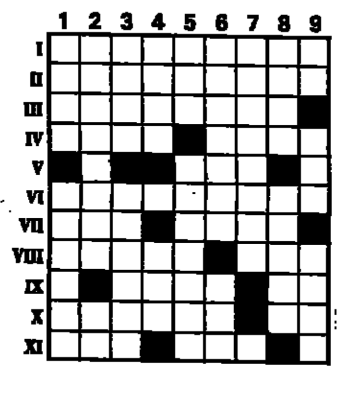
*« Pour ce qui concerne la situation des personnels et la mise au point du statut du futur établissement, la mission confiée à Philippe Bélaval se déroule selon le calendrier prévu »*, indique également le ministre, qui conclut : *« Sur le fond du projet lui-même, rien n'autorise à considérer que seraient remises en cause les directives retenues par le gouvernement sur ma proposition le 21 juillet. »*

□ **Mort du guitariste de jazz Steve Jordan.** – Le guitariste de jazz Steve Philip Jordan est mort lundi 13 septembre, d'une défaillance cardiaque à Alexandria (Virginie). Il était âgé de soixante-quatorze ans. Steve Jordan avait joué aux côtés du clarinettiste Artie Shaw entre 1941 et 1942, avant de rejoindre l'orchestre de la Navy entre 1942 et 1945. Il avait également été le partenaire du clarinettiste, saxophoniste et chef d'orchestre Benny Goodman de 1953 à 1956.

□ **La collection Marlene Dietrich rachetée pour la Cinémathèque de Berlin.** – La fille de Marlene Dietrich, Maria Riva, et le sénateur de Berlin chargé de la culture, Ulrich Roloff-Momin, ont annoncé, mardi 14 septembre, à New-York, que la ville de Berlin avait racheté pour 5 millions de dollars la collection Marlene Dietrich pour sa cinémathèque. Cette collection se compose de près de cent mille objets (costumes, vêtements, dix mille photographies, lettres intimes, etc.) qui retracent les soixante-dix ans de carrière de l'actrice américaine – née à Berlin en 1901. Ces pièces devraient être exposées dans le musée de la Cinémathèque de Berlin. – *(AFP.)*

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6128**



**HORIZONTALEMENT**

I. Laissés sans connaissances. – II. Produit qui rend comme de l'argent. – III. Incommodait par des odeurs. – IV. Bahut anglais. Peut marquer le coup. – V. Dans une main où il n'y a pas de poil. – VI. Endroit où il peut ne plus y avoir aucun charme. – VII. Coule à l'étranger. Prise parmi les appelés. – VIII. Dans le Nord. Se détend. – IX. Entra dans le jeu. Spectacle. – X. N'est plus entendue par celui qui déménage. Qui participe. – XI. D'un auxiliaire. Gris, pour un cap.

**VERTICALEMENT**

1. Quand il y en a, ce n'est pas nul. Quand on la pique, ça explose. – 2. Peut être une grosse blonde. Symbole. – 3. Ses boules font les gros yeux. Coups dans un art. – 4. Un endroit agréable. Pris par un marin. – 5. Avant l'heure. Parfois trouvé à la fontaine. – 6. Est abattu par le bourreau. A des homonymes. – 7. Qui ne parle pas sérieusement. – 8. Fit un travail d'arboriculteur. Parfois menacés par une épée. – 9. Abréviation. Sans dessous dessus. Quand elle est sèche, on ne crache pas.

**Solution du problème n° 6127**

*Horizontalement*

I. Meilleurs. – II. Orgueil. – III. Nil. Préau. – IV. Dés. Temps. – V. Té. Aa. – VI. Col. Md. – VII. Hamburger. – VIII. Eloi. Gréé. – IX. Râ. Anée. – X. Sissonnes. – XI. Est. Etuve.

*Verticalement*

1. Monde. Herse. – 2. Erié. Calais. – 3. Igls. Omo. St. – 4. Lu. Tibias. – 5. Lepte. Noé. – 6. Eire. Argent. – 7. Uléma. Grenu. – 8. Apamée. EV. – 9. Sous. Dressé.

GUY BROUTY

# CARNET DU Monde

## Naissances

Pablo

a la joie d'annoncer la naissance de

**Lola,**

le vendredi 23 juillet 1993.

Jean-Charles et Véronique SANCHEZ-MARCO,

20, rue Maître-Albert,
75005 Paris.

## Anniversaires de naissance

– Un an déjà !
Corine et Pascal BRASSART,
la famille et les amis,
sont heureux de fêter le premier anniversaire de leur petit

**Raffaël,**

le 16 septembre 1993.

## Mariages

**Nathalie COURGIBET**
et
**William BOURDON**

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le samedi 11 septembre 1993.

28, rue du Temple,
75003 Paris.

## Décès

– Le Centre culturel Calouste Gulbenkian (Portugal)
a la tristesse de faire part de la mort de son président,

**José Henrique de AZEREDO PERDIGÃO,**

survenue à Lisbonne, le 10 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Une messe sera célébrée à son intention à Paris, le vendredi 17 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Centre culturel Calouste Gulbenkian (Portugal),
51, avenue d'Iéna,
75116 Paris.

– M. Jean-Baptiste Besse,
son époux,
M. Jean-François Besse,
Mlle Anne-Marie Besse,
ses enfants,
Sophie, Emilie, Marie-Julie Besse,
ses petites-filles,
Ses neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

**Mme Léontine BESSE,**
née Nevot,

survenu le 12 septembre 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Paris.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 septembre, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, Paris-5e, où l'on se réunira, à 8 h 30.

Un deuxième service religieux aura lieu le même jour à 16 h 30, à Lagraulière (Corrèze), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

48, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève,
75005 Paris.

– Mlle Laure Costea,
M. et Mme Bernard et Lydia Dubreuil,
et leur fils Mikaël,
Mlle Hélène Costea,
ses sœurs, beau-frère et neveu,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jean-Yves COSTEA,**

survenu à Paris, le 7 septembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 16 septembre, à 10 h 30, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise et sera suivie, selon la volonté du défunt, de l'incinération au crématorium.

– Mme Pierre Bouillot,
son épouse,
M. et Mme André Ripert,
Mme Isabelle Bouillot,
ses enfants,
Anne-Léonor, Gautier et Mahaut Ripert,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre BOUILLOT,**
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
promotion 1931,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 septembre 1993, à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 17 septembre, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 1, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

10, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.
5, rue d'Estrées,
75007 Paris.
42, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

– Gladys Marrache,
Michaël Dahan,
Leurs conjoints,
Leurs enfants,
Sion Lévy,
Rebecca Lévy,
Daniel Lévy,
Simon Lévy,
Samuel Lévy,
Léa Beucheton,
Marie Lévy,
Leurs conjoints,
Leurs enfants,
Leurs petits-enfants,
Les familles Lévy et Dahan,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve DAHAN,**
née Hanna Lévy,

survenu le 14 septembre 1993, à l'âge de soixante-neuf ans.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu le mercredi 15 septembre, à 14 h 30, au cimetière de Valenton, Créteil (Val-de-Marne).

Ni fleurs ni couronnes.

80, rue J.-B.-Champeval,
94000 Créteil.

– On nous prie de faire part du décès de

**M. Charles DUPUIS,**
trésorier payeur général honoraire,
écrivain,
officier de la Légion d'honneur,
Fr.·. Ma.·. du G.·. O.·. D.·. F.·.
et du G.·. C.·. D.·. R.·. (33e),

passé à l'Or.·. Et.·. le 8 septembre 1993 T.·. V.·.

Estimant vaines les cérémonies qu'il n'aura pas pu voir et les condoléances qu'il n'aurait pu ni lire ni entendre, il a seulement souhaité avant de mourir que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé gardent son souvenir indissolublement lié à celui de sa très chère épouse,

**Mme Alice DUPUIS-AGNERAY,**

décédée le 8 août 1988.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen.

– M. et Mme Michel Laisney,
Mme Jeanne Laisney,
M. et Mme Paul Bossu,
Mme Anne Bossu,
Les familles Aubril, Godin,
Ainsi que ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Fernand LAISNEY,**

survenu le 14 septembre 1993, à Caen, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'au revoir aura lieu le lundi 20 septembre, à 15 h 15, au crématorium de Caen, rue de l'Abbaye-d'Ardennes.

Rue Saint-Florentin,
75008 Paris.
Culemborg (Pays-Bas).

– Mme Marie-Thérèse Gallard,
Les familles Gallard, Salvan, Naïka, Istasse,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Paul GALLARD,**

le 12 septembre 1993.

Les obsèques auront lieu vendredi 17 septembre, à 15 h 30, en l'église de Saint-Pierre-Montlimart (Maine-et-Loire).

**Mme Marguerite LEMAIRE,**
née Petit,

s'est éteinte paisiblement, le 12 septembre 1993, à son domicile, en sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Le service religieux a eu lieu à Versailles, dans la plus stricte intimité.

De la part de ses enfants,
Le professeur Jean G. Lemaire et Mme,
née Evelyne Arnaud,
Le docteur Georges Lemaire et Mme,
née Anne-Marie Croquison,
De ses petits-enfants,
Xavier, Thierry, Hervé, Blandine, Eric, Patrick, Claire, Stéphane, Nathalie,
Et leurs conjoints,
Et de ses arrière-petits-enfants,

4, avenue Douglas-Haig,
78000 Versailles.
6, rue du Colonel-de-Bange,
78000 Versailles.

– M. Michel Farman,
M. et Mme Pierre Fayol,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, frère et grand-père,

**M. René LUCIEN,**
commandeur de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
président d'honneur
de la société Messier-Bugatti,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 12 septembre 1993.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le lundi 20 septembre, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

11, square Jasmin,
75016 Paris.

– Dodie Malandra,
née Yencesse,
son épouse,
Marie-José,
sa fille,
Cécile Yencesse,
sa belle-mère,
font part du décès de

**Mario MALANDRA,**
ingénieur de l'Ecole centrale,

survenu le 12 septembre 1993, en son domicile.

Les obsèques religieuses et l'inhumation, au cimetière du Montparnasse, auront lieu le vendredi 17 septembre, dans la plus stricte intimité.

37, rue de Montaigu,
78240 Chambourcy.

– Aude, Terence, Victoire et Romain Michel-Ménière,
Cyril et Jérôme Thibaud,
Mme Noëlle Grimbert,
Mme Martine Grimbert,
Mme Frédérique Grimbert-Touré,
M. Salvador-Michel,
Les familles Ménière de Schacken, Petricevic, Grimbert, Michel-Ménière, Touré,
Et leurs amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Armel et Lydia MICHEL-MÉNIÈRE,**

le lundi 6 septembre 1993, en Italie.

**Maryse MICHEL-MÉNIÈRE**

le lundi 30 août, à Bandol (Var).

Les obsèques religieuses de

**M. Armel MICHEL-MÉNIÈRE**

seront célébrées en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er, le jeudi 16 septembre, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, dans la sépulture de famille.

– Le docteur Danièle Stern-Palierne,
son épouse,
Mme Catherine Palierne et M. Eric Masquelier,
M. Thierry Palierne et Mme Martine Guignard,
M. Jean-Paul Palierne,
Mlle Yaëlle Palierne,
ses enfants,
Francis, Karine, Jennifer et Barbara,
ses petits-enfants,
Mme veuve René Palierne,
sa mère,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Claude PALIERNE,**

survenu le 13 septembre 1993, à Athis-Mons (Essonne), à l'âge de soixante-trois ans.

– Nous apprenons avec tristesse le décès de

**Paul RAOUX,**
officier de la Légion d'honneur,

inhumé religieusement dans le caveau de famille, à Boiscommun (Loiret).

Il fut le premier sous-préfet de Rambouillet en 1944, quand le département s'appelait Seine-et-Oise. Il termina sa carrière à Paris. Très discret, efficace, toujours disponible pour rendre service, son affabilité souriante était appréciée de tous.

Aujourd'hui, tous ceux qui l'ont connu regrettent avec peine sa disparition.

– Montpellier.

Mme le professeur Jean-Louis Viala,
Valérie, Bernard Torres
et leurs enfants,
Pascale, Germain Montagner,
Jean-Christophe Viala,
ses enfants,
Mme René Viala,
sa mère,
Le docteur et Mme Marc Jaulmes,
M. et Mme Philippe Viala,
M. et Mme Eric Edel,
font part du décès de

**M. le professeur Jean-Louis VIALA,**

survenu le 14 septembre 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de l'Eglise réformée, 25, rue Maguelone, à Montpellier, le jeudi 16 septembre, à 14 h 15.

L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

## Remerciements

– Jean, Claude et Marianne Perraudin, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de leur père,

**M. Paul PERRAUDIN,**

vous prient de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

## Anniversaires

– Il y a dix ans, le 16 septembre 1983,

**Martin SPINGA,**
HEC 76,
ENA 83,

nous quittait à l'âge de vingt-neuf ans.

Jacqueline, Nicolas et Benoît Spinga.

101, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Aujourd'hui, des amis de

**Martin SPINGA**

invitent ceux qui l'ont connu et aimé à les aider à rassembler des éléments évoquant son souvenir.

Dominique Fano,
18, rue du Docteur-Germain-Sée,
75016 Paris.

## Communications diverses

**ASSOCIATION DIDIER-SEUX**
**santé mentale et sida**

Sixième colloque national. Pratiques psy dans le cadre de la maladie à VIH, le vendredi 8 octobre 1993, de 9 heures à 18 heures, FIAP, 30, rue Cabanis 75014 Paris.

Argumentaire des ateliers. Ateliers de travail :
1. Institutions et patients porteurs du VIH ;
2. Relation duelle, relation plurielle ;
3. Psychanalyse et VIH.

Renseignements et inscriptions : secrétariat, 6, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris. Tél. : 45-49-26-78, télécopie : 45-48-07-77.

## Soutenances de thèses

– « La sociologie française entre Auguste Comte et Emile Durkheim », par Yamashita Masayuki, sous la direction de Raymond Boudon, le 16 septembre 1993, à 14 h 30, à la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e, salle des Actes, centre administratif.

## Réceptions

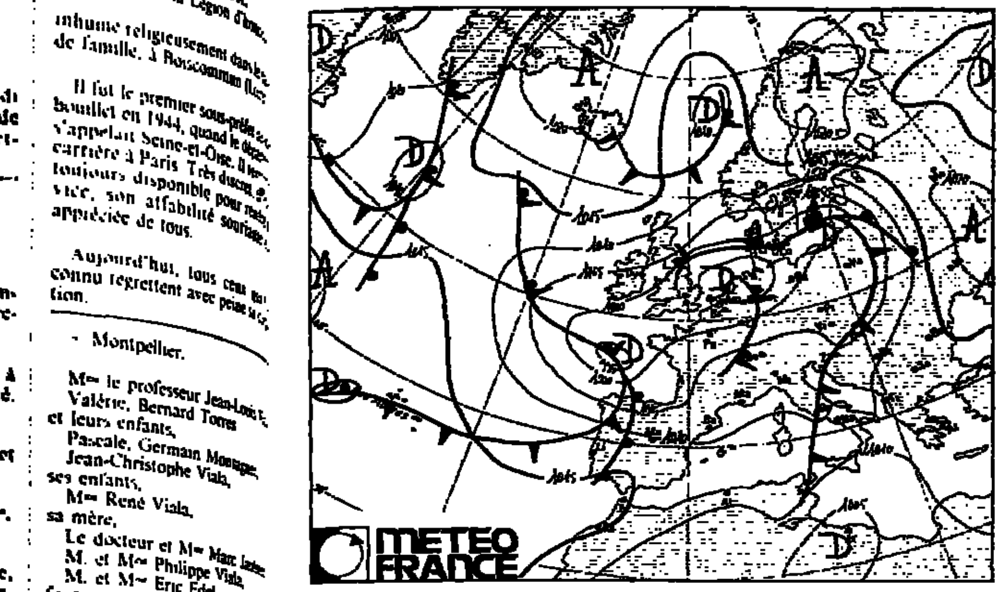
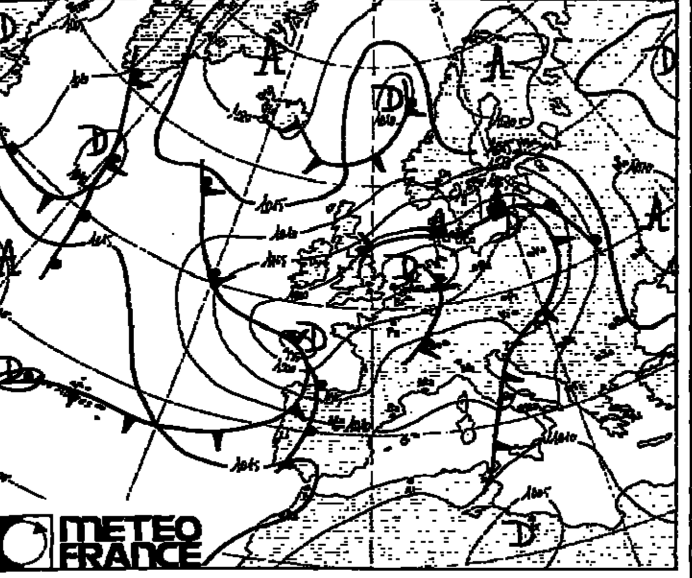
– Pour son anniversaire,

**Marcelle Claire CHAPPY**

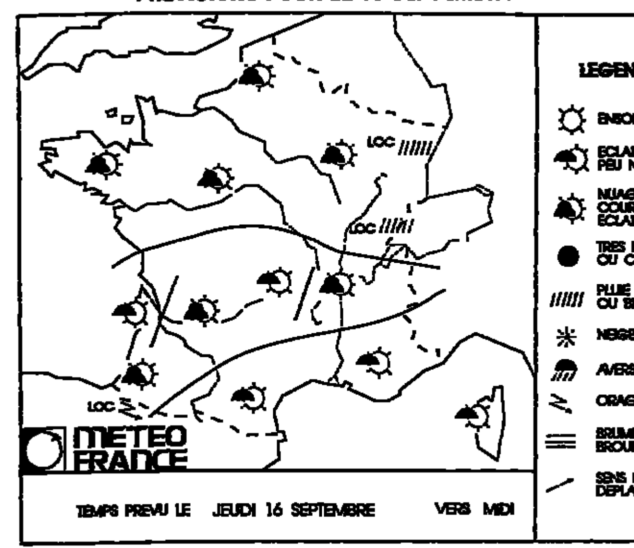
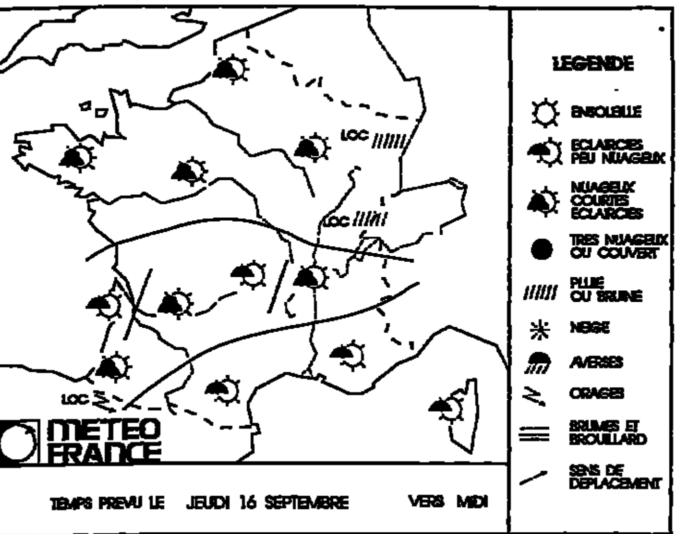
recevra le 17 septembre 1993, de 17 heures à 20 heures.

# MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC


PRÉVISIONS POUR LE 16 SEPTEMBRE 1993

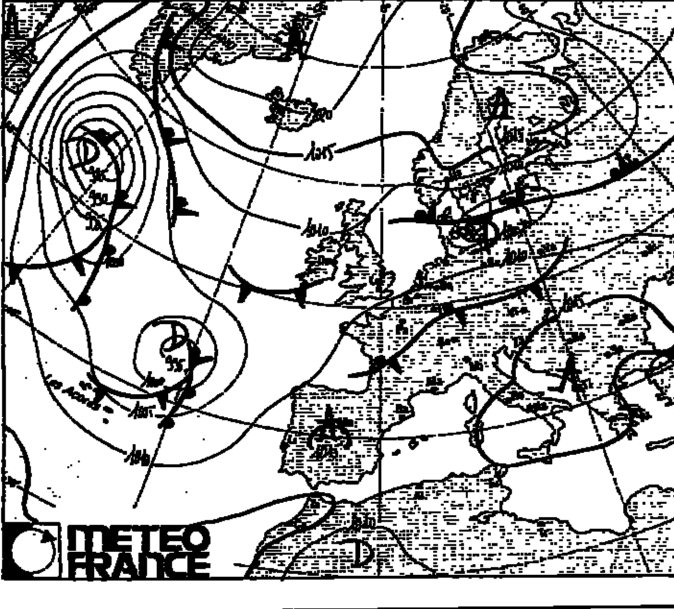
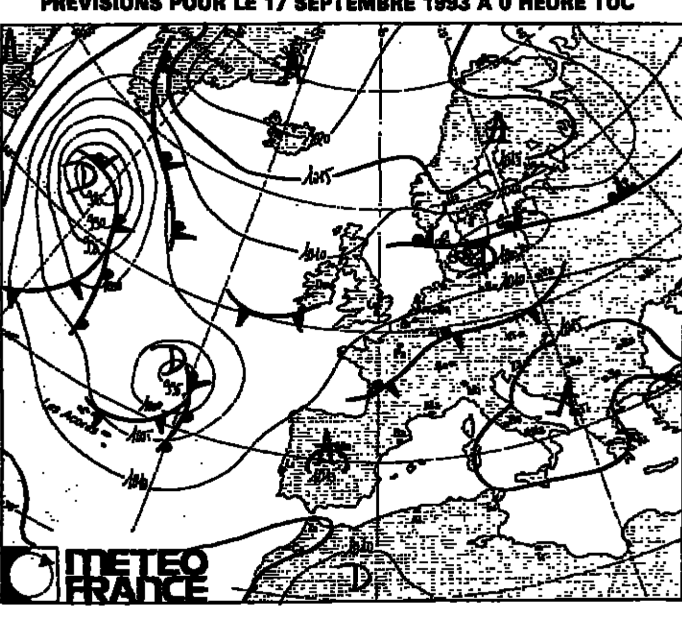




Jeudi : beaucoup de nuages sur la moitié nord, davantage de soleil au sud. – Au nord d'une ligne La Rochelle-Mâcon, le temps sera très nuageux avec un peu de pluie le matin. L'après-midi, quelques éclaircies devraient se développer.

*Au sud de cette ligne, le temps sera meilleur. Sur le pourtour méditerranéen* le soleil brillera dans un ciel voilé. Sur les autres régions, nuages et éclaircies alterneront. Des ondées ensuite accompagnées d'orages se produiront sur l'Aquitaine l'après-midi.

Les températures matinales seront de l'ordre de 10 à 14 degrés en général, localement 13 à 17 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre indiquera 16 à 19 degrés sur la moitié nord, 20 à 25 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 17 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC


**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-9-1993**
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-9-1993 à 18 heures TUC et le 15-9-1993 à 6 heures TUC

| FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| AJACCIO | 23 | 12 | D |
| BIARRITZ | 21 | 13 | N |
| BORDEAUX | 19 | 12 | C |
| BOURGES | 18 | 10 | C |
| BREST | 17 | 12 | P |
| CAEN | 16 | 11 | C |
| CHERBOURG | 16 | 6 | P |
| CLERMONT-FER. | 14 | 9 | N |
| DIJON | 18 | 10 | D |
| GRENOBLE | 20 | 8 | D |
| LILLE | 17 | 11 | C |
| LIMOGES | 18 | 10 | P |
| LYON-BRON | 17 | 11 | D |
| MARSEILLE | 23 | 15 | D |
| NANCY | 16 | 12 | P |
| NANTES | 19 | 12 | P |
| NICE | 21 | 12 | D |
| PARIS-MONTS. | 16 | 13 | C |
| PAU | 21 | 10 | D |
| PERPIGNAN | 23 | 11 | D |
| POINTE-A-PITRE | 33 | 23 | C |
| RENNES | 20 | 13 | P |
| ST-ETIENNE | 16 | 9 | D |
| STRASBOURG | 20 | 12 | C |
| TOULOUSE | 22 | 12 | N |
| TOURS | 19 | 12 | C |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 27 | 12 | D |
| AMSTERDAM | 14 | 11 | N |
| ATHÈNES | 30 | 19 | D |
| BANGKOK | 34 | 26 | C |
| BARCELONE | 24 | 14 | D |
| BELGRADE | 11 | 1 | P |
| BERLIN | 17 | 13 | C |
| BRUXELLES | 15 | 11 | N |
| COPENHAGUE | 11 | 8 | P |
| DAKAR | 30 | 24 | D |
| GENÈVE | 14 | 10 | D |
| ISTANBUL | 29 | 18 | D |
| JÉRUSALEM | 31 | 21 | D |
| LE CAIRE | 34 | 22 | D |
| LISBONNE | 22 | 15 | N |
| LONDRES | 15 | 8 | C |
| LOS ANGELES | 21 | 17 | D |
| LUXEMBOURG | 14 | 11 | C |
| MADRID | 22 | 14 | C |
| MARRAKECH | 28 | 15 | D |
| MEXICO | – | – | – |
| MILAN | 23 | 12 | N |
| MONTRÉAL | 28 | 18 | N |
| MOSCOU | 10 | 1 | P |
| NAIROBI | 26 | 9 | C |
| NEW-DELHI | 34 | 26 | N |
| NEW-YORK | 29 | 20 | N |
| PALMA-DE-MAJ. | 27 | 13 | D |
| OSLO | – | – | – |
| PÉKIN | 29 | 20 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| ROME | 24 | 14 | D |
| HONGKONG | 31 | 25 | C |
| SÉVILLE | 27 | 18 | P |
| SINGAPOUR | 32 | 25 | C |
| STOCKHOLM | 11 | 8 | C |
| SYDNEY | 20 | 10 | A |
| TOKYO | 28 | 20 | D |
| TUNIS | 28 | 16 | N |
| VARSOVIE | 24 | 10 | P |
| VENISE | 25 | 14 | D |
| VIENNE | 19 | 11 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES**

DANIEL SCHNEIDERMANN

## Coup de chaud

QUE le président titube, sous l'effet de la chaleur et du décalage horaire, qu'il s'asseye quelques minutes dans un palais du bout du monde et réclame un verre d'eau, et tous les journaux télévisés en font aussitôt un titre. Il est vrai qu'on avait une forte image : le président, soutenu par son aide de camp, s'avançant d'un pas incertain vers une table sur laquelle se trouvait un livre d'or, et s'asseyant tout de même pour le signer. Jugera-t-on que ce n'était pas grand chose ? Mais le président, c'est la France. Sa santé appartient au patrimoine commun. Le président titubant, c'est la nation qui boitille sous les yeux de l'étranger.

La télévision se devait donc de traiter l'événement. Sans le dramatiser – l'incident avait eu lieu en début de journée et était à présent ramené à ses justes proportions – mais sans le passer sous silence. France 3, au « 19-20 », rapporta simplement la version livrée par le porte-parole de l'Elysée. TF 1 poussa l'enquête, nous montrant même en gros plan la fameuse signature du livre d'or : il nous sembla bien que si le « François » était ferme, le « Mitterrand » s'égarait dans un dérapage incontrôlé pour ne se ressaisir que dans le final. On imaginait les tressautements de cette signature analysés avec angoisse à l'Hôtel Matignon et à l'Hôtel de Ville de Paris. Dans le même journal, TF 1 avait précisément insisté sur l'écrasement chiraquien par le premier ministre dans les derniers sondages. Un graphologue nous en eût sans doute appris beaucoup sur l'évolution politique prévisible des deux prochaines années.

Nous n'eûmes droit qu'à un urologue réquisitionné par France 2, qui lui avait demandé si les effets secondaires du traitement du cancer de la prostate pouvaient avoir causé ce malaise. L'urologue répondit que non, et mit en cause la fatigue du voyage, quiconque avait voyagé le comprendrait. On remercie le professeur, la consultation était gratuite. Dissimulant sa folle audace sous le masque d'une sèche courtoisie, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, s'enhardit quelques heures plus tard à demander de ses nouvelles à l'auguste convalescent, qui d'un seul signe l'expédia à sa chaise. Davantage que tous les bulletins de santé, davantage même que l'annonce du maintien de la prochaine étape du voyage, au Kazakhstan – où sévit une épidémie de choléra, – l'éloquente irritation présidentielle acheva de rassurer ceux qui nourrissaient encore quelque inquiétude.

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Mercredi 15 septembre

### TF 1

**20.45 Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
**22.55 Sport : Football.** Coupe d'Europe de l'UEFA (1er tour match aller) : Tenerife-Auxerre, en direct de Tenerife (Espagne) ; à 23.45, mi-temps.
**0.55 Divertissement : Le Bébête show.**
**1.00 Journal et Météo.**
**1.05 Série : Mésaventures.**

### FRANCE 2

**20.50 Téléfilm : Pepita.** De Dominique Baron.
**22.25 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes** (et à 23.50).
**22.30 Documentaire.** Chroniques de l'hôpital d'Armentières, de Daniel Karlin (1re chronique).
**23.30 Journal et Météo.**
**23.55 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field.

### FRANCE 3

**20.45 Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada, en direct et en collaboration avec *Libération*. File d'attente : les jeunes au chômage. Invités : Michel Giraud, ministre du travail et de la formation professionnelle ; Claude Bébear, président du groupe Axa ; René Lenoir, président de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés, sanitaires et sociaux (UNIOPSS) ; quelques jeunes.
**22.25 Journal et Météo.**
**22.55 Mercredi chez vous.**

### CANAL PLUS

*En clair jusqu'à 20.30*
**20.15 Sport : Football.** Match de la Coupe des champions : Monaco-AEK Athènes, en direct ; à 20.30, coup d'envoi
**22.30 Flash d'informations.**
**22.35 Cinéma : Cadence. ■** Film américain de Martin Sheen (1991) (v.o.).
**0.10 Série : Le Juge de la nuit.**

### ARTE

**20.40 ▶ Musicarchive : Willem Mengelberg.** De Christian Laborde et Philippe Truffaut.
**21.05 Documentaire : Les Enfants illégitimes d'Anton Webern.** De Lilia Ollivier. 2. Les rêves réalisés, 1953-1992.
**22.00 Documentaire : L'Art des griots.** De Wolfgang Hamm et Wilfried Kaute.
**22.50 Documentaire : Nouvelles de Santiago.** De Patrick Sandrin.
**23.40 Documentaire : Transmusicales de Rennes 1992** (rediff.).

### M 6

**20.45 Téléfilm : L'Homme au double visage.** De Claude Guillemot.
**22.30 Téléfilm : Machinations diaboliques.** D'Armand Mastroianni.
**0.15 Magazine : Vénus.**
**0.45 Six minutes première heure.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Tire ta langue.** Le barde en son Jura Avec Pierre-André Marchand.
**21.32 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
**22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** Exil et mouvances d'Acadie (2).
**22.40 Les Nuits magnétiques.** La course landaise (2)
**0.05 Du jour au lendemain.** Avec Maurice Couturier (Nabokov ou la Tyrannie de l'auteur).
**0.50 Musique : Coda.** Les grandes dames du fado (3).

### FRANCE-MUSIQUE

**20.23 Un fauteuil pour l'orchestre.**
**20.30 Concert** (donné le 24 juin lors du Festival Chopin de Bagatelle) : Scènes romantiques, de Granados ; Nocturnes op. 9, Polonaises op. 26, op. 40, op. 61, de Chopin ; Deux danses, de Granados ; Ballade n° 3 en la bémol majeur op. 47, de Chopin, par Jean-François Heisser, piano.
**22.10 Concert** (donné le 16 mars au Conservatoire de Paris) : Elpenor, de Roussel ; Introduction et allegro, de Ravel ; Deux poèmes de Rilke, de Tisné ; Sinfonia da camera n° 1, de Marco, par l'Ensemble Erwartung, dir. Bernard Desgraupes ; sol. : Marie Saint-Bonnet, harpe ; Corinne Laporte, soprano.
**23.09 Ainsi la nuit.** Sextuor à cordes n° 1 en si bémol majeur op. 18, de Brahms ; La Forêt de Bohême pour piano à quatre mains op. 68, de Dvorak.
**0.33 L'Heure bleue.**

## Jeudi 16 septembre

### TF 1

**14.30 Série : Cannon.**
**15.25 Série : La Clinique de la Forêt-Noire.**
**16.20 Jeu : Une famille en or.**
**16.50 Club Dorothée.**
**17.50 Série : Premiers baisers.**
**18.20 Série : Le Miel et les Abeilles.**
**18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !** Invité : Michel Leeb.
**19.50 Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.50).
**20.00 Journal et Météo.**
**20.40 Sport : Football.** Coupe d'Europe UEFA (1er tour match aller) : Nantes-Valence (Espagne), en direct de Nantes ; à 21.30, mi-temps et Tiercé.
**22.40 Magazine : Méfiez-vous des blondes !** Présenté par Amanda Lear. Invitée : Lova Moor.
**23.45 Feuilleton : La Mafia.** De Damiano Damiani (2e épisode).
**0.55 Journal et Météo.**

### FRANCE 2

**15.50 Variétés : La Chance aux chansons.** Emission présentée par Pascal Sevran.
**16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**17.10 Magazine : Giga.**
**18.40 Jeu : Un pour tous.**
**19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
**20.00 Journal, Journal des courses et Météo.**
**20.50 Magazine : Envoyé spécial.** La Guerre du feu ; United Colors of Provocation ; Les Petits Empereurs.
**22.25 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes** (et à 23.50).
**22.30 Divertissement : Juste pour rire.** Thème : le sport. Avec Lagaf', El Tricicle, Courtemanche, Péchin, Atkinson, Mat Plendl.
**23.30 Journal et Météo.**
**23.55 Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. La Biennale de Lyon.

### FRANCE 3

**15.15 Feuilleton : Dynastie.**
**16.05 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.** Présenté par Vincent Perrot. Invité : Sacha Distel.
**17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.** Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Métabief (Doubs), pour les championnats du monde de VTT.
**18.25 Jeu : Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *Canines*, d'Anne Wiazemsky.
**19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
**20.10 Feuilleton : Une famille pas comme les autres.**
**20.45 La Dernière Séance.**
**20.55 1er film : Les Douze Salopards. ■** Film américain de Robert Aldrich (1967).
**23.30 Journal et Météo.**
**0.00 Dessin animé : Tex Avery.**
**0.05 2e film : L'Homme qui tua la peur. ■■** Film américain de Martin Ritt (1957).

### CANAL PLUS

**15.05 Magazine : 24 heures** (rediff.).
**16.00 Surprises.**
**16.05 Cinéma : The Commitments. ■** Film américain d'Alan Parker (1991).
**18.00 Canaille peluche.** Corentin.
*En clair jusqu'à 20.35*
**18.30 Ça cartoon.**
**18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
**20.30 Le Journal du cinéma.**
**20.35 Cinéma : Truly, Madly, Deeply. ■** Film britannique d'Anthony Minghella (1990).
**22.15 Flash d'informations.**
**22.20 Surprises.**
**22.35 Cinéma : Le Fer et la Soie. ■** Film sino-américain de Shirley Sun (1988).
**0.05 Téléfilm : Au train où va la vie.** De Jim Lee.

### ARTE

*Sur le câble jusqu'à 19.00*
**17.00 Cinéma : Dona Flor et ses deux maris. ■■** (v.o., rediff.).
**19.00 Série : Fast Forward.**
**19.35 Documentaire : Enfants des courants d'air.** D'Édouard Luntz (1960, rediff.)
**19.55 Documentaire : Les Tabous de la liberté.** De Hermann Lorenz.
**20.30 8 1/2 Journal.**
**20.40 ▶ Soirée thématique : Simenon, l'homme nu.** Soirée proposée par Guy Lejeune et Marianne Sluszny.
**20.41 Documentaires.** Simenon par Simenon, de Françoise Wolff et Tristan Bourlard ; à 20.50, Impressions liégeoises, de Jean-Marie Deconinck ; à 21.05, Anatomie d'une machine à écrire, de Marianne Sluszny ; à 21.25, La Pipe de Georges, de Guy Lejeune ; à 21.30, Une naissance en Hollande, de Guy Lejeune ; à 21.45, Menu de Georges, de Guy Lejeune ; à 21.50, Simenon au cinéma, de Jean-Philippe Luxen ; à 22.00, Citoyen Simenon, de Marianne Sluszny et Guy Lejeune ; à 22.30, Le Look de Georges, de Guy Lejeune ; à 22.35, Georges Simenon, vies privées, de Françoise Wolff et Tristan Bourlard ; à 23.15, Le Cocktail de Georges, de Guy Lejeune ; à 23.20, Que d'eau ! Que d'eau !, de Paul Paquay ; à 23.30, Georges Simenon reçoit Henri Guillemin, de R. Dewey et G. Yu (50 min.).

### M 6

**14.00 Magazine : La Vie à pleins tubes.** Vidéofan : Noir Désir.
**17.05 Variétés : Multitop.**
**17.35 Série : Rintintin Junior.**
**18.05 Série : Le Magicien.**
**19.00 Série : Deux flics à Miami.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Série : Notre belle famille.**
**20.35 Météo 6.**
**20.50 Cinéma : Espion, lève-toi. ■** Film français d'Yves Boisset (1981).
**22.40 Téléfilm : Seule dans la tour de verre.** De Fred Walton.
**0.15 Informations : Six minutes première heure.**
**0.25 Magazine : Fréquenstar.**

### FRANCE-CULTURE

**20.30 Avignon 93.** Merde et sang, de Maurice Régnaut.
**21.30 Profils perdus.** Maria Montessori (2).
**22.40 Les Nuits magnétiques.**
**0.05 Du jour au lendemain.** Avec André Bruyère (Pourquoi des livres ?).
**0.50 Musique : Coda.** Les grandes dames du fado (4).

### FRANCE-MUSIQUE

**20.30 Concert** (donné le 9 mai lors du Printemps des arts de Monte-Carlo) : Concerto pour hautbois et cordes en ré mineur op. 9 n° 2, d'Albinoni ; Concerto pour quatre violons et orchestre à cordes en si bémol majeur RV 553, de Vivaldi ; Concerto pour violon et orchestre à cordes en la mineur D 113, de Tartini ; Sonate pour cordes n° 4 en si bémol majeur, de Rossini ; Concertino pour alto et orchestre à cordes en mi bémol majeur, de Rolla ; Grand Duo concertant pour violon, contrebasse et orchestre, de Bottesini, par I Solisti Veneti.
**23.09 Ainsi la nuit.**
**0.00 L'Heure bleue.**

Le Monde

Pour la première fois depuis la chute des régimes communistes

# La Hongrie et la Roumanie amorcent un dialogue officiel sur les minorités et la stabilité des frontières

**La réconciliation n'est pas encore à l'ordre du jour, mais une étape importante est franchie. Pour la première fois depuis la chute des régimes communistes en Hongrie et en Roumanie, les ministres des affaires étrangères de ces deux pays voisins se rencontraient, mercredi 15 septembre, à Bucarest. La durée – quatre jours – de la visite officielle du ministre hongrois Géza Jeszenszky est aussi inhabituelle que la rencontre elle-même. Venant après trois années de tergiversations, elle illustre à la fois la portée de l'événement et la pesanteur du contentieux hungaro-roumain.**

BUCAREST

*de notre envoyé spécial*

Le ministre roumain Teodor Melescanu a déjà vu son homologue hongrois à plusieurs reprises, mais toujours en marge de conférences internationales, et cette rencontre marque la fin d'un tabou entre deux États condamnés à s'entendre, ou du moins à se parler. C'est *« un nouveau départ »* pour les relations hungaro-roumaines, insiste M. Melescanu. Mais l'enjeu dépasse le cadre strictement bilatéral, dans la mesure où les tensions entre Budapest et Bucarest se rapportent à deux problèmes des plus sensibles de l'Europe post-communiste : la stabilité des frontières et le statut des minorités – en l'occurrence celui des quelque 1,5 à 2 millions Roumains de souche magyare, qui représentent entre 7 % et 10 % de la population. C'est aussi un test de « bonne conduite » pour ces deux pays qui aspirent à rejoindre le giron européen.

Deux facteurs ont contribué à débloquer l'impasse diplomatique entre Budapest et Bucarest. La nomination aux affaires étrangères, l'an dernier, de M. Melescanu, un « pragmatique », qui a été expressément chargé de remédier à la mauvaise image de marque de la Roumanie. Et la volonté de ce pays de ne pas manquer son entrée dans le processus d'intégration européenne, dont la première étape se jouera le 28 septembre à Strasbourg, lorsque le Conseil de l'Europe statuera sur sa demande d'adhésion.

### *Le chemin vers l'Europe*

Cette adhésion paraît, d'ores et déjà, acquise. Mais à l'approche de cette échéance, la Roumanie veut à tout prix éviter un nouveau bras de fer diplomatique dommageable avec la Hongrie, à l'image du récent conflit entre Budapest et Bratislava au moment du vote sur l'entrée de la Slovaquie au Conseil de l'Europe. Car Bucarest sait que son « chemin vers l'Europe » passe par une détente hungaro-roumaine.

Depuis le début de l'année, des signes d'apaisement se sont multipliés pour tenter de dissiper le climat de méfiance provoqué, notamment, par les affrontements sanglants de Tirgu-Mures en mars 1990. M. Melescanu a reçu Béla Marko, le président de l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (RMDSz), un geste impensable il y a encore peu de temps. Le gouvernement de Bucarest a également créé un Conseil national des minorités, au pouvoir consultatif. De son côté, le RMDSz a marginalisé pendant son congrès de janvier l'aile radicale de l'évêque Laszlo Tökes, mettant en veilleuse les revendications d'autonomie territoriale perçues par Bucarest comme du séparatisme.

La coopération militaire, économique et culturelle entre les deux pays s'est aussi nettement améliorée depuis le changement de régime, mais la prudence est toujours de mise sur la portée de la rencontre Jeszenszky-Melescanu et sur la perspective d'une normalisation prochaine des rapports entre Budapest et Bucarest. Un traité bilatéral est bouclé à 80 %, mais bute sur deux questions de principe incontournables. Bucarest ne veut pas entendre parler de *« droitscollectifs »* pour les minorités et insiste sur *« un engagement très clair spécifiant que la Hongrie et la Roumanie n'ont pas de prétentions territoriales l'une par rapport à l'autre »*, souligne M. Melescanu. Réponse du porte-parole du ministère magyar des affaires étrangères Janos Herman : la Hongrie *« ne s'oppose pas à une formule sur les frontières tant qu'il en existera aussi une sur les droits collectifs des minorités »*.

En apparence, c'est donc toujours un dialogue de sourds, mais l'essentiel, à ce stade, est qu'un échange officiel soit amorcé. La suite du processus dépendra en grande partie du soutien politique dont disposera Teodor Melescanu, un Transylvanien d'origine, dont l'avenir, dit-on à Bucarest, est directement lié au succès du dégel hungaro-roumain. *« Géza Jeszenszky et moi-même avons l'énorme tâche de donner un bon signal,* affirme M. Melescanu. *Or, notre rencontre est une aubaine pour les forces nationalistes de nos deux pays. »*

YVES-MICHEL RIOLS

Sur le second marché boursier

## Le Crédit lyonnais met en vente un tiers de l'Union des assurances fédérales

Le Crédit lyonnais va mettre sur le marché un tiers du capital de sa filiale l'Union des assurances fédérales, opération qui devrait lui permettre de dégager environ 1,5 milliard de francs de plus-values, a indiqué la banque, mardi 14 septembre. Cette plus-value sera intégrée dans les comptes du groupe dès que l'offre publique de vente sera effective, c'est-à-dire dans les prochains mois. L'objectif est de réaliser l'opération d'ici la fin de l'année 1993, a souligné Michel Renault, directeur adjoint de la banque. La cession sur le second marché de la Bourse de Paris de 33 % du groupe l'Union des assurances fédérales, filiale à 100 % du Crédit lyonnais, prendra la forme d'une augmentation de capital de 500 à 750 millions de francs et simultanément d'une offre publique de vente, a indiqué Michel Cedelle, directeur central de la gestion financière de la banque. Selon les premières estimations, la valorisation de cette compagnie d'assurances, une des vingt premières sur le marché français et la dixième dans l'assurance-vie, est d'environ 5 milliards de francs.

Le résultat de ce groupe d'assurances s'est élevé en 1992 à 368 millions de francs et devrait progresser de 10 % en 1993, selon Daniel Gonzales, président de l'Union des assurances fédérales. En 1992, les primes en assurance-vie se sont établies à 8,45 milliards de francs et celles récoltées dans l'assurance-dommages à 955 millions. Quatre filiales sont présentes dans le groupe : les Assurances fédérales Vie, la Médicale de France IARD (qui assure près d'un tiers des professionnels de la santé), les Assurances fédérales IARD et l'Assurance mutuelle fédérale.

Les échéances européennes vues des Pays-Bas

## *« Plutôt la banque que l'homme »*

*« Plutôt la banque que l'homme »*, a déclaré mardi 14 septembre le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, faisant allusion à la future banque centrale européenne dont les Pays-Bas briguent le siège, et au désir qu'on lui prête de succéder à Jacques Delors à la présidence de la Commission de Bruxelles.

M. Lubbers répondait à un parlementaire qui venait de suggérer malicieusement que *« les Pays-Bas appuient une candidature allemande à la présidence de la Commission en échange du soutien de l'Allemagne pour la désignation d'Amsterdam comme siège de la future banque européenne »*.

Arborant la moue des jours où il est piqué au vif, l'interpellé a répondu qu'il avait déjà fait une proposition de ce genre au chancelier Kohl et expliqué que la *« désignation d'Amsterdam reste la priorité des Pays-Bas ». « Tout le reste est, par rapport à cela, sans importance »*, a précisé M. Lubbers. – *(Corresp.)*

Lors des obsèques de huit de ses partisans

## Le Hezbollah a rassemblé près de 100 000 personnes à Beyrouth

BEYROUTH

*de notre correspondant*

Les obsèques de sept partisans du Hezbollah tués la veille à Beyrouth, lors d'une manifestation contre l'accord israélo-palestinien, ont rassemblé, mardi 14 septembre, environ 100 000 personnes dans la capitale libanaise, tandis qu'un poste de gendarmerie était saccagé à Baalbek et que le leader du Hezbollah, cheikh Hassan Nasrallah, réclamait au Parlement le renversement du gouvernement de M. Rafic Hariri.

Toutefois l'émotion soulevée par la répression de la manifestation de Beyrouth, qui avait été interdite, n'aura vraisemblablement que des suites relativement mineures. Il faut y voir les effets de la politique syrienne empêchant, ou du moins limitant, les débordements au Liban. Le premier ministre syrien, Mahmoud Zohbi, était d'ailleurs attendu, mercredi à Beyrouth, à la tête d'une imposante délégation. La visite était certes prévue avant les derniers incidents, mais son maintien, dans les circonstances actuelles, est significatif.

LUCIEN GEORGE

Une manifestation à Paris pour soutenir l'accord de Washington

## *Rue de la Paix*

Peu de mots, beaucoup de gaieté. Comme si leurs aînés avaient tout dit, les quelque trois cents personnes, en majorité très jeunes, qui ont répondu, mardi 14 septembre, à l'appel de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), en se rendant place de l'Opéra à Paris, pour apporter leur soutien à l'accord de paix au Proche-Orient, avaient moins envie de discours que de symboles.

Symbole d'une tribune dressée face au Café et à la rue de la Paix, qui a vu défiler, à la hâte, Jean Kahn, président du Conseil représentatif des Institutions juives de France (CRIF), Arezkhi Dahmani, président de France-Plus, Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, ou encore l'écrivain Martin Gray. Symbole encore, dans le public, de drapeaux israéliens mêlés à la discrète bannière des étudiants palestiniens. Symbole toujours, d'un lâcher de colombes dans la grisaille parisienne. Et qu'importaient la pluie et le froid, puisque, même à cela, Rika Zaraï donnait une explication optimiste : *« Dieu est tellement heureux ce soir qu'il en pleure de joie... »*

P. R.-D.

□ **Crise au Tchad entre la présidence et le gouvernement.** – Dans une déclaration à la nation, le président Idriss Deby a accusé le premier ministre Fidel Moungar, mardi 14 septembre, de *« légèreté et d'amateurisme »* et a confirmé la suspension du ministre des finances, Robert Royingam. La veille, au cours d'une conférence de presse, M. Moungar avait reproché au président d'avoir engagé *« une épreuve de force »* avec le gouvernement et de *« menacer dangereusement le mécanisme de transition »*. – *(AFP.)*

□ **Amnesty International dénonce des persécutions religieuses en Arabie saoudite.** – Amnesty International a rendu public, mardi 14 septembre, un rapport qui dénonce la recrudescence des persécutions religieuses en Arabie saoudite. Selon l'organisation humanitaire, les musulmans chiites – qui représentent 10 % de la population majoritairement sunnite – et les chrétiens font l'objet de discriminations et de persécutions de plus en plus nombreuses depuis la guerre du Golfe. Ces minorités doivent pratiquer leur religion en secret, au risque d'être surprises par la police religieuse, qui est autorisée à pénétrer dans les domiciles privés. – *(AFP.)*

SOMMAIRE



La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 27 à 36

Le numéro du « Monde » daté 15 septembre 1993 a été tiré à 524 993 exemplaires.

**Demain dans « le Monde »**

*« Le Monde des livres » :*

*Splendeur et misère de Jacques Lacan*

Un débat, à l'occasion de la sortie de la biographie du psychanalyste Jacques Lacan (mort en 1981) par Elisabeth Roudinesco : l'analyse du livre, par Michel Kajman ; le point de vue du psychanalyste André Green ; un entretien avec Judith Miller, la fille de Jacques Lacan. De son côté, Michel Contat a lu les *Ecrits sur la psychanalyse*, de Louis Althusser, où il est beaucoup question de Lacan.

Le feuilleton de Pierre Lepape : les romans d'Erik Orsenna (*Grand Amour*) et de Bayon (*Haut-fonctionnaire*) ; la chronique de François Bott : *Parler d'écrire*, de Geneviève Bollème ; la chronique d'histoire de Jean-Pierre Rioux : trois livres sur les rapports de la France coloniale avec l'Orient arabe.

Lors des obsèques de huit de ses partisans

## Le Hezbollah a rassemblé près de 100 000 personnes à Beyrouth

BEYROUTH

de notre correspondant

Les obsèques de sept partisans du Hezbollah tués la veille à Beyrouth, lors d'une manifestation contre l'accord israélo-palestinien, ont rassemblé, mardi 14 septembre, environ 100 000 personnes dans la capitale libanaise, tandis qu'un poste de gendarmerie était saccagé à Baalbek et que le leader du Hezbollah, cheikh Hassan Nasrallah, réclamait au Parlement le renversement du gouvernement de M. Rafic Hariri.

Toutefois l'émotion soulevée par la

LUCIEN

Une manifestation à Paris pour soutenir l'accord de Washington

## Rue de la Paix

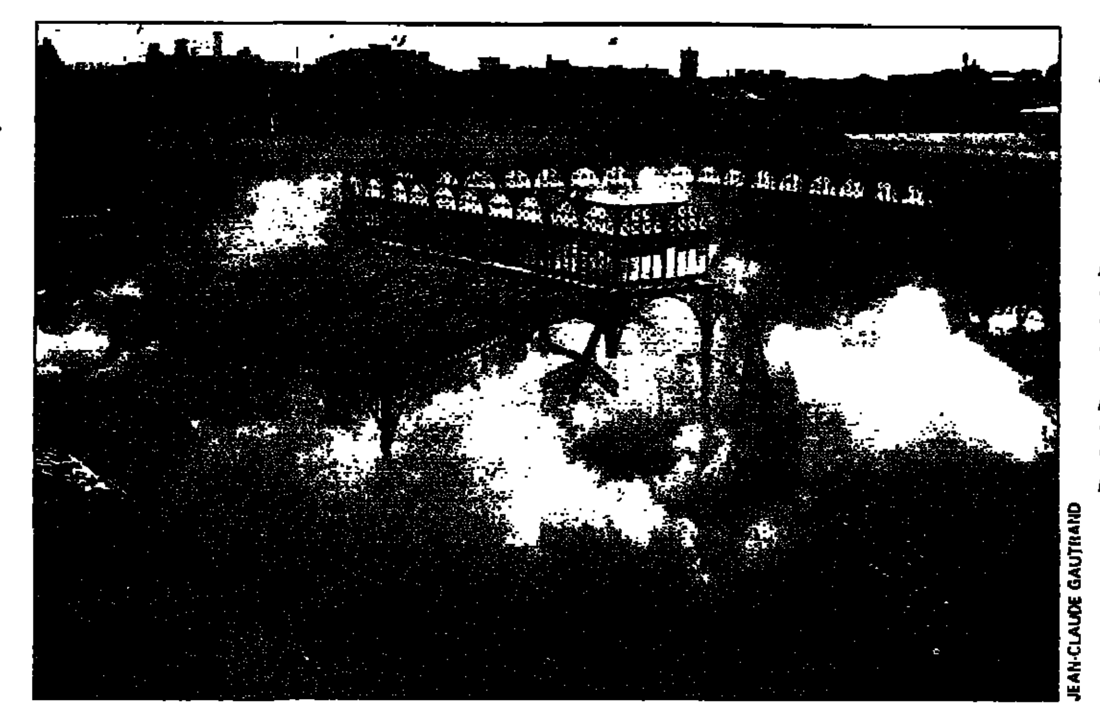
---



# ARTS • SPECTACLES

Journées « portes ouvertes »

# LES HABITS NEUFS DU PATRIMOINE



JEAN-CLAUDE GAUTRAND

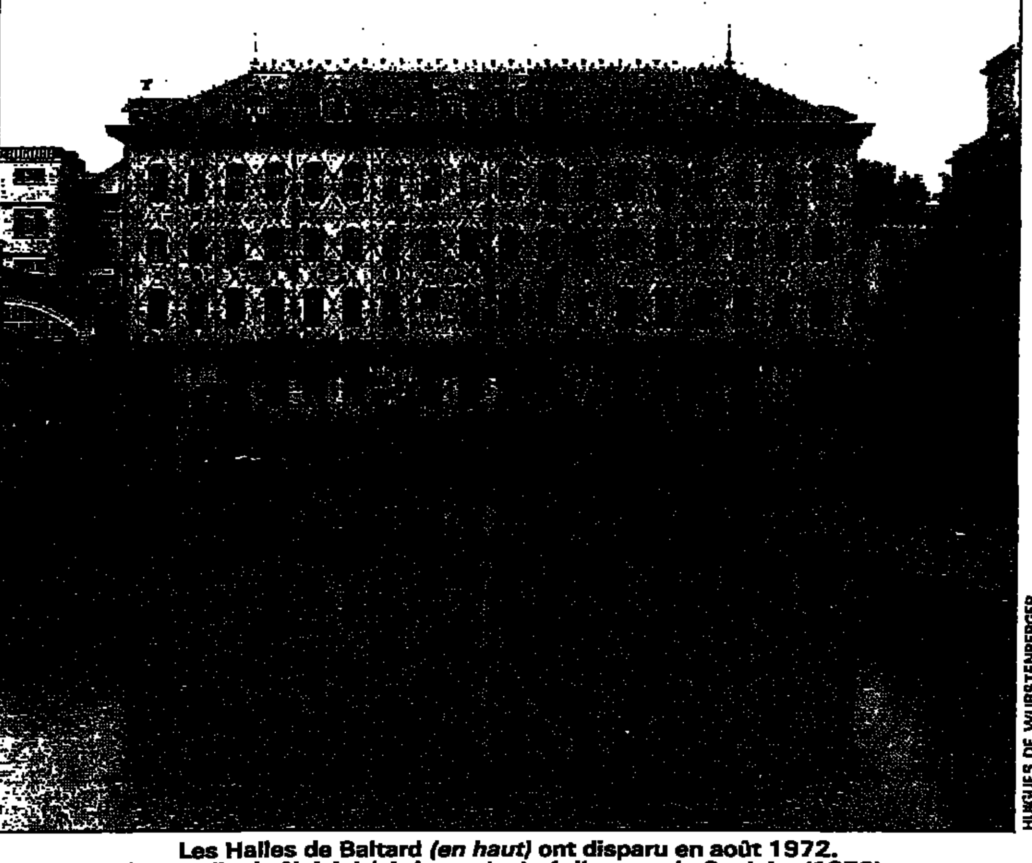
*Les Journées « portes ouvertes » du patrimoine fêteront leur 10e anniversaire les 18 et 19 septembre. La Caisse des monuments historiques, qui pilote la manifestation, attend plus de cinq millions de visiteurs dans les quelque dix mille sites qui seront ouverts au public, souvent exceptionnellement, parfois pour la première fois. A cette occasion, la Caisse a commandé un sondage à l'Institut Louis-Harris sur le thème « Les Français et leur patrimoine historique ». Cette enquête, dont nous publions les principales données, montre un intérêt croissant pour un patrimoine qui se diversifie considérablement. (Lire nos articles pages 28 à 31.)*

« *CHAQUE fois que quelqu'un regarde les choses d'une façon un peu nouvelle, les quatre quarts des gens ne voient goutte à ce qu'il leur montre. Il faut au moins quarante ans pour qu'ils arrivent à distinguer.* » Proust, quand il plaçait cette réflexion dans la bouche de la duchesse de Guermantes (*Sodome et Gomorrhe*), péchait par optimisme. Le Palais rose dont il a dû connaître les fastueuses réceptions a été démoli plus de soixante ans après sa construction et les *Halles de Baltard* avaient largement fêté leur centenaire quand elles ont été abattues. Pourtant, en cette fin de siècle, la notion de patrimoine s'élargit, se diversifie et se rajeunit, si l'on en croit le sondage effectué par l'Institut Louis-Harris *(lire pages 28 et 29)*.

Le drame des Halles, dont le dernier acte s'est joué pendant l'été 1972, a sans doute poussé les pouvoirs publics à regarder d'un autre œil l'héritage du XIXe siècle. C'est ainsi que, le remord aidant, la gare d'Orsay a été sauvée. A défaut de Baltard, *« symbole de l'âge d'or des techniques de construction française »* (Mies Van der Rohe), on a épargné, *in extremis*, l'œuvre de Lalou. Un peu plus tard, on a commencé, avec Michel Guy et Bruno Foucart, à s'intéresser réellement à ce patrimoine méprisé la veille encore. La grande halle de Blois a été classée. Les constructions des architectes de l'école de Nancy ont été protégées alors que l'hôtel élevé par Hector Guimard, rue Raynouard à Paris, avait été livré sans vergogne à la promotion immobilière. Certaines œuvres du XXe siècle, celles de Le Corbusier, ou de Charreau (la maison de verre, à Paris) ont même été inscrites à l'inventaire des Monuments historiques. Mais ce classement a été facilité parce que les bâtiments étaient signés d'un auteur dont la notoriété avait fini par franchir le cercle étroit des spécialistes. Quand il fallut classer la grande halle élevée en 1927 par Eugène Freyssinet à Reims, la direction du patrimoine s'est mise tout le monde à dos, à commencer par la municipalité de Reims, qui n'a toujours pas avalé la décision. On voit bien qu'il faut plus de quarante ans pour que des formes et des matériaux nouveaux entrent dans les mœurs.

Le sondage note cependant un net rajeunissement de la vision du patrimoine. La crise, des lendemains qui ne chantent plus guère, un avenir pour le moins brouillé, des préoccupations nouvelles – l'écologie, la protection de l'environnement – incitent sans doute les Français à regarder le passé, même récent, avec un œil plus indulgent. Plus nostalgique aussi. A noter enfin le travail pédagogique entrepris par les pouvoirs publics. A commencer par la direction du patrimoine, sous la houlette de Christian Dupavillon, au sein de l'administration qu'il a dirigée de 1990 à 1993 et auprès des collectivités locales. Enfin la création, en 1983, des zones de protection du patrimoine architecturale et urbain (ZPPAU) ont donné un nouvel outil à ceux qui voulaient protéger des secteurs urbains particulièrement fragiles.

Mais cet élargissement du champ du patrimoine a aussi ses limites, voire ses dangers. Il n'est pas question pour l'Etat de tout protéger, donc de tout entretenir. Juridiquement, la protection légale équivaut pratiquement à un gel pur et simple. Dans ces conditions, si on classe un music-hall comme l'Olympia, faut-il exclure les travaux d'aménagements nécessaires à l'exploitation de la salle? Et comment protéger tel type d'habitat social exemplaire sur le plan de l'architecture d'une époque – la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry, par exemple – puisqu'il est indispensable aujourd'hui de modifier les normes qui étaient alors appliquées aux logements? Est-il utile de conserver en l'état des bâtiments industriels qui ont perdu toutes fonctions? Quant au classement partiel – facades, escaliers, – la mesure est souvent la justification du dépeçage d'un ensemble. La loi, très rigide, devrait pouvoir être appliquée avec plus de souplesse. Pour les administrations chargées de ces dossiers, le juridisme sourcilleux n'est plus de mise. Mais les protecteurs patentés du patrimoine doivent faire preuve d'une sensibilité que leur formation ne contribue pas toujours à développer.



HUGUES DE WURSTENBERGER

**Les Halles de Baltard *(en haut)* ont disparu en août 1972. Le moulin de Noisiel *(ci-dessus)*, chef-d'œuvre de Saulnier (1870), est, lui, désormais protégé.**

Comment comprendre en effet la notion même de patrimoine? S'agit-il de conserver un bâtiment et de le défendre contre les outrages du temps? S'agit-il, pour le faire vivre, de lui inventer une fonction nouvelle ou, à l'inverse, de maintenir les activités dont il fut jadis le site? Un château vide, une église désaffectée, si beaux et précieux soient-ils, perdent une partie de leur signification. La question du patrimoine industriel est encore plus épineuse. Que peut-on faire des bâtiments légués par le monde industriel d'hier ou d'avant-hier? Certes la Lainière de Roubaix abrite désormais les Archives du monde du travail. Mais on ne peut pas convertir systématiquement les anciennes usines en centres culturels. Sans doute vaut-il mieux conserver en état de marche un établissement représentatif d'un type d'activité plutôt que deux douzaines de carcasses vides, à l'affectation incertaine.

Cette volonté n'est pas toujours facile à mettre en œuvre. Pour l'entreprise de textile Sidoux, à Saint-Quentin, qui possède encore plusieurs générations de vieux métiers capables de fonctionner, on n'a pas encore trouvé un véritable partenariat permettant une utilisation des lieux compatible avec des enjeux patrimoniaux. En revanche, le dernier pont-transbordeur de France, à Rochefort, est à nouveau utilisable, avec sa nacelle. Et, il y a quelques mois, la direction du patrimoine s'interrogeait, avec les Charbonnages de France, sur la possibilité de maintenir en activité le puits Simon à Forbach, le dernier à fermer, dans notre pays. Il pourrait être chargé de représenter toute la mémoire de la mine. La sauvegarde d'un patrimoine industriel est possible à condition d'opérer des sélections rigoureuses et de faire preuve, ici plus qu'ailleurs, d'une grande ingéniosité. Depuis trois ans, la direction du patrimoine s'y est employée.

En revanche, une lourde menace pèse actuellement sur le patrimoine rural, pour lequel Jacques Toubon a demandé des mesures particulières. Dans un vieux pays agricole comme le nôtre, c'est près de deux cent mille édifices, sans parler de leur environnement immédiat, qui mériteraient notre attention. Ici la destruction prend la forme de l'abandon ou de la transformation radicale. Il est très délicat de parler de ce sujet avec les agriculteurs, déjà confrontés à une crise sans précédent et qui refusent – à juste titre – d'être réduits au rôle de gardien du musée de feue la paysannerie française. Et puis, faut-il absolument protéger une ferme pour la voir devenir un jour résidence secondaire? De cette notion de vie du bâtiment découle la nécessité de prendre en compte le patrimoine mobilier. On s'aperçoit que les meubles sont indispensables à la compréhension des bâtiments qui les abritent. Encore faut-il pouvoir aider les propriétaires à garder ce mobilier *in situ*. Si deux cent mille objets, propriété de l'Etat ou des collectivités territoriales, sont classés, seulement sept mille sont protégés dans le domaine privé. L'une des difficultés étant de faire comprendre que, si on classe un meuble, c'est en raison de sa valeur patrimoniale et non pas muséographique. De plus un bateau classé doit naviguer, une voiture ou un train rouler. Il faut éviter les nécropoles d'objets hors d'usage que sont devenus trop souvent les musées des arts et traditions populaires.

A l'immeuble et au meuble, s'ajoute enfin le « patrimoine immatériel ». Une notion encore très floue, difficile à définir. Pourtant il existe : les savoir-faire, les métiers, le conte, la chanson, sont autant de domaines bien réels et parfois encore très vivants. Comment les maintenir, les protéger? La question n'a pas encore trouvé de réponse. L'ethnologie, à la demande du nouveau ministre de la culture, semble être néanmoins une des préoccupations de la nouvelle direction du patrimoine.

Le patrimoine tend désormais à englober *« les legs de l'histoire et les dons du sol, littératures et paysages, espaces et traditions, dans une même enveloppe rassurante, où l'on respire la chaleur possible de la longue durée »*, expliquait André Chastel (1). Mais cette extension difficile à maîtriser pose aux pouvoirs publics des problèmes apparemment insolubles, tant sur le plan de la protection que de la pédagogie, du financement, de l'utilisation ou de l'animation. Pourtant cet intérêt renouvelé pourrait se traduire par des retombées positives sur le plan économique. Sans doute faut-il réfléchir à la singularité de sa mise en valeur avant de penser immédiatement aux recettes escomptées. Mais il peut avoir un rôle énorme à jouer demain. Le patrimoine n'est qu'au début de son histoire.

**EMMANUEL DE ROUX**

(1) « La notion de patrimoine », in *les Lieux de mémoire* (tome II, vol. 2), Gallimard.



EDIMEDIA



HARLINGUE-VIOLLET

*« C'est un peu comme si à Paris on démolissait la tour Eiffel »,* avaient dit les Niçois en apprenant en 1966, quand il ferma ses portes, que l'Hôtel Ruhl allait être abattu *(photo en haut)*. Il fallut plusieurs années de tergiversations avant que le palace soit livré aux démolisseurs. En 1969, c'était chose faite. L'imposant bâtiment à la décoration fleurie, construit pour Henry Ruhl en 1903, était un des fleurons de la promenade des Anglais comme de l'architecture balnéaire. A sa place on a construit un immeuble d'une rare indigence.
A Paris, c'est dans l'indifférence générale que fut rasé, en 1957, l'hôtel commandé à Hector Guimard par l'industriel Nozal en 1904 *(photo ci-dessus)*. Le bâtiment, capital dans l'œuvre de l'architecte, s'élevait, 52, rue du Ranelagh, au milieu d'un jardin. Si son Castel Béranger (également dans le 16e arrondissement) a été classé en 1989, son exceptionnelle virtuosité n'a pas empêché qu'un grand nombre d'œuvres de celui qui fut l'un des pères de l'art nouveau en France furent détruites sans remords. Ce fut le sort du Castel Henriette, à Sèvres, démoli en 1969, ou de l'entrée de la station de métro Bastille, sur la place du même nom.



## PATRIMOINE

S O N D A G E

# EXPLORER PROTÉGER OCCUPER

*Les résultats de l'enquête entreprise par l'Institut Louis-Harris à la demande de la Caisse des monuments historiques indiquent une lente mais assez profonde modification des Français dans la perception de leur patrimoine.*

CE n'est pas une révolution, mais une évolution lente et continue : le patrimoine devient une préoccupation française. Il faut comparer ce phénomène à l'intérêt porté, dans notre pays, à l'écologie sous toutes ses formes. Comme l'écologie, le patrimoine recouvre désormais un champ de plus en plus vaste, aux frontières d'ailleurs floues. Comme l'écologie, le patrimoine est un refuge devant l'avenir incertain. Ce n'est pas un hasard si depuis quelques années, les ministres de la culture, de droite ou de gauche, entendent en faire une priorité : il conjugue assez bien nostalgie et modernité, plaisir et connaissance. Comme l'écologie encore, il concerne une population de plus en plus large et de plus en plus jeune – le niveau d'étude restant déterminant dans l'attachement au patrimoine historique. Mais cette élargissement ne va pas sans contradictions ni illusions. Ce rapprochement du patrimoine avec l'écologie amène à assimiler un peu naïvement culture et nature. Ainsi les vieilles pierres, comme les forêts ou les sites naturels – qui sont fréquemment assimilés aux monuments historiques – auraient davantage besoin de protection que de gestion, estiment majoritairement les Français.

Signe de cet élargissement, ce n'est plus un monument singulier qui symbolise le mieux le patrimoine mais, aujourd'hui, une ville tout entière – Paris, en dépit des ravages effectués au cours des trente dernières années. Et si pour 51 % des Français, le patrimoine c'est encore *« des choses anciennes »* – sites, monuments ou objets, – pour 45 % il vise également des *« choses récentes »* : constructions et œuvres contemporaines. Ce « renouveau » du patrimoine est surtout

**Spontanément, quel est le lieu qui vous paraît, à vous personnellement, représenter le mieux le patrimoine historique et culturel français ?**

| | En % |
|---|---|
| Paris | 19 |
| Le château de Versailles | 10 |
| La tour Eiffel | 9 |
| Le Louvre | 8 |
| Les châteaux de la Loire | 6 |
| Le Mont-Saint-Michel | 6 |
| La cathédrale Notre-Dame de Paris | 3 |
| Les châteaux de France | 3 |
| L'Arc de triomphe | 2 |
| Le centre Georges-Pompidou | 2 |
| Les églises, les cathédrales | 1 |
| Les musées (sans précision) | 1 |
| La Bretagne | 1 |
| Le passé de la France | 1 |
| Autres (réponses inférieures à 1 %) | 31 |
| Ne se prononcent pas | 5 |
| | (*) |

(*) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu citer plusieurs réponses.

**Voici des opinions sur le patrimoine. Pour chacune d'entre elles, diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, assez d'accord, assez peu d'accord ou pas d'accord du tout ?**

| | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Total | Plutôt pas d'accord | Pas d'accord du tout | Total | Ne se prononcent pas |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Protéger l'environnement, c'est aussi préserver le patrimoine | 78 | 20 | 98 | 1 | – | 1 | 1 |
| 2. Il est normal que des édifices faisant partie du patrimoine soient utilisés pour des bureaux (préfectures, banques, mairies...) | 16 | 27 | 43 | 25 | 30 | 55 | 2 |
| 3. Pour préserver le patrimoine, il est normal de réglementer les constructions et aménagements des lieux qui se trouvent à proximité | 59 | 34 | 93 | 4 | 2 | 6 | 1 |
| 4. L'ouverture au public et l'animation du patrimoine sont la meilleure façon de le protéger | 42 | 40 | 82 | 11 | 3 | 14 | 4 |
| 5. Le patrimoine est un bon refuge quand on a l'impression que l'avenir est incertain | 21 | 31 | 52 | 21 | 16 | 37 | 11 |
| 6. Il faut empêcher que la fréquentation des lieux du patrimoine soit un divertissement sans rapport avec leur histoire ou intérêt artistique | 30 | 33 | 63 | 19 | 13 | 32 | 5 |
| 7. Ce qui m'attire le plus dans la visite d'un monument historique, ce sont les animations historiques ou artistiques | 21 | 36 | 57 | 25 | 13 | 38 | 5 |
| 8. Les personnes qui s'intéressent au patrimoine ne sont pas assez tournées vers l'avenir | 6 | 16 | 22 | 27 | 41 | 68 | 10 |

**Voici deux opinions au sujet du patrimoine historique et culturel français. De laquelle vous sentez-vous le plus proche ?**

| | En % |
|---|---|
| Le patrimoine, c'est uniquement des choses anciennes, des sites, des monuments et des objets historiques | 51 |
| Le patrimoine, c'est aussi des choses récentes, des constructions et des œuvres contemporaines | 45 |
| Aucune des deux | 1 |
| Ne se prononcent pas | 3 |
| Total | 100 |

**De laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche ?**

| | En % |
|---|---|
| Le patrimoine français est une richesse nationale qui doit être rentabilisée | 18 |
| Le patrimoine français est une richesse nationale qui doit être protégée | 75 |
| Ne se prononcent pas | 7 |
| Total | 100 |

**Voici des modes possibles d'animation des monuments historiques. Classez-les, par ordre de préférence, par rapport à ce que vous aimez trouver dans ce type de lieu :**

| | En % |
|---|---|
| Les reconstitutions historiques type sons et lumière ou spectacles vivants | 50 |
| Les manifestations artistiques (concerts, théâtre, danse...) | 25 |
| Les expositions | 22 |
| Ne se prononcent pas | 3 |
| Total | 100 |

Ce sondage a été réalisé par l'Institut Louis-Harris pour la Caisse nationale des monuments et des sites, avec le soutien de la FNAC. Il a été effectué, du 26 au 31 juillet 1993, en face à face au domicile des interviewés auprès d'un échantillon de 1 004 personnes représentatives de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

# EXPLORER PROTÉGER OCCUPER

*Les résultats de l'enquête entreprise par l'Institut Louis-Harris à la demande de la Caisse des monuments historiques indiquent une lente mais assez profonde modification des Français dans la perception de leur patrimoine.*

## PATRIMOINE

perceptible chez les plus jeunes (56 % chez les 18 à 24 ans), mais aussi chez les «quadras» (54 % chez les 35 à 49 ans). A côté des édifices qui relèvent traditionnellement de cette catégorie, font donc désormais partie du patrimoine, pour une écrasante majorité, les sites naturels, nous l'avons vu, mais aussi les métiers et les savoir-faire, les chansons, les outils, les machines, les moyens de transport et les vêtements. L'intérêt pour le monumental et la grande Histoire se déplace vers le banal, le quotidien et le quasi-présent.

Par ailleurs, les connotations liées au patrimoine sont toutes largement positives. Les personnes liées au patrimoine sont considérées comme des «savants», des «découvreurs», des «modernes» tournés vers l'avenir. Patrimoine qui touche désormais, outre les monuments eux-mêmes, leur environnement (pour 98 % des sondés). Et l'équation environnement-patrimoine paraît si installée qu'une majorité réclame l'affectation de l'argent public en priorité à la protection des sites naturels. Mais là encore une confusion s'opère entre l'environnement, envisagé d'une façon générale, et l'acception prise au sens strict, les abords immédiats des monuments.

Une autre majorité se dégage pour protéger davantage ce patrimoine et surtout l'ouvrir au public, qui devient ainsi le garant de sa pérennité. C'est un bien commun dont 45 % des sondés seulement admettent qu'il puisse servir de cadre à une administration (50 % le refusent), fût-elle locale (préfecture, mairie). Si les personnes interrogées ont donc bien assimilé l'évolution de la notion de patrimoine, ils refusent majoritairement de prendre en compte les mécanismes de sa gestion. L'usure du patrimoine, le financement de son entretien sont évacués. C'est aux pouvoirs publics de s'en charger, quasi miraculeusement (seuls 18 % estiment que le patrimoine doit être rentabilisé, alors que 75 % estiment que c'est un bien collectif qui doit être protégé). La présence de commerces (boutiques de souvenirs ou de produits régionaux) est refusée par 50 % des sondés et acceptée par 48 %. En revanche le patrimoine devant être l'apanage du plus grand nombre, il ne paraît pas inconvenant à 67 % des personnes interrogées d'affecter tel ou tel monument public à un équipement touristique (hôtel ou salle des fêtes).

Si les monuments historiques – et d'abord les jardins – constituent un but de promenade privilégié et si le plaisir est d'abord au rendez-vous, l'intérêt pour la qualité architecturale et le témoignage historique du lieu arrive nettement devant l'animation. Et 63 % des sondés estiment que la fréquentation du patrimoine n'est pas un pur divertissement : elle a un rapport avec l'Histoire, l'art ou la connaissance. La leçon de ce sondage devrait inciter la direction du patrimoine à mieux gérer son «portefeuille» monumental. Mais avec prudence. Si les visiteurs demandent plus d'informations, ils demandent aussi plus de liberté (62 %). Ils rejettent également la «disneylandisation» et une affectation qui les priverait de ces biens qu'ils considèrent comme leurs. Mais n'est-ce pas la première définition du mot? *«Le terme romain* patrimonium, nous dit André Chastel, *concerne une légitimité familiale qu'entretient l'héritage.»*

**E. de R.**

**Pour chacun des lieux suivants, diriez-vous qu'il vous arrive de vous y rendre très souvent, assez souvent, assez rarement, très rarement ou jamais.**

| | Très souvent | Assez souvent | Assez rarement | Très rarement | Jamais | Ne se prononcent pas |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Les monuments historiques | 5 | 25 | 28 | 24 | 17 | 1 |
| | 30 | | 52 | | | |
| Les musées | 4 | 20 | 27 | 26 | 22 | 1 |
| | 24 | | 53 | | | |
| Les sites naturels remarquables | 9 | 32 | 27 | 17 | 14 | 1 |
| | 41 | | 44 | | | |
| Les parcs et jardins | 15 | 35 | 23 | 15 | 11 | 1 |
| | 50 | | 38 | | | |
| Les monuments contemporains | 4 | 15 | 26 | 25 | 29 | 1 |
| | 19 | | 51 | | | |

**Pour chacun des éléments suivants, diriez-vous que vous y êtes très attentif, assez attentif, pas très attentif ou pas attentif du tout lorsque vous allez voir ou visiter un monument historique ?**

| | Très attentif | Assez attentif | Pas très attentif | Pas attentif du tout | Ne se prononcent pas |
|---|---|---|---|---|---|
| L'histoire du lieu et des hommes qui y ont vécu. | 48 | 40 | 8 | 3 | 1 |
| La qualité architecturale. | 49 | 37 | 10 | 3 | 1 |
| L'intérêt artistique de la décoration intérieure et du mobilier | 45 | 38 | 12 | 4 | 1 |
| L'animation, la mise en valeur du lieu | 32 | 45 | 16 | 5 | 2 |
| Les techniques de restauration et de réhabilitation | 31 | 35 | 24 | 8 | 2 |

**A votre avis, l'argent destiné par les pouvoirs publics à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine devrait être affecté en priorité...**

| | En % |
|---|---|
| ... à des édifices monumentaux type châteaux, cathédrales | 40 |
| ... ou à des lieux de mémoire qui témoignent de la vie des hommes du passé (vieux villages, sites industriels...) | 42 |
| Ne se prononcent pas | 18 |
| Total | 100 |

**Vous personnellement, êtes-vous prêt à contribuer à l'action d'organismes chargés de recueillir des fonds pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine ?**

| | En % |
|---|---|
| Oui | 34 |
| Non | 57 |
| Ne se prononcent pas | 9 |
| Total | 100 |

**Et entre les deux possibilités suivantes, à laquelle devrait être affecté en priorité l'argent des pouvoirs publics ?**

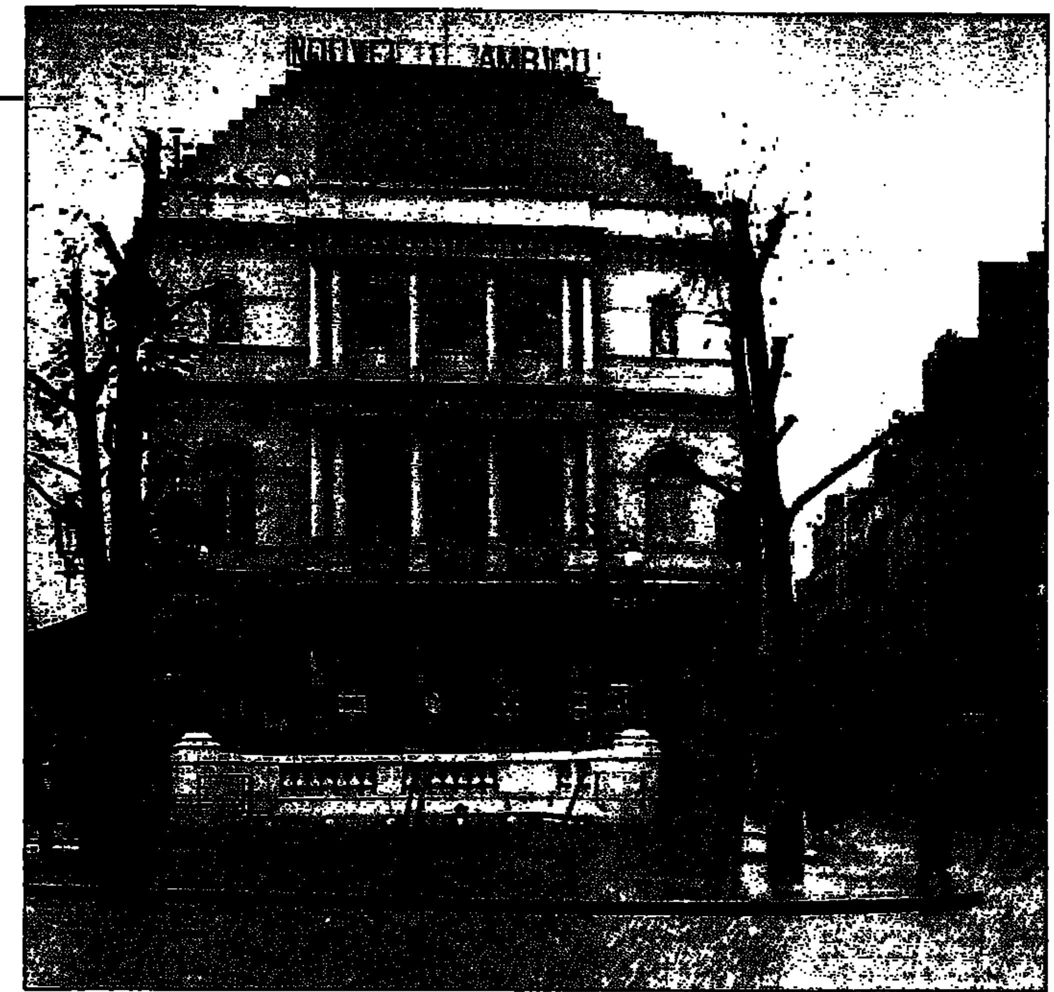
| | En % |
|---|---|
| A un lieu pas très connu situé près de chez vous, type l'église de votre village ou de votre quartier | 47 |
| Ou à un lieu plus connu, type château de la Loire ou Mont-Saint-Michel | 37 |
| Ne se prononcent pas | 16 |
| Total | 100 |

**Et entre les deux possibilités suivantes, à laquelle devrait être affecté en priorité l'argent des pouvoirs publics sur les lieux du patrimoine ?**

| | En % |
|---|---|
| A une meilleure information culturelle (création d'audiovisuels, audioguidage, édition de documents d'information sur les lieux visités...) | 50 |
| Ou à davantage d'animations (sons et lumières, spectacles vivants...) | 39 |
| Ne se prononcent pas | 11 |
| Total | 100 |

**Voici trois opinions concernant le financement nécessaire à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine français.**
**Vous personnellement, de quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ?**

| | 1re citation |
|---|---|
| Elle doivent être entièrement prises en charge par les pouvoirs publics | 79 |
| Elles doivent être financées en partie par des entreprises | 13 |
| Elles doivent être principalement financées par le public | 7 |
| Ne se prononcent pas | 1 |
| Total | 100 |

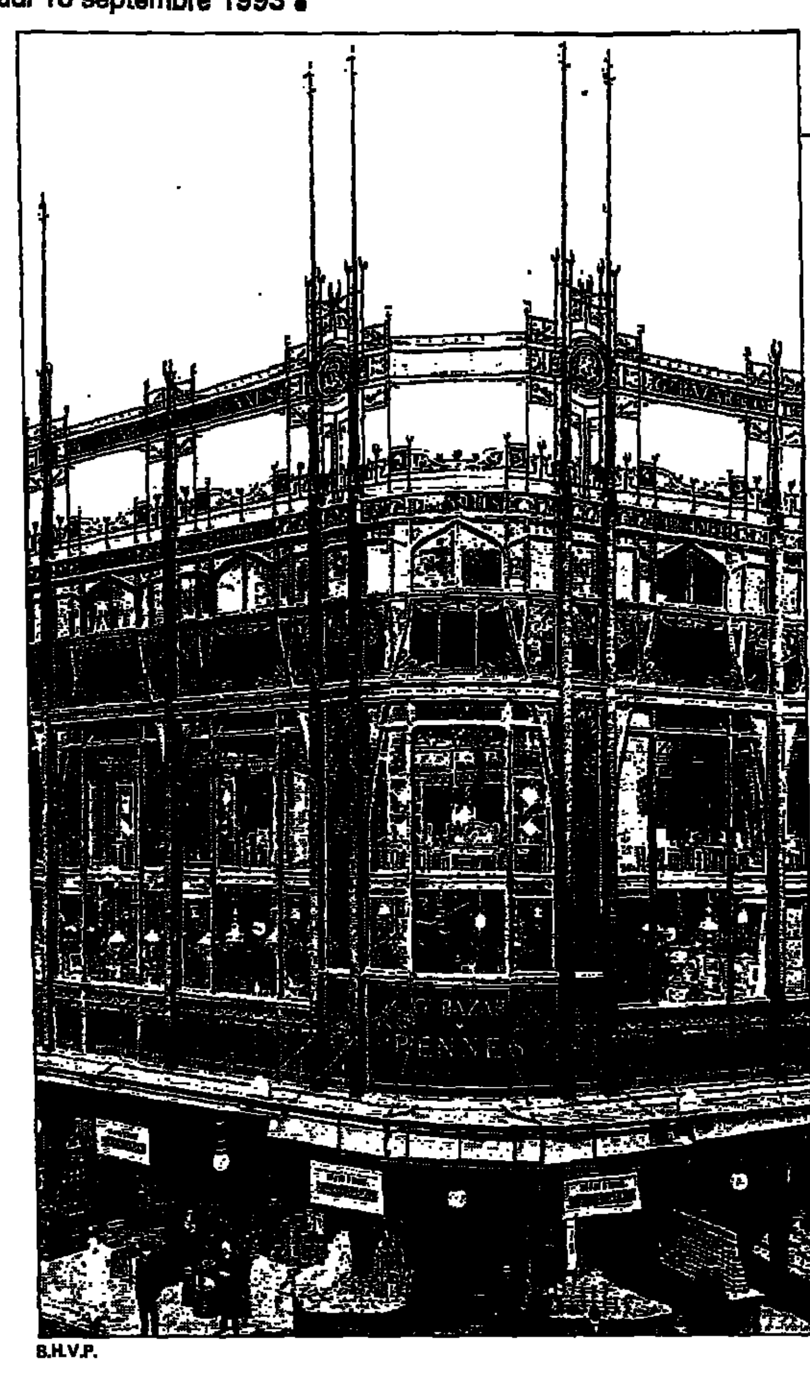

B H V P /FONDS FRANCE-SOIR

COLL. VIOLLET

**Créé sur le « boulevard du Crime » (boulevard du Temple), le Théâtre de l'Ambigu fut reconstruit, après un incendie, boulevard Saint-Martin, en 1827 *(photo en haut)*. Ses architectes furent Hittorff (la gare du Nord de Paris) et Lecointe. Son riche passé dramatique et son décor Restauration n'émurent guère les promoteurs, qui le firent abattre en 1965 pour le remplacer par un immeuble de bureau, totalement nul. L'inauguration, en 1902, du Palais rose, 40, avenue Foch, à Paris, fut tonitruante *(photo ci-dessus)*. Son commanditaire, Boni de Castellane, avait surveillé de près les plans de l'architecte Sanson, qui « réinventa » ici une manière de Grand Trianon pour l'époux d'Anna Gould, la fille du « roi des chemins de fer américains ». Les pilastres de marbre rose qui encadraient les grandes baies cintrées lui donnèrent son nom. Le décor intérieur était particulièrement soigné. Le grand escalier, inspiré de celui des Ambassadeurs, au château de Versailles, vit défiler le gratin de la Belle Epoque. Mis en vente en 1961, le Palais rose fut détruit en 1969. La Commission des monuments historiques refusa de le classer. Ce n'était, disait-elle, qu'un « pastiche ».**

**A lire : *Paris perdu, quarante ans de bouleversements de la ville*, sous la direction de Claude Eveno, éditions Carré, 1991.**

L'architecte Henri Guitton avait imaginé, en 1906, une façade flamboyante, de brique, de métal et de verre, pour l'immeuble des Magasins réunis, au 136, rue de Rennes *(photo ci-contre)*. Le bâtiment fut d'abord écrêté, puis rasé en 1960, pour être remplacé par la médiocre construction qui abrite la FNAC. En 1920, Auguste Perret avait construit ces ateliers, pour une entreprise de confection, dans l'Est parisien, au 75, avenue Philippe-Auguste *(photo ci-dessous)*. Ils étaient surtout remarquables par leurs arcs en béton qui soutenaient la couverture et permettaient un maximum de lumière. Ils ont été démolis en 1960.



S.H.V.P.

**PATRIMOINE**

P R O F I L D ' U N

# LES ARPENTEURS DE L'HEXAGONE

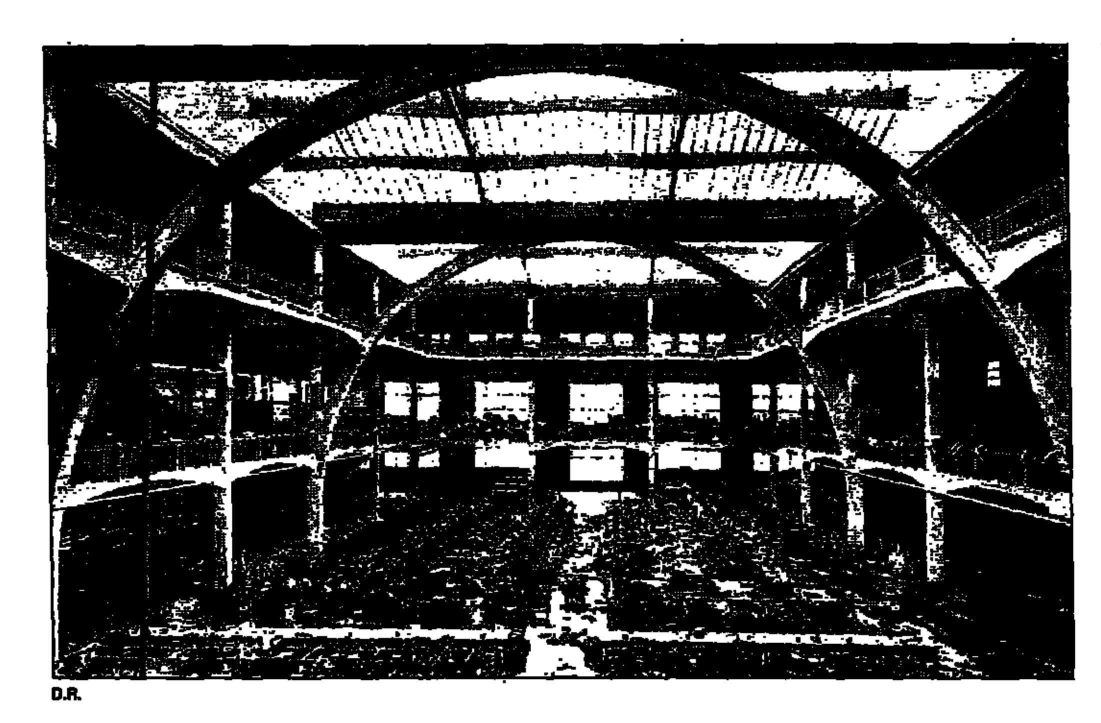
*Les 250 agents chargés d'inventorier les « richesses artistiques de la France » se livrent depuis près de trente ans à un travail de fourmi, qui peut sembler fou. Il est indispensable à la connaissance du patrimoine de notre pays.*

C'EST une entreprise aussi folle que discrète que mènent, depuis près de trente ans, deux cent cinquante agents de la direction du patrimoine : *« Faire l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France »*. La mission a été définie par André Malraux en 1964, sous l'impulsion de l'historien d'art André Chastel. Dans les années 60, on ne parlait pas encore de patrimoine, mais ces fameuses « richesses artistiques » ouvraient un champ d'action démesuré. *« Pour la première fois, le patrimoine national était envisagé de façon exhaustive, dans sa globalité »*, affirme Jean-Marie Vincent, responsable de l'Inventaire au ministère de la culture. Tout pouvait être inventorié : maisons des bourgs et maisons des champs, églises, châteaux, fermes, moulins, citadelles, bastides, croix, calvaires, mais aussi mobilier, objets et ustensiles en tout genre.

Un cadre a tout de même été fixé à cette entreprise : dès 1964, la frontière « basse » a été arrêtée au IVe siècle (ce qui est antérieur est laissé aux archéologues). La frontière « haute » n'a cessé d'être repoussée à mesure que la notion de patrimoine se modifiait : 1850, puis 1914, 1940... Quant au patrimoine postérieur à la seconde guerre mondiale, il est également répertorié, mais de façon plus sélective. Le patrimoine industriel est ainsi entré dans le champ de l'Inventaire depuis 1985. Travail de fourmi. 150 000 bâtiments et 216 000 objets et meubles (dont 80 % appartiennent à l'Eglise) ont été répertoriés. Chaque bâtiment ou objet possède sa « carte d'identité » : une page 21 × 29,7 comprenant le nom, l'usage, la localisation précise, l'historique, une description de quelques lignes, des plans, un extrait cadastral, une bibliographie, et des photos anciennes et modernes. L'ensemble est énorme mais il ne couvre pourtant que 20 % du territoire dont 12 % a été enregistré sur ordinateur.

*« C'est un travail sans fin,* explique Jean-Marie Vincent, *car notre action traduit une réflexion permanente sur la notion de patrimoine : il y a quelques années, aucun inspecteur n'aurait fait attention à une maison 1930. »* En l'an 2000, Alsace, Bretagne (les deux régions précurseurs), Haute-Normandie, Lorraine, Poitou-Charentes devraient être « quadrillées ». Mais, comme l'accent a d'abord été mis sur le rural, les grandes villes – Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Nice – n'ont pas fait l'objet d'études précises. Et, si le budget est passé de 3 millions de francs en 1981 à 13 millions de francs en 1993, *« il faudrait le multiplier par 10 ou 20 pour avancer plus vite. Ce qui est impensable »*, reconnaît Jean-Marie Vincent.

L'effort porte désormais sur les villes. Nantes, La Rochelle, Cognac, Dunkerque, Laon, Célestat, Mulhouse, Nancy ont déjà été traitées. D'autres, comme Toulouse ou Montpellier, sollicitent directement les services de l'Inventaire, dont les trois quarts des effectifs sont installés en région. *« Tout le monde veut son*



D.R.

L E N A T I O N A L T R U S T

# L'ALCHIMIE ANGLAISE

*Créé en 1895, le National Trust est devenu une gigantesque fondation dont la vocation est de préserver le patrimoine historique, architectural et géographique de la Grande-Bretagne. Sans équivalent à l'étranger, son succès est notamment attesté par le nombre de ses membres et bénévoles, comme par ses résultats financiers.*

**LONDRES**

*de notre correspondant*

SANS doute fallait-il une certaine alchimie très britannique pour réussir un tel pari, un mélange d'esprit insulaire, un goût prononcé pour la protection du passé et une tendance naturelle à se sentir concerné par la sauvegarde du bien commun. Bref, une certaine idée de la « communauté » et de la responsabilité qui incombe à chaque individu au sein de la société. Une recette qui, *a priori*, risquerait de donner des résultats décevants dans une nation d'individualistes... Voilà une des raisons qui explique peut-être que, en France, les ministres de la culture réclament à cor et à cri la création d'un plan d'action en faveur du patrimoine rural et la constitution d'une fondation du patrimoine associant des initiatives et des fonds à la fois publics et privés, comme vient de le faire récemment Jacques Toubon (*le Monde* du 7 septembre). En Grande-Bretagne, un tel projet à été lancé il y a près d'un siècle. Et réalisé avec succès.

Premier propriétaire foncier privé du pays, le National Trust possède aujourd'hui 234 000 hectares de terres, auxquels s'ajoutent 31 600 hectares sous contrat. Ses propriétés incluent 230 demeures historiques, 199 boutiques et 123 restaurants et salons de thé. Son action de protection s'étend sur 861 kilomètres de côtes, soit 17,4 % du littoral, sans compter des bois, et plus de 1 200 fermes, qui sont souvent louées. Il gère 161 jardins et 189 parcs, 60 villages et hameaux, 327 sites d'intérêt scientifique, 354 sites paysagers et 40 000 sites archéologiques. Ses collections regroupent 8 000 peintures, 100 000 dessins et gravures, 1 000 sculptures, 500 000 livres. Ce catalogue à la Prévert semble inépuisable tant les intérêts du Trust sont multiples. Pour gérer un patrimoine aussi important, 3 000 salariés et quelque 25 000 bénévoles, dont le nombre s'accroît sans cesse, sont mobilisés.

A l'origine de cette initiative, en 1895, la volonté de trois personnes aux idées larges, préoccupées à la fois par les questions sociales et la préservation de l'environnement : Mlle Octavia Hill, une assistante du service social, Sir Robert Hunter, un avocat passionnément attaché à la campagne du Surrey, enfin Canon Hardwicke Rawnsley, un pasteur amoureux du Lake District. Inquiets des menaces pesant à la fois sur le patrimoine géographique, historique et architectural de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord (l'Ecosse dispose d'une structure indépendante), ils décidèrent de fonder une société anonyme dont le but serait d'acquérir et de préserver des sites et des monuments.

Le National Trust était né. Son premier fleuron fut constitué par un don de 1,8 hectare de terrain (des falaises dans le nord du pays de Galles), le second fut l'achat, pour la somme de 10 livres de l'époque, d'une maison de curé du XIVe siècle (en bois), dans l'East Sussex. En 1907, le Parlement adopta un texte précisant que la vocation du Trust était de promouvoir *« la préservation permanente, pour le bénéfice de la nation, de terres et de propriétés d'intérêt esthétique ou historique »*. La loi précisait ce point essentiel : le Trust était doté du pouvoir de déclarer ses propres acquisitions inaliénables, aucune vente ou hypothèque n'est donc possible. Pendant quarante ans, le National Trust ne cessa d'acquérir terres et propriétés, sous forme de dons, legs et souscriptions publiques.

Puis, en 1937, une autre loi allait lui permettre de franchir une nouvelle étape en ajoutant, au patrimoine dont il pouvait devenir le garant, les manoirs et châteaux ainsi que leur contenu, c'est-à-dire des collections d'objets d'art souvent inestimables. Cette législation répondait à un besoin urgent : avec la fiscalité sur les successions, ces demeures historiques étaient vendues et leur contenu éparpillé. Grâce au nouveau mécanisme – toujours en vigueur, – les propriétaires qui font don de leur demeure au Trust sont exemptés de droits de succession, la valeur des biens légués échappant à l'impôt. Le donneur et sa famille peuvent continuer à occuper la propriété à titre gratuit (laquelle devient légalement la propriété du Trust), tout en en favorisant le libre accès (de tout ou partie) au public, et en s'engageant à en préserver le caractère essentiel. Le souci du Trust est de sauvegarder ces demeures historiques dans leur état traditionnel, comme des lieux d'habitation et non comme des musées et, si possible, au bénéfice de la famille qui y a toujours vécu. Le patrimoine historique de l'Angleterre perdure ainsi, de génération en génération. Habituellement, à la troisième génération, la famille ne conserve la jouissance que d'une partie seulement des locaux, pour laquelle elle paie un loyer. Mais le Trust pose ses conditions : ne sont acceptées que les donations dont l'intérêt architectural ou historique est réel et dont l'avenir financier est assuré.

*« Chaque fois que nous envisageons l'acquisition d'une propriété,* explique Warren Davis, le responsable des relations publiques du Trust, *nous nous assurons que nous disposons d'une somme d'argent suffisante pour créer une fondation, c'est-à-dire un revenu annuel*







LES ARPENTE[...]
DE L'HEXAG[...]

Les 250 agents chargés d'in[...] « richesses artistiques de la F[...] livrent depuis près de trente [...] vail de fourmi, qui peut sembler [...] indispensable à la connaissance [...] moine de notre pays.

## I N V E N T A I R E

*inventaire*, explique Jean-Marie Vincent, *on nous propose une subvention contre notre savoir-faire. Mais nous manquons de personnels qualifiés.* » Car inventorier demande une formation solide. Les premiers « bataillons » d'inspecteurs étaient des bénévoles envoyés en région repérer les fameuses « richesses de la France ». « *Les résultats étaient catastrophiques* », explique Jean-Marie Vincent : repérages fantaisistes, erreurs, oublis... D'où la mise en place de méthodes de travail rigoureuses. Les enquêteurs ont été formés afin qu'ils « *parlent partout le même langage* ». Un *Vocabulaire de l'architecture* (1972) a ainsi permis aux inspecteurs d'identifier clairement une lucarne, un recouvrement, un escalier à vis... Des livres semblables sur la sculpture et la tapisserie ont suivi. Un autre sur le vitrail est à paraître.

Les vingt-deux régions métropolitaines ne se sont dotées d'équipes permanentes d'enquêteurs que depuis 1983. Chacune possède une dizaine d'agents (dont un photographe) qui « *se plongent* » dans un canton (l'unité de base de l'Inventaire) et y répertorient en moyenne cent-quatre-vingts édifices et deux cent vingt objets. Chaque commune fait d'abord l'objet d'une solide étude d'urbanisme, suivie d'une autre consacrée à l'habitat. Ensuite, sur le terrain, les inspecteurs passent en revue chaque maison, chaque monument. « *Trois minutes par bâtiment, il faut aller vite* », commente Jean-Marie Vincent. Les édifices dignes d'intérêt formeront un échantillon représentatif de l'ensemble. A quoi peuvent bien servir les milliers de données ainsi rassemblées ? Les chercheurs de toutes disciplines y trouvent leur bonheur.

Le spécialiste de la peinture murale du XV[e] siècle comme celui de l'histoire de la métallurgie. Des professionnels moins attendus y ont parfois recourt : « *L'assistant de Jacques Rivette cherchait un pont du Moyen Age qui commence en ville et finisse à la campagne, avec une porte fortifiée, loin de toute route. Nous lui en avons trouvé cinq* », explique Catherine Herry, de la documentation. Ne parlons pas des innombrables amateurs et érudits locaux. L'Inventaire a surtout sensibilisé le public à son patrimoine : en multiplant les livres, brochures et publications scientifiques (les *Cahiers du patrimoine*), en faisant un gros travail pédagogique dans les écoles, en organisant des expositions. Mais surtout en rencontrant les élus, notables, fonctionnaires, curés, commerçants, agriculteurs, érudits, propriétaires... « *Il faut aimer marcher pendant des heures, enquêter, parler et séduire les gens, pour se faire ouvrir des portes closes*, explique Isabelle Balsamo, qui a travaillé dix ans en Alsace. *En dialoguant avec les gens, nous avons contribué à sauver de nombreux bâtiments ou des éléments d'architecture.* » Il faut « sentir » le pays et déjouer les méfiances – « *beaucoup nous confondent avec le fisc* ». Mais inventorier ne veut pas dire protéger. Le statut juridique du bâtiment sélectionné n'est en rien modifié. Beaucoup sont mêmes démolis ultérieurement sans que l'Inventaire en soit averti.

Dans la fiche d'identité du bâtiment, figure la mention « A signaler » quand l'inspecteur estime qu'il mérite protection. Signaler à qui ? Aux architectes des monuments historiques, qui sont justement chargés de la conservation et de la restauration. Longtemps, les relations entre les deux organismes – pourtant complémentaires – ont été orageuses. Ces – classiques – querelles de chapelles ont gravement empoisonné le bon fonctionnement de ces services. Même s'il reste de « *grosses traces de ce conflit* », selon Jean-Marie Vincent, un grand pas en avant a été fait en 1991 avec le rapprochement entre les deux services, sous l'impulsion de Christian Dupavillon, l'ancien directeur du patrimoine au ministère de la culture. C'est grâce à ce travail d'« alerte » auprès des collectivités locales et à la coopération entre Inventaire et inspection des monuments historiques qu'une quinzaine de constructions très représentatives de l'activité balnéaire du début de ce siècle ont pû être sauvées sur la côte basque.

MICHEL GUERRIN



ARCHIVES CRMH/INVENTAIRE SPADEM

**Les halles de Baignes-Sainte-Radegonde, en Charente, avant leur destruction en 1960 *(photo ci-dessus)*. La France comptait des milliers de halles de ce type. Nombre d'entre elles furent détruites au cours des années 50 et 60, dans l'indifférence générale.**
**A l'angle du boulevard de Clichy et de la rue Caulaincourt s'élevait le plus grand cinéma d'Europe, le Gaumont *(photo ci-dessous)*. Célèbre pour son orgue et son architecture « paquebot », construit en 1931 par Henri Belloc, il fut détruit en 1972. Un hôtel Ibis, sans imagination, lui a succédé.**

© H.V.P.

L'ALCHI[...]
ANGLA[...]

Créé en 1895, le National Trust [...] une gigantesque fondation [...] tion est de préserver le patrimoine [...] que, architectural et géographique [...] Grande-Bretagne. Sans [...] l'étranger, son succès est [...] attesté par le nombre de ses [...] bénévoles, comme par ses [...] financiers.

LONDRES
de notre correspondant

## E N G R A N D E - B R E T A G N E

*permettant de faire face à tous les frais d'entretien de cette propriété. Nous serions rapidement en faillite si nous devions supporter ceux-ci.* » C'est donc *a priori* au propriétaire de proposer un projet financier complet. S'il n'y parvient pas, le Trust lance un appel à ses membres pour créer une fondation, ou demande l'aide du gouvernement, par l'intermédiaire du National Heritage Memorial Fund. Le fait d'accepter l'aide de l'Etat ne signifie pas que le National Trust renonce à son indépendance, au contraire. Le système des fondations lui assure même une indépendance financière, sans pour autant autoriser le dégagement de bénéfices : « *Chaque penny qui rentre*, souligne Warren Davis, *doit être utilisé pour régler les frais de réparations et d'entretien ; dans ce domaine, la facture d'arriérés s'élève, en moyenne, à environ 30 millions de livres* (1). »

En dépit de la récession économique, les revenus du National Trust ont progressé de 6,8 % en 1992, contre 9,3 % en 1991 et 14,6 % en 1990. Les revenus provenant des cotisations des adhérents ont augmenté de 10,1 %, le nombre des membres atteignant 2,186 millions (+ 1,6 %). Les dépenses au profit du patrimoine ont donc pu progresser de 7,1 %, pour atteindre 99,6 millions de livres l'année dernière. Cette mobilisation soutenue des Britanniques, ainsi que la générosité des divers donateurs (les legs ont atteint la valeur de 22,3 millions de livres), enfin l'intérêt du public (plus de 10,3 millions de visiteurs en 1992, 11 millions l'année précédente), assurent au Trust une situation financière satisfaisante.

C'est sans aucun doute la popularité du Trust qui en fait une institution exemplaire. La plupart des bénévoles sont des retraités appartenant surtout aux classes moyennes. Une multitude d'emplois bénévoles sont proposés (guide, jardinier, gardien, vendeur, spécialistes et conseillers divers), pour lesquels une période de formation peut être offerte, et dont la durée varie de quelques heures par mois à des postes à temps complet. Dans tous les cas, le Trust prend à sa charge les frais inhérents à ces occupations (logement, trajet, repas). Mais travailler pour le National Trust représente davantage qu'un moyen d'occuper des loisirs.

Il s'agit presque d'une philosophie, tant le volontariat est une solide tradition anglaise : « *Aider le Trust est devenu une habitude sociale*, souligne M. Davis, *et aussi quelque chose qu'il est de bon ton de faire. Cela procure une sorte de statut social, notamment lorsqu'on est retraité. Les bénévoles ont, d'autre part, l'occasion de faire des rencontres, la plupart du temps dans le même milieu que le leur, voire des amis. Le National Trust est vraiment une institution typiquement britannique* ».

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,70 francs.

# Itinéraires

*Une sélection, région par région, de quelques monuments exceptionnellement ouverts :*

**ALSACE**
– **Strasbourg** : les Glacières. Trois générations de machines frigorifiques se côtoient dans cette usine créée en 1857. *Le 19, de 14 h à 18 h, en présence d'un guide-conférencier.*

**AQUITAINE**
– **Bordeaux** : église Saint-Michel. Présentation des travaux de restauration du portail nord de l'église. Démonstration de taille de pierre. *Le 18 de 10 h à 18 h.*
– **Mazerolles** (Landes) : Notre-Dame du Beaussiet. Présentation de la restauration de l'ensemble de l'église. *Le 18 à 15 h.*

**AUVERGNE**
– **Le Puy-en-Velay** : circuits autour des 35 hectares sauvegardés près de la cathédrale et du cloître.
– **Clermont-Ferrand** : découverte du site archéologique de Dallet encore fermé au public ; exposition des objets trouvés lors des fouilles. *Conférence le 18 dans le Forum de la FNAC.*

**BOURGOGNE**
– **Berzé-la-Ville** (Saône-et-Loire) : visite des anciens fours des mines de gypse. *Le 18 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18h ; le 19, de 14 h à 18 h.*
– **D'Ecuisses à Geugnon** (Saône-et-Loire) : circuits (inédits) de la « Vallée de la céramique ». *Les 18 et 19.*
– **Chenôve** (Côte-d'Or) : visites guidées des pressoirs des ducs de Bourgogne. *Les 18 et 19, de 14 h à 19 h.*

**BRETAGNE**
– **Rennes** : visite exceptionnelle pour les adhérents de la FNAC de la chapelle Saint-Yves, dernier vestige gothique flamboyant des bâtiments de l'Hôtel-Dieu. *Le 19 de 10 h à 19 h.*

**CENTRE**
– **Val d'Aubois** (Cher) : découverte de l'habitat ouvrier depuis la fin du XVIII[e] siècle. Un exemple d'industrie implantée solidement en milieu rural (inédit). *Les 18 et 19.*
– **Vallée de la Conie** (Eure-et-Loir) : circuit des mégalithes. *Découverte des sillons de verdure qui ont attiré* les premiers agriculteurs de la Beauce. *Le 19* : rendez-vous à 14 h place de l'église de Civry.

**CHAMPAGNE-ARDENNE**
– **Élan** (Ardennes) : Abbaye cistercienne. *Le 18 à 14 h 30, visite guidée.*
– **Réveillon** (Marne) : visite du château. *Les 18 et 19 à 14 h 15, 15 h 15 et 16 h 15.*
– **Dampierre** (Aube) : visite guidée par le propriétaire du château. *Le 18 de 10 h à 18 h.*

**FRANCHE-COMTÉ**
– **Arbois** (Jura) : ouverture du château de Pecauld. *Les 18 et 19 toute la journée.*

**ILE-DE-FRANCE**
– **Paris** : Mobilier national. Présentation des 200 000 objets mobiliers destinés à l'ameublement des palais nationaux. *Le 19 de 10 h à 17 h, entrée au 42, av. des Gobelins et 1, rue Berbier-du-Mets, 75013.*
Hôpital Saint-Louis. Présentation du Musée des cires dermatologiques du plus ancien des hôpitaux de Paris. *Le 18 de 14 h à 17 h 30 et le 19 de 10 h à 13 h et de 14 à 17 h 30, 40, rue Bichat, 75010.*
Art forain. Jean-Paul Favand expose une partie de son importante collection. *Les 18 et 19, de 10 h à 18h, 50 rue de l'Eglise, 75015.*
– **Saint-Mandé** (Val-de-Marne) : Musée des transports, 60, av. Sainte-Marie.
– **La Ville-aux-Bois** (Essonne) : église Saint-Fiacre. Visite du chantier consacré à la création de dix vitraux. *Le 19, de 15 h à 17 h.*
– **Suresnes** (Hauts-de-Seine) : fort du Mont-Valérien, accès à des parties habituellement fermées au public. *Le 19, à 9 h 30, 14 h et 16 h 30.*
– **Gambais** (Yvelines) : château de Neuville. Accueil par les propriétaires et visite du chantier de restauration. *Le 19 de 14 h à 18 h.*

**LANGUEDOC-ROUSSILLON**
– **Narbonne** (Aude) : découverte du retable de la chapelle de Bethléem en cours de restauration. *Les 18 et 19 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18h.*

**LORRAINE**
– **Nettancourt** (Meuse) : ouverture exceptionnelle de la Grange aux Champs. *Les 18 et 19 de 14 h à 18 h.*

**MIDI-PYRÉNÉES**
– **Cahors, Figeac, Gourdon et Souillac** (Lot). Démonstrations de savoir-faire artisanaux dans les quatre principales villes du département. *Les 18 et 19.*

**NORD-PAS-DE-CALAIS**
– **Ardres** (Pas-de-Calais) : circuit autour des moulins de l'Ardrésis. *Le 19, rendez-vous à la chapelle des Carmes à 14 h.*

**BASSE-NORMANDIE**
– **Caen, Grandcamp, Honfleur** (Calvados) : présentation inédite du patrimoine maritime. *Les 18 et 19.*
– **Trouville-Deauville, Lion-sur-Mer et Hermanville**, (Calvados) : architecture balnéaire. *Les 18 et 19.*

**PAYS DE LA LOIRE**
– **Saumur** (Maine-et-Loire) : ouverture du château de Faquières. *Le 19 à 10 h.*

**PICARDIE**
– *Vendeuil-Caply (Aisne) : découverte du « Pérou des* Antiquaires », un des plus prestigieux sites gallo-romains. *Les 18 et 19 de 9 h à 20 h.*

**POITOU-CHARENTES**
– *Rochefort* (Charente-maritime) : animation du pont transbordeur du Martrou. *Le 19 de 15 h à 17 h 30.*

**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**
– **Briançon** (Hautes-Alpes) : présentation du patrimoine militaire (exposition au Vieux-Colombier et visites des forts des Salettes et du Château). *Les 18 et 19 de 15 h à 17 h.*

**RHÔNE-ALPES**
– **Lyon** (Rhône) : découverte de quatre monuments reconvertis. Le grenier d'abondance. *Les 18 et 19 à 10 h 30, 14 h 30, et à 16 h visites guidées par les architectes.* La gare des Brotteaux. *Le 18 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le 19 de 10 h à 12 h et 15 h à 18 h.* Le fort de Vaise. *Visites commentées par les architectes le 19 de 10 h à 19 h.* La Maison des Frères (l'Hôtel de ville de Caluire). *Le 18 de 14 h à 18 h et le 19 de 10 h à 18 h.*

★ Comment s'informer sur les Journées du patrimoine : Minitel 3615 VMF et Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 62, rue Saint-Antoine, 75004, tél. : 44-61-21-50 et 44-60-21-51.

★ Les Journées du patrimoine sont organisées par la Caisse des monuments historique et des sites, avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), deux associations regroupant la majeure partie des propriétaires privés : La Demeure Historique (57, quai de la Tournelle, 75005, tél. : 43-29-02-86), Les Vieilles Maisons françaises (93, rue de l'Université, 75007, tél. : 40-62-61-71) et la FNAC.

La France qui eut, il y a dix ans, l'initiative de cette manifestation, est depuis relayée, sous l'égide du Conseil de l'Europe, par vingt et un pays européens dont trois nouveaux venus : le Danemark, la Norvège et l'Allemagne.

## DISQUES

*Même si elle n'échappe pas tout à fait à la somnolence estivale, l'industrie du disque ne met pas la clé sous la porte le 1er juillet venu. Les nouveautés continuent de paraître, et les rééditions tentent de trouver une place au soleil qu'on leur refuserait peut-être en d'autres saisons. On présentera donc ici quelques moments importants des derniers mois, qu'il s'agisse du nouveau disque de Pete Townshend, événement marquant, qu'il soit heureux ou regrettable, du dernier enregistrement de Marcus Miller, bassiste étoile, ou des rééditions de Leonid Kogan, violoniste russe, ou de Charlie Christian, guitariste américain.*



LETTO/STILLS

Khaled.

### « N'SSI N'SSI », NOUVEL ALBUM DE KHALED

# *Rêve d'Arabie*

AVEC *Didi*, l'an passé, Khaled avait cessé d'être un *cheb*, un gamin du raï oranais. Avec les producteurs Don Was et Michael Brooks, il avait teinté sa musique de couleurs occidentales, fait irruption dans les hit-parades européens, était passé du statut de chanteur maghrébin, interprète de cassettes enregistrées à la chaîne, à celui de vedette internationale. Khaled, qui a de l'énergie et de l'intelligence, s'est très vite demandé comment il pouvait élargir son champ d'action au-delà des sentiers battus de la *world music*. Il nous livre aujourd'hui la suite de ses réflexions en onze titres, placés dans l'exacte tradition de la musique populaire arabe, en l'occurrence égyptienne. L'Egypte rayonnante, celle d'hier avec ses grands orchestres à cordes, celle d'aujourd'hui avec sa *gil music*, la dance cairote qui a déferlé cette année sur le Maghreb, damant le pion au raï sur son propre terrain. Khaled est arabe, il le dit d'une voix plus mature que jamais et fait état, lorsqu'il signe une chanson, de son titre de *hadj*, réservé aux pèlerins de La Mecque.

Pour entreprendre ce grand rêve panarabe, Khaled s'est adjoint les talents de Philippe Eidel (producteur de la musique du *Mahabharata* de Peter Brook, et de celle de *Bunker Palace Hotel* d'Enki Bilal) qui a produit cinq des titres de *N'ssi N'ssi*, dont *Kebou*, un poème de fin de nuit, chanté sur un mode entêtant par un Khaled parti à la recherche du *taârab*, l'extase du beau. C'est prenant, c'est fort. Flûte de roseau, voix insistante soutenue par un orchestre à cordes enregistré au Caire : la formule se retrouve dans *les Ailes* (une autre histoire d'amour), qui est aussi l'une des quatre chansons (avec *Alech Taadi*, aux influences latines, et *Bakhta*, la « *lumière d'Oran* ») incluses dans la bande originale du film *Un, deux, trois, soleil*, de Bertrand Blier.

Album à deux producteurs, donc à double entrée comme le précédent, *N'ssi N'ssi* est aussi une belle machine à danser, Don Was se chargeant de renforcer les sections de cuivres, de donner au son une patine un peu distante, propice aux motifs simples (*Serbi serbi*, sur l'alcool, *Adieu*, sur le mariage, rythmique rap, tonalité celte), et de remixer un succès précédent, *Chebba*. La chanson *N'ssi N'ssi*, un hymne à la rupture amoureuse, salutaire à l'homme libre, donne son nom à l'album. Elle sera sûrement la plus facile à retenir et à danser avec ses cuivres appuyés, son refrain en boucle, ses chorus de guitare électrique. Enfin, et pour confirmer son entrée officielle dans les mondes supérieurs de la culture, Khaled, en pleine force, traverse avec le sourire *El Marsam*, une chanson tirée de la pièce d'Edward Bond, *Jackets ou la main secrète*, mise en scène cet hiver par Bruno Boeglin. Elle donne une conclusion sans appel à un album fondamentalement original.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ 1 CD Barclay 519898

## CLASSIQUE

### Leonid Kogan

*Concertos pour violon de Brahms, Beethoven et Tchaïkovski – Symphonie espagnole de Lalo et Sérénade mélancolique de Tchaïkovski*

*Orchestre Philharmonia et Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire, Kyril Kondrachine et Constantin Silvestri (direction).*

Leonid Kogan fut l'un des rares solistes que les Soviétiques envoyèrent comme ambassadeur culturel à l'Ouest.

Il est vrai qu'il jouait du violon une « tête » au-dessus de nombreux confrères. Il a voyagé partout, réalisé ses enregistrements à l'Ouest. Puis il est mort en 1982 et peu à peu a été oublié. EMI se souvient de lui en publiant ce double album économique enregistré magnifiquement en 1959 et dont le minutage est particulièrement généreux : deux heures trente-cinq minutes et cinquante secondes et non deux heures vingt minutes comme l'annonce modestement la pochette ! Kogan jouait avec un vibrato assez serré et un archet tendu à craquer. Il articulait ses phrases avec la netteté d'élocution d'un acteur du Français. Son jeu laissait semble-t-il – au moins en studio – peu de place à la spontanéité : chaque nuance, chaque phrasé témoigne d'une mise au point minutieuse, attitude qui n'est pas sans rappeler Heifetz, style et personnalité mis à part.

**2 CD EMI « Profile » CZS 7 67732-2.**

### Bartok

*Concerto pour violon et orchestre n° 2*

### Berg

*Concerto pour violon et orchestre « à la mémoire d'un ange »*

*Régis Pasquier (violon), Orchestre symphonique de la Radio de Budapest, Erich Bergel (direction).*

Ce disque de grands concertos tant espéré (« le Monde Arts et Spectacle du 2 décembre 1992 ») tombe à point nommé pour saluer le talent de Régis Pasquier. Ce violoniste français, héritier d'une brillante lignée de musiciens, se produit aujourd'hui un peu partout dans le monde, sans pourtant faire partie du club de plus en plus fermé des violonistes les plus en vue. Il y a là une énigme que ce nouveau disque vient compliquer encore.

Enregistré par quelques-uns des violonistes majeurs de ce siècle depuis sa création en 1939 par Zoltan Szekeley et l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam dirigé par Willem Mengelberg (concert capté par la radio hollandaise dont le disque a été publié il y a quelques années), le *Second Concerto* de Bartok s'est, peu à peu, imposé dans les salles de concert, sans pour autant être beaucoup joué. Un sort qu'il partage avec le *Concerto à la mémoire d'un ange* de Berg. Mais, si le Berg est moins joué depuis une quinzaine d'années, en France tout du moins, celui de Bartok a fait un retour remarqué.

Enregistrées en Hongrie avec un orchestre aussi spécialisé dans cette musique que l'Orchestre national de France peut l'être dans Debussy, Ravel et Roussel, ces interprétations s'imposent par la fraîcheur, la spontanéité du jeu de Régis Pasquier à qui aucune des nombreuses difficultés techniques amassées par les deux compositeurs ne résiste. Sa justesse de style et d'intonation lui permet de s'approprier ces deux œuvres tout en les respectant. Ex-violoniste lui-même, le Roumain Erich Bergel dirige avec un sens remarquable de la repartie. Se coulant dans la conception du soliste, il lui tisse un accompagnement idéal. Plutôt globale, la prise de son place le soliste au premier plan, beaucoup moins cependant que dans les enregistrements surévalués de Perlman. Mais il vaut mieux cela que l'inverse, qui se produit souvent en concert. De sorte que ce couplage inédit des deux concertos majeurs pour violon du XXe siècle s'impose au premier plan.

**1 CD Auvidis-Valois V 4691.**

### Couperin

*Office des Ténèbres : Trois leçons de Ténèbres du Mercredi Saint*

*Gérard Lesne (haute-contre), Ensemble Il Seminario musicale.*

Pour cette nouvelle interprétation du chef-d'œuvre de Couperin et de la musique religieuse catholique française, Gérard Lesne et Il Seminario musicale ont replacé les *Trois leçons de Ténèbres* dans leur fonctionnalité liturgique. Elles sont donc « entrelardées » par le plain-chant. Doivent-elles être chantées par un homme ? La question a souvent été posée puisque cette musique a été composée pour un couvent de religieuses. Mais seul le résultat compte. Tout récemment, André Tubeuf a diffusé sur France-Musique le vieux disque, jamais réédité, du ténor Hugues Cuenod. Dépassée musicologiquement, sa lecture, qui remonte aux années 50, n'a toujours pas de concurrent sur le plan de l'expression, de l'émotion, de la tenue vocale, de la diction.

Gérard Lesne et son ensemble abordent Couperin avec les qualités qui ont fait leur réputation, et mettent en valeur le raffinement inouï de l'écriture musicale. Leur préciosité pourrait déranger si elle ne s'accompagnait d'une intériorité implorante et si Gérard Lesne n'était contraint à céder périodiquement le pas au plain-chant, ce qui l'empêche de jouer les stars. Ecouté dans sa continuité – antienne, psaume, leçon, répons, leçon, répons, leçon, répons et verset – et dans la diversité de son accompagnement instrumental – basse de violon, théorbe et orgue, – cet enregistrement, réalisé de façon extrêmement soignée, porte la marque de fabrique d'Harmonic Records, éditeur exigeant. Il n'a pas fallu moins de deux tentatives pour venir à bout de ces cinquante-six minutes de musique. Voilà peut-être pourquoi ce disque approche techniquement de la perfection.

**1 CD Harmonic Records H/CD 9140.**

### Teresa Stich-Randall

*Récital au Festival d'Aix-en-Provence 1956 : lieder et mélodies de Mozart, Schubert, Brahms, Richard Strauss, Robert Schumann et Debussy*

*Hans Rosbaud (piano).*

Publié il y a une dizaine d'années par la Fnac, dans un splendide coffret toilé de deux disques accompagnés d'un livret luxueux, ce récital de Teresa Stich-Randall et de Hans Rosbaud est une page brillante de l'histoire du Festival d'Aix. Un instantané capté en public pendant l'été 1956, à l'époque où Aix était une capitale de la musique. On ne se lasse pas de réentendre la voix droite, l'art raffiné d'une chanteuse que le vieux Toscanini devait adouber. En plus d'être une leçon de chant, les interprétations de Stich-Randall sont également une grande leçon de diction. Trop de ses consœurs négligent aujourd'hui cette dimension essentielle.

**1 CD INA « Mémoire Vive » 262008. Distribué par Wotre Music.**

### Beethoven

*Sonates pour piano op. 101 et 106 « Hammerklavier »*

*Abdel Rahman El Bacha (piano)*

Il était simple autrefois d'acheter une intégrale des sonates pour piano de Beethoven : Artur Schnabel, Wilhelm Backhaus, Wilhelm Kempff et Yves Nat proposaient leur vision au monde entier. Puis le jeune Brendel est venu. Il fut suivi par Arrau, par un *remake* de Kempff, le jeune Barenboïm. Puis la discographie s'est emballée et il est devenu impossible de faire un choix. C'est dans ce contexte qu'Abdel Rahman El Bacha a entrepris d'enregistrer, à son tour, les trente-deux sonates pour un petit éditeur français indépendant.

El Bacha publie son intégrale dans l'ordre chronologique, ainsi que l'avait fait le Russe Vladimir Ashkenazy. Avec ce disque, il visite l'univers complexe des dernières sonates. Il se trouvera bien quelqu'un pour lui reprocher d'oser s'attaquer à ce monument à l'âge de trente-cinq ans. Et pourtant, en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels, le pianiste donne des interprétations parfaitement abouties. La logique de la construction est humanisée par une expression dont la sérénité, la profondeur, la violence n'ont rien à envier à celles de ses glorieux ancêtres. L'*Opus 101* trouve même l'une de ses réalisations les plus proches de l'idéal depuis celle de Maurizio Pollini... qui n'était guère plus vieux que lui lorsqu'il la fit paraître chez Deutsche Grammophon.

**1 CD Forlane UCD 16685.**

### Moszkowski

*15 Etudes virtuosité op. 72.12 Etudes pour la main gauche seule op. 92 F*

*Alain Raës (piano).*

Jusque dans l'immédiat après-guerre, il était impensable qu'un jeune pianiste échappe, au cours de ses années de formation, aux *Etudes op. 72* de Moszkowski. Les temps ont changé : il est devenu quasi impossible d'en trouver une édition. Alain Raës s'est lancé dans la folle entreprise de les enregistrer toutes. Chapeau ! Il franchit cet Annapurna pianistique sans encombre, en grand sportif. Et même si l'on peut regretter, ici ou là, un jeu un peu trop insistant, il faut admirer avec quelle passion l'interprète s'efforce de nous convaincre que cette musique vaut mieux que l'oubli dans lequel elle est tombée. Elève de Moszkowski (1854-1925), Vlado Perlemuter a souvent regretté n'avoir eu ni le temps ni le courage de les jouer toutes, ce qui est également le cas de Vladimir Horowitz, Jorge Bolet, Shura Cherkassky et Stephen Hough.

**1 CD Solstice SOCD 102. Distribué par Wotre Music.**

### Rossini

*La Cenerentola*

*Cecilia Bartoli (Cenerentola), William Matteuzzi (Don Ramiro), Alessandro Corbelli (Dandini), Don Magnifico (Enzo Dara), Fernanda Costa (Clorinda), Gloria Banditelli (Tisve), Michele Pertusi (Alidoro), Orchestre et Chœur du Théâtre communal de Bologne, Riccardo Chailly (direction).*

Si les micros de Decca sont souvent inopérants lorsqu'ils doivent capter un piano, ils ont peu de concurrents dès qu'il s'agit d'opéra. Ce qui frappe donc immédiatement à l'écoute de cette *Cenerentola* captée dans l'acoustique sans équivalent de l'Opéra de Bologne, c'est le naturel avec lequel l'orchestre sonne, la cohérence spatiale qui règne entre les chanteurs. La formation bolognaise n'est pas la plus parfaite du moment mais elle joue avec cette couleur et ce style que n'ont justement pas les orchestres symphoniques de carrure internationale. L'orchestre et Chailly sont donc des personnages à part entière. Cela donne à cette interprétation un cachet tout particulier, une ambiance de fête, une vie théâtrale qu'on aurait bien du mal à trouver dans l'enregistrement inégal de Claudio Abbado réalisé à Londres. La distribution s'impose sans une faiblesse notable . Cecilia Bartoli triomphe en Cendrillon. Mais ce n'est déjà plus une surprise malgré son tout jeune âge. Les hommes sont également en voix et en situation, ce qui n'était le cas d'aucun des autres enregistrements antérieurs. Il est vrai que, s'il est devenu quasi impossible de distribuer les opéras de Wagner aussi dignement qu'il y a quarante ans, on n'a jamais aussi bien chanté Rossini que depuis deux décennies.

**2 CD Decca 436 902-2.**

A. Lo.

LIPNITZKI/VIOLLET

Teresa Stich-Randall.

## MUSIQUES DU MONDE

### MÉDITERRANÉE

**La Squadra**

***Chansons génoises***

Les neuf messieurs de la Squadra, bons vivants et bons travailleurs, aiment à boire et à manger. Au café, entre vin et conversations, ils chantent en improvisant des textes sur le mode polyphonique, et en dialecte génois. C'est le *trallalero*, des voix emmêlées dans une même aventure poétique, du haute-contre à la basse. Cette fois, ils s'attaquent au répertoire de *«chansons écrites, qui ne sont pas du genre trallalero»*, mais y ressemblent fort. L'enregistrement de cet album, italien jusqu'au bout des *notes, et qui fait suite à l'excellent la Squadra, Compagnia del Trallalero*, dans la même collection, a été enregistré en deux jours, à la Trattoria del Pipo, dans le village d'Ognio. D'où la fraîcheur du propos mais aussi l'effet de résonance qui rend cet exercice de chant *a capella* un peu distant.

**1 CD Buda records 92571 distribué par Adès.**

### BRÉSIL

**Geraldo Azevêdo**

***Berekekê***

Geraldo Azevêdo vient du Nordeste brésilien, qu'il aime sincèrement. Au milieu de platitudes mal maîtrisées (arrangements sans originalité, voix hésitante), Azevêdo laisse éclore quelques belles fleurs (*Berekekê*, *Onde Andara*). Avec un jeu de percussions ancré dans la nature (calebasses, écorces, sifflets, graines...), une poésie calme, nourrie du contraste de la verdure et de la sécheresse, il suit les déambulations d'un Nordeste bercé par sa culture, endolori par la pauvreté, sauvé par ses croyances.

**1 CD Buda Records 92563 distribué par Ades.**

**Joao Gilberto**

***Bossa-nova***

Trente-huit bossas-novas parmi les plus célèbres, dans leurs versions originales, *enregistrées à la fin* des années 50 et au début des années 60 par le pape du genre, Joao Gilberto, interprète et guitariste de génie. *Desafinado*, *Corcovado*, *Rosa Morena*, *Doralice*, ces titres signés Tom Jobim, Dorival Caymmi, Carlos Lyra, ont fait le tour du monde. Au milieu de toutes ces perles (rendues bien brillantes par la technique de nettoyage du son), on tombe sur les trois seules chansons que Joao Gilberto ait jamais composées avec succès : *Bim Bom*, *Ho-Ba-La-La*, (en onomatopée), *Um abraço no bonfa* (un instrumental).

**2 CD TAC 680915 et 68925, distribué par DAM.**

**V. Mo.**

### AFRIQUE

**Oumou Sangaré**

***Ko Sira***

Les chanteuses maliennes, qu'elles soient griottes ou pratiquent le wassoulou (style profane du nord du pays) comme Oumou Sangaré, se fanent vite. Les engouements de Bamako n'ont rien à envier dans leur brutalité et leur brièveté à ceux de Londres ou Paris. Oumou Sangaré fait exception à la règle, elle règne depuis maintenant cinq ans. *Ko Sira* est un disque magnifique, qui met à la portée des oreilles européennes une musique qui n'a rien perdu de son africanité. Il a suffi d'empêcher les musiciens du groupe de tomber dans les pièges que tend la fée électricité aux guitaristes, de mettre en valeur leur virtuosité tranquille, et de laisser Oumou Sangaré chanter, avec une retenue et une passion rares. On trouvera sur le livret la traduction des textes, louange à un mécène qui a offert une voiture à la chanteuse ou conseil à la jeune épouse. Une heure dans la vie et la musique du Mali.

**1 CD distribué par Media 7. World Circuit.**

**T. S.**

### ILES

**Boukman Eksperyans**

***Kalfou Danjere***

Enregistré il y a un an à Port-au-Prince, en pleine tourmente politique, *Kalfou Danjere* tape à bras raccourcis contre les corrupteurs d'Haïti et défend les valeurs ancestrales de l'île nègre, etc. *Carrefour dangereux*, qui donne son titre à l'album, est un air de carnaval, dansant et chanté à pleins poumons. Les neuf enfants terribles de Boukman y promettent un triste sort aux exploiteurs et aux tricheurs, forcés un jour ou l'autre de passer sur un de ces carrefours où la société secrète Bizango installe ses magies violentes. La chanson fut interdite en 1992 par les autorités militaires, peu, ou trop, sensibles à la métaphysique vaudoue. Sur des tambours iorubas, des guitares rock, ou des rythmes purement caraïbes, Boukman Eksperyans chante la force des Congos, une branche ethnique d'origine africaine, et par extension, les Noirs des campagnes. Plus concis que leur précédent album, *Vodou Adjae*, *Kalfou Danjere* vaut par son bouillonnement, son effervescence.

**1 CD Mango 162539927 distribué par Island.**

### REGGAE

**Lucky Dube**

***Victims***

Sur le livret de son dernier album *Victims*, le reggaeman sud-africain Lucky Dube est sous une ampoule électrique, dans une pièce vide. Il joue avec une télévision, l'affronte du regard, l'éteint et puis s'en va. Photos énigmatiques pour un album très direct, impliqué. Tremplin de toutes les aventures (américaines, jamaïcaines, zouloues...), le reggae de Lucky Dube s'écarte par instants des figures imposées du genre, mais c'est pour mieux y revenir. *Victims* reprend les thèmes des précédents albums : égalité, justice, respect, anathèmes jetés au tribalisme, à l'oppression, le racisme et la corruption. En dix titres, Lucky Dube, dont la voix s'est affermie, confirme ses promesses. Entre un *Soldiers for Righteousness* agressif et très africain et un Different *Colours, One People* digne de Marley, impossible de traînailler en route.

**1 CD Celluloid 66929 distribué par Mélodie.**

**V. Mo.**

**UB40**

***Promises and Lies***

On saura gré à UB40 d'avoir depuis plus de dix ans fait œuvre pédagogique en faveur du reggae auprès d'un public très large. Un indéniable talent de compositeur, un art consommé de l'adaptation (*I Got You Babe*, *Red Red Wine*) leur ont valu un succès jamais démenti. Les *puristes leur reprochent, pas toujours* injustement, leur opportunisme et des interprétations vidées de leur spiritualité. Ils auront beau jeu de critiquer ce nouvel album. Peu de morceaux inspirés (le sautillant *Reggae Music*, l'attachant *Higher Ground*) et surtout une fâcheuse tendance à systématiquement amollir le propos pour ne produire qu'une variante aseptisée d'un style originellement plus habité. A l'image de cette version adipeuse et flemmarde de *Can't Help Falling in Love*, qui servit, il y a peu, de bande-son au lamentable *Sliver*.

**1 CD Virgin, DEPCD15.**

**S. D.**

ANDREW ECCLES

Pete Townshend.

## ROCK

**Pete Townshend**

***Psychoderelict***

Depuis les débuts du Who, Pete Townshend a toujours tenté d'élargir les formats de la création rock. Inventeur du *concept album* et du *rock opera*, il a écrit quelques-unes des plus belles pages de l'histoire du genre. Mais l'exercice est périlleux, l'auteur de *Tommy* s'y est d'ailleurs brûlé les doigts. En 1989, il ratait l'adaptation musicale d'un conte pour enfant, *Iron Man*. Nullement découragé, il met en scène dans *Psychoderelict* de nouveaux personnages. A la fois pièce radiophonique (les dialogues parlés tiennent une place importante) et opéra rock, le disque conte l'histoire d'une rock star quinquagénaire, Ray High. Les réflexions sur le show-business et son pouvoir corrupteur, sur les vedettes et leur public, ont toujours été au cœur de l'œuvre de Townshend. Cette part d'autobiographie n'intéressera peut-être plus grand-monde, le guitariste signe pourtant là un de ses meilleurs albums solos. Si la prétention du projet alourdit parfois le discours, un sens aigu de l'ironie le sauve le plus souvent. Une lucidité faite de candeur et de dérision, l'art d'une guitare rythmique allant à l'essentiel et un don éternel pour les harmonies chorales évoquent à plusieurs reprises (*English Boy*, *Now and Then*, *I Want That Thing*) les grands moments de l'ex-leader du Who. Une nostalgie confirmée par des références constantes aux années 70. Une partie des morceaux a été écrite il y a plus de vingt ans, pour le projet *Lifehouse* qui aurait dû s'intercaler entre *Tommy* et *Quadrophenia* mais n'est jamais sorti.

**1 CD Atlantic/Carrère, 7567 82494 2.**

**S. D.**

**The Breeders**

***Last Splash***

Autrefois, les Breeders étaient une *activité annexe de Kim Deal, alors* bassiste des Pixies. Les Pixies se sont séparés. Tanya Donnelly est partie pour fonder Belly, et Kim Deal s'est retrouvée avec un groupe à plein temps. Elle y joue de la guitare, y chante, en compagnie de sa sœur Kelley, de Josephine Wiggs à la basse et de Jim McPherson à la batterie. A eux quatre, ils font beaucoup de bruit, sans jamais compliquer trop les choses. Et c'est cette simplicité, ces mélodies à la limite de la comptine, ces petites idées musicales exploitées jusqu'à la trame qui font le charme des Breeders, un charme minimaliste par nécessité plutôt que par choix.

**1 CD 4AD CAD 3014 CD distribution Virgin.**

**Sweet Relief**

***A Benefit for Victoria Williams***

Victoria Williams est chanteuse auteur-compositeur et américaine, c'est la sœur de Lucinda, également chanteuse. L'an passé, Victoria Williams a ressenti les premières atteintes de la sclérose en plaques. Comme la plupart des artistes américains, elle ne bénéficiait d'aucune couverture sociale. Ce disque est d'abord destiné à réunir les fonds nécessaires aux soins qu'elle doit recevoir, mais aussi à attirer l'attention sur le sort des artistes dont la maladie interrompt la carrière.

On sait depuis longtemps que la générosité n'est pas une garantie de qualité artistique. Heureusement *Sweet Relief*, qui réunit quatorze artistes interprétant chacun une composition de Victoria Williams, est un disque magnifique, qui révèlera en France un auteur parfaitement méconnu interprété ici par des gens aussi divers que Pearl Jam *(Crazy Mary*, magnifique ballade), Lou Reed, Michelle Shocked, les Jayhawks, c'est-à-dire un échantillon plus que représentatif du rock américain vivant.

**1 CD Columbia 01-474199-10.**

**T. S.**

## RAP

**US 3**

***Hand on the Torch***

Geoff Wilkinson (DJ) et Mel Simpson (pianiste), le duo britannique qui compose US 3, ont dû se pincer en réalisant qu'une signature chez Capitol leur ouvrait les portes de Blue Note. Non seulement ils allaient figurer au catalogue du plus prestigieux des labels de jazz, mais ils avaient en plus toute latitude pour échantillonner avec délice les chefs-d'œuvre de Thelonious Monk, Art Blakey, Horace Silver, Donald Byrd ou Herbie Hancock et fabriquer en compagnie de quelques instrumentistes et d'une poignée de rappers la fusion idéale. L'utilisation des accointances rap/jazz est aujourd'hui un des procédés de production les plus exploités, même le plus *hardcore* des *b-boys sample* du be-bop. Mais si tous se proclament fans de John Coltrane, la symbiose entre les deux styles a rarement atteint ce degré de perfection. *Un parti pris de sobriété guide cette* rencontre. Conviviale, bien sûr, ondulant d'un *groove* sensuel et élégant mais n'ayant pas négligé pour une fois le travail de composition. *Tukka Yoot's Riddim* et *Eleven Long Years inaugurant brillamment*, d'autre part, les fiançailles jazz et ragga.

**1 CD Blue Note, distribution EMI (0777 7 8088326).**

**S. D.**

## JAZZ

**Steve Lacy**

***We See***

Quand il parle de Monk avec qui il a travaillé (joué) seize semaines d'affilée, tous les jours et les nuits, Steve Lacy (saxophone soprano) parle de la science de Monk, de ses silences et de sa conscience d'artiste. Il évoque cette bague énorme que Monk arborait pour contrer la virtuosité qui le menaçait comme elle menace toujours plus ou moins les musiciens. Il célèbre ce sens poétique que Monk donnait au monde qui l'entoure, par *sa parole, ses chapeaux, ses jeux et* sa bonté. Steve Lacy est le mieux placé, par sa rigueur, son histoire, son sérieux, la beauté poignante de sa sonorité et sa connaissance des plasticiens pour le donner à voir. *We see.*

**1 CD Hat Art 6 127.**

**Ciné Jazz**

***Les Plus Belles Rencontres du jazz et du cinéma***

Une compilation *(les Plus Belles Rencontres du jazz et du cinéma)* qui place en tête de son pot-pourri *l'Arnaque* ne saurait mentir bien longtemps. Dans ce fatras oxydé par trop d'idées reçues et plusieurs fois abélardisé par les impératifs de production, circulent et surnagent, comme des grumeaux de cholestérol dans un système somme toute assez fluide (jazz et cinéma), un peu d'arnaque (la bien nommée), 3,40 grammes de Charlie Parker relooké par Herbie Hancock (*Bird*), 2 minutes 21 de Duke Ellington (*Autopsie d'un meurtre*), quelques traces de Solal (*A bout de souffle*), l'*Alfie Theme* de Rollins, le *No problem* des *Liaisons dangereuses 1960*, et *la Panthère rose*, version Mancini, avec probablement Tony Coe dans ses œuvres.

Résultat ? Un brouet aussi saumâtre que celui qu'on obtiendra, après achats en parfumerie, par aspersion des échantillons mélangés que donne la marchande.

– Mais alors ? Pourquoi en parler ?

– Par devoir, par éthique et par souci. Parce que c'est de cela qu'on parle et cela qu'on matraque.

**1 CD RCA, BM 600, BMG.**

**Charlie Christian**

***Complete Edition, vol. 4, 1940***

La présentation est belle, façon «Pléiade». Les textes sont abondants et soignés. Ce disque, qui permet de rappeler la valeur de la collection, est lié à un moment particulièrement fort de la carrière météorique de Charlie Christian. Le guitariste décisif des temps modernes est ici dans tous ses aspects. Sur chaque instrument, il en fallut un qui quittât la route ordinaire pour les rendre possibles. Charlie Christian est celui qui fit le pas de côté à la guitare. Le volume 4 des «Masters of jazz» regroupe dans l'ordre chronologique les prises avec Benny Goodman en sextet (ses derniers enregistrements où figure Lionel Hampton), des séances du chanteur un peu oublié Eddy Howard (*mais l'orchestre est très riche*), et le nouveau groupe de Goodman comprenant Lester Young (cinq morceaux plus un enregistrement radio), plus cinq versions de *Wholly Cats* par le sextet reconstitué, avec Count Basie au piano. Beaucoup de solos, pas mal de variété et ce sens du jaillissement qui caractérise Charlie Christian (1916-1942). Le tout entre le 11 juin et le 28 octobre 1940.

**1 CD Masters of Jazz MJCD 44 – distribué par Média 7.**

**F. M.**

## CHANSON

**Rachel des Bois**

***Cœur des foyers***

A première vue, et à moins d'être contre la paix des ménages, on n'est pas sûr d'avoir envie que Rachel des Bois pénètre au cœur des foyers. Ne risquerait-elle pas d'y semer la zizanie ? Rachel des Bois, c'est l'obligation du second degré : sainte-nitouche, elle chante un slow pour remettre les garçons à leur place, elle appelle à la paresse *(le Fado des bras cassés)* et s'étonne naïvement des interdits domestiques *(Nicky, l'Enfant du placard)*. Bref, une créature inoffensive *et* dangereuse. Car elle a de l'humour. La preuve, cette parodie façon *Oh, Happy Days*, un hymne à papa, à la pizza et à la mozzarella (une histoire vécue) avec chœur d'enfants et tambourin.

Rachel des Bois est à la mode. *Moi, les garçons*, le premier titre, mais pas le meilleur, tiré de l'album se glisse dans les radios comme une anguille sous la roche. Pour les besoins du disque, l'Espagnole Ouka Lele l'a photographiée en cartomancienne sexy. Enfin, elle est mise en musique par elle-même, *«plus des filles et des garçons»* de son temps. Mélodies et arrangements vont donc balancer entre la java-rock, le rap-funk, la chansonnette-raggamuffin, etc. C'est une farce, mais suffisamment corrosive pour qu'on écoute Rachel la Justicière.

**1 CD Barclay 519507.**

**Léo Ferré**

***Premières Chansons***

Quand Léo Ferré nous a quittés, un jour de 14 juillet, cet album, qui reprend douze chansons enregistrées en 1953, venait à peine de sortir. Une voix, un piano. Un drame permanent. Des textes superbes. L'île Saint-Louis se prend *pour un bateau, les Jésus sont dans* la rue pour quêter leur dîme, M. William joue les employés modèles. Toute la dimension de Léo Ferré est ici contenue, dans une sobriété à laquelle il renoncera par la suite, mais qui reste un fondement de son art. Le piano est en retrait, on n'en entend que mieux la voix, les mots, le souffle.

**1 CD Le Chant du monde LDX274967 distribué par Harmonia Mundi.**

**Les étoiles de la chanson**

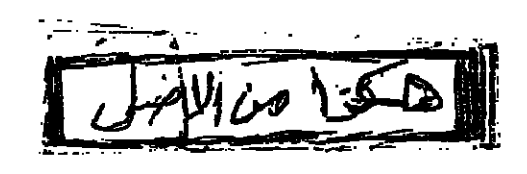
***Lina Margy, Lucienne Delyle, Edith Piaf, Marie-José, Jean Lumière, André Claveau***

Le swing mesuré d'André Claveau *(Chez moi)*, les langueurs classiques de Jean Lumière *(les Petits Pavés)*, les espagnolades de Marie-José *(Chanson gitane)*, le magnétisme de Lucienne Delyle *(Mon amant de la Saint-Jean)*, la légèreté mélodramatique de Lina Margy *(Mon grand)*, *plus quelques Piaf bien sentis* (les standards de 1935 à 1942) : la collection Music Memoria poursuit son balayage de la chanson d'avant-guerre. Le choix du répertoire est judicieux car large. Le son est bien nettoyé, balayé grâce au Cedar, un système performant de restauration sonore. Ces compilations ne s'embarrassent pas des considérations pointues propres aux collectionneurs, mais savent mêler raretés et succès. Music Memoria se situe en cela à mi-chemin entre la collection Chansophone (chez Mélodie) et l'Anthologie de la chanson française enregistrée d'EPM.

**Les CD de la collection Music Memoria sont distribués par Virgin.**

**V. Mo.**





# CINEMA

## Tous les films nouveaux

### Les Arpenteurs de Montmartre

de Boris Eustache,
avec Frédéric Pierrot, Maïté Maille, Isabelle Millkoff, Jean-Michel Tinivelli, Jean-Claude Moingt, Sophie Veyret.
Français (1 h 20).

Déambulations sentimentales et causeries existentielles au pied du Sacré-Cœur.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

### Dandy

de Peter Sempel,
avec Blixa Bargeld, Nick Cave, Dieter Meier, Nina Hagen, Kazuo u, Yoshito Ohno.
Allemand (1 h 33).

Un Candide plus rock que voltairien se balade sur nos modernes continents géographiques, culturels et sociaux.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

### La Firme

de Sydney Pollack,
avec Tom Cruise, Jeanne Tripplehorn, Gene Hackman, Ed Harris, Holly Hunter, Hal Holbrook.
Américain (2 h 34).

Un jeune et brillant juriste découvre qu'il est au service d'une bien étrange société. Il utilise les ressources du droit et de ses biceps pour faire éclater la vérité.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

### Justinien Trouvé ou le bâtard de Dieu

de Christian Fechner,
avec Pierre-Olivier Mornas, Ticky Holgado, Bernard-Pierre Donnadieu, Bernard Haller, Patrice Valota.
Français (2 h 40).

La trépidante et picaresque histoire d'un enfant trouvé devenu prisonnier lettré puis bourreau sentimental, dans la France profondément trouble du dix-septième siècle.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

### Rabi

de Gaston Kabore,
avec Yacouba Kabore, Tinfissi Yerbanga, Joséphine Kabore, Joseph Nikiema, Colette Kabore, Chantal Nikiema.
Français (1 h 02).

Quand la simplicité d'un conte pour enfants devient le plus court chemin vers une beauté sereine et enchantée. Au même programme, le court-métrage *Denko*, de Mohamed Camara, est, d'une tout autre manière, une splendide légende mythologique.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

### Trois filles

de Satyajit Ray,
avec Anil Chatterjee, Chandana Bannerjee, Kali Bannerjee, Kanika Mazumdar, Soumitra Chatterjee, Aparna Das Gupta.
Indien, noir et blanc (2 h 51).

Trois portraits de femmes, trois amours malheureuses, trois nouvelles de Tagore mises en images par Ray au début des années 60, avec une cruauté aux franges du fantastique et une élégance souveraine.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

## Reprise

### Madame porte la culotte

de George Cukor,
avec Katharine Hepburn, Spencer Tracy.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 45).

Cukor n'a pas tourné que des grands films, mais il est ici au sommet de sa forme lorsqu'il règle l'affrontement, d'une violence tout en finesse, entre l'avocate Hepburn et le procureur Tracy, géniaux, tout simplement géniaux.

VO : Reflet Médicis I (ex Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34).

« Madame porte la culotte », de George Cukor. PROD/DB

## Paris

### L'Enfant lion

de Patrick Grandperret,
avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu.
Français (1 h 26).

Entre l'enfant et l'animal, entre le documentaire et le conte, entre la cruauté et l'enchantement, Grandperret invente un film « pour enfants » à nul autre pareil, et qui réjouit tout autant les adultes.

Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

### Le Fugitif

de Andrew Davis,
avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones, Sela Ward, Julianne Moore, Joe Pantoliano.
Américain (2 h 10).

Une impeccable transposition pour grand écran du feuilleton culte, avec un Harrison Ford complètement « bon », et un Tommy Lee Jones assez incomplètement « méchant » pour devenir un personnage au moins aussi intéressant.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

### Hélas pour moi

de Jean-Luc Godard,
avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah, Bernard Verley, Jean-Louis Loca.
Helvético-français (1 h 24).

Sur le motif d'*Amphitryon*, Godard brode une méditation polyphonique et omnivoyante. L'évidence de la beauté et le trouble de l'intelligence passionnent et intriguent qui se laisse aller à ce film aux bras grands ouverts.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

### Le Milicien amoureux

de Kira Mouratova,
avec Nikolaï Chatokhine, Irina Kovalenko, Natalia Ralleva, Dacha Koval.
Franco-ukrainien (1 h 50).

Kira Mouratova bricole un mélodrame sensible et rigolard, désespéré et précis, autour du combat d'un flic russe pour conserver la garde d'un bébé trouvé dans un champ de choux.

VO : Reflet Médicis I (ex Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34).

### Moi Ivan, toi Abraham

de Yolande Zauberman,
avec Roma Alexandrovitch, Sacha Iakovlev, Vladimir Machkov.
Français (1 h 45).

Les tribulations de deux gamins, l'un juif et l'autre pas, dans la Pologne des années 30, en prenant de vitesse tous les clichés.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

### Si loin, si proche

de Wim Wenders,
avec Otto Sander, Peter Falk, Horst Buchholz, Nastassja Kinski, Bruno Ganz.
Allemand, noir et blanc et couleurs (2 h 15).

Wenders retrouve le deuxième ange des *Ailes du désir*, pour un film-retour sur terre, au risque d'un monde en lambeaux où le regard et les mots, la bonne volonté et la lucidité tentent de tracer un nouveau chemin.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

### Tout ça pour ça

de Claude Lelouch,
avec Marie-Sophie L., Vincent Lindon, Gérard Darmon, Francis Huster, Alessandra Martines, Fabrice Luchini.
Français (2 h).

La double hélice des récits croisés d'un trio de pieds-nickelés et d'un quatuor de bourgeois en plein marivaudage propulse le nouveau Lelouch vers des sommets de bonne humeur.

Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

### Trois couleurs Bleu

de Krzysztof Kieslowski,
avec Juliette Binoche, Benoît Régent, Florence Pernel, Charlotte Very.
Franco-helvético-polonais (1 h 40).

Premier volet de la trilogie de Kieslowski, centré autour d'une jeune femme confrontée à la solitude après une tragédie personnelle, avec une extraordinaire Juliette Binoche

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

### Val Abraham

de Manoel de Oliveira,
avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra, Cecile Sanz de Alba, Rui de Carvalho.
Portugais (3 h 07).

Avec *Madame Bovary* en arrière-plan, l'un des plus beaux portraits de femme jamais créés au cinéma, où la force, la douleur et la beauté de l'héroïne donnent naissance à un monde complexe et fascinant.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

## Festivals

### De Michel-Ange à Andy Warhol

La rétrospective « De Michel-Ange à Andy Warhol » rassemble documentaires et films de fiction consacrés à des vies d'artistes. Au programme, *Cellini*, par Riccardo Freda, *l'Age d'or florentin*, par Rossellini, *Le Greco*, joué par Mel Ferrer, *Rembrandt* par Korda, *Pirosmani*, par Paradjanov, *Montparnasse 19* et *la Vie passionnée de Vincent Van Gogh*, forcément, et indispensablement *Cinq femmes autour d'Utamaro*, de Mizoguchi.

Jusqu'au 3 octobre. Auditorium du Louvre. Tél. : 40-20-52-99.

### Le petit monde de René Clair

Par son ironie et sa finesse, René Clair (1898-1981) fut l'un des meilleurs cinéastes français de la fin du muet et du début du parlant. Parallèlement à la réédition au Champollion de *C'est arrivé demain* (1944), inédit en salle depuis quinze ans, le Reflet Médicis présente un hommage en treize films : *Sous les toits de Paris, le Million, A nous la liberté, 14 Juillet, Fantôme à vendre, la Belle Ensorceleuse, Ma femme est une sorcière, Le silence est d'or, la Beauté du diable, les Belles de nuit, les Grandes Manœuvres, Porte des Lilas, Tout l'or du monde.*

Jusqu'au 19 octobre. Reflet Médicis (5e). Tél. : 43-54-42-34.

### Le ciné-club de l'Arlequin

Le cinéma l'Arlequin présente chaque dimanche à 11 heures un film suivi d'un débat animé par Claude-Jean Philippe. Le dimanche 19, *la Naissance de l'amour*, de Philippe Garrel, en avant-première.

Cinéma l'Arlequin, 76, rue de Rennes 6e. Tél. : 42-56-49-03.

### Le cinéma et son train

L'exposition « Compartiment cinéma » à la mairie du 5e arrondissement permet de découvrir le cinéma grâce à la présentation d'extraits de cinquante-cinq films. Dans dix compartiments sont présentés autant de thèmes : les débuts du cinéma, les gens du rail, la guerre, les révolutions lointaines, les films noirs, amour et romantisme, les westerns, les films comiques, les films de gare et les films d'art. Le Terminus sera consacré à la présentation d'extraits de films célèbres.

Jusqu'au 21 novembre. Mairie du 5e arrondissement, 21, place du Panthéon (5e). Tél. : 43-29-21-76.

### Sensations au dôme Imax

Le dôme Imax, petit frère de la Géode né le 14 juillet 1992, présente son nouveau programme à sensation. Sept titres seront projetés : *Entre ciel et terre*, des montgolfières aux fusées ; *En direct de l'espace* et *Planète bleue* retracent l'odyssée des navettes spatiales ; *Extrêmes Limites* transporte le spectateur dans un hélicoptère miniature à bord du corps humain ; *Grand Canyon* et *Antarctica* font découvrir des contrées sauvages ; *Rolling Stones at the Max* présente des extraits de la tournée européenne du groupe rock.

Jusqu'au 31 décembre. Dôme IMAX, 1, place du Dôme, à la Défense. Tél. : 46-92-45-45.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

## Les entrées à Paris

Avec plus de 100 000 entrées de plus que la période correspondante de 1992, la semaine se sera plutôt bien tenue, grâce à un « bouquet » de nouveaux films aux saveurs assez diverses pour séduire un public varié. *Dans la ligne de mire* fait mouche à 110 000 en 43 salles, ce qui est un score honorable, sans plus, pour un thriller à grand spectacle avec Clint Eastwood en vedette. Et *Trois couleurs Bleu* avait bien démarré avant même le Lion d'or et le Prix d'interprétation à Juliette Binoche, pour dépasser les 60 000 spectateurs sur seulement 17 écrans. Mais il faudra patienter encore un peu avant d'estimer l'influence des récompenses vénitiennes sur la carrière du film de Kieslowski. *L'Avocat du diable* obtient un verdict mitigé avec 40 000 entrées dans ses 18 salles, tandis qu'*Hélas pour moi* commence bien, à près de 15 000 dans seulement sept cinémas. Il reste à découvrir si, au-delà du « noyau dur » d'environ 50 000 personnes à Paris qui accompagnent Jean-Luc Godard dans toutes ses pérégrinations, ce film, grâce à son lancement promotionnel important, parviendra à attirer un public plus vaste.

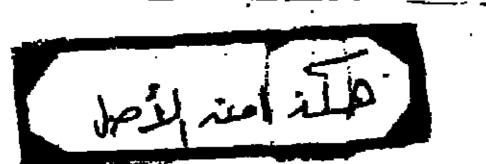
Et, si quatre des sept nouveautés de la semaine ne déméritent pas, le grand champion du box-office reste *le Fugitif*, avec près de 165 000 clients à ses trousses, ce qui lui permet d'approcher les 400 000 en quinze jours. Parmi les autres grosses sorties des semaines précédentes, *Sliver* et *la Soif de l'or* demeurent au coude à coude avec quelque 250 000 entrées en trois semaines, devant *Hot Shots 2* à 200 000 pour la même durée d'exploitation : mais la parodie des films de guerre reçoit un meilleur accueil en province, ce qui lui permet de devancer les deux titres précédents sur le marché national.

En deuxième semaine, *Si loin, si proche !* et *Val Abraham* résistent bien. Les quelque 15 000 spectateurs totalisés devant seulement cinq écrans, pendant 3 h 15, représentent un succès pour le film de Manoel de Oliveira. Le cas de celui de Wim Wenders, à 32 000 dans treize salles, est moins clair : en comparaison des succès qu'avaient été *Paris Texas* ou *les Ailes du désir*, ou en fonction de son coût de production, c'est une déception. Mais, si on se souvient des scores des précédents films de Wenders, le résultat traduit seulement un retour, pas nécessairement nuisible, à la jauge d'un cinéaste marginal, qui eut un moment le bonheur et le malheur d'être à la mode.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français.*





# DE LA SEMAINE

# THEATRE

## Spectacles nouveaux

### Antonio Barracano

d'Eduardo de Filippo,
*mise en scène*
de Jacques Mauclair,
avec Jacques Mauclair, Huguette Hatem, Lavinia Centrone, Philippe Matagne, Alexandre Colas, Roger Jacquet, Claude Debord, Philippe Berodot, Pauline Sales, Monique Mauclair, Jean-Pol Brissart, Sébastien Desjours, Hubert Drac, Michel *Feder et Marcel Champel.*

Un patron qui rend la justice à sa manière. L'histoire se passe à Naples dans le monde rude et pittoresque d'Eduardo de Filippo.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-78-03-53. *100 F et 150 F.*

### Le Cardinal d'Espagne

d'Henry de Montherlant,
mise en scène
de Raymond Gérôme,
avec Hervé Bellon, Bernard Lanneau, Jean-Jacques Moreau, Jean Desailly, Bruno Balp, Patrice Keller, Giselle Touret, Annie Didion, Brigitte El Bar, Simone Valère, Robert Diet, Robert Bazil, Jérôme Varanfrain, Stéphane Lamort, Jean-Roger Tandou et Richard Lessert.

Montherlant était fasciné par le mythe d'une Espagne austère, rigoriste en même temps que flamboyante. La pièce met en conflit une reine qui oscille entre sagesse et folie, un cardinal partagé entre le goût du pouvoir et celui de la contemplation.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. De 240 F à 80 F.

### Le Dîner des cons

de Francis Veber,
mise en scène
*de Pierre Mondy,*
avec Claude Brasseur, Jacques Villeret, Gérard Hernandez, Philippe Brigaud, Cécile Pallas, Michel Robbe et Sunny Godillot.

Du danger de se croire moins stupide que les autres.

Variétés, 7, bd Montmartre, 2e. Du *mardi* au vendredi à 20 h 30, le samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-33-09-92. De 285 F à 50 F.

### Le Fils naturel

de Denis Diderot,
mise en scène
d'Alain Bézu,
avec Didier Mahieu, Frédéric Constant, Serge Gaborieau, Luce Mouchel, Samir Siad, Christine Leroy, Sophie Caritté, Jean-François Lavistre, Emmanuel Billy, Michel Evrard et Vincent Berger.

Le sous-titre est : « Les épreuves de la vertu ». Il faut entendre « épreuve » dans le sens de « péripéties ».

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 21 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. 85 F et 140 F.

### Ne réveillez pas Cécile... Elle est amoureuse

de Gérard Lauzier,
mise en scène
de l'auteur,
avec Noura Lauzier, Olivia Willaumez, *Stéphane Bierry, Eric Berger, Joseph* Malerba et Emmanuelle Lepoutre.

Conversation de deux copains surpris par une épouse qui n'aurait pas dû les entendre.

Comédie Caumartin, 25, rue Caumartin, 9e. A partir du 18 septembre. Les lundi, *mardi, jeudi, vendredi et samedi* à 21 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-42-43-41. De 220 F à 110 F.

### Orlando

d'après Virginia Woolf,
mise en scène
de Robert Wilson,
avec Isabelle Huppert.

Histoire fantasque d'un homme qui traverse les siècles et les sexes...

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 21 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De 150 F à 30 F.

### Le Roman d'un tricheur

de Sacha Guitry,
mise en scène
d'Henri Lazarini,
avec Jean-Laurent Cochet, Liliane Sorval, Stéphane Guillemin et Paul Leavitt.

Sacha Guitry a écrit de nombreuses pièces et tourné de nombreux films, longtemps considérés comme du théâtre filmé, à présent réhabilités. Et voici les confidences d'un tricheur chanceux adaptées pour la scène. Juste retour des choses.

Bateau-théâtre la Mare au diable-Rive gauche, face 3, quai Malaquais, 6e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-46-90-72. 70 F et 100 F.

### Threepenny Lear

de William Shakespeare,
mise en scène
de Bernard Sobel,
avec Maria Casarès, Xavier Guittet, Denis Léger-Milhau, Nicolas Rossier, Jean Badin, Jean-Pierre Bagot, Alain Mac Moy, Claude Duparfait, Frédéric Pellegeay, Michel Bompoil, Claude Guyonnet, Agnès Sourdillon, Stéphanie Schwartzbrod et Cécile Garcia-Fogel.

*« Si, comme le suggère Walter Benjamin, une œuvre n'est faite que pour garder le souvenir des blessures infligées à l'humanité, et le transmettre aux générations futures. Si elle n'existe en somme que parce que les hommes souffrent et pour que d'autres le sachent,* Lear *est bien une de ces œuvres »*, écrit Bernard Sobel, qui a demandé à Maria Casarès d'être le vieux roi.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 110 F et 130 F.

### La Tranche

de Jean-Daniel Magnin,
*mise en scène*
de Philippe Adrien,
avec Nicolas Delpeyrat, Jean-Marie Galey, Victor Garrivier, Annie Mercier et Fabienne Tricottet.

Le sous-titre est « Le retour de l'enfant prodigue » et c'est une sorte de voyage à l'intérieur des fantasmes familiaux. Le spectacle a été créé à Avignon.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

### Un couple ordinaire

d'après Gitta Sereny,
mise en scène
de Robert Kuperberg,
avec Aurore Clément, Guy Tréjan, Pierre-François Martin-Laval et Maïa Simon.

D'après les interviews d'un couple de nazis. Lui a été chef du camp de Treblinka. Un camp de la mort.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 45. De 80 F à 150 F.

### La Volupté de l'honneur

de Luigi Pirandello,
mise en scène
de Jean-Luc Boutté,
avec Gérard Desarthe, Clothilde Mollet, Lucienne Hamon, Patrice Kerbrat, Eric *Prat et Michel Peyrelon.*

Un homme ruiné, une jeune fille enceinte : rencontre de deux déshonneurs, auxquels chacun pense échapper en se déshonorant à ses propres yeux. Ce qui, finalement, n'est pas une solution idéale. Mais elle permet à Pirandello de *déployer la grâce de sa pensée tordue.*

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 15 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 250 F à 100 F.

## Paris

### Ce qui arrive et ce qu'on attend

de Jean-Marie Besset,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Christophe Malavoy, Sabine Haudepin, Claire Nadeau, Samuel Labarthe, Philippe Etesse, Gilles Thomas et François Caron.

Amours vraies, amours fausses : toujours les amours sont contrariées. De la manière de dire avec humour des choses douloureuses.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 220 F à 120 F.

### Les Désarrois de Gilda Rumeur

de Maria Pacôme
mise en scène
de Jean-Luc Moreau
avec Maria Pacôme, Michel Creton, Michel Bonnet, François Pacôme, Nathalie Mazeas, Claude Brécourt, Laurent Montagner, Marie-France Mignal.

Maria Pacôme connaît bien le théâtre, les gens qui le font, les gens qui en vivent. Elle aime, et elle aime en rire.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinées, samedi à 18 heures. Dimanche 15 heures. Tél. : 48-78-63-47. 110 F à 235 F. – 50 % jusqu'au 19 septembre.

### Les Drôles

d'Elizabeth Mazev,
mise en scène
d'Olivier Py,
avec Elizabeth Mazev, Olivier Py, Marie Bersoux (basson) et Mathieu Dalle (contrebasse).

Confidences d'un couple à travers *« une mosaïque de détails, un bout-à-bout, travail impressionniste qui doit charrier le réel dans ses travers les plus idiots ».*

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.

### Fous des Folies

d'Alfredo Arias
avec la collaboration de Roberto Plate, François Tournefond, Freddy Vaccarezza, Ana Yepes, Jacques Rouveyrollis, Laurent Castaing, Emmanuel de Dietrich.

*Strass et splendeur, tendresse et ironie,* chanteurs, danseurs, jeunesse, fantômes. Les nouveaux enchantements du music-hall.

Folies-Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au dimanche à 21 h 30. Dîner à 19 h 30 (670 F). Revue de 152 F à 295 F. *Revue champagne 485 F. Tél. : 42-46-71-11.*

### Munich-Athènes

de Lars Noren,
mise en scène
de Claudia Stavisky,
avec *Aurélien Recoing,* Laurence Roy, Roméo Escala et Arlette Balkis.

Un homme et une femme sur le chemin de leur passé. Un passé qu'ils essaient en vain de fuir. Du pur Lars Noren, trivial, méchant. Des acteurs fascinants.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, *route du Champ-de-Manœuvre,* 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. 80 F et 110 F.

### Passions secrètes

de Jacques-Pierre Amette,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Pierre Vaneck, Stéphane Freiss, Clothilde de Bayser, Catherine Frot, Jean-Yves Berteloot et Alex Descas.

Les drames d'une famille apparemment unie, où chacun se croit bien dans sa peau.

*Montparnasse, 31, rue de la Gaîté,* 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 h 30 et 21 h 15. *Matinée* dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 230 F à 90 F.

### Les Prodiges

de Jean Vauthier,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Sophie Barjac, Marcel Maréchal et Marie Mergey.

Les tourments d'un homme puéril partagé entre son goût de l'absolu, le désir de séduire, donc la nécessité de mentir.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 80 F à 100 F.

### Souvent je ris la nuit

*d'après Victor Hugo,*
mise en scène
de Gilles Guillot,
avec Elisabeth Commelin, Isa Mercure, Michel Dodane, Jean-Jacques Fedida, Gilles Guillot et Franck Mercadal.

Six personnages, sous des noms différents, traversent l'œuvre de Victor Hugo.

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. 90 F et 120 F.

# DANSE

### Groupe Emile Dubois/ Jean-Claude Gallotta

*Ulysse*

Une des pièces fondatrices du style Gallotta. Créée en 1984, remontée plus tard pour l'Olympic Arts Festival de Los Angeles, elle est présentée dans une troisième version et avec de nouveaux interprètes : une recréation.

Théâtre de la Ville, du 21 au 25 septembre, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 95 F et 160 F.

### Carte blanche à Daniel Dobbels

*Espace du naissant*

Critique et chorégraphe, Daniel Dobbels relance le dialogue entre danse contemporaine et arts plastiques : Christine Gérard présente *la Griffe*, d'après Arnulf Rainer, Maïté Fossen *Cousue de fil blanc*, d'après Dieter Appelt, et Dobbels une création, *le Mauvais Rêve*, d'après Jean Kerbrat.

Théâtre d'Ivry, le 18 septembre, à 20 h 30. Tél. : 46-70-21-55. De 50 F à 110 F.

### Compagnie Michèle-Anne de Mey

*Sonatas 555*

Sur des sonates de Scarlatti (mais pas les 555 !), l'allégresse ludique, la légèreté et le charme de M.-A. de Mey. Un mouton se mêle aux neuf danseurs.

Théâtre royal de Mons, le 21 septembre, à 20 heures. Tél. : 27-65-65-40. 40 F et *60 F. Départ en bus-cocktail à 19 heures* au Théâtre du Manège de Maubeuge.

#### Annemasse

### Christine Blaise

*Le Pressentiment des alligators au pied de l'escalier*

Dans le cadre de La Batie Festival de Genève, une création où Christine Blaise tente de *« capter l'impalpable, l'ultime moment où la réalité chavire et fait place à l'inconnu ».*

Château-Rouge, les 16 et 17 septembre, à 20 h 30. Tél. : 50-38-14-15. De 40 F à 95 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par *Colette Godard.*

« Danse » : Sylvie de Nussac.

# MUSIQUE

## Paris

#### Mercredi 15 septembre

### R. Strauss

*Don Quichotte*
*Salomé, danse des sept voiles et scène finale*

Maria Ewing (soprano),
Hanna Schaer (mezzo-soprano),
Robert Tear (ténor),
Jean Dupouy (alto),
Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).

Rentrée parisienne sous le signe de Richard Strauss. Et programme royal, en prélude au *Chevalier à la rose* du Châtelet, pour un orchestre et un chef qu'on est curieux d'apprécier dans ce répertoire. Maria Ewing est cette soprano à la voix immatérielle et, d'une certaine façon, « enfantine » (enfance idéale !) à laquelle Claudio Abbado a confié le rôle de Mélisande dans son enregistrement pour DG. La petite princesse de Maeterlinck n'a pas toute la perversité de la jeune Salomé, mais à peu près le même âge, à quelques années près. Et Maria Ewing, l'Américaine, a beaucoup chanté le rôle sur les grandes scènes lyriques de son pays. Belle soirée straussienne en perspective, donc, avec Bychkov et l'Orchestre de Paris.

Salle Pleyel (les 15 et 16, 20 h 30 ; le 18, 16 heures). Tél. : 45-63-88-73. De 85 F à 280 F.

#### Jeudi 16

### Brahms
### Mahler

*Lieder*

### Gounod
### Fauré
### Duparc
### Roussel

*Mélodies*

Nicolas Rivenq (baryton),
David Selig (piano).

Sous la direction énergique de Monique Devaux, la programmation musicale du Musée du Louvre est l'une de celles qui reviennent régulièrement, au fil de la saison, dans cette sélection. C'est que les séries sont bien diversifiées – on fêtera cette année le bicentenaire du musée au son de deux créations : le troisième quatuor de Pascal Dusapin et le premier de Frank Krawcyck, l'un des très jeunes compositeurs auquel le Festival d'automne avait donné sa chance dans son édition tout entière dédiée à la création, en 1989. Toujours à la pointe de la nouveauté, le Quatuor Arditti assurera ces premières au soir du 3 novembre. Mais pour l'heure, c'est le coup d'envoi de la série des « Midis » avec un récital de mélodies françaises qui ne représente que l'une des facettes du talent de Nicolas Rivenq, baryton polyvalent et entreprenant. Formé par Sénéchal, né à Londres, Rivenq quitte tout juste le Festival de Salzbourg. Il y fut un superbe Apollon dans l'*Orfeo de Monteverdi dirigé* par René Jacobs.

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 50 F.

#### Samedi 18

### Haydn

*Symphonie n° 104 « Londres »*

### Beethoven

*Romances pour violon et orchestre*

### Jolivet

*Adagio pour cordes*

### Boieldieu

*Concerto pour harpe*
*Marielle Nordmann (harpe),*
Patrice Fontanarosa (violon),
Ensemble orchestral de Paris,
Theodor Guschlbauer (direction).

La Salle Gaveau, c'est un peu, dans les principes et dans les faits, l'anti-Louvre. Produits par l'occupant principal des lieux, *Jean-Marie Fournier*, des concerts s'y superposent au gré de séries si nombreuses que le mélomane le mieux attentionné y perdrait son latin. Peu importe, direz-vous, le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse : Caballé et Janowitz, Laurence Dale, et Françoise Pollet dans les « Lundis » lyriques, *inaugurés le 4 octobre* par les adieux de Carlo Bergonzi ; Mamikonian, Fleisher, Kremer avec Argerich, Katsaris avec les virtuoses de la Philharmonie de Berlin, Firkusny et Rabinovitch dans les « Grands rendez-vous » (du 15 octobre au 25 mai). Le concert de ce *samedi n'est pas une production* J.-M. Fournier mais une soirée liée au Concours Lily Laskine. D'où la présence de Marielle Nordmann, notre « madame harpe » nationale, qui fut présentée à la grande Laskine à l'âge de dix ans.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De *100 F* à 250 F.

#### Dimanche 19

### Wagner

*Siegfried-Idyll*

### Mahler

*Des Knaben Wunderhorn*
*Rückert Lieder*

Joanna Campion,
Denise Poray,
Yvonne Rossen,
Sylvia Marini (mezzo-sopranos),
Laurence Gien,
Didier Frédéric (barytons),
Orchestre national d'Ile-de-France,
Jonathan Darlington (direction).

Chef-d'oeuvre de l'architecture cystercienne, l'abbaye de Royaumont est l'un des lieux *de promenade à recommander*, par beau temps, pour un dimanche de septembre. Le programme qui vous y attend n'est pas mal non plus. Alors, même s'il pleut...

Royaumont. Abbaye de Royaumont, 16 heures. Tél. : 34-68-05-50. De 80 F à *100 F.*

## Régions

#### Dole

### Haydn

*La Fedelta premiata*
*Production du Zomopera*
Franck Van Koten (direction)
Jan Bouws (mise en scène).

Basé à Hilversum, le Zomopera est une institution légère comme les Pays-Bas en ont le secret. Fondée en 1982, cette unité réunit de jeunes chanteurs pour *leur enseigner le style de l'opéra classique* à travers Haydn essentiellement. L'Orchestre de chambre de Brabant baguenaude, lui, volontiers du répertoire au jazz. Et ne croyez pas que ce genre d'entreprise soit une exception chez nos voisins néerlandais. Du 16 septembre au *10 octobre, l'Opera Zuid, autre institution* nationale tout aussi originale, emportera de Maastricht à Eidhoven ou à Rotterdam *l'Etoile* de Chabrier. Cet opéra-comique, produit que l'on dit typiquement français, verra sa première néerlandaise ainsi assurée (rens. : *19-31-43-21-01-66). Reprise de la Fedelta premiata*, toujours dans le cadre du Festival de Besançon et de Franche-Comté, le 16 à Luxeuil et le 17 à Lons-le-Saulnier.

Le 15. Théâtre, 20 h 30. Tél. : 81-80-73-26.

#### Strasbourg

### Messiaen

*Un sourire*

### Gorecki

*Concerto-cantata*

### Mâche

*L'Estuaire du temps, création*

Carol Wincenc (flûte),
Michaël Lévinas (échantillonneur),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Elgar Howarth (direction).

Dix-sept jours de festivités ; vingt et une créations mondiales, quatorze premières auditions : le Festival Musica est, avec le Festival d'automne, la plus large plate-forme encore proposée dans l'Hexagone aux musiques de notre temps. Ici, le pluriel s'impose plus que nulle part ailleurs. Les directions artistiques successives (en ce moment, la barre est dans les mains de Dominique Marco) a voulu, et su, perpétuer l'esprit d'ouverture voulu d'emblée par Maurice Fleuret, au début des belles années du ministère Lang. Au programme du concert d'ouverture, François-Bernard Mâche succède au *Sourire* de Messiaen, qui fut son maître. Cet ancien du Groupe de Recherches, chroniqueur à la NRF, ethnomusicologue, pédagogue, n'a jamais cessé d'être attiré par les territoires inexplorés de l'oreille et de la pensée. Il s'expliquera, dès le lendemain à 12 h 30, dans le cadre des rencontres de la Fnac strasbourgeoise, sur la tâche (malaisée ?) de composer sur commande. Car, avec deux à quatre concerts quotidiens, des accueils de compositeurs en résidence (cette année : Michèle Reverdy), des discussions sur le tas, il se passe toujours quelque chose à Musica.

Le 17. Palais de la musique et des congrès, 20 heures. Tél. : 88-52-18-45. 100 F.

### Monnet

*Fragments, création*

Compagnie Caput Mortuum,
Ensemble instrumental Ars Nova,
Philippe Nahon (direction),
Marc Monnet (direction).

Marc Monnet, qui ne fait rien comme *personne*, a *intitulé « opéra » ces Fragments* destinés à sa compagnie de danseurs-diseurs, longuement élaborés pour la partie instrumentale dans les secrets des studios de l'Ircam, pour être livrés *live*, mais singulièrement prémédités, par l'Ensemble Ars nova. La création *parisienne se fera les 25 et 28 septembre* au Théâtre de la Bastille à l'instigation du Festival d'automne. Le sujet du drame ? La fragmentation, évidemment.

Le 18, 22 h 30 ; le 19, 15 heures. Théâtre national. Tél. : 88-21-02-02. 80 F.

### Gorecki

*Refrain*
*Symphonie n° 3*

Susan Narucki (soprano),
Orchestre symphonique de la RAI de Turin,
Luca Pfaff (direction).

Agé de soixante-dix ans, Henrik Mikolai Gorecki sera à Strasbourg pour recevoir un hommage que lui valent, entre autres, les ventes inespérées de sa musique rééditée sur CD. *Jouée à Royan en* 1977, sa *Troisième symphonie* serait ainsi devenue un « hit » qu'écouterait un tout nouveau public, entre Pavarotti et Prince. En quoi ce minimalisme mystique, vite passé de mode dans les années 70, concerne-t-il notre décennie ? *Il y a, indubitablement, un phénomène* Gorecki.

Le 18. Eglise Saint-Paul, 20 heures. Tél. : 88-21-02-02. 100 F.

### Rihm

*Jakob Lenz*

Johannes Kösters (Lenz),
Gregory Reinhart (Oberlin),
Ian Caley (Kaufmann),
Ensemble instrumental de l'Opéra du Rhin,
Olivier Dejours (direction),
Michel Deutsch (mise en scène),
Toméo Verges (chorégraphie).

➡

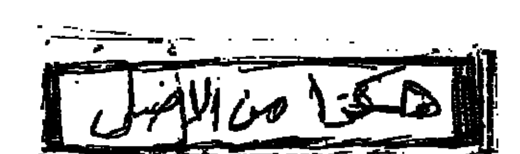
## Retenez vos places

L'Orchestre philharmonique de Vienne revient aux Champs-Elysées. C'est l'une des bonnes nouvelles de la rentrée. D'autant que c'est Seiji Ozawa qui devrait, si tout va bien (le chef japonais était malade cet été), diriger dès le 29 octobre le premier des trois concerts donnés cette saison à Paris par la phalange autrichienne. *Symphonie le Distrait* de Haydn, *le Mandarin merveilleux* de Bartok, le *Nouveau monde* de Dvorak, rien de moins. Mais peut-on encore espérer trouver le moindre billet ? En première catégorie, certes non. Mais pourquoi ne pas se rabattre sur d'excellentes places à un prix plus abordable ? Il reste une cinquantaine de fauteuils en troisième catégorie (350 F) et environ 150 places aveugles (60 F) pour ce concert du 29 octobre. Ce sont Zubin Mehta et Riccardo Muti qui dirigeront ensuite les Viennois, respectivement le 25 mars et le 26 avril. Ces concerts ne sont pas non plus complets mais il faut se hâter.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 49-52-50-50 ; télécopie : 49-52-07-41.







# LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

➡

La vie de Jakob Lenz, poète romantique allemand qui sombra dans la folie, a inspiré en 1979 un opéra intimiste à son compatriote Wolfgang Rihm, patron des néoromantiques (il serait plutôt en ce moment dans une période néo-expressionniste). Rihm est aussi l'auteur des *Hölderlin-Fragmente*, preuve que le délire le concerne, ainsi que les cas psychiatriques limites, mais aussi la discontinuité, comme Marc Monnet *(lire la notice ci-dessus)*. Coïncidence ? Michèle Reverdy, que Musica accueille en résidence cette année, a naguère adapté pour le théâtre chanté *le Précepteur* du même Lenz. Cette production de l'Opéra du Rhin montre en tout cas que toutes les forces culturelles de la capitale alsacienne marchent désormais aux côtés de Musica.

**Le 21. Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 20 heures. Tél. : 88-75-48-23. De 80 F à 170 F.**

## Jazz

### Von Freeman

Von Freeman (saxophone ténor) est une sorte de grand-père juvénile et déluré qui plaît aux élégantes de la Villa. Il a commencé sa carrière internationale après le succès de son fils (Chico). Il joue avec une liberté qu'aucun jeune turc du saxophone ne s'autorise à approcher aujourd'hui. Charlie Parker, John Coltrane, Miles Davis et Sun Ra ne manquaient jamais de faire étape à Chicago pour saisir la chance de jouer avec lui. Il est enfin d'une courtoisie, d'une grandeur d'âme et d'un humour qui trouvent leur cadre comme naturel à la Villa.

**Du 15 au 21. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.**

### Helen Merril
### Gordon Beck

Superbe chanteuse à la deuxième carrière européenne, Helen Merril se présente en duo (Gordon Beck au piano). Ceux qui ont déjà entendu y reviendront : cela dit pour les autres. Le mercredi, une autre vocaliste que l'on ne connaît pas encore, Denise Jannah. Quelle idée se fait-on d'une chanteuse que l'on ne connaît pas ? Primo, elle passe au New Morning, c'est un signe. Deuzio, elle passe la même semaine qu'Helen Merril, à bon entendeur salut. Et, enfin, elle est accompagnée par Georges Mraz (basse), Billy Hart (batterie) et Rick Margitza (saxophone). Compris : soit la production joue gros (et il faut une grosse production), soit Denise Jannah s'est imposée aux meilleurs, soit les deux ensemble.

**Le 17. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.**

### Quoi de neuf docteur ?

La solide et très mingusienne formation de Serge Adam mérite une vérification *de visu*. Visite de simple routine ? Oui et non. Maintenir en forme un big band est une sorte d'exploit athlétique, tant sur le plan économique que sur celui de l'amitié. *Quoi de neuf docteur ?* a une dynamique très reconnaissable, beaucoup d'idées dans la composition *(Rèflexions sur Epistrophy)* et dans le traitement. Le dernier disque (*En attendant la pluie*, DOC 003 distribué par Adda) a de l'allure. Pour finir, une curiosité matérielle : comment les dix-sept musiciens vont-ils tenir au *Duc des Lombards*, et quelle impression, celle d'un grand orchestre en club ?

**Les 17 et 18. Au Duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.**

### Denis Colin Trio

Denis Colin (clarinette basse), Pablo Cueso (percussions) et Didier Petit (violoncelle). La formule est au point. C'est le trio le plus insolite et le plus sûr que l'on puisse entendre. Hors normes, hors catégories. Surprise et enchantement assurés.

**Le 21. Montreuil. Instants chavirés. 21 h 30. Tél. : 42-87-25-91.**




## Rock

### Bon Jovi
### Billy Idol

Chacun à leur manière, ces « artistes » illustrent ce qui pouvait arriver de pire au rock. Bon Jovi et son rock de faux dur, de vrai mou, Billy Idol avec ses prétentions à la décadence, mais sans risque, sans enjeu. Une soirée dans l'époque.

**Le 15. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 h 30. Tél. : 40-02-60-02. 185 F.**

### In the Nursery

Les gens qui écoutent In the Nursery ne le font pas pour rigoler. L'univers très sombre du groupe n'a guère changé ces dix dernières années, tant de constance émeut, finit par arriver à une espèce de vérité.

**Le 16. Passage du Nord-Ouest. 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.**

### Everything but the Girl

Une certaine manière d'être anglais et musicien, en duo, élégamment, à la limite du maniérisme (côté jazzifiant) mais avec une vraie chaleur.

**Le 17. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.**

### Duran Duran

Simon Le Bon et ses camarades ont consacré l'essentiel de leurs efforts ces dernières années à ne plus être des vedettes pour cours de récréation. D'où une musique plus rock, moins accrocheuse, des pochettes très élaborées, bref, tous les vêtements de la rock star adulte. Reste le problème du contenu.

**Le 20. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 170 F.**

<u>Tournée</u>

### Fishbone
### 1re partie : Tool

Un joli plateau avec les athlètes de Fishbone, leur débauche de décibels, de références (rock, funk, jazz) et les facéties d'Angelo, le chanteur, qui finit souvent le concert accroché aux cintres pour peu que le lieu s'y prête, et Tool, étrange groupe américain, à l'univers opressant.

**Le 20 septembre, Nice, Théâtre de Verdure. Le 21, Marseille, Théâtre du Moulin. Le 22, Montpellier, salle Victoire II.**

## Chanson

### Yvan Dautin

Yvan Dautin mène une carrière discrète. Cet héritier de la tradition chansonnière française (Bobby Lapointe) mérite pourtant la découverte.

**Les 15, 16, 17, 18 et 21. Théâtre de Nesle, 22 h 15. Tél. : 46-34-61-04.**

### Jean Guidoni

Un nouveau disque, un nouveau spectacle : Guidoni, avec ses textes au poignard, ses excès, sa voix incomparable, crée chaque fois l'événement. Il faut s'y précipiter.

**Du 15 au 18. Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.**

### Régine

On espère que malgré un disque plutôt mal ficelé consacré aux répertoires des stars d'antan (Fréhel, Damia, etc.), Régine aura su mettre sur pied un spectacle à la hauteur de ces dames et d'elle-même.

**Le 21. Bouffes du Nord, 20 h 30. Tél. : 46-07-34-50. De 120 F à 150 F.**

## Musiques du monde

### Robert Charlebois

Charlebois a gardé l'œil de ses vingt ans : de Montréal et son fleuve immense à la question de l'indépendance. Seules les lumières changent, le style est moins provoquant et l'autonomie devient divorce.

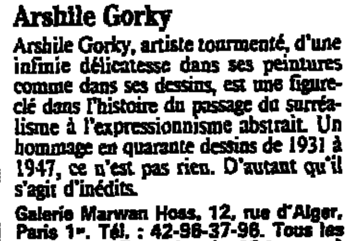
**Du 15 au 18, 20 h 30 ; le 19, 16 heures. Casino de Paris. Tél. : 49-95-99-99. De 120 F à 210 F.**

### Lucky Dube

Lucky Dube est sud-africain et il joue du reggae, imprimant à la musique jamaïcaine la marque brûlante de son pays, avec sa violence et ses espoirs.

**Le 18. Elysée-Montmartre, 19 h 30. Tél. : 42-52-25-15. 90 F.**

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.



# ARTS

## Nouvelles expositions

### CIRVA : le verre, manières de faire

Le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (CIRVA) accueille depuis 1986, à Marseille, des plasticiens, désigners et architectes tâtant des propriétés du verre. Un bilan. Avec trente-cinq artistes : Larry Bell, James Lee Byars, Giuseppe Penone, Judith Bartolani, Elisabeth Garouste Mattia Bonetti, Tom Shannon, Piotr Kowalski, etc.

**Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Tél. : 42-34-25-95. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Du 21 septembre au 14 novembre. 30 F.**

### Etienne Hajdu

Une trentaine de sculptures, bas-reliefs et rondes-bosses, des dessins, des porcelaines, pour retracer, depuis les années 30, le cheminement singulier de ce Roumain devenu parisien capable tout à la fois de donner dans le primitivisme et dans la dentelle.

**Fondation de Coubertin, domaine de Coubertin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 78470. Tél. : 30-85-69-89. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 15 septembre au 14 novembre. 20 F.**

### Les arts à Paris chez Paul Guillaume, 1918-1935

Paul Guillaume, marchand d'art moderne dans les années 20, est surtout connu pour sa promotion de l'art nègre. Albert Barnes était l'un de ses clients. L'exposition qui retrace ses activités vient donc à point.

**Musée de l'orangerie des Tuileries, place de la Concorde, jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 42-97-48-16. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Du 15 septembre au 3 janvier 1994. 33 F, dim. : 24 F.**

### Horst Münch

Dessins, peintures, sculptures : d'un support à l'autre, cet artiste allemand (né en 1951) joue, fort bien, de son hésitation à cerner des images, à se saisir de corps, qu'il relâche, et reprend.

**Carré des arts, parc floral de Paris, esplanade du Château, Paris 12e. Tél. : 43-65-73-92. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures. Du 15 septembre au 14 novembre. 5 F (prix d'entrée du parc).**

## Paris

### Chefs-d'œuvre du Musée des beaux-arts de Leipzig

Le très vieux Musée des beaux-arts de Leipzig – il a été fondé en 1837 – peut s'enorgueillir de solides collections portant sur la Renaissance allemande, le dix-septième siècle hollandais, le romantisme allemand. Elles sont montrées pour la première fois à Paris, en soixante-cinq peintures, de Cranach à Caspar-David Friedrich, et cent quatre dessins, ouvrant aussi sur l'Italie du Primatice et du Bernin.

**Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 5 décembre. 35 F.**

### De Cézanne à Matisse, chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes

Aucune des quelque deux mille œuvres acquises par Albert C. Barnes pour sa fondation, n'était, jusqu'au printemps dernier, sortis de Merion, près de Philadelphie. En voici soixante-douze (vingt Cézanne, seize Renoir, dix Matisse, sept picasso,un Manet, deux Monet, Seurat...) qui, au Musée d'Orsay sont présentées mêlées aux collections.

**Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-65. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Conférences les 6, 13, 20 et 27 novembre. Jusqu'au 2 janvier 1994. 50 F.**

### L'envers des choses

L'exposition réunit trois artistes : Georges Kuchar, inconnu en France, Annette Messager et Cindy Sherman, toutes les deux, chacune à leur manière, auteurs d'œuvres plutôt terribles dont on ne sait ce qui domine, de la cruauté ou de l'humour.

**Centre Georges-Pompidou galeries contemporaines, studio, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 octobre.**

### Gordon Matta-Clark

Gordon Matta-Clark était architecte de formation, comme son père, le peintre. Et comme lui, il avait une certaine tendance à se faire visionnaire, usant de toutes sortes de moyens d'expression, pour intervenir dans le milieu urbain ou le paysage. Ses films et ses vidéos tournés dans les années 70 rendent compte de ses travaux de « sculpture » sur des maisons ou usines désaffectées, et de son grain de folie.

**Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi à 13 h 30, 15 heures, 16 h 30. samedi, dim, séances suppl. à 10 h 30, mardi noctunes à 18 h 30, 19 h 30 (sauf les 5 et 12 octobre). Jusqu'au 17 octobre. 35 F.**

### Noir dessin

Le noir de la pierre noire, du graphite, du fusain, de l'encre, à voir comme une couleur qui attire des images secrètes, parfois des noirceurs, mais aussi de brillantes lumières. Depuis le dix-neuvième siècle. L'exposition, la première d'une nouvelle série du département des arts graphiques, accueille, c'est inhabituel à Beaubourg, des œuvres venues du Louvre et de la Bibliothèque nationale.

**Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 26 septembre.**

### Gerrit Thomas Rietveld

Une rétrospective, la première en France, de cette éminente figure (hollandaise) de l'histoire de l'architecture et du meuble. Il est l'auteur notamment d'une chaise rouge et bleu, pour s'asseoir comme dans un tableau de Mondrian, et d'une maison à Utrecht qui, avec tous ses plans de couleurs et ses fenêtres (d'angles, une nouveauté), est une petite merveille du mouvement De Stijl.

**Centre Georges-Pompidou, petit foyer, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 18 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 27 septembre.**

### Takis

Grec fixé à Paris en 1954, Takis s'est d'abord fait remarquer par des *Signaux*, points de lumière sur des longues tiges mobiles. La lumière, le son, et le mouvement sont les matériaux de sa sculpture enrichie par l'exploitation des propriétés du magnétisme. Et qui n'est pas une sculpture à froid. Une rétrospective, la première.

**Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 17 octobre. 35 F.**



D.R.

De Chirico : « Paul Guillaume » (1915).
Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes au Musée d'Orsay.

## Galeries

### Carl Andre, Sol Le Witt

Au sol : une grande pièce de marbre que Carl Andre, fidèle à lui-même, a voulu poli comme de l'acier. Aux murs, deux « dessins » en découpes de polystyrène noires et blanches, dans la veine explosive que Sol Lewitt explore depuis une dizaine d'années. Effet assuré, comme quoi les dérives et les lendemains de l'art minimal peuvent chanter.

**Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 octobre.**

### Différentes natures

Du gros et du beau travail, cet inventaire des mille et une façons dont les artistes d'aujourd'hui approchent, investissent, englobent la nature dans leurs œuvres. Dessins, plans, maquettes, photos et vidéos en quantité.

**Galerie de l'Esplanade, place de La Défense, La Défense, 92000. Tél. : 49-00-17-13. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre.**

### Arshile Gorky

Arshile Gorky, artiste tourmenté, d'une infinie délicatesse dans ses peintures comme dans ses dessins, est une figure-clé dans l'histoire du passage du surréalisme à l'expressionnisme abstrait. Un hommage en quarante dessins de 1931 à 1947, ce n'est pas rien. D'autant qu'il s'agit d'inédits.

**Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermée jusqu'au 5 septembre. Jusqu'au 20 octobre.**

### Hervé Guibert

A l'occasion de la sortie du livre *Photographies* d'Hervé Guibert, Agathe Gaillard, qui a toujours défendu et exposé le travail du romancier-photographe, présente ses inédits. Guibert, ou l'exemple le plus abouti du dialogue photo-autobiographie.

**Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-24. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 octobre.**

### Albert Oehlen

Que peindre? l'artiste allemand Albert Oehlen ( né en 1954), qui veut échapper aux rigueurs de l'art conceptuel et ne pas basculer dans le néo-expressionnisme romantique, se pose la question. Il n'est pas le seul dans les années 80.

**Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Tél. : 42-78-40-44. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 novembre.**

### Aneliese Varaldiev, Lewis Baltz

Des tirages cibachrome grands formats pour Lewis Baltz, du cinéma et de la vidéo pour Anneliese Varaldiev : deux artistes qui laissent leur égo au placard et mêlent leur travail pour mieux pasticher les images banalisées de la télévision et les soirées hollywoodiennes.

**Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 novembre.**

### Jan Vercruysse

Des pianos en plâtre, des tortues, des globes en bronze ou en céramique, et autres pièces ésotériques, que l'on peut voir comme des mises en scène de natures mortes... L'œuvre de cet artiste, qui représente la Belgique à la Biennale de Venise (jusqu'en octobre), est décidément sophistiquée.

**Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 octobre.**

## Régions

<u>Bordeaux</u>

### Jean-Pierre Raynaud

Double exposition Raynaud au CAPC : à l'étage, une rétrospective choisie de ses « psycho-objets », qui assemblaient des matériaux issus du monde quotidien des cliniques, ou des panneaux de signalisation ; dans la nef, sa maison de La Celle-Saint-Cloud, une construction envahie par les carreaux de céramique que l'artiste a détruits en mars dernier et dont les gravats sont répartis dans un millier de poubelles chirurgicales chromées. L'effet, spécialement vu d'en haut, est époustouflant.

**Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 novembre. 30 F.**

<u>Chartres</u>

### Marino Marini

On connaît plus ou moins Marini sculpteur, rendu célèbre par ses cavaliers intemporels, à mi-chemin entre l'antiquité classique et l'art primitif, mais on ignore très largement son œuvre peint. Une centaine de tableaux comblent cette lacune.

**Musée des beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 octobre.**

<u>Colmar</u>

### Variations sur la crucifixion

Ceux qui se souviennent de l'exposition consacrée au même thème par le Musée Picasso ne voudront pas faire le voyage, et ils auront tort : autour du retable d'Isenheim, c'est plus de 80 œuvres d'artistes du vingtième siècle qui rendent hommage à Grünewald, et entament avec cette œuvre exceptionnelle un dialogue qui passe par-delà le temps.

**Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre. 25 F.**

<u>Lyon</u>

### Et tous ils changent le monde, 2e Biennale d'art contemporain

De Dada à aujourd'hui, un parcours pour montrer que tout n'est pas perdu en matière d'avant-garde.

**Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69007. Tél. : 72-40-26-26. Tous les jours de 12 heures à 19 heures, les mardi, vendredi et samedi 18 septembre jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 13 octobre. 30 F, gratuit le 18 septembre.**

<u>Meymac</u>

### Reflet ou Restitution

Comment, il y a vingt ans, les artistes approchaient-ils le corps? Certainement pas comme aujourd'hui. Plus volontiers à travers le miroir, où ce qu'on a appelé l'hyperréalisme. Un parcours en une cinquantaine d'œuvres, de John de Andrea à Tom Wesselmann, en passant par Jim Dine, Raymond Hains, Pistoletto et George Segal.

**Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 septembre. 15 F.**

<u>Oiron</u>

### Curios & Mirabilia, collection du château d'Oiron

« Curiosités et merveilles » au château d'Oiron, ouvert aux cinq sens et aux quatre éléments qui régissaient autrefois l'ordonnancement des cabinets de curiosités. Boltansky photographie les enfants des écoles, une salle est réservée à la « peinture ultime », un salon est consacré aux belles lettres rabelaisiennes, un autre à la lune, un autre à la Belle au bois dormant... Une face ludique, érudite et réjouissante de l'art actuel.

**Château d'Oiron, 79100. Tél. : 49-96-57-42. Tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, du 1er juin au 15 septembre de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre. 27 F.**

<u>Sète</u>

### Le Milieu du monde

Une exposition originale, qui rassemble des artistes nomades ayant opté pour des modes d'expression différents, mais ayant chacun des racines dans un pays du bassin méditerranéen. Ont-ils des préoccupations communes? Quid de ce qui fut le centre du monde? L'optimisme n'est pas de rigueur. Ne pas manquer les petites *Ardoises* de Mangelos (1921-1987), un peintre-poète yougoslave pratiquement inconnu en France, qui est parvenu tôt à une sorte de degré zéro de la peinture.

**Sur le quai, 25, quai Aspirant-Herber, 34200. Tél. : 67-46-20-90. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 16 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 septembre.**

<u>Villeurbanne</u>

### Specific & General Works
### Lawrence Weiner

Lawrence Weiner (né en 1940) a abandonné la peinture en 1968 pour se consacrer à des projets qu'il a formulés dans de nombreux cahiers. De cet artiste conceptuel pur et dur, qui se sert des mots pour amorcer des images que le spectateur est chargé de fabriquer, le Nouveau Musée propose la première rétrospective en France.

**Le Nouveau Musée-Institut, 11, rue Docteur-Dolard, 69100. Tél. : 78-03-47-00. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1994. 20 F.**

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette.
« Photo » : Michel Guerrin.